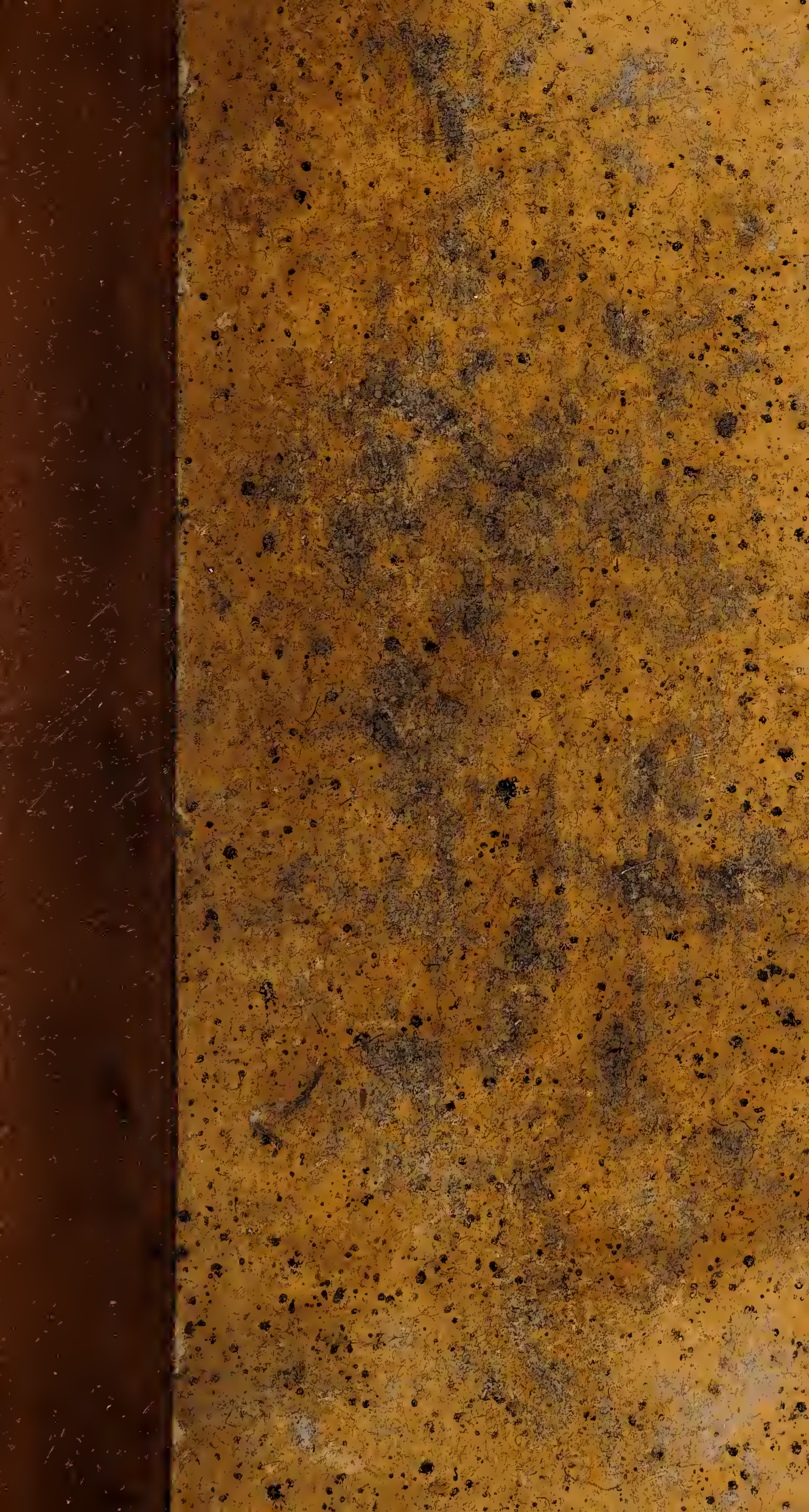


JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

JANVIER 1764.

TOME XX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JANVIER 1764.

EXTRAIT.

JAC. REINBOLDI SPIELMANN, Philos. & Med. Doct. Chemiæ, Botanices, reliquæque mater. Med. P. P. O. &c. Institutiones Chemiæ prælectionibus academicis adcommodatæ; C'est-à-dire : *Institutions de Chymie pour servir à des leçons académiques ; par M. JACQ. REINBOLD SPIELMANN, Doct. en Philos. & en Méd. Prof. publ. ordin. de Chymie, de Botanique & de matiere médicale, &c. A Strasbourg, chez* Bauer ; *& se trouve à Paris, chez* Cavelier, 1763, *in-8°.*



LA chymie est la branche de la physique, ou de la science des corps, la plus étendue & la plus utile ; car, quoique nous convenions sans peine que les hommes ont retiré de grands avantages de la connoissance des

loix que les corps ſuivent dans le mouvement de leur maſſe ; connoiſſance qui n'a pas peu ſervi à perfectionner les mécaniques & les arts qui en dépendent, & de celles des mouvemens des aſtres, à laquelle l'aſtronomie & la navigation qui lui eſt ſi intimement liée, doivent leurs progrès : nous ne craignons pas d'avancer que ces avantages ne ſauroient être comparés à ceux que leur a procurés l'obſervation des phénomenes produits par l'action que les corps exercent en vertu de leur nature particuliere, & de leur compoſition, c'eſt-à-dire, des phénomenes de la compoſition & de la décompoſition, de la production & de la deſtruction de tous les corps de la nature, qui ſont le véritable objet de la chymie. On ſait que ces phénomenes ſont la baſe de tous les arts qui operent quelque changement dans les corps, tels que ceux qui tirent les métaux de leur mine, & les rendent propres aux uſages auxquels nous les employons ; l'art d'extraire & de compoſer les différens ſels, ceux de la verrerie, de la teinture, de faire le ſavon ; d'aſſaiſonner & de cuire les chairs des animaux pour nous ſervir d'alimens ; de préparer leurs peaux & leurs poils pour en compoſer nos vêtemens ; de faire fermenter les ſucs des végétaux, & d'en faire du vin ; l'art de faire le pain, celui de tirer des différens

corps de la nature des ſecours propres à rétablir notre ſanté, &c. On ſait encore qu'ils ſont le fondement de toutes les connoiſſances que nous pouvons avoir ſur la formation & la deſtruction des différentes ſubſtances du regne minéral, & ſur les branches les plus importantes de l'économie animale & végétale, la production des animaux & des végétaux, leur accroiſſement, leur nutrition, & un très-grand nombre de leurs maladies. C'eſt pour n'avoir pas ſu que ces phénomenes étoient ſoumis à d'autres loix que celles qui régiſſent le mouvement des maſſes des corps, qu'on a vu tant de Phyſiciens ſe livrer aux ſuppoſitions les plus gratuites, pour tâcher de les ramener à ces loix. C'eſt pour n'avoir pas connu les rapports que les phénomenes de la nature ont avec ceux qu'on obſerve dans les opérations ordinaires de la chymie, que quelques modernes ont ſi fort reſſerré les limites de cette ſcience, & qu'ils l'ont preſque bornée aux changemens qu'elle a coutume d'opérer par le moyen du feu.

Rien ne pouvoit contribuer plus ſûrement à étendre une ſcience ſi utile, que les chaires qu'on a établies pour l'enſeigner dans la plupart des Univerſités de l'Europe. C'eſt à ces Ecoles que nous devons un très-grand nombre d'excellens Ouvrages faits pour ſervir de canevas aux leçons des ſavans Pro-

feſſeurs à qui elles ſont confiées. Les *Inſtitutions chymiques de M. Spielmann*, que nous annonçons, ſont de ce nombre. Elles réuniſſent à l'avantage de la clarté & de la préciſion dans les détails, celui de raſſembler un grand nombre de faits intéreſſans, à la vérité plus relatifs aux phénomenes qu'on obſerve dans les laboratoires de l'art, qu'à ceux qui ſe paſſent dans le grand attelier de la nature.

Dans ſes prolégomenes qui ſont fort courts, M. Spielmann définit la chymie, *la ſcience des changemens que les corps éprouvent lorſqu'on pénetre leur compoſition*. Enſuite il indique très-briévement ſes uſages & ſes diviſions, & dit un mot, en paſſant, de ſon hiſtoire, & des Auteurs qui en ont traité. Ces prolégomenes ſont ſuivis de ce que M. Spielmann appelle le *raiſonnement chymique*, c'eſt-à dire, des fondemens des inductions qu'on doit tirer des phénomenes chymiques; ſa doctrine ſur ce point eſt exacte, & préſentée d'une façon également claire & conciſe. Les ſubſtances dans leſquelles les corps ſe réſolvent, lorſqu'on attaque leur compoſition, s'appellent leurs *principes*, ou leurs *parties conſtitutives*, c'eſt avec raiſon que les Chymiſtes ont diſtingué les principes prochains des corps de leurs principes éloignés; & c'eſt pour avoir négligé cette diſtinction, qu'un aſſez grand

nombre d'Artistes se sont trompés sur la véritable nature des corps. On a donné le nom d'élémens aux corps dont les principes immédiats étoient homogenes, ou qui n'étoient pas composés de differens principes ; les autres ont été désignés, à raison de la différente composition de leurs principes constitutifs, par les noms de *mixtes ; composés, décomposés* & *sur-décomposés ;* dénominations proposées par Beccher, adoptées ensuite par Stahl, & par toute son Ecole.

Une autre distinction non moins essentielle, c'est celle qu'on a faite des substances qui résultent de la décomposition des corps en substances qu'on obtient telles qu'elles existoient dans les corps, & en celles qui se sont produites par la réaction que ces substances ont exercée les unes sur les autres, dans l'instant même de cette décomposition. M. Spielmann met au rang des premieres toutes les substances qui, étant réunies de nouveau, forment un corps semblable à celui dont on les a tirées ; les élémens & les substances qu'on sait que l'art n'a jamais pu former ; mais il regarde comme produites toutes celles qu'on n'obtient qu'à force de feu, celles qui résultent de la fermentation, & celles qui ayant coutume de se montrer facilement lorsqu'elles sont cachées quelque part, ne paroissent

qu'après que les principes d'un corps ont été exposés à des mouvemens violens.

Notre Auteur n'admet que trois élémens, l'eau, la terre & le principe inflammable, ou le phlogistique, prétendant que tous les autres corps qu'on a regardés comme tels, ou ne sont pas des êtres simples, ou que leur existence n'est démontrée par aucune expérience. On donne le nom de *mixtion* à l'union des principes des corps. Il faut bien prendre garde de ne pas la confondre avec l'*aggrégation*, qui est l'union de leurs molécules physiques. La cause qui unit les principes dans la mixtion & dans l'aggrégation est une force interne encore peu connue, que les Physiciens appellent *attraction*, & les Chymistes, *affinité* ou *rapport* : cette affinité ou ces rapports sont déterminés dans chaque corps, de façon qu'ils s'unissent plus fortement avec les uns, plus foiblement avec les autres, & abandonnent ces derniers pour s'unir à ceux avec lesquels ils ont un plus grand rapport. C'est à découvrir ces différens degrés d'affinité que tendent les travaux des Chymistes physiciens, & c'est aux découvertes déjà faites qu'on doit ces tableaux d'un si grand secours dans les opérations de la chymie, qu'on appelle *Table des rapports*. Pour en donner une idée notre Auteur a adopté celle qui se trouve dans la chymie métallurgique

de Gellert, comme étant la plus étendue & la plus exacte.

Ces préliminaires nécessaires sont suivis d'un Traité des instrumens, après lequel l'Auteur entre en matiere : il traite d'abord de la *solution* ou de la division des corps ; il en distingue deux especes, une qui est purement mécanique ; elle consiste à réduire un corps en poudre, par des moyens & des instrumens mécaniques ; il en donne pour exemple la préparation de l'*outre-mer*. La seconde, qui est proprement la solution chymique, se sous-divise en deux especes ; la premiere, qu'il appelle *superficielle* ou *immersive*, a lieu, lorsque deux corps se pénetrent, au point de ne paroître faire qu'un corps homogene. Si l'un des deux corps est fluide, & l'autre solide, on donne au premier le nom de *dissolvant*, & improprement celui de *menstrue*. La *solution radicale*, dont il fait la seconde espece de solution chymique, est une véritable décomposition, ou la résolution d'un corps en ses principes. M. Spielmann prétend que la solution superficielle n'attaque que l'aggrégation des corps ; la preuve qu'il en donne, c'est qu'on retire les corps de leurs menstrues sans qu'ils aient éprouvé de changement. La diaphanéité des dissolutions, même des corps les plus opaques, la suspension des plus pesans dans leurs mens-

trues, & l'air qui se dégage dans un grand nombre de dissolutions, suffisent pour prouver que les élémens physiques des corps sont séparés dans cette opération, & s'unissent aux élémens physiques du dissolvant. C'est en vain qu'on chercheroit dans les loix de la mécanique l'explication de l'action des menstrues. Notre Auteur la trouve dans l'affinité que les molécules aggrégatives du menstrue ont avec celles du corps dissous, plus grande que celle qu'elles ont entr'elles ; ainsi les molécules qui ont plus d'affinité entr'elles abandonnent celles avec lesquelles elles en ont moins, pour s'unir ensemble, & former un nouvel aggrégé. Cette explication devient un principe fécond, au moyen duquel il rend raison de tous les phénomenes de la dissolution superficielle ou immersive, & des moyens qu'on emploie pour la favoriser.

Voulant donner l'histoire des solutions, notre Auteur a cru devoir suivre l'ordre des menstrues, en conséquence il les distingue en *seches* & en *humides* ; la solution seche est celle qui se fait par la fusion, & pour laquelle on emploie des menstrues solides ; les menstrues fluides sont l'eau, les huiles, le mercure, les liqueurs salines, & les espris inflammables ; il ne traite d'abord que des trois premiers : l'eau dissout tous les sels ; mais elle prend des quantités fort inégales

de chacun d'eux, à raison de leur nature différente; il donne en conséquence une liste de vingt-sept sels différens, avec la quantité qu'une once d'eau prend de chacun d'eux, le thermometre étant au 50 degré de l'échelle de Fahrenheit. Quelques Chymistes ont prétendu que l'eau dissolvoit même les métaux. Il est certain que lorsqu'on la tient long-tems dans des vaisseaux métalliques, elle en contracte le goût. Elle dissout aussi les terres séléniteuses; & notre Auteur assure que, parmi un très-grand nombre d'eaux qu'il a examinées, il n'en a trouvé aucune qui ne contînt une terre calcaire, ou vitrescible; enfin, elle dissout toutes les humeurs animales, à la réserve des graisses & des suifs, & tous les sucs végétaux, si l'on en excepte les résines & les huiles.

Il y a des corps secs qui ont une telle affinité avec l'eau, qu'ils se chargent de celle qui est contenue dans l'air, qui les dissout & les résout en liqueur: on nomme ces dissolutions, *dissolutions par défaillance, per deliquium*; & on donne aux liqueurs qui en résultent, le nom d'*huile*. Les exemples qu'il en donne, sont l'*huile de tartre par défaillance*, & l'*huile de myrrhe par défaillance*.

Les terres, lorsqu'elles sont unies à quelque acide, les métaux dissous par un acide

ou par le foie de soufre ; le soufre uni à l'alkali fixe, les graisses des animaux, les résines & les huiles des végétaux, unis à l'alkali fixe, à un mucilage ou à un jaune d'œuf, se laissent dissoudre par l'eau, qui ne les attaque pas lorsqu'ils sont seuls. Les exemples que M. Spielmann donne de ces dissolutions sont l'émulsion, qui est la dissolution d'une huile par l'eau, au moyen d'un mucilage ; le savon, qui est une combinaison d'une huile par expression, avec un alkali qui le rend soluble dans l'eau ; le savon philosophique, qui est une combinaison semblable d'une huile essentielle avec un alkali.

A proportion qu'on enleve le menstrue qui tenoit un corps en dissolution, les molécules de ce corps se réunissent & se séparent de la dissolution. La plupart des sels ont cela de particulier, que leurs élémens s'arrangent toujours d'une maniere déterminée, & forment des masses angulaires diaphanes, qu'on appelle *crystaux* ; ce qui a fait donner à l'opération par laquelle on les obtient, le nom de *crystallisation*. Cela conduit naturellement notre Auteur à tracer l'histoire de la crystallisation, & pour en donner des exemples il propose la *purification du nitre*, *le sel essentiel des végétaux*, *le sucre de lait*, *le sel essentiel de l'urine*.

M. Spielmann traite de la même maniere des deux autres genres de menſtrues, les huiles & le mercure : delà il paſſe à l'extraction, qui a lieu lorſque le menſtrue ne diſſout qu'une partie du corps qu'on expoſe à ſon action : d'où il réſulte naturellement une eſpece de décompoſition de ce corps ; par conſéquent l'extraction eſt un des moyens de parvenir à la *ſolution radicale*. Il donne la maniere de *faire l'extrait aqueux d'un végétal quelconque*, celle d'*en extraire le mucilage*, d'*extraire la gelée des animaux*, *les ſels des ſubſtances foſſiles* & la *converſion du fer en acier*. Les bornes que nous ſommes obligés de nous preſcrire ne nous permettent pas d'entrer dans le détail des autres opérations dont il traite ſucceſſivement, qui ſont la *fuſion*, la *diſtillation*, la *ſublimation*, la *calcination*, la *précipitation*, la *réduction*, la *vitrification* & la *fermentation*. Ce que nous avons dit de la ſolution & de l'extraction ſuffit pour faire connoître la méthode que l'Auteur a ſuivie. Lorſqu'il rapporte un exemple de quelque opération, il décrit d'abord le procédé, enſuite il indique le premier Auteur qui l'a propoſé ; il diſcute les différentes méthodes qu'on a ſuivies pour le faire, rend raiſon des différentes opérations qu'on fait ſubir au corps qui en eſt le ſujet, en expoſe le fondement, & en explique les

différens phénomenes ; enfin il indique les propriétés les mieux constatées du produit qui résulte de l'expérience.

Peut-être trouvera-t-on que l'ordre que M. Spielmann a suivi n'est pas le plus naturel, ni le plus conforme à l'esprit de l'analyse chymique. En effet, le but principal de la chymie étant de nous faire connoître la nature des corps, en exposant à nos sens les parties dont ils sont composés, l'ordre des opérations est celui qui y répond le moins ; car ce n'est qu'en exécutant successivement sur ce corps les différentes opérations de la chymie, qu'on parvient à sa solution radicale, ou à sa décomposition ; mais l'ordre dans lequel on doit exécuter ces opérations n'est pas le même pour tous les corps ; car tantôt on doit commencer par la distillation ou la calcination, pour en venir ensuite à la solution par les menstrues : d'autre fois on est obligé de commencer par ceux-ci. D'ailleurs, en voulant suivre l'ordre des opérations, il auroit été peut-être plus exact d'observer un peu plus l'analogie qu'elles ont entr'elles. Par exemple, la précipitation auroit dû suivre la solution, puisqu'elle ne peut avoir lieu que pour les corps dissous ; la réduction auroit dû, pour la même raison, se trouver immédiatement après la calcination & la vitrification, puisqu'on ne réduit que les substances métalli-

ques calcinées ou vitrifiées. Malgré ces légers défauts, nous ne saurions trop exhorter les Amateurs de la saine chymie à lire cet excellent ouvrage : ils y trouveront une infinité de vues nouvelles qui doivent nécessairement contribuer aux progrès d'une science que bien des gens ne méprisent que parce qu'ils n'en ont point d'idée.

MÉTHODE CURATIVE

De la Colique de Poitou végétale (a) ; *par M. BONTÉ, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, Médecin à Coutances.*

Non disputandum, sed experiendum quid Naturæ faciat aut ferat. Bagl. cap. xij, sect. xj, pag. 134.

Les opinions des Médecins n'ont pas moins été partagées sur la curation de la colique de Poitou, en général, que sur sa théorie. De cette diversité de sentimens naît la difficulté d'établir des loix fixes & certaines pour se conduire dans la méthode curative ; delà vient l'embarras dans lequel on se

[a] *Voyez* l'exposition & l'explication des symptômes de cette maladie, que M. Bonté a déjà donnée, pag. 300 & 398 du Tome XVI de ce Journal.

trouve, lorſqu'il s'agit de ſe déterminer ſur le choix des remedes à employer. Les uns, avec un empreſſement qui tient beaucoup de l'empyrique, parlent en faveur des émétiques & des purgatifs draſtiques ; les autres, avec une modération qui tient peut-être un peu trop de la timidité, ne propoſent que des adouciſſans & des relâchans : quelques-uns prennent un parti mitoyen entre ces deux extrêmes ; les partiſans zélés des émétiques banniſſent entiérement la ſaignée, qu'ils regardent comme un remede, non-ſeulement nuiſible, mais encore d'une dangereuſe conſéquence ; ceux qui ſe décident en faveur de la ſaignée tremblent au ſeul nom des émétiques : les purgatifs légers leur paroiſſent même inutiles : la ſaignée répétée & multipliée eſt le ſeul remede qu'ils adoptent. Cette derniere méthode, quoiqu'appuyée ſur la plus brillante & la plus ingénieuſe théorie, n'a pas fait fortune : la premiere a été le plus généralement ſuivie par la plupart des Praticiens.

Ce précis exact, quoiqu'abrégé, ſemble d'abord jetter plus d'obſcurité que d'éclairciſſement ſur le traitement qui peut convenir à la colique de Poitou végétale ; cependant, en réfléchiſſant ſur les faits de pratique allégués par les Auteurs, & en examinant mûrement les circonſtances qui ont pu les décider plutôt pour une méthode

que pour l'autre, on peut eſpérer de découvrir quelle eſt la véritable, ou en approcher au moins d'aſſez près. C'eſt la nature qu'il faut étudier dans cette maladie, comme dans les autres. On doit obſerver avec une ſcrupuleuſe attention ſes ſymptômes, démêler avec exactitude ſes tems & ſes périodes, diſtinguer avec ſoin ſes complications particulieres, voir clairement les différences qui peuvent réſulter de la variété des âges, des ſexes & du tempérament, &, en un mot, comparer les effets des médicamens ; le bien ou le mal qui en réſulte juſtifie leur choix. Si on s'écarte de cette maniere d'obſerver, ou on ſe laiſſe doucement entraîner à des erreurs, par le charme ſéduiſant de quelque heureuſe invention de pure théorie, ou on donne dans le ſeul empyriſme, encore plus dangereux.

Nous ne preſcrirons point de nouveaux médicamens ; on en manque moins que de préceptes ; pour s'en ſervir utilement, ſans être partiſans d'aucune méthode, nous penſons qu'elle doit varier ſelon les indications : *Indicatio abſque remediis, remedia ſine indicatione mutilum quid ſunt.* (Bagl. cap. xj, Prax. med. libr. ij.) Pour ne point les confondre, & trouver avec plus de facilité les médicamens propres à les remplir, nous diviſerons la curation dont il s'agit en quatre ſections. La premiere indi-

quera le traitement du premier période de la colique de Poitou végétale ; la seconde exposera celui du second ; la troisieme section celui du dernier période ; ce qui répond au commencement, à l'état & au déclin de la maladie. Dans la quatrieme section nous donnerons la méthode prophylactique ou préservative. Chaque période a des symptômes graves qui l'accompagnent, ou qui lui succedent. Nous nous y arrêterons, lorsqu'ils exigeront un traitement particulier. Nous emprunterons beaucoup de tous les Auteurs dans le travail que nous avons entrepris. Nous adopterons, dans bien des cas, la pratique de quelques-uns. Il y en aura un grand nombre dans lesquels nous la rejetterons, pour nous rendre à l'opinion de leurs adversaires. La vérité seule sera l'objet de nos recherches : *Quæ profuerunt ob rectum usum profuerunt, quæ verò nocuerunt ob id quod non rectè usurpata sunt, nocuerunt.* (Hipp. libr. de Art. sect. vij.)

SECTION PREMIERE.

Curation du premier période.

On ne peut se tromper sur les signes qui annoncent la colique de Poitou commençante. Nous les avons détaillés ailleurs amplement. Les symptômes qui se multiplient & augmentent tous les jours, ne laissent pas

long-tems ignorer le genre de la maladie qui ſe déclare. C'eſt dans ce principe qu'il eſt bon d'agir promptement pour en arrêter les progrès, ſouvent très-rapides. Quoiqu'en général la maladie n'indique point par elle-même la ſaignée, & qu'elle ſoit même nuiſible dans bien des circonſtances, comme nous le verrons ci-après, cependant, ſi le ſujet eſt jeune & pléthorique, on ne peut ſe diſpenſer d'en pratiquer une, & même deux; c'eſt une précaution ſage & néceſſaire dans toutes les occaſions où les émétites & les purgatifs doivent être mis en uſage, lorſqu'on traite des perſonnes vigoureuſes & d'une conſtitution pléthorique: on ne peut, à plus forte raiſon, s'en diſpenſer dans la colique de Poitou végétale, puiſque ſi la maladie ſuit ſon période ordinaire, les ſpaſmes & les douleurs violentes ne manquent jamais de cauſer quelque étranglement dans les vaiſſeaux, & une diſpoſition phlogiſtique dans les entrailles: néanmoins il eſt rare de voir des perſonnes ſanguines & pléthoriques attaquées de cette colique. La plupart ſont d'un tempérament bilieux & mélancolique; long-tems avant l'invaſion de la maladie, les forces digeſtives ſont languiſſantes, le ſommeil ſe perd, toutes les cauſes ordinaires de la pléthore diſparoiſſent: on apperçoit bientôt tous les ſignes réunis d'une diſpoſition contraire,

les ſolides tombent dans l'inertie, & les fluides prennent un caractere d'épaiſſiſſement ; dans des circonſtances pareilles la ſaignée, loin d'être favorable, ne tarde pas à développer les accidens qui ſe déclarent plus rapidement. Nous avons eu occaſion de remarquer ces effets dans nombre de perſonnes qui croyoient, par ce ſeul ſecours, & ſans aucun conſeil, arrêter les progrès de cette maladie : dans les récidives il ſeroit fort imprudent de tirer du ſang ; les malades, épuiſés par les douleurs & les évacuations conſidérables qu'ils ont eu à ſupporter, ne ſeroient plus capables de ſoutenir un état qui doit durer encore quelque tems. Les femmes hyſtériques ſont encore moins que les autres dans le cas d'être ſaignées : l'équilibre, ſi néceſſaire entre le ſyſtême nerveux & vaſculeux, s'interrompt ; avec la foibleſſe générale qui ſuccede, on voit naître une foule de ſymptômes vaporeux qui ſe joignent à la maladie eſſentielle. Quant à la complication de la goutte, on ſe porte plus volontiers à la ſaignée, lorſqu'il ſagit ſur-tout de perſonnes jeunes & robuſtes : alors, dès le premier jour de l'attaque, s'il eſt poſſible, on pratique une ſaignée du pied, pour rappeller aux articulations l'humeur goutteuſe qui les a quittées bruſquement : dans les ſujets âgés, & chez leſquels l'humeur de goutte ne joue ſon

rôle avec la colique que parce qu'elle n'a pu ſe porter, à raiſon de la foibleſſe, ſur les extrêmités, preſcrire la ſaignée, ceſeroit vouloir rendre la goutte plus fixe dans les entrailles, & moins propres à ſe ſéparer de la maſſe des humeurs. Si la colique végétale eſt compliquée avec le ſcorbut, on doit être encore plus réſervé ſur la ſaignée, la partie rouge du ſang étant extrêmement appauvrie, les ſolides dans le relâchement, & la maſſe générale des humeurs dans une diſſolution putride.

La ſaignée ne peut donc être qu'un remede de précaution, & ſervir de préparation aux autres médicamens, dans la colique de Poitou végétale; on ne peut la regarder comme un moyen curatif dans cette maladie commençante: pourroit-on cependant propoſer un meilleur remede, & un plus sûr préſervatif, ſi la cauſe primitive avoit ſon ſiege dans la moëlle épiniere, dans laquelle il exiſteroit un engorgement plus ou moins inflammatoire? Les maladies du cerveau & celles de la moëlle de l'épine doivent avoir néceſſairement, par la liaiſon qu'elles ont entr'elles, quelque ſimilitude; la ſaignée, dans les maladies du cerveau, eſt le ſecours le plus prompt & le plus efficace. Ici l'obſervation & la théorie ne ſont pas d'accord: à laquelle doit-on donner la préférence?

Après avoir ſérieuſement examiné ſi la

ſaignée convient ou non au commencement de la maladie, il ſe préſente une indication eſſentielle à remplir. Les malades ſont tourmentés de nauſées, de cardialgies, de douleurs ſourdes dans la région épigaſtrique, & ſouvent de vomiſſemens : les accidens ſont preſſans, & on temporiſe en vain : il convient d'évacuer la ſaburre inhérente aux parois de l'eſtomac, qui bientôt ſe manifeſtera dans les inteſtins par des douleurs atroces : de ce ſiege, comme d'un centre commun, elle doit ſe répandre partout, & tranſmettre dans tout le ſyſtême nerveux une irritation générale, *turget materia*; on doit donc ſonger à l'évacuer ſur le champ, par un vomitif qui réuſſit toujours, lorſqu'il eſt placé dans les commencemens de la maladie. M. Huxham ſemble n'en relever les avantages que dans ce premier période. Nous avons vu preſque toujours, après leur action, ceſſer les nauſées & les vomiſſemens, & les douleurs conſidérablement diminuer. Si on donne des purgatifs, avant d'avoir employé des émétiques, rarement ils opérent; ils ſont pour l'ordinaire rejettés, & leur effet devient inutile. Citois penſoit ainſi ſur le traitement de cette colique, lorſqu'il s'exprime en ces termes : *Camarinam moveris & dolores anteà leviores vehementiſſimos effeceris.* Sydenham même ne

ſe fioit guere aux doux purgatifs dans la colique bilieuſe, lorſqu'il dit, en parlant d'eux métaphoriquement : *neque leo ſubere exipiendus, fruſtra enim mitius catharticum exhibueris.* (De colic. bilioſ. pag. 128.) L'action des vomitifs ne ſe borne pas ſeulement ſur l'eſtomac, peut-être n'en réſulteroit-il pas d'auſſi heureux effets ; les ſecouſſes qu'ils procurent dans tous les viſceres du bas-ventre, par la contraction réitérée des muſcles, & l'applaniſſement du diaphragme, tendent à débarraſſer tous les excrétoires des ſucs qui y croupiſſent ; la bile, dont la ſécrétion étoit interceptée, ſe ſépare plus librement, le méſentere ſe dégorge ; les nerfs ceſſent d'être auſſi engourdis qu'ils l'étoient, & reprennent leur ancienne vigueur ; c'eſt de cette maniere d'agir que dépendent les curations éclatantes opérées par les émétiques. Tous les Praticiens ſont témoins de leurs heureux ſuccès dans quelques affections de la tête, comme les vertiges, les apoplexies pituiteuſes ; pluſieurs maladies de poitrine ne cedent qu'après l'uſage prudent qu'on en a fait, comme dans les pleuréſies putrides bilieuſes, l'aſthme humoral, &c. On doit donc débuter, dans le traitement de la colique de Poiton végétale, par les émétiques ; mais quel eſt celui de tous les médicamens de cette claſſe auquel on doit donner la

préférence ? Les préparations antimoniales ſont celles qui ont toujours été le plus employées dans la colique de Poitou : l'uſage a exiſté long-tems de donner, dans l'Hôpital de la Charité, à Paris, une préparation de verre d'antimoine, qu'on y appelle le *Mochlique* : on en donnoit même une très-forte doſe. Citois faiſoit prendre quelquefois le foie d'antimoine. Norta, dans une obſervation communiquée à M. Bianchi, rapporte que, dans quelques couvents d'Italie, on donnoit, avec ſuccès, la poudre d'algaroth dans le vin ; ces émétiques ſont d'une violence à redouter ; & les accidens convulſifs qu'ils occaſionnent prouvent combien on doit être en garde dans leur adminiſtration, malgré toutes les curations heureuſes qu'on leur attribue. Peu de perſonnes ſont en état de ſupporter de ſi rudes épreuves ; & pluſieurs courent le riſque de périr par le remede même qui doit opérer leur guériſon : on ne doit donc point ſe permettre de pareils remedes ; cette méthode pourroit tout au plus être excuſable dans les premiers tems de la maladie ; l'occaſion de l'admettre ceſſe promptement, & nous ne craignons point de dire qu'elle deviendroit bientôt meurtriere. La préparation émétique que nous employons, & qui réuſſit toujours, eſt le tartre émétique du *codex* de Paris ; on en donne deux

ou

ou trois grains dans un gobelet ou deux d'eau tiede, & on ſoutient le vomiſſement, en faiſant prendre, par verres, une chopine d'eau tiede, dans laquelle on fait diſſoudre un ou deux grains du même ſel émétique, ſi le vomiſſement ne paroît pas ſuffiſant. Jamais les malades ne ſe trouvent plus ſoulagés que lorſqu'ils rendent, par le vomiſſement, des glaires jaunâtres, comme par colles. Cette quantité ne tartre ſtibié ne doit pas être donnée indifféremment à toutes ſortes de perſonnes, & dans toutes eſpeces de circonſtances : on doit ſe comporter de la façon que nous l'indiquons, vis-à-vis des perſonnes fortes & robuſtes ; mais dans des perſonnes délicates, on doit modérer cette doſe, & même unir l'émétique avec quelques adouciſſans, comme avec la manne : on donne, par exemple, un ou deux grains de tartre ſtibié dans la diſſolution de deux onces de manne. Il eſt à propos d'avoir la même précaution, lorſque la maladie eſt déjà un peu avancée, & que les douleurs commencent à ſe faire ſentir vivement dans la région épigaſtrique, fort ſenſible au toucher. Les femmes hyſtériques ſont celles qui ſupportent, dans ce cas, le plus difficilement les émétiques : ſouvent on voit ſurvenir, après les avoir donnés, des mouvemens convulſifs effrayans ; cependant, lorſqu'elles ſont tourmentées d'envies

de vomir, fréquentes & inutiles, & qu'elles vomiſſent d'ailleurs aiſément, on peut donner un grain, & même un grain & demi de tartre ſtibié, dans deux verres d'eau tiede, aromatiſés avec de l'eau de fleurs d'oranges; cet émétique ne laiſſe pas, à la vérité, d'être accompagné, dans ſes effets, de beaucoup d'anxiété & de mal-aiſe; mais comme ſon action eſt prompte, & ſuſpend la continuité des vomiſſemens, il vaut mieux le donner, que de laiſſer perſiſter des nauſées fatigantes, & des vomiſſemens importuns, qui épuiſent davantage, en ſe répétant à chaque inſtant, qu'un vomiſſement abondant & d'une courte durée. Je me ſuis ſouvent comporté ainſi, & toujours avec un égal ſuccès. J'ai redouté plus d'une fois, dans ces circonſtances, l'action du tartre-émétique, & j'ai voulu y ſubſtituer l'ipécacuanha; mais je l'ai bientôt abandonné; cet émétique, moins violent, n'excite point un vomiſſement ſuffiſant, fatigue beaucoup, & laiſſe dans l'eſtomac une anxiété conſidérable.

En vain on redoute l'action des émétiques dans cet état de la maladie. L'expérience & les obſervations parlent en leur faveur. Ne les emploie-t-on pas avec avantage dans la dyſſenterie commençante, dans laquelle les inteſtins ſont réellement attaqués d'une véritable inflammation ? L'humeur morbi-

fique réside d'abord entiérement dans l'estomac & les parties adjacentes, dont il faut l'évacuer. Peut-on choisir une voie plus facile & plus commode que celle du vomissement : *In ventriculum ex his locis viæ breves ac magis expeditæ quàm in alvum*, dit Fernel, *lib. iij*, *cap. iij*, *de vomit.* Les relâchans & les délayans n'ont encore aucune prise sur les humeurs trop épaisses pour être entraînées : ils gonflent beaucoup l'estomac, sans pouvoir passer, ou excitent des nausées & des efforts de vomir inutiles. Les huileux n'opérent pas de meilleurs effets ; ils deviennent des émétiques infructueux, & peuvent rendre les glaires plus ténaces, en les liant plus intimement. Les purgatifs, quoique d'ailleurs indiqués, comme nous le verrons bientôt, ne peuvent remplacer les émétiques ; à peine sont-ils avalés qu'ils sont rejettés, sans produire aucune évacuation sensible ; les vomissemens même en sont augmentés ; leur irritation est plus durable que celle des émétiques : *Metus est*, dit Ethmuller, *cap. de intest. dolorib. ne purgantibus crabrones incites.* Quelques-uns pourront peut-être espérer de calmer les symptômes par des narcotiques réitérés ; bientôt ils s'appercevront de leur erreur, & verront, comme Sydenham l'a observé dans la colique bilieuse, que leur effet devient souvent nul, sur-

tout avant les vomitifs. Si les malades, assoupis par de grandes doses de quelques préparations d'opium, ne sentent plus leurs douleurs, le calme est trompeur, la scene recommence aussi-tôt, & la maladie fait des progrès qu'on n'est bientôt plus le maître d'arrêter par les émétiques : *Qui ex opio parantur*, (dit Trallian, libr. x :) *in colicâ non temerè admovere oportet, etsi enim doloris levationem afferre videantur ; tamen efficiunt ut posteà dolor diutiùs permaneat, putoque bonâ ratione non conferre.*

Quoique les vomissemens cessent ordinairement après l'action des émétiques, cependant il arrive quelquefois qu'ils persévérent comme avant. Ce ne sont plus, à la vérité, des matieres glaireuses & bilieuses que les malades rejettent, mais une pure sérosité, de couleur verdâtre ; les nausées sont encore continuelles, & les éructations fréquentes ; souvent l'estomac supporte, avec la même peine, les liquides ; les fibres nerveuses de ce viscere étant d'une sensibilité extrême, conservent long-tems la premiere impression qui leur a été communiquée ; les sédatifs & les calmans sont les seuls médicamens propres à empêcher la cause du vomissement, qui n'est plus humorale, ni contenue dans la cavité de ce viscere, mais qui dépend entiérement de l'irritabilité de ses membranes. On donne avec

ſuccès, pour la calmer, la potion anti-émétique de Riviere, composée avec l'eau diſtillée de menthe, le ſuc de limon & le ſel d'abſynthe : on y ajoute la liqueur anodine de Sydenham, à la doſe de vingt à vingt-cinq gouttes ; les narcotiques agiſſent ici d'autant plus efficacement qu'ils deviennent, pour ainſi dire, un remede topique ; *& quia*, (dit Hoffmann, en parlant de l'opium, tom. iij. de Med ſyſt.) *ejus actio prima & præcipua in ſtomachum, in omnibus ventriculi morbis incomparabilem edit virtutem.* Quand même le vomiſſement ne continueroit point, il eſt à propos de donner, le ſoir du vomitif, un quart de grain ou un demi grain d'opium, uni avec la thériaque, moins à titre de ſomnifere, que pour calmer le trouble & l'irritation excitée par les ſecouſſes des vomitifs. Cette méthode obſervée par Sydenham, dans toutes les occaſions où il adminiſtroit des purgatifs, réuſſit toujours admirablement. Les narcotiques relevent, par la tranquillité qu'ils procurent, les forces abattues, & deviennent par accident de véritables cordiaux, ainſi que Freind & Sydenham, que nous venons de citer, l'ont obſervé ; le premier, dans ſon Emménalogie, le ſecond, dans ſon chapitre de la Dyſſenterie.

Tous les Auteurs conviennent de la né-

ceſſité des lavemens dans les douleurs de colique ; ils doivent, dans celle dont nous parlons, être répétés fréquemment ; les premiers ſont ceux qui paroiſſent avoir les meilleurs effets : ils procurent la ſortie des excrémens qui ſéjournoient dans le colon, les autres n'entraînent preſque rien, quoiqu'on y ajoute des médicamens aſſez actifs : on doit cependant inſiſter dans leur uſage : ils déterminent de proche en proche l'évacuation des matieres glaireuſes des premieres voies, en ſollicitant la contraction périſtaltique du canal inteſtinal, ſuſpendue, & qui tend même à ſe faire dans un ſens contraire. Les purgatifs feroient, dans bien des occaſions, infructueux, & même ſans effet, ſi les lavemens ne ſecondoient leurs opérations : *A clyſtere* (dit Fernel, p. 332,) *omnis purgationis initium, inferiora expurgans ſuperiora conſecutione exonerat.* Les premiers que l'on conſeille doivent être ſeulement émolliens, compoſés, par exemple, avec la décoction des feuilles de mauve, de bouillon-blanc, de pariétaire, de guimauve, de violette, &c. de ſemences de lin, de fœnugrec, &c. On y ajoute du miel commun, & quelques huiles, comme celles d'amandes douces, d'olives, de lin, de noix ; il convient enſuite d'en rendre la décoction purgative, ſur-tout après l'ad-

miniſtration des émétiques & des purgatifs, en y faiſant délayer quelques électuaires purgatifs comme le diaphœnic, le diaprun, la bénédicte laxative, l'hyera-picra, le miel violat ou mercurial, &c. Il arrive quelquefois que les lavemens ſont retenus, alors on en répete inutilement de pareils; le ventre ſe tend, les douleurs, loin d'être appaiſées, augmentent davantage. Dans cette circonſtance on peut eſſayer de faire prendre quelques lavemens ſalins, une diſſolution de ſel marin dans l'eau commune, ou un verre ou deux d'urine, ajoutés dans une décoction émolliente, ſuffiſent ſouvent pour opérer l'effet qu'on a inutilement attendu des lavemens précédens. Ce moyen, comme les autres, devient quelquefois inutile : doit-on abandonner le malade à ſon propre ſort, ou tenter quelqu'autre expédient ? il n'y a d'autre conſeil à prendre que de la pratique de Rullandus ou de Riviere; dans une décoction émolliente on ajoute l'*aqua benedicta*, ou le vin émétique. Un jeune homme attaqué de la colique dont il s'agit, avoit pris, il y a quelques années, un très-grand nombre de lavemens, dont il n'avoit rendu aucun; le ventre prodigieuſement tendu, alarmoit ſur ſon état, un lavement rendu fort actif avec le vin ſtibié, fit diſparoître tous les accidens, en procurant des évacuations conſidérables. Elles le ſont

toujours en pareil cas, parce que l'action des remedes a été plus durable, & que les glaires des inteſtins ſe ſont détachées à la longue de leurs parois; après l'action de ces lavemens mochliques, on en donne un ou deux émolliens, très-huileux, pour diminuer l'irritation des précédens, & calmer l'impreſſion qu'ils ont pu faire ſur les inteſtins; car l'anus devient même quelquefois ſi ſenſible, qu'on ne peut plus donner qu'avec peine de nouveaux lavemens. Il n'eſt pas rare d'obſerver encore qu'on ne peut en donner qu'une partie; l'autre ne peut être abſolument introduite, quelqu'effort qu'on faſſe : cette difficulté dépend du ſpaſme qui exiſte dans les dernieres courbures du colon; alors on peut faire une injection huileuſe dans la potion d'inteſtin qui reſte libre; on fait varier l'attitude du malade; on temporiſe, on eſſaie à différentes repriſes: comme les ſpaſmes ne ſont ſouvent que paſſagers, on trouve enfin le moyen de parvenir à donner des demi-lavemens, & même des lavemens entiers, dont on favoriſe l'effet par des fomentations émollientes.

Ce n'eſt pas aſſez d'évacuer les humeurs contenues dans la cavité du ventricule, & attachées à ſes parois par les vomitifs; il ne ſuffit pas de modérer les accidens par le ſecours des lavemens; les douleurs qui ſe font ſentir par intervalles dans le bas-

ventre, annoncent qu'il réside dans le canal intestinal une matiere irritante qui exige les purgatifs : *Humores* (dit Riviere) *in ventriculo residentes commodè per vomitum expurgantur, qui in partibus inferioribus aut à ventriculo remotis continentur per alvum faciliùs educuntur.* On ne doit point balancer à saisir promptement l'indication d'évacuer. La voie des selles est, après les vomitifs qu'on a dû faire précéder, la plus prompte, la plus facile & la plus directe; le tems ici est précieux, & on doit en profiter : *Dum materia turget, eâdem die purgandum; in talibus morari malum est.* (Hipp. Aph. 120.) Si on consulte les Praticiens, on se trouve dans une perplexité étonnante; lorsqu'il est question de donner des purgatifs, on hésite à les prescrire, après Ethmuller, Hoffman, MM. Astruc & de Haën : on pourroit se hazarder à donner quelques doux minoratifs avec Sennert, Baglivi & M. Tronchin; on deviendroit téméraire en suivant Rullandus; plusieurs, comme Pison & M. Huxham, se déclarent pour les purgatifs moyens; d'autres, comme Hollier, Valesius, Forestus, Riviere, &c. font les éloges des drastiques corrigés avec l'opium ou le safran. Un si grand nombre d'autorités partagées suspend & arrête même sur le choix des purgatifs; la contrariété des sentimens fait naître mille difficultés. Si on s'ab-

ſtient des purgatifs, dans le commencement de cette colique, les douleurs du ſujet ſemblent reprocher la lenteur avec laquelle on ſe comporte; c'eſt être le ſpectateur de ſes maux, ſans ſonger à les abréger. La maniere dont agiſſent ceux qui ne ſont partiſans que des doux minoratifs, ne differe pas beaucoup de celle des premiers; ils paroiſſent vouloir agir, & demeurent cependant dans une inaction réelle. La matiere à évacuer eſt trop viſqueuſe & trop adhérente pour céder à des médicamens d'une ſi foible activité; le peu qu'ils en détachent renouvelle les vomiſſemens, & réveille les douleurs. On ne peut guere permettre les draſtiques ſeuls, que dans le principe même de la maladie, lorſque les douleurs ne ſont pas vives, & qu'on n'a pas encore trop à craindre d'irriter. Un Empyrique guériſſoit dans le pays, il n'y a guere, pluſieurs de ces coliques commençantes avec les pilules mercurielles: Riviere & Deodat y preſcrivoient le mercure doux avec le diagrede; ces médicamens ſont cependant peu sûrs, & doivent être employés avec bien de la prudence: *Nam omne etiam multum eſt naturæ inimicum;* ainſi s'exprimoit le premier pere de la médecine. Quant aux draſtiques corrigés avec l'opium, lorſque le ſujet eſt fort & robuſte, & qu'on n'a point employé les vomitifs, on peut s'en ſervir: on peut

donner les pilules prescrites dans Riviere : je me sers, par préférence, des pilules cochées-mineures, à ladose d'un gros, avec un demi-grain ou un grain d'opium ; on est même obligé de se servir de ce purgatif, ou de tout autre analogue, lorsque les malades ne peuvent soutenir les purgatifs liquides & les vomissans. Les pilules cochées, à la faveur du narcotique qu'on mêle avec elles ou dont on les fait précéder, agissent, à la vérité, à la longue, mais toujours sûrement & efficacement : *Cochiæ pilulæ mihi præ cæteris semper placuere utpote certissimo pede quàm cæperunt viam insistentes.* (Sydenh. de Col. biliof. p. 129.)

Les drastiques, quoique corrigés par le mêlange des narcotiques, ne sont pas toujours sans danger : c'est pourquoi on leur préférera avec raison les purgatifs moyens ; quoiqu'ils soient moins actifs, ils operent cependant assez puissamment, & les malades les supportent avec facilité. On donne donc le lendemain du vomitif une potion purgative, dans laquelle on fait entrer, suivant le degré de force que les accidens exigent, les follicules, le séné mondé, le lénitif, le diaprun, la manne, la moëlle de casse, le syrop de roses solutif, les tablettes de citron, l'hiéra-picra, &c. On partage cette potion purgative, composée de trois ou quatre especes de ces médicamens en deux ver-

res, afin qu'elle ſoit moins irritante. S'il n'y a point d'indication ſuffiſante pour donner les vomitifs ſeuls, s'il n'y a point de vomiſſemens ni de nauſées fréquentes, on peut ſoupçonner l'eſtomac moins chargé de l'humeur morbifique à évacuer que les inteſtins; on ſe contente alors des purgatifs, ou on aiguiſe la premiere doſe de la potion purgative avec un grain ou un grain & demi de tartre ſtibié; la ſeconde doſe ſe donne, trois heures après la premiere, dans la crainte de rappeller le vomiſſement : pour l'éviter, on fait même prendre douze à quinze gouttes anodines de Sydenham, un quart d'heure avant de la donner, afin de diminuer la ſenſibilité de l'eſtomac. A peine ces purgatifs ont-ils commencé à agir, que les douleurs s'appaiſent ; cette heureuſe tranquillité peut en impoſer : ce calme eſt ſouvent perfide, & les douleurs recommencent bientôt, ſi on ne continue les évacuans, de deux jours l'un & à deux ou trois repriſes : la maladie ſe renouvelle après l'interruption trop prompte des purgatifs; en effet les premiers qu'on a adminiſtrés enlevent bien, à la vérité, les humeurs faciles à obéir à leur action; mais les autres, à moitié détachées & qui n'ont point été évacuées, donnent lieu à la récidive : *Morborum reliquiæ recidivas facere ſolent.* (Hippocr. Aph. 37.)

L'opération des purgatifs doit être soutenue par des lavemens fréquens, tantôt émolliens, tantôt laxatifs ; si les douleurs se font sentir avec violence, on les donne émolliens ; lorsque les évacuations paroissent trop modiques, on les donne purgatifs. On est rarement obligé de faire entrer dans leur composition des préparations narcotiques ; cependant si les douleurs étoient excessives, on feroit délayer dans leur décoction, un demi-gros ou un gros de *philonium romanum* ; on pourroit y faire bouillir une ou deux têtes de pavot blanc. Non-seulement on prescrit, le soir même qu'on a purgé les malades, des calmans, on en conseille les jours intermédiaires, mais avec beaucoup de précaution ; une trop forte dose suspend les évacuations qu'on désire, & rend les purgatifs inutiles ; une dose trop foible ne peut procurer de sommeil, & laisse persister les douleurs ; une juste proportion dans leur usage, loin d'énerver l'action des purgatifs, y dispose, en diminuant la tension & le spasme des intestins.

Nous venons de voir que les émétiques & les purgatifs remplissoient la principale indication curative de la colique de Poitou végétale commençante, qui consiste à évacuer. Nous avons fait voir que les narcotiques étoient nécessaires pour satisfaire à l'indication qu'on a de calmer & d'appaiser

les douleurs ; on doit aussi, en même-tems qu'on évacue, diminuer l'acrimonie de l'humeur morbifique & la sensibilité du canal intestinal ; les délayans, les relâchans, tant internes qu'externes, sont, avec les huileux, les médicamens destinés à cet usage. On donne pour boisson une décoction de chiendent & de réglisse, une infusion de quelques fleurs adoucissantes, comme celles de mauve & de violette ; on préfere souvent l'infusion des fleurs de camomille, que la plupart des Auteurs regardent, avec Baglivi, comme spécique dans toutes les especes de colique : le bouillon de poulet peut encore être recommandé pour unique boisson, pourvu qu'il soit très-léger. Les huiles d'amandes douces, d'olives, de lin, se prescrivent par cuillerées, qu'on répete de tems en tems : on observera seulement en passant, qu'elles ne doivent pas être employées dans le tems où les malades continuent d'avoir des nausées ; elles les augmentent toujours, & même renouvellent souvent les vomissemens, sur-tout aux personnes qui ont pour elles quelque repugnance.

Galien regardoit, avec raison, toute espece de médicamens comme inutile, sans l'exactitude du régime : *Nullum efficax remedium medicina habet quod solidum auxilium afferre possit, si ei victûs ratio resistat, vel*

illud non adjuvet. Il n'y a point de maladie qui demande une diete aussi rigoureuse que celle-ci ; le bouillon de poulet doit servir de tout aliment ; l'organe de la digestion étant affecté, n'est plus en état d'exécuter les fonctions qui dépendent de son intégrité.

Cette méthode active que nous avons établie, est la seule qui convienne dans la colique de Poitou végétale commençante ; elle est puisée dans la nature même, toujours à imiter dans les guérisons qu'elle opere sans le secours de l'art ; une diarrhée bilieuse & glaireuse suspend toujours cette colique, annoncée d'ailleurs par les signes précurseurs qui lui sont propres ; l'observation & l'autorité parlent en sa faveur ; la route n'est pas nouvelle, mais elle est réduite dans ses justes limites. La célérité & l'activité des médicamens que nous venons de prescrire, arrête, pour ainsi dire, la maladie dans le commencement de sa course & la retient dans son premier période, qui ne va guere au-delà du septieme jour ; ce terme une fois expiré, si la maladie fait des progrès, malgré la méthode indiquée, ou si elle a été laissée à elle même, on ne peut plus admettre, sans inconvénient, le traitement exposé. La maladie change de caractere sous un même nom ; les relâchans & les adoucissans prennent la place des émétiques & des pur-

gatifs violens ; la ſaignée même devient néceſſaire, comme nous le verrons dans le ſecond période ; mais avant d'en traiter, il nous reſte à examiner la curation des ſymptômes qui ſuivent & accompagnent ſouvent ce premier période. Nous dirons encore, pour ne rien laiſſer échapper d'intéreſſant, quelque choſe du changement que peuvent apporter dans la méthode curative quelques complications particulieres.

Après la ceſſation des douleurs, il s'éleve ſouvent un mouvement de fievre, qui dure un jour ou deux, avec des engourdiſſemens dans les jointures ; ces accidens ſont la ſuite de l'irritation précédente & les effets d'une partie de la matiere morbifique qui, des premiere voies, a paſſé dans la maſſe du ſang & s'eſt jettée ſur les nerfs. On peut abandonner à la nature ſeule ces légers ſymptômes, qui ſe termiment par des moiteurs ou même des ſueurs. Dans la vue de les favoriſer, on fait prendre une décoction de ſquine & de ſalſepareille avec la régliſſe.

La convaleſcence ſeroit prompte, ſi les digeſtions languiſſantes n'y mettoient un obſtacle ; l'eſtomac ſe rétablit avec peine ; on y éprouve un ſentiment de peſanteur après le repas, avec gonflement : on obſerve ſouvent la même choſe à la fin de toutes les maladies, mais ſpécialement après celles de l'eſtomac & des inteſtins ; on doit alors

regarder comme une loi générale de recourir aux toniques ſtomachiques légérement carminatifs. Il convient de donner de bon vieux vin, quelques verres d'une décoction de zédoaire, de ſaſſafras, d'écorce de citron, &c. & de garder ſur-tout un régime extrêmement exact.

La maladie étant terminée auſſi avantageuſement qu'elle peut l'être, ne laiſſe pas d'être ſuivie quelquefois d'une incommodité peu durable, à la vérité, mais qui exige cependant quelques médicamens; une couleur jaune ſe répand ſur le teint; le reflux de la bile ſe montre ſur-tout dans la cornée. L'uſage de quelques légers apéritifs en rétablit promptement la ſécrétion interceptée; on emploie des apozemes, dans leſquels on fait entrer les racines de patience ſauvage, de fraiſier & de chiendent, des feuilles de chicorée, de piſſenlit & de ſcolopendre. Après avoir continué cinq à ſix jours l'uſage de ces apozemes, les eaux minérales ferrugineuſes deviennent fort avantageuſes, ſi on eſt dans une ſaiſon convenable; on preſcrit, à leur défaut, pendant quelque tems, le petit-lait altéré avec la fumeterre.

Un ſymptôme plus grave & bien plus effrayant que les précédens, accompagne quelquefois la colique de Poitou végétale dans ſon premier période : dès le ſecond jour, quelquefois même dès le premier, on

voir arriver des convulſions épileptiques, plus ou moins fréquentes, & d'une durée plus ou moins longue; elles ſont ſur-tout familieres aux femmes hyſtériques; leur danger alors n'eſt pas grand : *Quæ cadunt in hyſtericas ſine febre convulſiones, faciles.* (Hipp. Coac. 3, pag. 222, édit. de Duret.) Mais on doit appréhender celles qui attaquent des perſonnes d'une conſtitution forte & robuſte; elles ſont une ſuite de l'irritation vive & conſtante qui ſe fait ſur le canal inteſtinal, où la cauſe morbifique réſide encore entiérement. Cette cauſe doit être abandonnée pour penſer à en prévenir les effets; on fait ceſſer les mouvemens convulſifs, en diminuant les douleurs qui les font naître; les narcotiques ſont le remede dont on a tout à eſpérer : *Efficaciſſima ſunt opiata ad morbos à ſpaſmodicis partium ſolidarum affectionibus, ſi non funditùs, ſaltem palliativè curandos.* (Rega, Aph. 865.) Celſe, Vedelius, Platerus conſeillent de mêler avec eux les anti-ſpaſmodiques, comme le camphre, le caſtoréum, &c. lorſqu'il s'agit de mouvemens convulſifs; rien de ſi ſage ni de ſi ſalutaire que ce conſeil. On preſcrit, par exemple, un demi-grain d'opium, avec une double quantité de caſtoréum; l'augmentation ou la diminution des accidens, leurs retours, plus rares ou plus fréquens, déterminent à aug-

menter ou diminuer la dose de ce médicament, ainsi qu'à la répéter plus ou moins souvent; cette méthode me réussit toujours efficacement. Entr'autres observations que je pourrois citer, je me contenterai de rapporter celle que me donne souvent occasion de faire un Cordonnier de cette ville, qui est très-sujet à la colique de Poitou. Dès qu'il en est attaqué, des mouvemens convulsifs commencent, pour ainsi dire, avec elle : on les voit disparoître promptement, après l'usage des narcotiques & des anti-spasmodiques mêlés ensemble. Lorsque les malades ont été évacués, avant d'être attaqués des convulsions dont il est question, elles reviennent plus rarement, & cedent avec plus de facilité aux narcotiques, parce que la cause en a été enlevée en partie; mais si jusqu'alors on ne s'est point encore tourné du côté des évacuans, il convient d'attaquer en même-tems la cause & les effets, en prescrivant des purgatifs corrigés avec les narcotiques. Dès que le ventre est libre, les convulsions sont moins à redouter : *Convulsionem sanat febris exorta quæ priùs non fuit*, *&c. quin etiam prodest urinam fluere albumineam*, *alvum ferri.* (Hipp. Coac. II, p. 227 de l'édit. de Duret.) Si les convulsions se répetent, elles ne sont plus seulement sympathiques, le cerveau lui-même s'affecte

idiopathiquement par le regorgement du ſang dans ſes vaiſſeaux, & par le froncement convulſif de la dure-mere; on ſe promettroit inutilement, dans cette occaſion, d'heureux ſuccès de la méthode précédente, elle ſeroit infidelle & peu sûre : il eſt indiſpenſable, comme nous le verrons ailleurs, de recourir à la ſaignée du pied; le danger augmente avec la nature de la cauſe, qui n'eſt plus ſympathique ni paſſagere, mais fixe & permanente dans un viſcere eſſentiel, & où réſide le premier principe de la vie. Ecoutons parler Duret, ce ſavant interprete d'Hippocrate, ſur le pronoſtic des convulſions : *In convulſione magna eſt è naturâ egreſſio, magna item naturæ offenſio : propterea que difficilis ejus redintegratio, ne dicam deſperabilis quando & firmiter fixa eſt & partes veluti arctiſſimo quodam vinculo conſtrictas tenet, quarum officio vitam carere non potis eſt, &c. At ſi convulſio preſſa eſt leviter ad exigui prædicationem temporis, & cauſam habet fugacem, &c. ſanè tantùm abeſt ut ſpem nobis adimat, ut ne leviſſimo quidem metu nos terreat*, p. 222.

La colique de Poitou végétale attaque ſouvent des ſujets goutteux; les premieres douleurs qui ſe manifeſtent dans les entrailles peuvent bien d'abord appartenir à la colique végétale ſeulement; mais bientôt l'humeur arthritique, miſe en mouvement,

eſt attirée vers les inteſtins, qui participent ſouvent à ſes irrégularités : *Arthritis ſœpè mutatur in colicam ; &, vice versâ.* La ſaignée du pied doit être alors le premier remede à employer, qu'on fait ſuivre d'un minoratif : on fait en même-tems tous ſes efforts pour déterminer l'humeur goutteuſe vers les extrêmités, en y appliquant des ſynapiſmes, des épiſpaſtiques ou des véſicatoires. Souvent, dès qu'ils commencent à agir, la goutte quitte les entrailles pour ſe porter aux articulations : *Tunc ſtatim,* (dit Muſgrave) *viſceribus meliùs eſt, quæque intùs mali fuerint veſtigia, ſubitò tolluntur.* La tranſpiration eſt encore un moyen dont on ſe ſert pour détourner l'humeur goutteuſe : on fait uſer d'une décoction de ſquine & de ſalſepareille : on preſcrit des bouillons altérés, avec les racines de ſcorſonere : on fait prendre quelques cuillerées de vin avec la thériaque.

Il n'eſt pas rare de rencontrer la complication de la colique minérale & végétale chez quelques ouvriers, comme ceux qui travaillent le plomb, le cuivre, &c. On ne doit point alors, dans ce premier période, pratiquer de ſaignées ; les huileux ſeront proſcrits du traitement, & la méthode active ſeule revendiquera ici ſes droits.

La ſuite dans le Journal ſuivant.

OBSERVATION

Sur une Paralysie de la vessie, guérie par l'injection des eaux de Lamalou en Languedoc ; par M. MASARS DE CAZELES, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, de l'Académie des Sciences de Beziers, Médecin à Bedarrieux.

Si ce n'est que sur la foi de l'expérience qu'on peut parler, avec certitude, de la vertu des médicamens, on ne sauroit trop se piquer de rendre publics leurs bons & leurs mauvais succès : la chymie & la physique, d'ailleurs si nécessaires pour apprécier le degré de confiance qu'ils méritent, n'y perdront rien de leurs avantages ; la prudence veut qu'on les consulte & qu'on respecte leurs oracles ; & si elle ne nous permet pas de nous décider entiérement sur leur témoignage, c'est moins par une sage méfiance de leurs recherches, que pour ne pas nous exposer à être éblouis de leur éclat.

Mais tandis qu'elles travaillent à décomposer les corps, à remonter aux principes de leurs actions, & à nous fournir les moyens de multiplier nos connoissances, l'observation de son côté peut nous conduire d'un pas ferme, quoique lent, dans ce dédale ténébreux, où la raison la plus lumineuse n'est pas toujours à couvert des pieges de l'illusion.

C'eſt pourquoi, ſans attendre qu'un génie * qui ſemble fait exprès par la nature pour deviner ſes ſecrets les plus impénétrables, vienne nous dévoiler dans ſon analyſe tous les myſteres des eaux de Lamalou, je n'ai pas cru devoir laiſſer dans l'oubli la nouvelle épreuve que je viens d'en faire dans la paralyſie de la veſſie; l'avantage que j'en avois retiré dans un cas à-peu-près ſemblable **, m'avoit inſpiré beaucoup de confiance pour ce remede; elle a augmenté dans le ſecond eſſai que j'en ai fait.

Le 27 du mois de Septembre dernier, M. Paſtourel, habitant de Pont-Sec, à une heure de chemin de Bedarrieux, après un déjeûner médiocre, & après avoir fait demi-lieue de chemin à pied, s'endormit ſur ſon cheval, d'où il ſe laiſſa tomber. Le malade étoit âgé de ſoixante-cinq ans, d'ailleurs bien conſtitué & plein encore de force & de vigeur, malgré les fatigues du corps & de l'eſprit & les excès bachiques auxquels il lui étoit aſſez familier de ſe livrer.

A peine fut-il à terre, qu'il ne put ſe ſervir, pour ſe relever, ni de ſes bras, ni de ſes jambes, & qu'on fut obligé de le porter chez lui.

Le Chirurgien qu'on envoya chercher,

*M. Venel, *Profeſſeur de l'Univerſité de médecine à Montpellier.*

** Vid. *le Journal de Médecine au mois de Juin 1762, pag. 516.*

n'ayant trouvé ni plaie, ni contusion, ni dislocation, se contenta de le saigner deux fois brusquement aux bras, & de lui faire le jour suivant une troisieme saignée.

Dès ce moment le malade exécuta quelque mouvement de ses jambes, & parvint le jour suivant à les étendre foiblement & à les plier un peu; mais des douleurs vives qu'il avoit senties à l'instant de sa chute, aux articulations des bras, des cuisses & des jambes, à l'épine, aux épaules, devenant tous les jours plus insupportables, & les bras ne faisant aucune mine de recouvrer le mouvement, quoique les doigs n'en fussent pas entiérement privés, je fus mandé.

Après m'être fait rendre un compte exact de tout, j'estimai qu'il étoit attaqué d'une paralysie presque parfaite aux bras, & imparfaite aux extrêmités inférieures, & que cette paralysie étoit compliquée de douleurs rhumatismales goutteuses.

Je crus devoir rapporter la cause de ces maladies à un sang sec, épais & acrimonieux, dont la partie lymphatique, douée depuis long-tems des mêmes vices, s'étoit portée dans les nerfs, & particuliérement dans ceux qui tirent leur origine de la moëlle épiniere, & y avoit établi un principe d'obstruction; que les nerfs du cerveau y ayant eux-mêmes participé, le sommeil qui s'étoit déclaré en avoit été le premier symptôme,

&

& que de cette affection générale du systême nerveux, il en avoit résulté un si grand relâchement dans les muscles, que le malade s'étoit laissé tomber ; mais comme cette chute se fit de cheval & sur le dos, la moëlle épiniere ne put qu'en être très-rudement secouée ; ce qui dut donner lieu à l'obstruction ultérieure des nerfs qui en partent.

Quant aux douleurs, je les imputai à la constitution de la lymphe, qui avoit engoué les glandes synoviales des ligamens de plusieurs articulations, les gaînes des tendons & les membranes des muscles affectés ; en sorte que, malgré les contre-indications que me présentoit la paralysie, je me hâtai d'autant plus de détremper la masse du sang, d'en chasser l'acrimonie & de l'adoucir, que le malade se plaignoit, par intervalles, d'ardeur d'urine, de mal de tête lancinant, que son visage étoit très-rouge, les yeux ardens & enflammés, le pouls plein & fréquent, les douleurs fort aiguës, & qu'il étoit travaillé d'une insomnie continuelle, & des plus fatigantes.

Relativement à ces considérations, je fis faire, à l'instant, une saignée du pied ; je fis prendre beaucoup d'eau de poulet ; je ne permis du bouillon que de loin en loin, faisant même observer qu'il ne fût pas fort ; & j'ordonnai deux lavemens rafraîchissans, toutes les vingt-quatre heures.

Ayant inſiſté pluſieurs jours inutilement ſur cette méthode, je fus obligé d'avoir recours aux narcotiques; & ce ne fut qu'à force de m'y opiniâtrer, & de paſſer, peu-à-peu, des plus légers aux plus puiſſans, que je parvins à mitiger la véhémence des douleurs, & à procurer des nuits moins agitées.

Malgré ces relâches momentanés, le ſang s'étant de plus en plus dépravé, & ne fourniſſant que des ſucs de mauvais caractere, il s'établit une fievre putride. Je l'attaquai par des purgatifs que je ne pouvois aſſortir, qu'avec peine, aux différentes circonſtances de la maladie, ſur-tout à la dyſurie, qui ſe rendoit plus cruelle & plus fréquente.

Les minoratifs que j'employois, au commencement, n'opéroient qu'avec une lenteur extrême, & ne produiſoient preſqu'aucune évacuation; ce qui me mettoit dans la néceſſité de me ſervir de cathartiques aſſez actifs, & de tempérer enſuite les impreſſions de feu qu'ils laiſſoient, par le moyen des tiſanes émulſionnées, & de l'eau de poulet.

L'inefficacité des purgatifs doux, quoique preſcrits à haute doſe, me donna d'autant plus d'inquiétude, que les lavemens que j'avois eu ſoin de varier & de rendre laxatifs, tantôt par l'addition de la caſſe, tantôt par celle du *catholicum*, & tantôt, mais rare-

ment, par celle du séné, n'opéroient pas mieux eux-mêmes, soit avant, soit pendant le cours de la maladie de pourriture; bien loin de lâcher le ventre, le malade étoit assez souvent toute la journée à les rendre, malgré le secours de nouveaux lavemens qu'il prenoit, celui de suppositoires, & autres stimulans qu'on employoit dans ce cas; lorsqu'on parvenoit à les faire sortir, ce n'étoit qu'en détail, & après des fatigues infinies; en sorte que ne pouvant m'en prendre à l'inertie de mes remedes, je crus pouvoir en accuser l'insensibilité du conduit intestinal, attaqué de quelque commencement de paralysie: je craignis le même sort pour les autres visceres du bas-ventre.

C'est pourquoi la fievre putride ayant cédé, & les maladies primitives se soutenant toujours dans le même état, je fus bien aise de consulter un des plus fameux Praticiens de Montpellier.

Le jugement qu'il établit dans l'ordonnance qu'il envoya, fut entiérement conforme à celui que j'avois porté sur la cause de tous ces événemens; & le plan des remedes qu'il proposa parut tracé sur celui que je m'étois fait d'abord.

En conséquence, au lieu de nervins & autres toniques, qui paroissoient d'ailleurs si bien indiqués, il ne fut question que de bouillons de poulet, de petit-lait, de lait

d'âneſſe, mêlés à quelques ſtomachiques & à quelques céphaliques, & de continuer l'uſage des narcotiques, juſqu'à ce que les nuits fuſſent tranquilles.

Tous ces remedes, quoiqu'exécutés avec ſcrupule, ne produiſirent preſque point d'amendement, ni du côté de l'inſomnie, ni du côté des douleurs ; &, ce qui paroîtra, du premier coup d'œil, aſſez extraordinaire, c'eſt que pendant qu'on y inſiſtoit, la paralyſie des extrêmités inférieures parut ſe diſſiper un peu, & que le retour de la dyſurie n'en fut ni moins vif, ni moins fréquent, juſqu'à ce qu'à la ſuite d'une de ces violentes attaques il ſurvînt tout-à-coup une rétention d'urine complete.

On eut beau tenter, pour la diſſiper, les remedes les plus convenables, cet accident faiſoit de plus en plus des progrès ; le bas-ventre, qui avoit toujours été peu ou point météoriſé, ſans cependant être douloureux, acquéroit un volume plus conſidérable ; & ſur-tout dans l'hypogaſtre ; les tégumens de l'abdomen infiltrés de ſéroſités, étoient déja œdémateux ; la reſpiration devenoit difficile, le ſommeil, ſi long-tems déſiré, parut revenir ; mais quel ſommeil ? c'étoit un aſſoupiſſement troublé des ſonges les plus affreux, mille fois plus pénibles que la veille, & qu'on ne pouvoit imputer qu'au *délétere* que les urines retenues portent, pour l'or-

dinaire, sur la substance cérébrale : le pouls étoit lent & intermittent; en un mot, dans l'espace de trois ou quatre jours que cet état dura, les choses étoient parvenues à un point où, dans peu, la scene se fût rendue tragique, si le malade, qui avoit refusé jusques-là de se laisser sonder, n'eût enfin cédé au cri pressant du besoin.

Mais quelle fut notre surprise, de voir que l'algalie entroit avec facilité dans la vessie, & qu'après l'avoir débouchée il n'en sortoit pas une goutte d'urine ! Le malade fit en vain tout ce qu'il put, & se prêta, avec constance, malgré les douleurs qu'on lui faisoit souffrir, pour peu qu'on le remuât, à tous les moyens qu'on lui inspiroit pour la chasser : on ne parvint à vuider la vessie qu'à force de compressions réitérées sur l'hypogastre & sur les flancs.

Cette manœuvre, à laquelle on étoit obligé de recourir pour faire sortir l'urine toutes les fois qu'on sondoit, ne nous permettant point de douter de la paralysie de la vessie, je crus, après avoir attendu assez long-tems inutilement que ce viscere reprît son ressort, que je ne pouvois attaquer d'une maniere plus victorieuse la maladie, qu'en faisant injecter dans la vessie les eaux tiedes des bains de Lamalou ; mais soit qu'on se méfiât de ce remede, soit qu'il parût trop doux dans un état de relâchement aussi

décidé, ou qu'on crût que j'avois voulu parler des eaux de Balaruc, qu'on m'avoit proposées, on se pressa d'employer ces dernieres.

Le succès n'en fut rien moins que salutaire; car outre que ces eaux causoient un sentiment de mal-aise & d'inquiétude si pressant, que le malade ne pouvoit les garder, & demandoit avec instance qu'on les lui tirât, il en éprouvoit encore des impressions très-vives de chaleur & de cuisson dans tout le conduit de l'uretre, & plus particuliérement au gland.

Ce concours d'accidens fut d'abord pris pour un heureux retour du mouvement musculaire, & de la sensibilité de la vessie; mais l'accroissement de l'irritation de l'uretre, rendant de jour en jour l'introduction de la sonde moins aisée, & celle-ci ne pouvant se faire à la fin qu'avec beaucoup de peine & quelque effusion de sang, & sans qu'il en résultât le plus léger présage de la sortie des urines, on prit le parti, au bout de huit jours, d'y substituer des injections faites avec la décoction d'orge & de pariétaire; & lorsqu'on eut donné, par ce moyen, & par celui des bains de lait qu'on faisoit prendre au gland, quelque calme aux voies urinaires, on injectoit, à l'alternative, la décoction ci-dessus, & l'eau pure de Balaruc, ou coupée avec la décoction.

Ce second essai n'ayant pas eu un sort plus heureux que le premier, on eut de nouveau recours à moi ; & m'étant décidé encore plus fortement pour l'injection des eaux de Lamalou, elle fut pratiquée avec tant d'avantage, que le malade la garda le premier jour, avec soulagement, tout le tems qu'on voulut; que le lendemain il se sentit lui-même assez de force pour la faire sortir à travers la sonde avec les urines ; ce qu'il n'exécuta pourtant qu'en partie, & à petits jets, mais sans qu'on lui aidât par aucune manœuvre ; que le troisieme jour il put la rendre, quoique toujours à travers la sonde, à fil non interrompu; que le quatrieme jour il la rendit avec plus de facilité encore, & que la nuit du quatrieme au cinquieme jour, quelque tems après qu'on lui eut tiré la sonde, il commença d'uriner naturellement; qu'il y revint plusieurs fois avant le jour, & que depuis ce tems-là il ne fut plus question d'aucune espece d'artifice pour le faire uriner.

On remarqua seulement dans la suite qu'il urinoit plus souvent que de coutume, & quelquefois involontairement, & quelque tems avant de mourir, qu'il sentoit presque continuellement le besoin d'uriner, & qu'avec cela il avoit comme une espece d'incontinence d'urine ; assemblage de phénomenes contradictoires, dont les premiers confir-

moient l'effet tonique des eaux de Lamalou, tandis qu'on ne pouvoit attribuer les derniers qu'à la diſpoſition générale de la machine, à l'atonie & au relâchement dans leſquels le ſphincter de la veſſie avoit été entraîné.

Je ne me ſuis pas propoſé de parler, dans ce Mémoire, de la ſuite des maladies principales. Elles avoient déjà commencé d'infi-cier tant d'organes, & portoient, pour cette raiſon, avec elles, un germe de deſtruction ſi difficile à dompter, que le malade n'auroit pas manqué d'y ſuccomber à la longue, ſi ſa mort n'avoit été hâtée par la gangrene, qui s'empara de pluſieurs déchirures aſſez étendues, qui s'étoient faites aux feſſes & aux lombes, & qu'on ne put traiter méthodiquement, tant à raiſon des défaillances qui ſurvenoient toutes les fois qu'on panſoit le malade, que parce qu'il étoit toujours couché ſur le dos, & ne pouvoit ſouffrir d'autre attitude.

Je n'avois d'autre objet que de faire connoître ici combien on a à attendre de l'injection des eaux de Lamalou, dans la paralyſie de la veſſie : heureux ſi je l'ai rempli d'une maniere à encourager mes confreres à faire eux-mêmes, dans l'occaſion, l'eſſai d'un remede qui d'ailleurs ne ſçauroit nuire !

L'humanité eſt aſſiégée par tant de maux

que ce seroit résister aux droits inviolables qu'elle a sur nous, que de se négliger sur les moyens de les adoucir, & de ne pas s'empresser de les lui consacrer, lorsqu'on croit les avoir trouvés: *Neque enim*, dit l'Hippocrate Anglois *, *civis boni est, illud in rem suam vertere quod..... generi humano.... ingens beneficium apportet; nec viri prudentis, divinâ benedictione semetipsum privare, quam à summâ bonitate liceret expectare, si ad publicum bonum promovendum se accingeret; honoris autem ac divitiarum, longè minor apud probos ratio habetur, quàm virtutis & sapientiæ.*

OBSERVATION

Sur un Sphacele produit par une frayeur; par M. DE LA BROUSSE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

La petite-fille de M. Pansier, âgée d'environ trois ans, sevrée depuis sept mois, avoit un tempérament assez délicat, quoiqu'elle n'eût essuyé aucune des maladies qui sont si communes dans l'enfance.

Séduite par les prieres de son frere,

* Sydenham.

elle fut menée avec d'autres petits enfans pour jouer entr'eux.

Son frere ayant une petite boule en main, voulut la jetter, mais ſoit que la force lui manquât, que ſon adreſſe ne le ſecondât point, ſa petite ſœur, qui étoit à côté de lui, reçut le coup à l'extrêmité du nez, qui ſaigna tout de ſuite: cette jeune enfant voyant couler ſon ſang avec abondance, s'effraya tellement, qu'elle eut à peine le tems de courir à ſa mere, pour lui montrer ſon malheur, & tomber enſuite dans un évanouiſſement. On la ſecourut avec des remedes ordinaires; la petite revint, un peu calmée de ne voir plus couler ſon ſang; mais ce ne fut qu'un bonheur paſſager. Cinq heures après, l'extrêmité de ſon nez, le milieu de ſes deux joues, ſes deux mains, ſes deux pieds, & ſes deux feſſes devinrent phologoſées, livides, & puis noires.

Ce changement de couleur s'opéra dans vingt-quatre heures, le reſte du corps étant ſain.

Il faut obſerver que la gangrene qui parut enſuite aux deux joues, n'occupoit que le milieu du muſcle maſſéter, & la rondeur d'un gros écu; qu'elle étoit bordée par un cercle d'un rouge aſſez vif; que celle des feſſes occupant un plus grand diametre, étoit terminée de même, & que celle qui

occupoit les extrêmités ſupérieures, & inférieures, prenoit depuis le carpe & le tarſe juſqu'aux extrêmités des phalanges.

On fit appeller ſur le champ le Chirurgien de la maiſon (il eſt rare que les Médecins voient les malades au commencement de leurs maladies.) Sans employer aucun remede intérieur, il ſe contenta de panſer les parties affectées avec de l'eſprit-de-vin camphré, qui augmenta la couleur noire, en reſſerrant les pores, & rendit leur ſurface dure & racornie. Peu-à-peu cette ſurface s'éleva en forme de croûte & de champignon; le Chirurgien la coupa avec ſes ciſeaux, & panſa les plaies avec un digeſtif fait avec l'huile d'hypéricum, la térébenthine, le baſilicum, & le ſtyrax; mais inutilement, puiſqu'elles ne vinrent jamais en ſuppuration, gardant, au contraire, une ſurface inégale, en forme de petits quarrés, qui ne fourniſſoient qu'une humeur viſqueuſe.

Il n'y eut que les plaies du nez & des joues qui ne prirent pas cette apparence. Leurs ſurfaces, quoique dure & gangrénées comme les autres, ne ſe déſunirent point d'avec les parties voiſines. Mais acquérant tous les jours une couleur plus noire, elles tomberent en ſphacele avec les extrêmités, au bout de ſix jours de l'invaſion de la maladie.

Je fus voir la malade ce jour-là; je trouvai le ſphacele dans toutes les parties atta-

quées & des reſtes de croûtes à demi-emportées : le Chirurgien fit de profondes ſcarifications ſous la plante des pieds, & à la paume de la main ; la malade ne parut pas les ſentir. Je dis pour lors qu'elle n'avoit plus beſoin des remedes, & qu'on la panſât comme on voudroit. Je ne m'informai point ſeulément du régime qu'on lui faiſoit obſerver.

Je ſentois pour lors à peine ſon pouls dans les arteres temporales & les carotides ; il n'étoit pas poſſible de l'appercevoir dans l'artere radiale : la malade vécut pourtant ſix jours dans cet état : ſa mort n'arriva que le douzieme, à compter du jour de ſa frayeur.

La ſingularité de cette maladie empêcha ſans doute le Chirurgien de hazarder un ſaignée dès le commencement de la phlogoſe ; mais du moins devoit-il adminiſtrer les remedes intérieurs pour diviſer, atténuer la maſſe du ſang, & diminuer par-là les progrès de la gangrene ; ce qu'il auroit obtenu par des cordiaux mêlés avec les diaphorétiques, pour en venir enſuite à la teinture du quinquina, & d'autres remedes choiſis, ſelon les forces ou la ſituation du malade.

A l'égard de l'extérieur, une fois la gangrene établie, il devoit faire de profondes ſcarifications, pour pouvoir amener les plaies à ſuppuration, ſur-tout aux en-

droits les plus musculeux, & ménager cependant les extrêmités, par rapport aux tendons, aponévroses & ligamens qui s'y trouvent renfermés ; en pansant les plaies avec du basilicum, le styrax & l'ægyptiac, pour en venir ensuite à des topiques plus doux, suivant le besoin. Voilà, à ce que je crois, le parti qu'on avoit à prendre dans un pareil cas. Je n'entreprendrai point d'expliquer comment la frayeur que cette petite fille a conçue en voyant couler son sang, a pu occasionner des effets aussi funestes ; je ne pourrois offrir que des conjectures toujours hazardées dans des matieres aussi obscures. Le fait en lui-même est assez important pour mériter l'attention des Médecins.

OBSERVATION

Sur une Perte de mémoire singuliere, à la suite d'une Apoplexie, dans une personne qui n'étoit pas réglée ; par M. GUILLEMEAU, Docteur-Médecin-Chirurgien de l'Université de médecine de Montpellier, Membre de la Société royale de la même ville, & Médecin à Niort.

Une fille en qui, dès l'enfance, on n'a pas observé une grande imagination, d'un tempérament phlegmatique, ayant cepen-

dant aſſez bonne mine, mais ſe plaignant preſque toujours de très-grands maux de tête, n'a preſque jamais eu ſes écoulemens périodiques. J'ai inutilement fait ce que j'ai pu pour la regler. Jamais elle n'avoit voulu ſe ſoumettre aux remedes que très-imparfaitement, lorſqu'à l'âge de 25 ans elle a été attaquée d'une fievre très-dangereuſe qui a porté à la tête. Sa dévotion, un déſir démeſuré de mourir, & ſes ſcrupules, ont empêché, dans le tems, de faire les remedes convenables. On n'en a pu adminiſtrer que très-peu, & même très-tard. Elle ne parloit plus que pour ſe plaindre de ſes grands maux de tête, & d'une douleur ſourde dans l'hypogaſtre, lorſque je la fis ſaigner au pied, enſuite purger, ſans qu'elle en eût preſque connoiſſance. Elle a été huit jours dans un état vraiment apoplectique. Les emplâtres véſicatoires appliqués aux gras des jambes, n'ont fait aucune impreſſion. Dans le même tems, les purgations douces ont été réitérées ſuivant les indications. Enfin, ſoit par les remedes ou par un pur effet de la nature, ma malade peu-à-peu s'eſt tirée d'affaire, après une très-longue convaleſcence. Mais dans les premiers tems qu'elle a paru mieux, elle a fort embarraſſé ceux qui avoient ſoin d'elle. Sa maladie lui a ôté toute connoiſſance du paſſé. Tout d'abord a été nouveau pour

elle, excepté ſa mere, qu'elle a reconnue en aſſez peu de tems, ſans cependant pouvoir prononcer ſon nom : une perſonne même, qui l'aimoit autant que cette tendre mere, n'en a pas été plutôt reconnue que les autres. En bégayant, ſans rien articuler, elle faiſoit quelques ſignes pour marquer de lui apporter ce dont elle avoit beſoin. Un mois ou environ après, elle a prononcé quelques mots fort groſſiérement ; on lui en a ſans ceſſe répété quelques autres de ceux qui lui étoient le plus néceſſaires ; mais elle n'a pas pu les prononcer. S'il falloit qu'elle communiquât à quelqu'un ſa penſée, au lieu des mots propres & ſimples, elle étoit obligée de ſe ſervir d'une longue périphraſe, comme il arrive à tous ceux qui ne ſe rappellent pas du terme propre à ce qu'ils veulent énoncer. Elle en différoit en ce que ſi on lui prononçoit le terme qui lui manquoit, elle ne pouvoit le répéter. Dans la périphraſe qu'elle employoit, il régnoit d'abord une grande obſcurité, vu la quantité des fautes contre le françois, qu'elle ſavoit auparavant aſſez paſſablement, & qu'elle a rappris après. Sa mere enſuite lui a rappris ſes prieres & à lire ; ce qui lui a donné des peines prodigieuſes. Même choſe arriva au Pere Thomaſſin & à bien d'autres. Quand cette fille a ſu déchifrer quelques mots dans ſon livre, & qu'elle avoit beſoin d'un terme qu'elle

y avoit remarqué, comme elle ne pouvoit le prononcer elle alloit prendre ſon livre, cherchoit ce mot, & le montroit à la perſonne avec qui elle parloit ; ainſi elle parvenoit à ſe faire entendre. Afin qu'elle les répétât, je lui ai ſouvent prononcé ces mots tout haut ; mais elle me diſoit, preſqu'en pleurant, qu'elle en comprenoit bien la force, mais qu'elle ne pouvoit pas les prononcer. Elle a été quatre mois ſans pouvoir articuler ſon propre nom, & celui de ſa famille. Ce ne ſont pas les mots les plus néceſſaires qu'elle a ſu le plutôt. Elle en a même quelquefois oublié qu'elle ſavoit quelques jours auparavant. Que peut-il y avoir eu de dérangé dans le cerveau de cette malade ? Dans les premiers jours, tous les termes des idées quelconques imprimées avant la maladie, ont paru effacées, mais on les a retracées de nouveau avec les moyens dont on uſe pour les enfans. On n'a pourtant pas pu réuſſir en tout. Les impreſſions tracées dans l'intellect, n'ont pas long-tems différé de ce qu'elles étoient autrefois. En aſſez peu de tems même la malade a aſſez bien compris tout ce qui étoit à ſa portée. Les longues circonlocutions qu'elle employoit le prouvent aſſez. Mais pourquoi ſes yeux, d'accord avec ſon intellect, liſoient-ils tout, tandis qu'elle a été ſi long-tems ſans pouvoir prononcer ces mêmes mots qu'elle liſoit des

yeux, & dont elle comprenoit si bien la signification ? Ceci montre combien de parties doivent concourir à expliquer à une autre par la parole une idée qui est venue par les yeux, les oreilles, &c. *& vice versâ.* La route frayée des yeux à l'ame, dans ma malade, n'est point embarrassée. C'est simplement celle qui entretient une communication de l'ame à la langue ; mais elle ne l'est que dans une petite partie, puisqu'il n'y a que peu de mots qu'elle ne peut se mettre à prononcer. Tous les autres mots elle les prononce assez bien ; elle ne bégaie point. Toutes les lettres de l'alphabet ne lui coûtent pas plus à articuler les unes que les autres. Il n'y a pas d'apparence que ce vice provienne de quelques filets obstrués du nerf récurrent, & comme la cinquieme paire va à la pointe de la langue, je crois qu'elle sert au goût. Ainsi il est vraisemblable que l'obstruction a son siege vers l'entre-deux des corps olivaires & des corps pyramidaux, d'où nait la neuvieme paire, qui paroît servir plus particuliérement que d'autres aux mouvemens de la langue. L'ame envoie vers cet endroit ce qui lui doit servir à s'expliquer par la langue ; mais trouvant le passage fermé, elle détourne tout vers les yeux, qui aussi-tôt vont chercher dans un livre ce qui est nécessaire pour faire comprendre sa pensée. Il y auroit beaucoup à ajouter à cette

explication ; mais je crois que ce que j'ai donné est déjà plus que suffisant ; d'autant plus qu'on peut voir dans Van Swieten & ailleurs, à peu-près les mêmes choses. J'ai cependant trouvé assez de différence pour croire que celle-ci mérite d'être rapportée. Ma malade ne balbutie point, n'a point l'air stupide. Au contraire, elle est aujourd'hui plus gaie qu'avant sa maladie ; mais elle n'est pas plus réglée.

OBSERVATION

Qui démontre la nécessité d'ouvrir promptement les dépôts qui surviennent à la suite de la petite-vérole confluente, où l'on indique la meilleure maniere de les ouvrir & de les panser ; par M. MIOLLIS, ancien Chirurgien des vaisseaux du Roi.

Je ne présente pas ici trente-deux dépôts survenus dans le dessechement de la petite-vérole confluente d'un homme adulte, comme un phénomene qui soit absolument nouveau, rare ou singulier (à moins que le nombre de trente-deux ne contribuât à le rendra tel ;) soit que j'en examine la nature & la cause, soit que j'en considere le siege, le traitement de cette maladie n'a fourni que trop souvent des exemples à-peu-près semblables. Mon but est d'indiquer

les moyens de traiter ces ſortes de dépôts : ces moyens conſiſtent, 1° à les ouvrir immédiatement après leurs éruptions ; 2° à ne point multiplier les inciſions, & enfin à les panſer ſimplement ; mes propres fautes m'ont dicté cette méthode : je ne rougis pas de cet aveu, je le dois au public : voici le fait. Le nommé Verdot, qui habitoit à la campagne, âgé de vingt-ſix ou vingt-ſept ans, d'un tempérament bilieux & ſanguin, fut attaqué de la fievre de la petite-vérole le 27 du mois de Mai dernier. Les ſaignées du bras & du pied jointes aux potions émétiques, cathartiques, tempérantes & calmantes, en procurerent l'éruption la plus heureuſe, du troiſieme ou quatrieme jour de l'invaſion de la fievre. Du ſix au ſept les puſtules, généralement répandues & enflammées, jetterent le malade dans des ardeurs qui l'obligerent à ſortir de ſa cabane, & à s'expoſer, pendant plus de deux heures, à l'air humide & froid du matin ; l'impreſſion de cet air fut ſi vive & ſi pénétrante, que le malade en fut glacé ; tous ſes ſens furent engourdis, les puſtules s'affaiſſerent & pâlirent. On le mit dans ſon lit ; les remedes les plus convenables & les plus actifs, employés extérieurement & intérieurement, lui rendirent ſon premier état : les puſtules ſe releverent, leur inflammation continua avec ſuccès, la ſuppuration commença ; cet accident

ne fit que la rendre un peu plus tardive.

Du douze au treize, tems où la ſuppuration étoit à ſon plus haut degré, la fievre redoubla violemment dans la nuit, & produiſit un délire phrénétique. Dans cet état, le malade ſort, avant le lever du ſoleil, de ſa chambre, malgré un vent de biſe violent & froid : il court la campagne en chemiſe ; il traverſe les collines qui ſont autour du lieu, & ſe rend enfin à une hôtellerie où il avoit ſervi de valet d'écurie. On le coucha de force ; ſon délire continuoit, avec des roideurs convulſives à la mâchoire inférieure, aux extrêmités ſupérieures & inférieures, avec un regard furieux, menaçant même de battre les aſſiſtans, & faiſant les plus grands efforts pour rompre ſes liens. Il étoit froid ; les puſtules varioliques étoient entiérement applaties, avec enfoncement dans leurs pointes : on mit en uſage les remedes les plus appropriés à cette triſte ſituation, & l'on fut encore aſſez heureux pour réuſſir à le tirer de ce cruel embarras. La tête ſe dégagea, les puſtules ſe releverent, tout devint calme : la ſuppuration procéda, & ſe termina heureuſement à un deſſéchement qui n'annonçoit d'abord aucune ſuite fâcheuſe ; on eut cependant, malgré les remedes que ce période exige, la douleur de voir paroître, le vingt de la maladie, trois dépôts, l'un ſur la région lombaire droite, l'autre ſur la partie moyenne poſtérieure de la cuiſſe

droite, & le dernier, à la partie moyenne plus postérieure de la poitrine, même côté. Ils avoient tous trois la figure d'un phlegmon excédant la grosseur d'un œuf de poule, fort circonscrits, plus rouges à la base qu'à la pointe, fort douloureux, accompagnés d'une grande chaleur & de la fievre. Les ayant scrupuleusement examinés, & y ayant trouvé à tous une fluctuation sensible, je les ouvris, sans différer, nonobstant les prieres du malade, qui vouloit que je fisse précéder de cataplasmes, comme l'on fait, disoit-il, par-tout ailleurs. Les ayant ouverts, je trouvai dans ces dépôts une matiere nuancée, exhalant une odeur fétide: promenant mon doigt indicateur dans les vuides, je rencontrai dans chacun beaucoup de cloisons qui offrirent une légere résistance à mon doigt: les ayant bien nétoyées, je me trouvai d'abord sur les corps charnus. La premiere idée qui se présenta à moi fut, pour en faire des plaies simples, d'en emporter les lambeaux, en quoi je fis mal: j'offre cet aveu au public, afin que les jeunes Chirurgiens ne tombent pas dans la même faute. Après les avoir dilatés, & mis à chacun leur bandage particulier, je fus laver mes instrumens, que je trouvai colorés d'un bleu foncé. Le 21, au pansement, j'ôtai l'appareil de ceux là, & je les pansai simplement & mollement: j'en trouvai nom-

bre d'autres, que je traitai de la même maniere, avec la différence que je n'emportai pas les lambeaux de quelques-uns. Comme ces dépôrs se formoient si promptement, j'examinai la peau de plus près : je la trouvai, dans son intérieur, fort bonne, conservant son tissu naturel, eu égard à sa distension & au volume des liqueurs retenues dans les vaisseaux vasculaires de cette partie ; elle étoit même d'une si grande sensibilité, que le patient tomboit dans les plus fortes convulsions ; ce qui me détermina à ne plus emporter les lambeaux, dès qu'ils étoient en bon état. Le 22, après avoir ôté l'appareil, & pansé comme dessus, j'en découvris d'autres ; les uns sur la poitrine, les autres sur l'abdomen, & un sur le sourcil gauche, inclinant vers le petit angle : je ne fis à celui-ci qu'une incision transversale sur la partie ; les autres furent ouverts en croix. Comme ce malade souffroit excessivement dans les opérations, il s'imagina qu'en faisant précéder des cataplasmes il souffriroit moins. Dans cette idée, il nous cacha un dépôt qui occupoit la partie inférieure & postérieure du bras gauche ; mais il ne put le cacher long-tems par les grandes douleurs qu'il lui causoit. Il avoua alors, en pleurant, qu'il avoit celui là depuis le premier jour ; aussi se trouva-t-il deux fois plus gros que les autres ; il étoit plat & reluisant, la fluctuation étoit beaucoup plus sen-

ſible ou diſtincte. Je l'ouvris, la peau en fut plus mince & dans un fort mauvais état: j'emportai toute l'étendue de la tumeur, parce que la matiere qui étoit corroſive, comme il eſt à préſumer, par la couleur bleue que rapportoient les inſtrumens, avoit corrodé le cuir, & dans l'intérieur, non-ſeulement la membrane adipeuſe, mais la ſubſtance charnue : la tendineuſe même reſſembloit à du papier mouillé ; elle avoit enfin corrodé, en certains endroits, juſqu'à l'os : nous vîmes & nous touchâmes partie de l'apophyſe olécrâne diſtinctement. La matiere qui en ſortit fut plus ſéreuſe, plus rougeâtre, & le plancher de toute l'étendue de la tumeur oblitéré & pourri. Le 23 j'en découvris d'autres ſur l'épaule, ſur la partie antérieure & ſupérieure de la cuiſſe droite, ſur la partie ſupérieure & interne du bras gauche : ce dernier fut ouvert longitudinalement; il fut guéri dans deux jours : les autres furent ouverts en croix ; la peau & la matiere fut comme à ceux qui parurent les premiers jours. Faiſant le panſement des anciens, je trouvai celui du ſourcil preſque conſolité, & ceux qui avoient été ouverts en croix, dans un fort bon état : une cellulоſité nouvelle recolloit la peau, qui avoit ſeulement été diviſée : je trouvai auſſi ceux dont les lambeaux avoient été emportés, dans un bon état, donnant une abondante

ſuppuration blanche & très-louable. Enfin, du 20 de la maladie que commencerent les dépôts, juſqu'au 27, il en parut trente-deux; le dernier de tous ſe montra le 27, il occupoit la partie inférieure & interne de la cuiſſe droite; il étoit gros comme une noix, en naiſſant: le malade me pria de ne pas le toucher; je le laiſſai; le lendemain, il fut oublié; mais le 29, le malade tourmenté par les douleurs qu'il lui cauſoit, me pria de le voir. Il étoit auſſi gros qu'un pain d'un ſol, plus douloureux peut-être qu'aucun autre, à cauſe des parties membraneuſes & tendineuſes de l'articulation, & plus enflammé: je l'extirpai, & je le traitai de la même maniere que celui de la partie inférieure du bras, vu le peu d'intégrité des parties. Je fis le panſement de tous les autres: je trouvai celui du ſourcil parfaitement conſolidé; à peine voit-on la trace de l'inciſion. Il en eſt de même de celui de la partie interne du bras; ce qui me décida à panſer les autres encore plus ſimplement, & pour ne pas empêcher le recollement de la peau de ceux qui n'avoient ſouffert que les inciſions en croix, je portai le baume avec ma ſpatule dans ces intervalles, & deux fils de charpie par-deſſus; cette derniere méthode m'a paru la plus avantageuſe pour le malade. Je me ſuis ſervi d'un digeſtif ſimple, animé de quelques gouttes de teinture de myrrhe & d'aloës.

Cette

Cette histoire présente deux idées pratiques. La premiere regarde le tems, & la seconde, la maniere d'opérer: à l'égard du tems, il n'y a pas lieu de différer l'ouverture de ces dépôts critiques; le séjour de la matiere seroit pernicieux : les abscès que le malade avoit cachés, ceux dont on a différé l'ouverture, à sa priere, en font la preuve: tels sont celui du 22, qui ne s'est consolidé que 25 jours après l'opération; & celui du 28, qui n'est venu à parfaite guérison que 45 jours après. A l'égard de la maniere d'opérer, il n'y a qu'à les inciser & à les déterger; la nature, avec un pansement simple, en procure bientôt la plus heureuse réunion: le dépôt du sourcil, & celui de la partie supérieure & interne du bras, en font la preuve. Les autres dépôts qui ont été ouverts d'abord à leur naissance, ont guéri aussi promptement, relativement aux délâbremens; les uns & les autres ne laissent rien à désirer sur cet objet. Les tissus graisseux qui ont été le siege de ces abscès, sont mis, par cette méthode, à l'abri d'une plus grande érosion, & d'une érosion avec suite. En multipliant les incisions, on multiplie les douleurs, & la cure en est infiniment plus longue: en faisant une simple ouverture, le malade souffre moins; la partie dégorgée & pansée reçoit une plus prompte guérison dans 24 heures, dans

deux ou trois jours, ainsi que le justifient les dépôts du 22 & du 23. Y a-t-il à balancer sur la préférence qu'on lui donne ici? Ne doit-on pas de même préférer celle qui incise en divers sens, plutôt que celle qui fait précéder l'usage des cataplasmes maturatifs? Pourroit-on, par cette derniere, abréger les souffrances & la guérison? Ne s'agissant ici que d'une collection de pus & d'un pus de fort mauvaise qualité, quoi de plus à propos que de lui donner un prompte issue? Par la seconde, on multiplie les douleurs; on guérit, à la vérité, mais plus tard. Dans la troisieme, on s'expose à voir des délâbremens, des délitescence & des repompemens, à voir enfin des fievres lentes, qui conduisent souvent au marasme & à la mort, dans le tems que la premiere méthode, en guérissant promptement, mene, avec la même célérité, au rétablissement le plus solide. Le malade qui fournit la matiere de cette Observation en fait la preuve complete. Il se porte à présent mieux que jamais. Je ne dois pas laisser ignorer que le premier jour du traitement des susdits dépôts, le malade a été saigné & purgé deux fois, & mis à l'usage des bouillons dépurans, du petit-lait & du lait.

OBSEVATIONS

Sur les maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707 jusqu'en 1747; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1721.

HIVER. Cette saison a été froide & humide; le froid ne s'est fait sentir vivement que depuis le 10 jusqu'au 28 Fevrier : ce qui a été regardé comme un bien; car on craignoit que la peste qui duroit en *Provence*, depuis le mois d'Août 1720, ne gagnât *Paris*. La constitution froide & humide, qui a régné pendant presque toute cette saison, a produit beaucoup de toux, de douleurs de rhumatisme & de goutte, sans cependant qu'il y eût rien de particulier dans les accidens & le traitement de ces affections. Il y eut assi quelques apoplexies, un petit nombre de pleurésies, & des douleurs de coliques très-vives.

PRINTEMS. Le printems commença par des alternatives de froid & de chaud : il y eut grand vent très-froid, sur-tout en Avril : aussi vit-on beaucoup de toux, de pleurésies, de douleurs de coliques, de morts subites à toute sortes d'âges, & un grand nombre de fievres malignes.

Les toux étoient fâcheuses, opiniâtres, accompagnées d'un peu de fievre, & de

chaleur vive à la poitrine ; il falloit ſaigner la plus grande partie des malades une ou deux fois, leur donner beaucoup de béchiques, & purger doucement pluſieurs fois, & ſur-tout ne point ſe rebuter de la longueur du temps qu'il falloit ſe ménager; car la plus légere imprudence attiroit des rechutes.

Les pleuréſies n'eurent aucun ſymptôme fâcheux, & il ne périt preſqu'aucun de ceux qui furent traités par des Médecins ſages & intelligens.

Les douleurs de coliques étoient très-violentes, toujours accompagnées de fievre ; elles céderent à des ſaignées faites au bras & au pied, à des lavemens, fomentations, & boiſſons abondantes & mucilagineuſes; il falloit toujours terminer le traitement par de doux purgatifs.

Les apoplexies furent on ne peut pas plus meurtrieres ; preſque tous ceux qui en furent attaqués périrent dans l'eſpace de vingt-quatre heures, ſans éprouver aucun ſoulagement des différens remedes appropriés, quoiqu'adminiſtrés très-promptement.

Ce qu'il y eut de plus ſingulier dans les fievres malignes, qui firent beaucoup de ravages, à commencer depuis le mois d'Avril, c'eſt qu'on en vit très-peu chez les pauvres & dans les hôpitaux, où l'on voit ordinairement commencer les épidémies.

Cette fievre avoit des redoublemens réguliers, qui sembloient caractériser une fievre double-tierce continue; aussi le quinquina mêlé avec les purgatifs, donné en apozèmes, réussit-il très-bien: j'eus cependant occasion de voir quelques malades chez lesquels il en fallut discontinuer l'usage, sans doute parce que la fievre étoit trop vive, ou parce que le ton de leurs fibres étoit naturellement trop fort: mais ces cas-là furent extrêmement rares.

En général il falloit commencer les trois premiers jours par saigner plusieurs fois du bras & du pied, & ne s'en point laisser imposer par le peu de gravité apparente des symptômes; les malades étoient presque toujours la victime de ces ménagemens. Il falloit seulement faire attention à l'état du ventre, & principalement du foie, lorsqu'on ordonnoit la saignée du pied; car souvent le foie & le ventre étoient tendus & douloureux: alors la saignée du pied, quoiqu'indiquée pour débarrasser la tête, devenoit impraticale; il falloit recourir à celle de la gorge. On mettroit, pendant ce tems, en usage des délayans de toute espece: dès le quatrieme jour on faisoit prendre au malade le quinquina, d'abord à foible dose, mêlé avec quelques-purgatifs, particuliérement le séné, sous la forme d'apozèmes, avec la bourache & quelque-

fois un grain de tartre ſtibié ſur chaque pinte; on lui en donnoit nuit & jour, toutes les quatres heures. Souvent la fievre augmentoit ; alors, ſans quitter cependant les apozèmes indiqués, on réitéroit la ſaignée, qu'on pratiquoit au bras, au pied ou à la gorge, ſuivant l'indication. Ce traitement continué conſtamment, en augmentant la doſe du quinquina, & en purgeant de deux ou trois jours l'un, tira la plupart des malades d'affaire.

Ceux, au contraire, chez leſquels on adminiſtra trop tard le quinquina, ou à qui on ne le donna point, périrent la plupart; & ceux qui guérirent, eurent des accidens beaucoup plus graves, tels qu'un violent délire, des mouvemens convulſifs, & furent beaucoup plus long-tems en danger; & la coction des humeurs fut plus longue à ſe faire.

Quelques-uns ayant pris des calmans, par le conſeil des gens ignorans ſans doute, s'en trouverent très-mal; les accidens, à la vérité, furent ſuſpendus pendant l'action du calmant, mais reparurent enſuite avec plus de force, & ſouvent firent périr les malades.

Je pourrois confirmer l'avantage de cette pratique par pluſieurs faits, mais qui n'ajouteroient rien à ce que j'ai avancé.

ÉTÉ. L'été fut variable, tantôt chaud, tantôt froid, cependant il n'y eut rien de contagieux, ni d'épidémique. Il y eut quel-

ques éryſipeles, & quelques fievres intermittentes. On vit auſſi régner des fievres bilieuſes, & des jauniſſes plus ou moins dangereuſes; peut-être en peut-on attribuer la cauſe à la diſette d'argent, à la miſere & au bouleverſement des fortunes, occaſionné par les opérations de finance de l'année 1720, dont on éprouvoit les ſuites.

AUTOMNE. Cette ſaiſon fut alternativement chaude & froide, telle qu'avoit été la précédente. Il y eut quelques dyſſenteries; mais ce qui régna le plus, fut la fievre maligne, dont il a été fait mention dans le printems précédent. Pluſieurs de ceux qui en avoient été attaqués alors le furent encore dans cet automne. Le traitement fut abſolument le même, & le quinquina y réuſſit auſſi-bien, quoique, chez pluſieurs malades, il parût d'abord augmenter les accidens; & je vis conſtamment périr ceux à qui on ne le donna point, ou à qui on l'adminiſtra trop tard, ou à trop petite doſe. La ſeule différence que j'obſervai dans les fievres de cette ſaiſon, & celle du printems, c'eſt que preſque toutes celles de cette ſaiſon ſe terminerent par un abſcès.

Un nommé *Bouillon*, que j'avois traité de la même maladie au printems de cette année, fut pris d'une fievre double-tierce: il avoit des mouvemens convulſifs; &, le tems où les mouvemens convulſifs ne le

tourmentoient point, il reſtoit comme une maſſe dans ſon lit; de tems à autre, il déliroit; ſon pouls étoit inégal, ſa reſpiration gênée, ſon ventre tendu, & il étoit jaune par-tout le corps. Malgré la gravité de ces accidens, on ne fit rien que lui donner de l'eau de chiendent les trois premiers jours; je ne fus mandé que le quatrieme. Auſſi-tôt j'ordonnai un apozème avec les plantes borraginées, le quinquina, le séné, la confection alkermès, & un gros de nitre par pinte, dont je lui fis prendre un bon verre, toutes les trois heures, dans l'intervalle un bouillon, & toutes les heures une cuillerée d'une potion cordiale; de plus, matin & ſoir, un lavement émollient, & pour boiſſon une tiſane béchique. Cela ne procura preſqu'aucune évacuation; & le peu de matieres que rendoit le malade étoit crud, & d'une odeur fétide; tous les ſymptômes augmenterent, le délire n'étoit plus violent, la fievre plus forte, mais moins d'affaiſſement; ce qui me détermina à ordonner une ſaignée du pied, que je n'avois différée juſqu'alors que par rapport à la foibleſſe extrême du malade, qui ſe trouvoit épuiſé, tant par la maladie qu'il avoit eue au printems précédent, que par un long voyage qu'il avoit fait à pied avant de tomber malade. Cette ſaignée augmenta tous les accidens, le délire fut plus fort, les re-

doublemens augmenterent, les évacuations étoient toujours d'une mauvaiſe qualité, je fis continuer les mêmes remedes jour & nuit; ſeulement on donnoit une plus forte doſe de la potion cordiale : cet état ſubſiſta le même juſqu'au dix-ſeptieme jour de la maladie, qu'enfin il rendit des matieres bien conditionnées; j'ajoutai alors quelques grains de tartre ſtibié dans les apozèmes, & la potion cordiale pour ſoutenir les évacuations : les ſymptômes diminuoient en proportion des évacuations; la tête devenoit libre, les forces ſe ranimoient; les mouvemens convulſifs étoient bien plus rares; la couleur jaune dont étoit teint tout le corps diminuoit: je profitai de cette détente pour purger le malade; & j'interrompis ce jour-là les apozèmes, qui furent repris le lendemain; je purgeai cinq fois le malade à deux ou trois jours de diſtance, & il guérit enfin: mais ſa convaleſcence fut fort longue. Dans l'intervalle de la premiere & de la ſeconde purgation, il ſe manifeſta une tumeur au haut de la cuiſſe, qu'on fut obligé d'ouvrir, de laquelle il ſortit beaucoup de pus, & qui ſuppura long-tems.

Observations Météorologiques. Novembre 1763.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.					
	A 6 h. du matin.	A 2 h. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc.	lig.	A midi. pouc.	lig.	Le soir. pouc.	lig.
1	6½	11½	6	28		27	11¾	27	11½
2	4½	10½	6	27	11¼	27	10½	27	10¾
3	4½	10¼	7	27	10¼	27	10	27	9
4	5	14	9¾	27	8¼	27	7	27	8½
5	7¼	12	9¾	27	11¼	27	11½	27	11¼
6	9	13	11¼	28		28	¼	27	10⅔
7	9¾	14	10¼	27	10¾	27	11½	27	10
8	9¾	15	10½	27	7⅔	27	7½	27	9
9	9	11	9	27	10	27	11	28	
10	9	10½	9	28	¾	28	1	28	2
11	6½	10½	6¾	28	2½	28	3	28	3½
12	4½	7½	5	28	4	28	4	28	4
13	4½	7	2	28	4¼	28	4⅓	28	4½
14	0	5	2	28	6	28	6¼	28	6⅓
15	0	4	1¼	28	6	28	5½	28	5
16	0½	3	1	28	4	28	3½	28	2½
17	2	7	0½	28	1	28	1½	28	2½
18	02	3	1½	28	3¼	28	3	28	2
19	1	1	0	27	10¾	27	11¼	28	⅔
20	0	4	0	28	1	27	11½	27	9¾
21	1½	1½	02	27	6¾	27	9	27	1¼
22	04	02	05	28	4	28	5	28	5½
23	02	1	½	28	5¼	28	5	28	4¾
24	½	5	01	28	4½	28	4⅓	28	4¼
25	01½	4	2½	28	4	28	3¾	28	3¼
26	2¼	4	6	28	3	28	2¾	28	2½
27	6¾	10	7	28	3	28	2¾	28	2½
28	6¾	8	7	28	2¼	28	2	28	2¼
29	3¾	8½	8	28	2½	28	2	28	1
30	9¼	10	9½	27	11¾	27	11⅔	28	

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O. gr. v. couvert.	O-S-O. gr. vent, nuag.	Gr. v. beau.
2	O. gr. v. b.	S-S-O. v. b.	Beau.
3	S-S-O. b. cou.	S-S-O. couv.	Couvert.
4	S. beau, nuag.	S. c. v. gr. pl.	Nuages.
5	S-S-O. nuag. c.	S-S-O cou. pl.	Couvert.
6	S. couv. pl.	S-S-O. pluie.	Pluie.
7	S-S-O. beau.	S-S-O. beau.	Beau.
8	S-O. cou. nua.	S-S-O. pluie.	Pluie.
9	S. pl. contin.	S-O. pl. c. br.	Couvert.
10	O. couv. brou.	O. br. couv.	Couvert.
11	N. beau, couv.	N-N-E. couv.	Couvert.
12	N-N-E. ser. b.	N-N-E. b. c.	Couvert.
13	N-N-E. cou. b.	N-N-E. beau.	Serein.
14	N-N-E. ser.	N-N-E. ser.	Serein.
15	N-N-E. ser.	N-N-E. ser.	Serein.
16	N-N-E. ép. brouill. b.	N-O. beau.	Beau.
17	S-O. c. br. nua.	O-N-O. n. ser.	Serein.
18	N-O. beau.	N-O. beau.	Beau.
19	N-O. cou. nua.	N-N-O. nuag.	Nuages.
20	N. nuages.	N. nuag. couv.	Couvert.
21	N. couv. nuag.	N-N-E. nuag.	Couvert.
22	N-N-E. ser.	N-N-E. ser. c.	Couvert.
23	S-E. ser. couv.	S-S-E. cou. br.	Couvert.
24	N-O. c. nuag.	O. nuag. b.	Beau.
25	S-S-E. ser. b.	S-S-E. beau, petite, pluie.	Couvert.
26	S. couv. nuag.	S. couvert.	Couvert.
27	O. couvert.	S. couvert.	Couvert.
28	S. couvert.	S. couvert.	Beau.
29	O. nuages.	O. cou. pet. pl.	Couvert.
30	O. couv. for. ondée.	O. couvert.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 15 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 5 degrés au-dessous de ce même terme : la différence entre ces deux points est de 20 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 $\frac{1}{3}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 6 $\frac{3}{4}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 $\frac{5}{12}$ lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du N.
8 fois du N-N-E.
1 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.
6 fois du S.
6 fois du S-S-O.
4 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
6 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 11 jours de beau.
7 jours de serein.
5 jours du brouillard.
10 jours de nuages.
24 jours de couvert.
8 jours de pluie.
3 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Novembre 1763.

Les petites-véroles qui ont continué pendant tout ce mois ont été généralement bénignes parmi le peuple. Il n'en a pas été de même parmi les gens aisés ; il y en a eu quelques-uns qui en ont été victimes. On en a vu mourir le quatrieme & le cinquieme jour de la maladie ; cela prouve bien évidemment ce que de très-grands Médecins ont avancé, il y a long-tems, que la disposition des sujets contribue pour le moins autant que le caractere de la contagion, à rendre maligne la petite-vérole.

Les autres maladies qu'on a observées pendant ce mois ont été des catarres & des affections rhumatismales, qui ont attaqué sur-tout les personnes qui en furent affectées l'hiver dernier. Les goutteux ont aussi senti renouveller leurs douleurs.

Obſervations Météorologiques faites à Lille dans le mois d'Octobre 1763 ; par M. BOUCHER, Médecin.

Le tems s'eſt remis à la pluie, dès le premier du mois, & eſt reſté pluvieux juſqu'au 10 ; mais de là aux derniers jours du mois il n'y a pas eu de pluie ; en revenche l'on a eu beaucoup de brouillards dans tout cet intervalle.

Le barometre a été obſervé, les deux derniers tiers du mois, preſque conſtamment au-deſſus du terme de 28 pouces ; le 2 & le 3 il a deſcendu très-près du terme de 27 pouces.

Les vents ont varié, mais ont été plus ſouvent *Sud* que *Nord*.

Le thermometre a approché, pluſieurs jours, dans le milieu du mois, du terme de la congélation.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 13 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de $\frac{1}{2}$ degré au-deſſus de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 12 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes ; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces $\frac{1}{2}$ ligne : la différence entre ces deux termes eſt d'un pouce 3 lignes.

Le vent a soufflé 9 fois du N. vers l'Est.
2 fois de l'Est.
6 fois du Sud vers l'Est.
9 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'Ou.
6 fois de l'Ouest.
3 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 18 jours de tems couvert ou nuageux.

11 jours de pluie.
3 jours de tempête.
13 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué une légere humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Octobre 1763 ; par M. BOUCHER.

Les fievres continues étoient plus répandues, & paroissoient plus inflammatoires que ci-devant : leurs redoublemens n'avoient pas un type aussi bien réglé, & elles portoient généralement à la tête ; les malades se plaignoient de l'avoir lourde, douloureuse & lancinante, sur-tout au front & à l'occiput ; ils tomboient ensuite dans des disparates, & le délire absolu suivoit ; le plus souvent néanmoins c'étoit un assoupissement léthargique : ils avoient la peau séche & brûlante, la langue seche & d'un rouge cramoisi ; le ventre étoit paresseux & météorisé, ou bien il y avoit des selles claires & fort rousses ; des soubresaults dans les

tendons du poignet, & un pouls petit & inégal annonçoient ordinairement la mort. Il étoit nécessaire de faire d'abord & assez brusquement quelques saignées, plus ou moins, selon la pléthore & l'épaississement du sang, qui se trouvoit souvent coëneux. Il se rencontroit aussi assez souvent, dans les premieres voies, un foyer, qui n'étoit pas trop évidemment annoncé par les signes ordinaires, mais qu'il convenoit d'enlever à tems, par le moyen des apozèmes laxatifs. Au reste, l'effet des cantharides, appliqués dans le fort des accidens, étoit très-équivoque. Les brouillards ont causé, vers le milieu du mois, des rhumes, des pesanteurs de tête, avec des mouvemens vertigineux, des atteintes d'apoplexie & de paralysie, &c. La petite-vérole s'étendoit & gagnoit les adultes. Elle a été, dans nombre de personnes, d'un caractere mauvais & dangereux, sur-tout dans ces derniers: plusieurs l'ont eu confluente; la discrete a même laissé souvent des suites fâcheuses; aux uns des furoncles, à d'autres l'ophthalmie; plusieurs ont eu une fievre consécutive, irréguliere & rebelle; alors on étoit obligé de recourir à la saignée, immédiatement après la dessiccation des pistules, purger les malades à diverses reprises, & employer les remedes relatifs aux indispositions particulieres.

LIVRES NOUVEAUX.

1° *Le Conseil de la raison* ou *Lettre de M.* ***, *de l'Académie de Danemarck, à M.* E. M... *de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, sur l'Inoculation de la petite-vérole ;* brochure *in*-12 de 24 pages, sans nom d'Auteur ni du lieu de l'impression.

Cette Lettre, qui est datée du 10 Mai, ne nous est parvenue que depuis fort peu de tems : l'Auteur s'y déclare ouvertement pour l'inoculation. Il trace d'abord une histoire succincte de cette pratique, dans laquelle on pourroit désirer un peu plus d'exactitude dans les faits ; ensuite il indique sa maniere d'inoculer ; enfin il répond aux objections qu'on a faites contre cette méthode.

2° *L'Inoculation terrassée par le bon sens.* Cette brochure, qui ne porte ni le nom de son Auteur, ni celui du lieu de l'impression, n'est remarquable que par la témérité avec laquelle on y avance que *Mgr le Duc de Chartres a eu la petite-vérole naturelle, six mois après son inoculation.* Quand on se permet de telles faussetés on ne mérite pas d'être entendu.

3° *Dissertation sur la petite-vérole & l'inoculation. A Londres ; & se trouve à Paris, chez* Bauche, 1763, *in*-12 de 91 pages.

L'Auteur de cette brochure entreprend de

prouver, dans ſon ouvrage, que la petite-vérole n'eſt pas dangereuſe par elle-même, qu'on n'en meurt que parce qu'on n'en a peur, & que par conſéquent l'inoculation eſt au moins inutile.

4° *Obſervations ſur la petite-vérole naturelle & artificielle. A la Haye ; & ſe trouve à Paris, chez* Didot *le jeune, 1763, in-12* de 40 pages.

On trouve au commencement de cette brochure des obſervations & des vues ſur la nature & le traitement de la petite-vérole naturelle, qui décelent un Praticien conſommé, & un homme qui a médité profondément ſur cette cruelle maladie. Il regarde l'inoculation comme la voie la plus sûre pour en prévenir les accidens & les ſuites fâcheuſes. Il inſiſte ſur-tout ſur la néceſſité de préparer les ſujets qu'on veut inoculer, & il indique la préparation qu'il croit la plus convenable. Nous invitons nos Lecteurs à recourir à l'ouvrage même qu'on ſait être de M. *Vernage*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

5° *Nouveaux éclairciſſemens ſur l'inoculation de la petite-vérole, pour ſervir de réponſe à un écrit de M. Raſt, Médecin de Lyon ;* brochure *in-12* de 36 pages, ſe trouve à Paris, chez Muſier. Nous devons cette brochure à l'Auteur de la *Réponſe à une des principales objections qu'on op-*

poſe maintenant aux partiſans de l'inoculation. Il entreprend de démontrer, 1° que dans les 38 ans qui ont précédé l'inoculation, & qui font la premiere époque de M. Raſt, la petite-vérole n'a point eu une marche conſtante ; 2° qu'en diviſant en trois ou quatre époques ces 38 ans, on trouve dans les dernieres une augmentation ſenſible dans la mortalité de la petite-vérole ; 3° que dans la ſeconde époque de 38 ans, rapportée par M. Raſt, pendant laquelle l'inoculation a été pratiquée, l'augmentation dans la mortalité de la petite-vérole n'a pas continué dans une proportion donnée ; 4° que les inoculations n'ont eu aucune ou preſqu'aucune influence ſur la contagion ; 5° que l'augmentation dans la mortalité de la petite-vérole excede de beaucoup celle qui réſulteroit de l'augmentation des petites-véroles par l'inoculation ; 6° enfin, que l'augmentation dans la mortalité de la petite-vérole ne ſuppoſe pas une augmentation dans le nombre des malades qui en ſont attaqués, & que les morts ne ſont pas toujours en même proportion avec ceux qui réchappent. Toutes ces preuves ſont tirées des regiſtres mortuaires de Londres, dont il donne un extrait pour convaincre de plus en plus ſes Lecteurs que les argumens qu'on a voulu tirer de ces regiſtres contre l'inoculation, n'ont paru concluans que parce que M. Raſt a profité d'une époque de vingt ans,

pendant lesquelles la petite-vérole a été singuliérement bénigne ; & que cette maladie ne suit pas une marche toujours égale : nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs, en rapportant ici les résultats généraux de chacune des époques de dix années, dans lesquelles l'Auteur a divisé le tems qui s'est écoulé depuis 1629 jusqu'en 1758. 1° Dans les dix années qui se sont écoulées depuis 1629 jusqu'en 1636, & depuis 1647 jusqu'en 1649. (Les années comprises entre 1636 & 1647 ont été omises, parce que dans cette époque on ne spécifia pas les maladies sur les registres) la totalité des naissances a été de 96423, celle des morts de 124744, celle des morts de la petite-vérole de 4276 ; ce qui fait $\frac{1}{29}$ de la totalité des morts. 2° Dans les dix années écoulées depuis 1650 jusqu'en 1659, la totalité des naissances 63185 ; celle des morts 122955 ; celle des morts de la petite-vérole 7823 ; ce qui donne $\frac{1}{15}$ de la totalité des morts. 3° Depuis 1660 jusqu'en 1669, la totalité des naissances 101729 ; celle des morts 247692 ; celle des morts de la petite-vérole 8839 ; $\frac{1}{28}$ de la totalité des morts. Dans cette époque, la peste qui régna en 1665, fit monter le nombre des morts cette année à 97306, ce qui diminue considérablement le rapport des morts de la petite-vérole. 4° Depuis 1670 jusqu'en 1679, totalité des naissances, 122505 : totalité des

morts 190313 ; morts de la petite-vérole 13436 ; $\frac{1}{14}$ de la totalité. 5° Depuis 1680 jusqu'en 1689, naissances 141926 ; totalité des morts 223218 ; morts de la petite-vérole 16551 $\frac{1}{15}$ de la totalité. 6° Depuis 1690 jusqu'en 1699, naissances 149955, totalité des morts 209718 ; morts de la petite-vérole 10775 ; $\frac{1}{20}$ du total. 7° Depuis 1700 jusqu'en 1709, naissances 155947; totalité des morts 209434 ; morts de la petite-vérole 10441 $\frac{1}{20}$ du total. 8° Depuis 1710 jusqu'en 1719, naissances 158569 ; totalité des morts 238261 ; morts de la petite-vérole 21228 ; $\frac{1}{11}$ du total. 9° Depuis 1720 jusqu'en 1729, naissances 182392 ; totalité des morts 273615 ; morts de la petite-vérole 22563 ; $\frac{1}{12}$ du total. 10° Depuis 1730 jusqu'en 1739, naissances 170196 ; totalité des morts 260875 ; morts de la petite-vérole 19781 ; $\frac{1}{13}$ du total. 11° Depuis 1740 jusqu'en 1749, naissances 145260 ; totalité des morts 260601 ; morts de la petite-vérole 20029 ; $\frac{1}{13}$ du total. 12° Dans les neuf années, depuis 1750 jusqu'en 1758 ; naissances 133239 ; totalité des morts 188889 ; morts de la petite-vérole 17063 $\frac{1}{11}$ du total.

6° *An account of the rise, progress, and state of the hospitals for relieving poor people afflicted with the small-pox, and for inoculation ; from its firts institution* (26

September 1746) to 24 March 1763. C'est-à-dire : Histoire de l'origine, du progrès & de l'état actuel des hôpitaux destinés à recevoir les pauvres attaqués de petite-vérole, & à l'inoculation ; depuis leur établissement (le 26 Septembre 1746) jusqu'au 24 Mars 1763. Grande feuille *in-fol.*

Ces hôpitaux fondés en 1746, par les libéralités d'un grand nombre de personnes charitables, sont composés de deux maisons situées en bon air, à une distance convenable l'une de l'autre. Celle qui est destinée à recevoir ceux qu'on veut préparer pour l'inoculation, est située dans la *rue Basse d'Islington* ; elle peut contenir cinquante personnes à la fois : celle où on les transporte, quand la maladie paroît, & où on reçoit ceux qui sont attaqués de la petite-vérole naturelle, est dans le *Cold-Bath-fields* ; il y a cent-trente lits. On a gravé à la tête les façades de l'Ouest & du Sud de cette derniere maison, l'un des étages de l'aile où l'on reçoit les inoculés, dans lequel il y a 23 lits dans une seule salle, & un étage de l'aile où l'on traite ceux qui sont attaqués de la petite-vérole naturelle ; il est divisé en chambres dans chacune desquelles il n'y a que deux lits. A la suite de cette description, on trouve les détails de l'administration de ces hôpitaux, & un état de la recette & de la dépense qu'on a faites jusqu'à présent.

Les ſouſcriptions & les legs qui ont été faits à cet hôpital ſe montoient, le 24 Mars 1763, à 32223 liv. ſterlings. Depuis le 26 Septembre 1746 juſqu'au 24 Mars 1763, il y eſt entré 6456 perſonnes attaquées de la petite-vérole naturelle, dont il n'y a eu que 4822 de guéris : encore remarque-t-on que ce nombre eſt très-conſidérable, vu que la plupart de ces malades étoient adultes ; qu'il y en avoit un très-grand nombre qui s'étoient fait porter à l'hôpital, après avoir commis de grandes irrégularités dans le régime, & ſouvent même lorſqu'il n'étoit plus tems de faire des remedes. Quoiqu'il en ſoit, il eſt donc mort 1634 de ces malades, ce qui fait un peu plus d'un ſur quatre.

D'un autre côté, on y a inoculé 3434 perſonnes ; ſavoir, avant le 31 Décembre 1751—131 ; depuis cette époque, juſqu'au 31 Décembre 1752—112 ; en 1753—129 ; en 1754—135 ; en 1755—217 ; en 1756—281 ; en 1757—247 ; depuis le 31 Décembre 1757 juſqu'au 24 Mars 1759—446 ; juſqu'au 24 Mars 1760—372 ; juſqu'au 24 Mars 1761—429 ; juſqu'au 24 Mars 1762—496 ; juſqu'au 24 Mars 1763—439. Total 3434, dont il n'eſt mort que dix perſonnes ; c'eſt-à-dire, pas tout-à-fait un ſur 343. On trouve à la fin la liſte des Souſcripteurs.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

FEVRIER 1764.

TOME XIX.



A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

FEVRIER 1764.

EXTRAIT.

Discours sur les Epidémies D'HIPPOCRATE, *par M.* DESMARS, *Médecin-Pensionnaire de la ville de Boulogne-sur-mer. A Berne ; & se trouve à Paris, chez* Didot *le jeune,* 1763, *brochure* in-12 *de* 46 *pages. Prix* 8 *sols.*

LEs ouvrages d'Hippocrate ont toujours été considérés comme le fondement & la base de la science de la médecine; & le Docteur Huxham n'a pas craint d'avancer, dans la Préface de son excellent *Essai sur les fievres*, qu'il n'imaginoit pas qu'on pût être bon Médecin sans les avoir médités profondément. En effet, comme le remarque ce

même Auteur, perſonne n'a étudié la nature avec plus de ſoin & d'aſſiduité, & ne l'a ſuivie avec plus d'exactitude que ce pere de la médecine. On ſait quel rang tiennent parmi ces ouvrages celui qui porte le titre d'*Epidémies*, ou de *Maladies populaires*, ou du moins ce qui eſt véritablement d'Hippocrate ; ainſi nous ne doutons point qu'on n'applaudiſſe au projet que M. Deſmars a formé de nous le donner dans notre langue, & que le public ne voie avec plaiſir, dans la brochure que nous allons tâcher d'analyſer, l'idée qu'il donne de la méthode qu'Hippocrate a ſuivie dans ſes Epidémiques, les raiſons qui l'ont déterminé à changer l'ordre des matieres, & le compte qu'il rend de ſon travail, tant ſur les conſtitutions que ſur les quarante-deux hiſtoires qui compoſent le premier & le 3e livre, les ſeuls qu'on reconnoiſſe univerſellemet appartenir à ce divin vieillard.

Hippocrate, comme l'obſerve M. Deſmars, ne pouvoit mieux traiter des Epidémies, qu'en choiſiſſant quatre conſtitutions oppoſées & intempérées, qui formaſſent l'enceinte de toutes les conſtitutions épidémiques, ni parvenir plus ſûrement à donner une idée des maladies conſidérées dans chaque individu, qu'en raſſemblant des hiſtoires de maladies qui, par la diverſité de leurs ſymptômes, de leur durée, de leurs criſes, continſſent

tous les cas particuliers. En effet, entre la conſtitution des ſaiſons, la plus favorable & celle qui produit les maladies les plus pernicieuſes, les nuances ſont infinies; & depuis l'état de ſanté juſqu'aux plus grands dérangemens dans l'économie animale, les degrés ſont ſans nombre; l'art ne peut donc les repréſenter que par des diviſions factices, qui faſſent connoître les principaux termes de la progreſſion naturelle, & diſtinguer par leur ſecours les termes intermédiaires. Il falloit donc choiſir un certain nombre de conſtitutions pour avoir l'hiſtoire des épidémies, & pareillement aſſez de cas particuliers pour repréſenter toutes les maladies individuelles : tel eſt, dit M. Deſmars, le plan général des Epidémiques, qui ne ſuppoſe aucun ſyſtême, aucune méthode arbitraire, qui ne redoute les opinions d'aucune ſecte, qui n'offre que des faits choiſis, rangés, meſurés avec la ſageſſe la plus profonde. Dans l'une & dans l'autre hiſtoire, (celle des conſtitutions & celle des maladies) on ſuppoſe connu tout ce qui eſt dans l'ordre légitime, les conſtitutions bénignes & les maladies bien ordonnées; on ne conſidere que les grands excès; c'eſt-à-dire d'une part, des conſtitutions vicieuſes dans leur entier, & d'autre part, des fievres ardentes & malignes. Galien avoit cru que le but d'Hippocrate, dans ſes quarante-deux

histoires ; étoit d'établir l'ordre des jours critiques, dont nous voyons toutes les variétés dans ces histoires. M. Desmars y reconnoît également toute sorte de crises, & il croit que ce n'est pas plus l'histoire des jours critiques, que celle des crises elles-mêmes.

Quelques Commentateurs & quelques autres Médecins, peu éclairés sur les vues d'Hippocrate dans ce recueil de cas particuliers, ont été surpris que le nombre des morts ait été si considérable, & se sont imaginés qu'on auroit pu guérir plusieurs de ceux que la mort a enlevés. Mais s'ils eussent observé avec Galien, que parmi ceux qui ont échappé à un sort funeste, la plupart ont dû leur rétablissement à une forte constitution, ils auroient sans doute reconnu que le choix étoit fait à dessein, & que l'Auteur ne voulant mettre sous les yeux de ses disciples, que les plus grandes difficultés de l'art, n'avoit dû choisir que des maladies mortelles ou presque mortelles.

Nous avons déjà dit que le premier & le troisieme livre des Epidémiques étoient les seuls légitimes : on y a mêlé les quarante-deux histoires, avec les constitutions, comme ne faisant qu'un seul & même ouvrage, quoique, comme on le verra ci-après, elles n'aient rien de commun. Cette réunion s'est faite du tems de Ptolémée, Roi d'Egypte, qui avoit une telle passion pour les livres anciens, qu'il en faisoit rassembler de toutes parts, à grands

frais, pour enrichir la fameuſe bibliotheque d'Alexandrie. L'avidité du gain, dit M. Deſmars, ſut profiter de l'amour de ce Prince pour les lettres. On changea les titres des livres; on altéra l'ordre des matieres; on ajouta des notes; on réunit en un ſeul livre & ſous un même titre, des ouvrages différens; on ſubſtitua aux noms des Auteurs médiocres ceux des hommes plus célebres; en un mot, on employa toute ſorte de déguiſemens pour en impoſer à ceux qui étoient chargés d'acheter les livres rares. Les conſtitutions épidémiques, qui peuvent aiſément être contenues dans une ou deux feuilles d'impreſſion, ont fourni le titre à un amas conſidérable de divers ouvrages partagés en ſept livres, dont quatre ſont ſubdiviſés en ſections. La plupart de ces écrits n'ont aucun rapport aux Epidémies. On n'a jamais douté que le premier & le troiſieme livre ne fuſſent légitimes. Galien y a ſeulement reconnu des additions, & d'ailleurs a laiſſé ſubſiſter la diſtribution des matieres, telle que nous la voyons aujourd'hui; mais il paroît à M. Deſmars, que les quatre conſtitutions doivent être rangées de ſuite, & que les quarante-deux hiſtoires, précédées de l'introduction qui ſe voit au commencement de la troiſieme ſection du premier livre, ne doivent ſouffrir pareillement aucune interruption. La principale raiſon qu'il

en donne, eſt que les conſtitutions n'ont aucun rapport aux quarante-deux hiſtoires. Les conſtitutions ſont écrites d'après les principes établis dans la troiſieme ſection des Aphoriſmes. Les hiſtoires reſſortiſſent nuement & ſimplement aux dogmes enſeignés dans le livre du Pronoſtic. Les premieres décrivent les ſymptômes communs à une multitude de malades, & dépendans des intempéries de l'air; les autres ſont des hiſtoires de maladies individuelles : elles nous apprennent à obſerver & à apprécier les ſymptômes qui doivent former la baſe de nos jugemens dans la pratique.

M. Deſmars a donc partagé les Epidémies en deux parties, dont la premiere contient les quatre conſtitutions; la ſeconde renferme les quarante-deux hiſtoires. Après la traduction des conſtitutions, il a placé des réflexions qu'il a diviſées en deux parties. La premiere traite des regles ſuivies par Hippocrate, en établiſſant les cauſes météorologiques des Epidémies. Il diſcute, dans cette partie, douze queſtions, dont il donne l'énoncé dans ſa brochure. La ſeconde partie a pour objet la Noſographie épidémique, ou l'hiſtoire des maladies des quatre conſtitutions. Il y a joint, à la ſuite de la traduction des quarante-deux hiſtoires, un abrégé du Commentaire de Galien, ſur cette partie des Epidémiques, dans lequel

on verra l'application des regles du pronoſtic aux faits de pratique, l'hiſtoire toujours d'accord avec le dogme, & Hippocrate expliqué par lui-même. Gallien n'a pas également diſcuté toutes les hiſtoires : il nous abandonne ſouvent à nos propres forces. En vain eſpéreroit-on retirer quelque fruit de l'étude des Epidémiques, ſi on ne s'exerce pas à réſoudre par ſoi-même les problêmes de ce genre ; c'eſt le ſeul moyen d'apprendre à calculer & à prédire les événemens des maladies.

C'eſt ſur l'édition du texte grec du Docteur Freind, que M. Deſmars a fait ſa traduction. Il a conſulté celles de Calvus, Cornarius, Valeſio, Foes, & même la traduction angloiſe du Chevalier Floyer ; ces différens ſecours ont ſouvent augmenté ſes perplexités. Les meilleures traductions ſont défectueuſes en quantité d'endroits. Pour fixer la valeur des expreſſions qui lui paroiſſoient trop indéterminées, il a employé l'artifice dont ſe ſert Galien dans ſon petit livre ſur le *Coma*. Il a raſſemblé tous les paſſages des épidémiques, dans leſquels l'expreſſion qui lui étoit obſcure & ambiguë eſt employée. Il a comparé ces paſſages, & il eſt parvenu à éclaircir la plupart de ſes doutes. La brochure eſt terminée par des remarques critiques ſur quelques endroits des traductions de Foes & de Cornarius.

Tel eſt le précis de ce petit, mais excellent Diſcours. Nous ne doutons point qu'il ne faſſe naître, chez nos lecteurs, le déſir de voir paroître bientôt l'ouvrage que M. Deſmars y annonce.

SUITE

DE LA MÉTHODE CURATIVE

De la Colique de Poitou végétale; par M. BONTÉ, Docteur en médecine de l'Univerſité de Montpellier, Médecin à Coutances.

SECTION II.

Curation du ſecond période.

La colique de Poitou végétale ſe borne quelquefois à ce premier période, dont nous avons expoſé la méthode curative dans la ſection précédente; rarement il s'étend au-delà du ſeptieme jour: le ſecond période où l'état de la maladie commence alors; ſa durée n'a point de limites déterminées; quelquefois il ſe termine au quatorzieme jour; quelquefois il va juſqu'au quarantieme. Lorſque la cauſe eſt récente, que le Médecin eſt appellé de bonne heure, que le malade eſt docile à ce qui lui eſt preſcrit, on peut ſe flatter d'abréger ce ſecond période: ſi au contraire on a à traiter une perſonne ſujette à cette

colique, qui l'a déjà plusieurs fois essuyée, qui n'obéit point aux regles du régime, & qui n'observe point avec exactitude les médicamens indiqués, on peut craindre sa durée. La même chose est à appréhender quand le mal s'annonce de loin, sans cependant se déclarer ouvertement; la cause est alors invétérée, & la maladie nécessairement devient longue : *Quò diuturnior est*, (dit Duret, pag. 198) *generationis causa, eò firmior est repentina morbi impressio.*

Nous trouverons peu de ressources dans les Auteurs, sur le traitement approprié à cet état de la maladie. Charles Pison semble cependant l'avoir considérée sous ce point de vue. Les partisans de la méthode adoucissante & relâchante n'en ont apperçu les bons effets que dans ce seul période : ils ont erré, parce qu'ils l'ont rendue trop générale; ils ont d'ailleurs passé sous silence des accidens assez graves pour mériter un traitement particulier. Ce n'est plus ici le lieu d'employer des évacuans actifs, & des purgatifs irritans; l'irritation trop long-tems continuée a rendu les membranes des intestins d'une sensibilité extrême; l'érétisme est universel; l'inflammation menace les entrailles, & quelquefois elle y existe véritablement : les douleurs ne se bornent plus au bas-ventre; elles se répandent dans les bras, les jambes & les poignets, &c. Il

n'y a pas ſeulement des glaires à évacuer dans les premieres voies : on ne doit pas s'attacher uniquement à énerver & adoucir leur acrimonie ; la partie la plus déliée & ſouvent la plus âcre de l'humeur morbifique, a paſſé dans la maſſe du ſang ; elle y allume la fievre, ſoit par ſon irritation, ſoit par ſon mêlange : cette fievre eſt eſſentielle à ce période de la maladie ; ce qui faiſoit dire à Piſon que les douleurs de la colique de Poitou ſe compliquoient avec des fievres continues : *Dolores eos pro colicis habitos modò continentibus ſeſe immiſceri, complicarique febribus* (Charl. Piſon, p. 268.) La fievre dont il s'agit eſt en effet une vraie fievre continue, dans laquelle on remarque ſouvent des redoublemens, quoiqu'ils ſoient quelquefois fort obſcurs.

Les indications qu'on doit avoir pour objet, ſont de diminuer les douleurs & les ſpaſmes, d'évacuer les humeurs des premieres voies, & d'y préparer le ſujet : *Corpora ubi quis purgare voluerit fluentia reddere oportet ;* de dépurer la maſſe du ſang de la matiere morbifique qui s'y eſt mêlée, après avoir en partie quitté les premieres voies, d'en favoriſer l'évacuation par des émonctoires convenables : *Ducenda per loca convenientia.* (Hipp. Aph. 21) Cette matiere morbifique a beſoin d'une certaine coction ; & ce n'eſt qu'après qu'elle eſt parfaite, qu'on peut réuſſir à l'évacuer ; la coction en eſt lente & tardive : *Difficultas*

pepasmi, (dit Duret, pag. 21,) *propter materiæ contumaciam diuturnitatis causam affert.* La nature agit ici, à pas lents, & veut être amenée par degrés au but qu'on se propose : *Natura vult duci, non cogi.* On doit modérer la fievre, & la tenir dans un juste milieu; car nous verrons qu'elle est nécessaire jusqu'à un certain point; on doit enfin remédier aux accidens qui se présentent souvent dans le traitement. Les médicamens propres à satisfaire à ces différentes indications, sont les relâchans & les émolliens, les délayans, les adoucissans, les narcotiques & les purgatifs d'un degré de force & d'activité plus ou moins grand. Les précautions à prendre dans le choix & dans l'administration de ces médicamens, demandent un détail dans lequel nous allons entrer.

Si on a à traiter un sujet qui ait abandonné le premier période de la maladie à la nature seule, sans avoir encore employé aucuns purgatifs, on peut essayer une tisane purgative, partagée en plusieurs verres, dans laquelle on fait entrer les follicules, la manne, le syrop de roses solutif, ou le diaprun : on peut encore donner, en plusieurs gobelets, un *dilutum* de casse dans une chopine de petit-lait, avec la manne ou le syrop de roses : on aide les évacuations par des lavemens purgatifs, des bouillons

de poulet, l'usage des huileux; il est avantageux de voir ces purgatifs opérer quelques selles; mais rarement on doit se flatter du succès; il y auroit lieu de s'en promettre davantage si on mettoit les malades dans un bain d'eau tiede. Avant de se décider pour ces purgatifs, quelque légers qu'on les suppose, on doit examiner le degré de fievre, & la violence des douleurs : si la fievre est vive, si les douleurs sont aiguës, on ne doit point les hasarder; ils sont permis avec plus de sûreté dans les coliques de récidives : quelquefois après cinq ou six jours d'une convalescence équivoque, la maladie qui avoit paru se borner au premier période, reparoît tout d'un coup avec les signes qui accompagnent le second; l'humeur des premieres voies qui avoit passé peu-à-peu dans la masse du sang, réoccupe alors son premier siege, & renouvelle la maladie.

Dans la plupart des circonstances, les purgatifs sont contre-indiqués; les relâchans & les adoucissans sont les seuls remedes qu'on puisse proposer : les lavemens tiennent le premier rang; ils servent de fomentation intérieure; rien ne calme plus efficacement les spasmes des intestins & les douleurs; le relâchement qu'ils procurent devient même universel : *Vim anti-spasmodicam spargunt in dissitas partes.* (Hoffmann.) On fait

entrer dans leur décoction des feuilles de mauve, de bouillon-blanc, de pariétaire, d'acanthe & des fleurs de camomille, de mélilot & de ſureau, les ſemences de lin, de fénugrec, de carvi, &c. On y ajoute des huiles ſimples, comme celles de noix, d'amandes douces, de lin; des huiles par infuſion, comme celles de lys, de camomille; quelques graiſſes, comme celles de poule & d'oie : on peut employer le lait & le petit-lait, avec les huileux, les bouillons de tripes ou de tête de mouton, avec ſon ſuif. Riviere avoit recommandé l'uſage intérieur d'une infuſion de fumier de cheval, dans l'eau diſtillée de coquelicot. J'ai vu employer par quelques femmes de la campagne, pour des lavemens, la fiente de vache récente, délayée encore chaude dans l'eau tiede; ces lavemens m'ont paru produire de très-bons effets : de quelque maniere qu'on les compoſe, ils doivent être répétés ſouvent lorſqu'ils paroiſſent aſſoupir & calmer les douleurs : quand elles ſont vives on ſe contente de demi-lavemens; les inteſtins étant moins diſtendus, ſont moins ſenſibles. Comme on doit ſonger à évacuer en même-tems qu'on s'applique à calmer, on rend les lavemens laxatifs en y ajoutant du miel violat, du miel mercurial, de la caſſe, le diaprun ou l'électuaire lénitif : on ſe porte ſur-tout à en agir ainſi lorſqu'il y a des

grouillemens dans le ventre, que les douleurs diminuent, & qu'on commence à appercevoir quelques matieres jaunâtres dans les déjections; s'il ne paroît aucun signe d'évacuation, en vain on sollicite par des lavemens la liberté du ventre, qui se refuse opiniâtrément. Delà ce sage conseil de Pison, pag. 302. *Frustrà tot tantisque decoctis per vim infusis venter oppletur & intumescit magno cum ægrorum fastidio, & sine ullo fructu;* & quelques lignes plus haut : *susquedeque id habendum est, quàm clysteres clysteribus ingerere, importunâque eorum injectione ægrum plurimùm aggravare : naturâ in his doloribus prorsùs repugnante.*

Parmi les relâchans & les émolliens, les fomentations doivent être réputées comme un genre de remedes, dont on peut tirer beaucoup d'avantages : on se sert, pour les faire, de la même décoction des lavemens, dans laquelle on trempe des flanelles, ou dont on remplit à moitié une vessie; il est bien rare cependant qu'on puisse les mettre en usage; les douleurs vives que souffrent les malades leur causent trop d'anxiété & trop d'agitation pour les supporter; quelques-uns leur substituent des embrocations & des linimens émolliens & relâchans; mais souvent, par la même raison, ils deviennent inutiles.

Il n'y a guere de remedes plus efficaces

à propoſer que le bain ou le demi-bain. Tous les Auteurs s'accordent unanimement à le preſcrire dans cette maladie. Charles Piſon, pag. 308, s'exprime ainſi à ce ſujet: *Mirificè laudo ſemicupium cujus vis mirifica omnia curationis momenta explet, certoque ſemper probata experimento.* Baglivi n'en fait pas moins d'éloges, pag. 101 : *Colicus dolor ferè ſemper miteſcit in ſemicupio, ideò in doloris pertinaciâ utere ſemicupio.* On prépare ces bains ou demi-bains avec de l'eau tiede, ou une décoction des plantes émollientes, ſeule ou mêlée quelquefois avec le lait; quelques-uns ont même conſeillé des bains d'huile. Dès que l'éréthiſme eſt général, & les douleurs univerſellement répandues ſur toute l'habitude du corps, peut-on propoſer un remede mieux proportionné à leur degré d'intenſité que le bain ? c'eſt un relâchant ſi sûr, que dans le bain les douleurs ſe calment, & qu'elles ne ſe renouvellent que quelque tems après en être ſorti. Les bains préparent & diſpoſent d'ailleurs les humeurs à être plus facilement évacuées; les anciens avoient coutume de les faire prendre avant l'ellébore : on doit ici, à la vérité, ſe ſervir de purgatifs bien différens; mais quelque légers qu'ils ſoient, l'irritation à craindre & la ſenſibilité des inteſtins en exigent l'uſage. Riviere preſcrivoit alternativement les bains

& les purgatifs : on convient qu'ils ſont indiqués dans tous les cas d'acrimonie ; & on ne peut s'empêcher ici d'en reconnoître une bien ſenſible, par les effets que nous avons détaillés ailleurs. Ces avantages ſont réels, mais ils ne laiſſent pas d'être contre-balancés par les ſuites fâcheuſes dont on les accuſe ; quoiqu'on puiſſe attribuer à la maladie, autant qu'aux bains, la paralyſie qui y ſuccede ordinairement, cependant cet événement ne les laiſſe pas ſans reproches. Les anciens Médecins les déſapprouvoient dans les maladies des articles, par la foibleſſe qu'il y laiſſoient : ils attirent les humeurs du centre à la circonférence, & celles des premieres voies dans la maſſe du ſang : ces humeurs miſes en mouvement, ſans être totalement évacuées, peuvent, à la faveur du relâchement des nerfs, ſe jetter ſur leurs membranes & leurs ganglions, & donner ainſi lieu à la paralyſie : *Cùm enim balneum vitioſos humores confundat & perturbet, quos tamen nec evincit, nec prorsùs depellit, plerumque morbis gravioribus rudimenta ponit ;* & plus bas : *Craſſiores quos non diſcuſſerit colliquat, & tantâ vi concitat, ut in alias plerumque partes jactati confluant.* (Fernel, pag. 320.)

Ces remedes extérieurs doivent être ſecondés par des médicamens internes de même qualité : on fait prendre du petit-lait bien

clarifié ; une infuſiòn des fleurs adouciſſantes, comme celles de mauve, de violette ; une décoction de chiendent & de graine de lin avec la régliſſe : on donne des bouillons de poulet fort légers.

Si on ſe bornoit, dans le traitement, aux relâchans & aux adouciſſans, la curation ne ſeroit que palliative, & les douleurs ſuſpendues renaîtroient bientôt. Il exiſte, dans le canal inteſtinal & dans la maſſe des humeurs, une matiere morbifique qu'on doit évacuer ; mais on doit choiſir les émonctoires les plus commodes, & y diriger les efforts de la nature : *Eò ducere oportet quò maximè vergunt & ducenda per loca convenientia.* (Hipp. Aph. 21.) La voie des ſelles eſt la plus directe & la plus immédiate que puiſſe prendre l'humeur morbifique contenue dans les premieres voies ; celle qui a paſſé dans la maſſe du ſang, peut encore ſe dépurer parfaitement par les inteſtins : il n'y a point d'organe plus univerſel ; elles peuvent s'y ſéparer à la faveur des glandes des extrêmités des vaiſſeaux ſanguins, & même de celles des nerfs : on ne tente point bruſquement ces évacuations, mais on y prépare peu-à-peu & par degrés les malades. On peut faire diſſoudre, dans une chopine de petit-lait ou de bouillon de poulet, un demi-grain & même un grain de tartre-émétique ; ſi on en retranche le tartre-ſtibié,

on peut y mêler, à la façon de Sennert, le ſyrop de roſes ſolutif ou la manne en larmes : on peut faire prendre de l'huile d'amandes douces, avec le ſyrop de roſes ſolutif, ainſi que le pratiquoit Citois ; la mixture de moëlle de caſſe, de manne & d'huile d'amandes douces de M. Tronchin, peut encore très-bien convenir. Hollier preſcrivoit la caſſe & la manne, dans une décoction d'orge ou de ſébeſtes : on peut ſe ſervir indifféremment de ces doux laxatifs. Après avoir inſiſté quelques jours, de tems en tems, dans leur uſage, on eſſaie de procurer une évacuation plus ample, en donnant, en une ſeule doſe, deux onces de manne avec autant d'huile d'amandes douces, ainſi que le recommandent Heurnius & Riviere. Ce doux purgatif eſt indiqué ſur-tout lorſqu'il y a des grouillemens dans le ventre, des borborygmes, que les douleurs changent de place & que le ventre s'éleve : *Quibus ructus adſunt & flatus, ſtrepitus ac elevationes ventris, his fit alvi exturbatio.* (Hippocr. Aph. 272.) A la faveur de ces évacuations réitérées de tems en tems, on ne court aucun riſque d'irriter ; l'humeur morbifique ſe trouve peu-à-peu fondue, atténuée, préparée & évacuée : *Non convenit*, (dit Hollier) *purgatio moleſta, nec acervatim facta, ſed intervallis* ; on agit, on ſe repoſe alternativement, amenant ainſi

par degrés la maladie vers le tems du déclin. C'eſt alors qu'on doit augmenter l'action des purgatifs ; les voies ſont plus faciles ; les inteſtins moins froncés & moins douloureux, ſont plus diſpoſés à céder à leur action ; les humeurs ſont préparées & ne demandent qu'à être chaſſées & évacuées, en les déterminant vers le canal inteſtinal : alors il eſt permis de faire entrer dans les décoctions laxatives, qu'on partage en deux ou trois verres, les follicules de ſéné, & quelques électuaires purgatifs. Ces purgatifs ainſi étendus, rempliſſent toujours mieux l'indication qu'on ſe propoſe, parce qu'ils ſont moins irritans & que leur effet ſe trouve continuellement ſoutenu. M. Bianchi recommande cette précaution, pag. 582 : *Plerique verò remediis propriè cartharticis hoc opus moliuntur, quod utique commodiùs per longas atque iteratò exhibitas mediocrium purgantium ſolutiones quàm per fortiorum modicam doſim ſiccamque aut ſolidiorem adminiſtrationem.* Galien, liv. 12 de la Méthode de guérir, pag. 306, employa comme nous, pour guérir le malade attaqué de la colique dont il fait l'hiſtoire, des purgatifs répétés de tems en tems, parce qu'il y avoit déjà quelque-tems qu'il ſouffroit; il n'oſa ſe ſervir de l'hyéra-picra, quoiqu'il le regardât d'ailleurs comme très-

utile dans cette maladie, mais dans des circonſtances différentes.

Souvent les douleurs cruelles que les malades ont à ſouffrir, leur arrachent des cris & des plaintes continuelles; elles attirent quelquefois l'attention du Médecin, au point de lui laiſſer échapper la fievre qui exiſte toujours dans ce période, ſur-tout ſi elle eſt médiocre; cette fievre peut dépendre, ou de l'irritatiou ſeule, *à ſtimulo*, ou de l'inflammation dans les entrailles, *ab inflammatione.* Cette diſtinction eſt eſſentielle; & on riſque, en confondant ces deux cauſes de fievre, à commettre de grandes erreurs. La fievre d'irritation eſt la ſuite de la violence des douleurs de l'érétiſme du genre nerveux & des oſcillations déréglées des ſolides; l'acrimonie de l'humeur morbifique y a encore beaucoup de part. Cette fievre eſt néceſſaire juſqu'à un certain degré, pour la dompter & la préparer à être évacuée; c'eſt une matiere crue, qui a beſoin de quelque coction: laiſſons donc perſiſter cette fievre, lorſqu'elle ne va pas trop loin; ce ſeroit pervertir l'ordre de la nature, que de la faire ceſſer trop tôt par des ſaignées multipliées; elles peuvent, en relâchant les ſolides, & ſur-tout les nerfs, déterminer l'humeur morbifique à ſe jetter ſur leurs membranes & occaſionner la paralyſie; ſi

cependant cette fievre d'irritation devenoit trop violente, au point même d'occasionner le délire, il seroit à propos de pratiquer quelques saignées, mais avec modération, parce que la maladie étant parvenue à ce période, devient nécessairement, par son caractere, d'une certaine durée. La fievre qui dépend de l'inflammation des entrailles est bien différente de la premiere; elle est toujours à craindre & souvent meurtriere: *Quæ ex alvinis doloribus febres nascuntur terrificæ.* (Hipp. Coac.) On doit en empêcher les progrès aussi-tôt qu'elle paroît; ils deviennent bientôt trop rapides pour s'y opposer. Cette inflammation des entrailles se distingue par une sensibilité du bas-ventre portée à l'excès, par un pouls dur, serré & fréquent; la langue est seche, les extrêmités deviennent froides, la douleur semble se fixer en un point: *Dolor veluti in puncto obstinatiùs figitur.* Les vomissemens qui s'étoient calmés reparoissent, les urines ne coulent point ou très-peu. Tous ces symptômes réunis, indiquent la saignée: la quantité de sang qu'on doit verser sera proportionnée à la célérité & à la violence du mal: le sang tiré des veines paroît coëneux & inflammatoire: on fait concourir avec la saignée les relâchans de toutes especes, tant internes qu'externes: on prescrit la décoction de graine de lin, les hui-

leux en grande quantité, & répétés souvent, les fomentations émollientes, l'application des animaux vivans ouverts par moitié. J'eus occasion de voir, il y a quelques années, une inflammation d'entrailles des plus vives, dans une de nos coliques de Poitou. La malade, dans l'espace de deux jours, fut saignée neuf à dix fois, & peu après entiérement guérie. Rarement cependant, dans ce période de la colique, on est obligé de porter le nombre des saignées si loin; lorsqu'on apperçoit de bonne heure les signes d'une inflammation menaçante, il est plus facile de la prévenir. Nous pourrions emprunter dans les Auteurs beaucoup d'exemples de cette pratique; nous nous contenterons de citer celui que rapporte Hippocrate, liv. 5e des Epidémies, d'une colique qui ne se guérit, après avoir employé beaucoup d'autres médicamens, que par de nombreuses saignées, *usquedum æger exanguis fieret*; ce qui avoit précédé semble même rapprocher cette colique de la nôtre. L'ouverture des cadavres de personnes mortes dans ce période de la maladie, y fait toujours voir la nécessité de la saignée. On trouve les intestins enflammés & sphacélés, selon le témoignage de Spigelius & d'Hoffmann, & suivant un Journal raccourci de quelques ouvertures de cadavres, faites à l'hôpital de la Charité, inséré dans le Journal de Méde-
cine

cine. M. Elie de la Poterie, Médecin, nous a fait le plaisir de nous communiquer une observation pareille. M. Bianchi, p. 576 de ses Maladies du foie, fait l'histoire d'une colique terminée par un abscès trouvé dans le mésentere, après la mort du sujet. La passion illiaque succede d'ailleurs souvent à cette colique, & peu de personnes ignorent qu'elle est le plus souvent une maladie inflammatoire. Les irritans peuvent-ils donc avoir lieu dans cet état de la maladie ? N'y deviendroient-ils pas, à coup sûr, pernicieux? Les émétiques & les mochliques seroient autant de poisons; les lavemens de ce genre seroient aussi dangereux, en produisant les mêmes effets. J'ai été témoin de la mort d'une femme qui, dans le second période inflammatoire de cette colique, avoit pris, par le conseil de quelques personnes malheureusement trop officieuses pour elle, comme il arrive souvent dans ces sortes d'occasions, un lavement de tabac; dans peu d'heures elle périt, à la suite d'une passion iliaque, qui se mêla bientôt de la partie.

L'art n'a aucun médicament plus spécifique, plus recommandable que l'opium & ses préparations, pour remédier à la continuité & à la violence des douleurs qui épuisent la patience & les forces des malades; leur administration exige cependant beau-

coup de prudence : il faut être circonſpect ſur leur doſe ; elle doit être augmentée par degrés. Des douleurs exceſſives, & auxquelles il ſemble qu'on ne peut plus tenir, arrachent des mains du Médecin compatiſſant une plus forte doſe de narcotiques ; quelquefois un grain d'opium peut à peine ſuffire ; lorſque les douleurs ſont moins vives, la doſe doit être plus foible ; on doit pécher ici plutôt par défaut que par l'excès d'un médicament qui peut avoir de pernicieux effets ; non-ſeulement les calmans diminuent les douleurs qui paroiſſent, au premier coup d'œil, être le fondement & la baſe de l'indication préſente ; ils diſpoſent encore à l'évacuation par la ceſſation du ſpaſme qu'ils procurent ; mais ſi une trop forte doſe va juſqu'à porter l'engourdiſſement dans les inteſtins, il y a fort à craindre, & même il arrive toujours, que l'action des purgatifs devient nulle ; la cauſe reſte pendant qu'on en ſuſpend les effets prêts à ſe reproduire, lorſque les narcotiques ceſſeront d'agir : *Opium*, (dit Stahl,) *reſpicit potiùs motus partium quàm materias.* C'eſt une loi de ne point preſcrire les narcotiques aux perſonnes foibles & diſpoſées à la perte du mouvement : *Cavenda opiata in ſubjectis debilibus & ad motuum amiſſionem pronis.* (Rega, Aph. 873.) Il aiſé de pécher contre cette loi inconteſtable, dans le cas dont il s'agit ; en

effet des douleurs vives ont déjà tourmenté long-tems les malades ; des évacuations fréquentes, employées dans le premier période, les ont épuisés ; ils ont été tenus à une diete rigoureuse dans une maladie longue. Si les narcotiques sont à craindre dans les personnes sujetes à la perte du mouvement, c'est sans contredit dans cette maladie, qui se termine souvent par la paralysie. Plusieurs Praticiens, d'une autorité respectable, l'ont même plus d'une fois attribué à leur usage inconsidéré ; c'est ainsi que l'ont pensé Trallianus, livre X, & Pison, qui s'explique de cette façon, p. 310, sur leur compte : *Frigidiora autem & narcotica sœpè necrosim nedum narcosim inferunt, certè caloris vitalis vires non mediocriter atterunt : ex quo si non mortem, certè quærularum perpetuarum materiam ægris dant.* Un autre effet des calmans les rends propres à occasionner la paralysie ; ces médicamens procurent des sueurs plus ou moins abondantes, par le relâchement qui en est la suite, & qui s'étend même jusqu'à la peau : à la faveur des sueurs, l'humeur morbifique se porte aisément sur les nerfs disposés à la recevoir ; l'atonie passagere qu'ils avoient communiquée, devient souvent permanente : *Nil facilius colicœ supervenit quàm paralysis : cave igitur ne opiata copiosiùs in eâ exhibeas, solet enim post opiata magnus sudor*

supervenire, & exinde paralysis. (Bagliv. de Colicâ.) Malgré les suites dangereuses qu'entraînent quelquefois après eux les narcotiques, ces remedes si suspects, lorsqu'on les donne ou à des doses trop fortes, ou avec peu de discernement dans leur choix, peuvent devenir précieux & très-avantageux, lorsqu'on les administre à des doses modérées, & qu'on sait habilement les choisir. Je ne donnerois point, avec Baglivi, le diascordium & la confection d'hyacinthe ; ces préparations suspendent les évacuations du ventre, & procurent d'ailleurs des sueurs ; deux inconvéniens également à éviter. L'alliage du camphre avec l'opium, dont M. Huxham vante l'usage, nous paroît être trop incendiaire. J'ai plusieurs fois souscrit à l'autorité de ce grand Praticien ; & j'ai vu la fievre s'augmenter, les malades s'agiter beaucoup, & cette agitation même aller jusqu'au délire. L'alliage de l'opium avec le castoréum, convient beaucoup mieux ; ce mêlange se fait de façon que le dernier médicament surpasse, au moins de moitié, la quantité du premier : il semble qu'à mesure que la vertu narcotique se dissipe, les antispasmodiques prennent le dessus ; leur impression plus durable soutient le ton des nerfs, & le défend, en quelque sorte, de l'impression trop forte des narcotiques : l'union de ces médicamens est le plus sûr préservatif

des accidens imputés aux ſomniferes employés ſeuls. On donne donc la thériaque ſeule ou mêlée avec quelque légere doſe d'opium : on preſcrit le laudanum liquide de Sydenham, dans la compoſition duquel entrent pluſieurs anti-ſpaſmodiques ; l'une ou l'autre de ces préparations peut être adminiſtrée dans quelques eaux diſtillées anti-ſpaſmodiques, comme celles de fleurs d'oranges, de méliſſe, de tilleul, de lys des vallées, de camomille, &c. Si la liqueur minérale anodine d'Hoffmann poſſédoit, dans un degré auſſi ſouverain, toutes les bonnes qualités que ſon Auteur lui attribue, elle mériteroit, ſans difficulté, la préférence ſur les autres narcotiques ; mais on l'emploie ſeule, preſque toujours ſans ſuccès; elle doit pour réuſſir, être combinée avec les narcotiques proprement dits, mêlant, par exemple, parties égales de laudanum liquide de Sydenham, & de liqueur minérale anodine. Le ſommeil doux & tranquille qui ſuccede, ſuſpend efficacement les douleurs, ſans cauſer aucun ſentiment d'engourdiſſement. Ce mêlange convient également aux perſonnes foibles, comme à celles qui ne le ſont pas; loin de déprimer les forces, il ſemble les relever ; loin d'arrêter les évacuations du ventre, on les procure enſuite, au contraire, avec plus de facilité : il convient très-bien aux femmes hyſtériques ; & elles

en retirent pour le moins autant d'avantages que de la teinture du ſuccin, dont Baglivi fait tant d'éloges.

Quelques Praticiens conſeillent, dans cette maladie, les ſudorifiques; d'autres les déſapprouvent. Il s'agit, pour ſe décider entre ces deux opinions, de trouver l'occaſion, & d'indiquer les tems dans leſquels ils peuvent devenir utiles ou nuiſibles: *Sine clavo & remis*, (dit Fernel de medend. method.) *navigat*, *naufragium tandem facturus qui nullâ temporum obſervatione medicinam facit.* Dans le premier période, toute la cauſe morbifique réſide dans les premieres voies; les ſymptômes qui arrivent dans le reſte de l'habitude du corps, ſont une ſuite de l'irritation qui s'y tranſmet: en vain emploieroit-on les ſudorifiques qui ne paroiſſent en rien toucher à la cauſe. Dans le ſecond période, l'humeur morbifique exiſte, à la vérité, dans la maſſe du ſang en partie; mais tout eſt en confuſion & dans un éréthiſme général; les ſolides ſont encore plus tendus, plus vivement ſecoués & ébranlés; le mouvement du ſang eſt plus précipité, les entrailles ſont menacées d'inflammation; on a lieu de craindre des embarras & des engorgemens dans le cerveau, qui, pour être ſympathiques, n'en ſont pas moins dangereux; peut-on alors eſpérer quelque bien apparent des ſudorifiques, plus propres

à faire naître les accidens qu'à les calmer ? Ne peut-on pas craindre, avec raiſon, qu'ils n'accélerent la paralyſie? Vers la fin du ſecond période, lorſque la fievre ceſſe, & que les douleurs deviennent moindres, la nature procure des ſueurs d'une odeur aigre ; n'eſt-ce point une ſueur critique, qui doit être favoriſée, & une indication ſenſible de faire uſage des ſudorifiques ; il s'en faut bien qu'on doive toujours regarder ces ſueurs comme critiques ; elles annoncent, le plus ſouvent, lorſqu'elles ſont abondantes, la criſe la plus fâcheuſe de la maladie ; je veux dire, la paralyſie : *At verò*, (dit Hipp. in Coac.) *ſudores qui ſenſim exudant proſunt, confeſtim prorupti nocent.* Nous voyons ici la vérité de ce Pronoſtic. Si les ſueurs abondantes ſont fâcheuſes, celles qui ne ſont que modérées, peuvent être ſalutaires, en évacuant une portion de l'humeur morbifique ; les ſudorifiques qui conviendront, ſeront donc proportionnés aux loix que la nature ſuit, lorſqu'elle eſt favorable ; on ne donnera que les plus foibles. Piſon ſe contentoit du ſyrop de frambroiſe ; cependant on peut permettre de légeres décoctions de ſquine & de ſalſepareille dans l'eau, le petit-lait ou le bouillon de poulet ; on ſe détermine même à conſeiller des ſudorifiques un peu plus actif, lorſque la tranſpiration ſupprimée, ou la goutte irréguliere, a donné

occaſion à la cauſe primitive de ſe déclarer, & fait naître cette eſpece de colique.

Tel eſt le procédé qu'on doit ſuivre dans le traitement, à quelques variété près, qu'exigent divers accidens, qui, ſans être eſſentiels à la maladie, ne laiſſent pas de s'obſerver aſſez ſouvent pour mériter qu'on entre dans quelque détail à ce ſujet.

Les douleurs de reins, vives & opiniâtres, alarment par leur durée. Si l'irritation des nerfs continue, il peut ſurvenir, à l'occaſion du ſpaſme & du froncement des enveloppes de la moëlle épiniere, quelque engorgement dans ces membranes, ou dans la ſubſtance même de la moëlle épiniere; ce qui conſtitue alors la vraie rachialgie, qu'un Auteur célebre paroît avoir confondue avec la colique de Poitou. Le ſpaſme & l'irritation, en s'étendant plus loin, peuvent produire les mêmes accidens dans la dure-mere & le cerveau; par raiſon de ſimilitude & de contiguité, des convulſions épileptiques ſont à craindre; le *coma* peut ſuccéder, l'aveuglement peut ſurvenir. Qu'on ſe rappelle quelques pronoſtics tirés des Coacques d'Hippocrate, & on verra quels maux & quels déſordres peuvent ſuccéder à ces douleurs de reins: *Quibus lumborum dolor, hi malo ſunt loco.... ex lumborum doloribus qui propagatur ſursùm ad cervicem & caput in paraplegiæ & convulſionis viciſſitudine*

totum morbi tempus exigunt, nec suæ mentis ægro.... lumborum dolor cum comate anxio-pestiferus. Il est donc de la plus grande importance de prévenir de si dangereux événemens. On pratique des saignées au bras, plus ou moins répétées, suivant la violence des douleurs & le degré de fievre ; si la tête est menacée, on fait une saignée du pied: les demi-bains sont indiqués, & on peut même s'en servir avantageusement ; plusieurs remedes extérieurs ne laissent pas encore d'être fort utiles, comme des cataplasmes formés avec la bouillie de riz & la pulpe des plantes émollientes, appliqués sur la région des reins.

Un autre symptôme, moins grave que le précédent, peut attirer, pendant quelques jours, l'attention du Médecin. Les urines ne coulent qu'en très-petite quantité, & elles causent souvent une dysurie ou une strangurie passagere. Les indications particulieres ne different point alors du traitement général ; ce n'est ni l'inflammation des voies urinaires, ni l'acrimonie des urines auxquelles on a à remédier : tout est ici spasmodique, & un effet sympathique, qui doit être calmé par les relâchans universels & particuliers : la graine de lin, les feuilles de pariétaire doivent entrer dans la composition des lavemens ; on donne pour boisson cette décoction, dans laquelle on fait dissoudre du nitre

purifié ; on étend les fomentations & les cataplaſmes ſur la région hypogaſtrique.

L'hémorragie du nez n'apportera aucun changement dans la méthode curative générale ; elle eſt même un ſigne critique, ſalutaire relativement aux accidens de la tête, qu'on peut craindre. Il feroit hors de propos d'interrompre la nature dans les heureux efforts qu'elle fait, ſi l'hémorragie eſt aſſez abondante: on doit avoir moins de ſécurité, lorſqu'elle eſt en trop petite quantité : *Nil paucum eſt criticum* ; la nature en défaut exige quelque ſecours de l'art : on ſupplée à l'hémorragie par la ſaignée du bras ou du pied, ſi la tête eſt menacée de quelques accidens graves.

L'approche des regles chez les femmes doit mériter beaucoup d'égards ; leur éruption diminue & ſuſpend les douleurs ; cette évacuation périodique doit donc être favoriſée par des lavages des jambes, des lavemens émolliens, rendus emménagogues par l'addition des feuilles d'armoiſe, de mercuriale, des fleurs de camomille, &c. par des fomentations ſur la région de la matrice. Il ſeroit imprudent de recourir, dans cet état, à des purgatifs ; les plus légers deviendroient irritans, à raiſon de l'orgaſme des humeurs, & de la ſenſibilité des fibres, devenue plus grande dans ce tems-là que dans tout autre ; les narcotiques mêlés avec

quelques emménagogues, comme la teinture de ſafran, de ſuccin, de caſtoréum, &c. ſont les remedes, les mieux indiqués; les vaiſſeaux utérins froncés & criſpés, avant leur uſage, ne permettent point au ſang de s'évacuer; la ceſſation du ſpaſme aſſure le retour des ſecours périodiques.

Depuis le commencement de la maladie, les douleurs n'ont point eu d'intervalles; les nuits ont été orageuſes, & les inſomnies continuelles: dans ce période la fievre ſe déclare; ſouvent le délire ſe met de la partie; d'abord on ne doit le regarder que comme ſympathique, & l'effet de la tenſion des ſolides & de leurs oſcillations déréglées: juſques-là les narcotiques peuvent contribuer à le calmer; leur choix exige beaucoup de précautions; ce ne ſont plus les anti-ſpaſmodiques qui en ſont les correctifs, mais les rafraîchiſſans. Duret preſcrivoit les pilules de cynogloſſe avec la conſerve de nénuphar: on peut donner le ſyrop diacode dans un julep préparé avec quelques eaux rafraîchiſſantes, comme celles de laitue, de chicorée, de pourpier; le nitre peut y être joint; la violence du délire, avec un viſage fort rouge, des ſoubreſaults dans les tendons, beaucoup de dureté & une grande fréquence dans le pouls, m'ont engagé quelquefois à donner des émulſions avec les gouttes anodines, ou le ſyrop dia-

code : j'ai été obligé d'en abandonner l'usage, remarquant toujours qu'elles causoient une grande pesanteur dans l'estomac, & un sentiment de froid, suivi d'une anxiété considérable : si le délire continue, il ne tarde pas à devenir idiopathique ; on doit avoir recours alors à des secours plus efficaces : la saignée du bras est indiquée, & ensuite celle du pied ; on consulte cependant l'état du bas-ventre ; s'il y a la moindre disposition inflammatoire dans les entrailles, la saignée du pied doit être précédée de plusieurs saignées du bras.

Plus la maladie s'avance, plus les accidens qui s'y compliquent sont fâcheux : les convulsions épileptiques du second période sont beaucoup plus dangereuses que celles du premier ; elles s'annoncent ordinairement par une respiration convulsive, des tintemens d'oreilles, des vertiges, & sur-tout par des bluettes qui se présentent souvent devant les yeux : *Quibus oculi scintillant valdè intenti, nec sunt apud, se convelluntur.* (Duret in Coac. Hipp. pag. 223.) La cause de ces convulsions n'existe pas seulement dans les premieres voies, comme il y avoit lieu de le croire, quand il s'agissoit de celles du premier période : l'irritation, loin de s'anéantir, se multiplie & augmente ; les membranes du cerveau & de la moëlle épiniere se tendent & se froncent davantage ; leurs

oscillations deviennent irrégulieres; le liquide nerveux n'est plus également distribué; les vaisseaux du cerveau s'engorgent avec d'autant plus de facilité que l'étranglement des principaux troncs artériels & veineux du bas-ventre, occasionné par le tiraillement des faisceaux de nerfs qui les accompagnent fidelement, détermine vers les parties supérieures un regorgement de sang considérable; delà vient la stagnation des liqueurs dans la tête, & un épanchement séreux qu'on observe souvent dans cette partie; l'ouverture des cadavres décele évidemment les causes & leurs effets. Le malade de la seconde Observation sur la Rachialgie ou la Colique de Poitou, insérée dans le Journal de Médecine, avoit eu des convulsions épileptiques : on trouva les vaisseaux du cerveau pleins & distendus, & les intestins, ainsi que l'épiploon, gangrénés. Charles Pison trouva, dans son malade, mort d'une colique de Poitou, après des convulsions réitérées, les membranes du cerveau remplies d'un sang livide & concret, & beaucoup d'eau épanchée sur le cerveau, ainsi que sur la moëlle épiniere (*Voyez* l'Hist. de cette Maladie, pag. 294.) M. de la Poterie, dans l'Observation dont nous avons déjà parlé, m'a dit avoir trouvé le même épanchement, avec une disposition inflammatoire des intestins. J'ai fait ouvrir,

il y a quelques années, un jeune homme mort de la colique de Poitou, vers le commencement du second période, après un grand nombre de convulsions épileptiques : les intestins étoient peu affectés, ils paroissoient seulement un peu plus rouges que dans l'état naturel, & les sinus de la duremere étoient remplis de concrétions polypeuses ; tout est donc à craindre dans un état de convulsions si violentes, & la vie du malade en danger, si on ne se hâte de le secourir avec célérité. Quand, dans le premier période, il n'y a eu aucunes convulsions, les premieres qui arrivent dans le second sont moins fâcheuses ; la tête n'est pas également affectée : à peine la convulsion cesse, que les malades revenus, pour ainsi dire, sur le champ à eux-mêmes, se plaignent de douleurs dans le bas-ventre. La curation que nous avons indiquée dans le premier période suffit. On peut commencer par employer les narcotiques, mariés avec les anti-spasmodiques ; le baume du Pérou a encore beaucoup d'efficacité dans ce cas-ci ; il y devient un puissant sédatif: il est bien mieux indiqué dans cette épilepsie symptomatique, que dans la paralysie, qu'il ne prévient & ne guérit jamais, suivant le témoignage de Sydenham : *Dolorem hunc atrocissimum sanat balsamus peruvianus frequenter ac in magnâ dosi exhibitus, at*

paralyſis huic remedio haud cedit, (p. 512.) Je l'ai employé nombre de fois inutilement dans les paralyſies menaçantes de la colique de Poitou, ainſi que l'a fait cet admirable obſervateur ; mais je l'ai vu réuſſir pluſieurs fois dans les convulſions épileptiques commençantes. Entr'autres exemples, je me contenterai de citer celui d'un jeune homme qui, dans le ſecond période de cette colique, avoit été attaqué de trois ou quatre convulſions épileptiques ; dès qu'il en eut fait uſage on ne les vit plus reparoître, & les douleurs même ne tarderent pas à ſe diſſiper entiérement. Si au contraire il eſt arrivé des convulſions épileptiques dans le premier période, ſi elles ſe ſont répétées fréquemment dans le ſecond ; & ſi la tête eſt affectée au point que les malades aient beaucoup de peine à revenir de l'accident, & qu'ils ne ſentent plus, quoique bien revenus à eux-mêmes, des douleurs dans le bas-ventre, les mouvemens épileptiques ſont alors, pour ainſi dire, idiopathiques, & ſouvent mortels. Il eſt bon de pratiquer ſur le champ une ſaignée du bras, pour déſemplir les vaiſſeaux ſupérieurs, vers leſquels le ſang s'eſt porté ; cette ſaignée eſt d'abord indiquée, puiſqu'on a lieu de craindre ſouvent quelque diſpoſition inflammatoire dans les entrailles : on vient enſuite à la ſaignée du pied, comme révul-

ſive ; elle détermine, de proche en proche, les oſcillations des ſolides vers les parties inférieures, & change ainſi efficacement la détermination des fluides, dont elle détourne le mouvement dirigé vers la tête, par des oſcillations contraires : on répete la ſaignée plus ou moins, ſuivant la force, la conſtitution & le tempérament des ſujets : tous les relâchans, preſcrits plus haut, ont lieu ; les lavages des jambes & des pieds, s'ils ſont poſſibles, procurent de très-bons effets ; le relâchement qu'ils occaſionnent s'étend juſqu'aux membranes du cerveau. La plante des pieds, dit Baglivi, a un rapport ſingulier avec tout le ſyſtême nerveux ; il convient de faciliter la liberté du ventre : *Caput cum ventre, & venter cum capite pecylariter conſentiunt, ventre pleno, caput repletur, ſaluto ſolvitur.* (Bagl. pag. 343) On donne des lavemens fréquens, & même des lavemens purgatifs. Dans l'intervalle des convulſions, ſi la déglutition eſt poſſible, on fait prendre quelque décoction laxative. Il eſt important de faire une attention exacte à l'état du bas-ventre ; ſi on y ſoupçonne quelque diſpoſition à l'inflammation, on ſe gardera des purgatifs actifs ; s'il n'y a aucun ſoupçon de cette eſpece, on peut les donner : dans le doute & l'incertitude, il eſt beaucoup mieux de les mêler avec des adouciſſans. Rien ne peut, par exemple,

mieux convenir que quelques grains de tartre ſtibié, avec une grande doſe d'huile d'amandes douces. L'embarras augmente, lorſque le ſujet eſt foible, & qu'on a déjà fait de nombreuſes ſaignées; de plus amples évacuations ne peuvent convenir; la foibleſſe & l'affaiſſement peuvent devenir une nouvelle cauſe de convulſions; le ſujet ne doit cependant pas pour cela être abandonné à ſon propre ſort. Il eſt, dans l'art, d'autres reſſources qui ne ſont pas moins efficaces que la ſaignée: on applique des véſicatoires aux jambes, des ſinapiſmes à la plante des pieds. Il ne s'agit point ici de rappeller préciſément une humeur portée par métaſtaſe au cerveau, ni de chercher à l'évacuer par la ſuppuration des véſicatoires. On ne conſidere point ici l'effet ſecondaire de ce remede, *vim fermenti*; mais on attend beaucoup du premier, *à vi ſtimuli*: le cours de tous les fluides eſt changé; le ſang eſt appellé vers les extrêmités; le fluide nerveux y eſt puiſſamment déterminé; l'irritation du bas-ventre peut céder à celle qui ſe fait à l'endroit où les épiſpaſtiques ſont appliqués; une révulſion puiſſante ſuccede à leur application, & les accidens de la tête s'évanouiſſent: *Revellere oportet ſi non quæ oportet, repant.* (Hipp. liber. Epid. ſect. 2.) Lorſque l'aſſoupiſſement ſuit les convulſions, les véſicatoires ſont encore, à plus

juste titre, indiqués. Un riche Seigneur du pays, attaqué de convulsions de cette nature, dans une colique, dut sa guérison, il n'y a guere, à cette méthode. M. Dulompré, Medecin de Périers, & très-habile Praticien, avoit commencé le traitement : j'eus le plaisir & la satisfaction de voir ses vues concourir avec les miennes. Lorsque les convulsions sont cessées, la fievre souvent survient ; on ne peut la regarder d'un mauvais augure, à moins qu'elle ne soit la suite d'une disposition inflammatoire dans les entrailles ; elle est au contraire d'un heureux présage : *Repentinœ convulsionis remedium est febris.* (Hipp. Coac.) Le danger des convulsions passé, laisse plus de sécurité sur les suites de la maladie, souvent si longues & si opiniâtres ; la paralysie succede rarement à un état qui lui est si contraire : *Convulsio paraplegiam sanat.* (Hipp. Prorrhet.) L'agitation universelle, la contraction forcée & rapide de tous les muscles dissipe les embarras naissans qui commencent à se former dans les nerfs.

Les affections soporeuses qui accompagnent souvent ce période, sont moins effrayantes que les convulsions épileptiques ; cependant elles ne sont pas moins dangereuses : d'un côté, toute la machine paroît bouleversée par une action tumultueuse & désordonnée ; de l'autre, elle semble s'anéantir par son

inaction & son inertie. Nous avons vu comment on pouvoit rétablir le calme dans les affections convulsives ; nous devons indiquer présentement les moyens propres à ranimer & réveiller le mouvement dans les affections soporeuses ; elles ne sont pas si rares que semble l'insinuer l'Auteur d'une these célebre sur la Rachialgie ; elles ne s'observent pas seulement dans les coliques épidémiques, il est très-ordinaire de les voir arriver indifféremment toutes les années, & dans toutes les especes de constitutions : leur cause ne différe guere de celle des mouvemens épileptiques ; l'engorgement de la dure-mere & du cerveau est plus général : souvent il y a épanchement séreux, si l'assoupissement a été de longue durée : les médicamens doivent être du même genre que ceux qui ont été indiqués dans les convulsions ; les saignées du bras & du pied commenceront le traitement : on y joindra l'usage des vésicatoires aux jambes, & celui des sinapismes aux pieds ; lorsque le malade ne peut être excité par ces premiers stimulans, qu'on fait beaucoup mieux d'employer successivement, que tout-à-la-fois, on se détermine à les appliquer plus près de la partie affectée ; on les applique à la nuque, si on a, sur-tout par la durée de l'accident, quelque soupçon d'épanchement ; les sérosités sont puissamment détour-

nées par la sécrétion qui se fait à l'endroit du véficatoire où les extrêmités des arteres, des veines & des nerfs, mises à nud, versent continuellement une humeur séreuse, que l'irritation y appelle. Charles Pison, p. 306, conseille, avant de recourir aux emplâtres irritans, de se servir de quelques topiques céphaliques, comme de l'emplâtre *de betonicâ*, l'emplâtre tacamahaca, de sachets aromatiques, &c. On vante beaucoup, dans le pays, une embrocation qu'on fait sur la tête rasée, avec un mêlange d'huile de succin & d'esprit-de-vin, couvrant ensuite la tête de l'emplâtre *de betonicâ*; ces embrocations se renouvellent tous les jours; il est bon de ne point négliger ce remede approuvé par l'expérience, & dont on a observé de très-bons effets. Avant de finir ce qui regarde ces symptômes, il est à propos d'avertir que l'hémorragie qu'on remarque quelquefois dans cette occasion, surtout chez les jeunes gens, est d'un très-bon augure. On ne doit point le confondre avec cet assoupissement moins profond, qui succede quelquefois à des douleurs & des insomnies de longue durée; l'un est l'effet de la nature qui se répare, & l'autre celui de la nature qui s'épuise: *An soporari ubivis malum.* (Hipp. Coac.)

L'aveuglement ou la goutte-sereine passagere, dont nous avons déjà parlé ailleurs;

s'obſerve plus rarement dans ce période, que les convulſions épileptiques & les affections ſoporeuſes; on ne laiſſe cependant pas de le voir encore quelquefois arriver. Cet effet dépend du même principe que les maladies précédentes : le ſang qui regorge vers les vaiſſeaux ſupérieurs, ſe porte en plus grande quantité dans ceux qui avoiſinent les filets nerveux de la rétine; leur dilatation y produit une compreſſion capable d'en éteindre le ſentiment pendant quelque tems : les remedes qu'on emploiera pour remédier à cet accident ne différeront point de ceux qui ont été conſeillés plus haut. Les ſaignées révulſives, les véſicatoires aux jambes & à la nuque, les purgatifs plus ou moins actifs, ſelon le période de la maladie, & l'état du bas-ventre, rempliront toutes les indications qui ſe préſentent. On lit, dans la theſe de feu M. Dubois, ſur la colique de Poitou, pag. 10, note 6, qu'une ſurdité & un aveuglement y ont été guéris par le ſecours ſeul d'une émétique : on n'y ſpécifie point quel étoit le période de la maladie; nous penſons que ce traitement pourroit avoir lieu dans le commencement de la colique de Poitou végétale, comme dans la minérale, tout eſt alors égal; mais on auroit peut-être occaſion de s'en repentir dans ce ſecond période, comme il eſt aiſé de l'inférer de

ce qui a été dit plus haut, en parlant des remedes actifs & violens.

Après le retour du ſommeil, & au moment, pour ainſi dire, où le calme renaiſſant ſemble ſoutenir le courage abattu du malade énervé par un fatal enchaînement de maux plus violens les uns que les autres, dans le tems où la rémiſſion des accidens paroît annoncer la ceſſation de la maladie; la face riante des choſes change tout-à-coup, & fait place à de nouvelles douleurs. On ſe rappellera que des matieres dures ont été retenues long-tems par le ſpaſme, & enſuite par un défaut de reſſort dans le canal inteſtinal, dont le mouvement périſtaltique eſt devenu pareſſeux & languiſſant; ſi, d'une part, les douleurs, la dureté des excrémens, & la ſéchereſſe des entrailles indiquent les relâchans, les huileux & les doux laxatifs; de l'autre, la perte du reſſort, qui ſe fait aiſément remarquer par le gonflement & le météoriſme du bas-ventre, exigent les toniques: ce n'eſt qu'en gardant un juſte milieu dans le traitement, qu'il y a quelques ſuccès à eſpérer; les premiers médicamens énoncés doivent s'allier avec quelques-uns des ſeconds: des lavemens ſont néceſſaires, avec la décoction des plantes & des ſemences, ou des fleurs carminatives. Riviere, avec M. Bianchi, conſeillent de faire prendre l'huile d'amandes douces intérieurement,

avec quelque vin généreux, comme celui d'Efpagne, de Crete, de Malvoifie. Heurnius prefcrit, comme un fecret infaillible, un mêlange de douze gros de manne, d'une once & demie d'huile d'amandes douces, & parties égales de vin de Malvoifie. Duret, dans fes Obfervations fur Hollier, approuve ce même mêlange, & s'exprime ainfi fur fa néceffité : *Quod autem fæpe numerò fedato dolore remanet complexionis inteftini labefactatio : idcirco vini injectione & eorum quæ partis complexionem juvent profpiciendum eft, quale vinum hefpericum, &c.* Les fleurs de foufre dans les lavemens recommandés par Ethmuller, font très-bien dans le cas dont il s'agit : en faifant rendre beaucoup de vents, elles affaiffent le bas-ventre, fouvent auparavant très-élevé. Si ces moyens ne réuffiffent point, on eft obligé de donner un minoratif.

Serions-nous affez heureux d'avoir en partie réfolu le problême propofé par M. Bordeu (*a*)? Cet illuftre Praticien, à qui la médecine a tous les jours de nouvelles obligations, invite les Médecins à déterminer, dans la colique de Poitou, les cas qui demandent de l'expectative ou de l'action ; ceux qui requierent la purgation, & même des pur-

(*a*) Dans fa Thefe des écoles de Paris : *Utrùm Aquitaniæ minerales aquæ morbis chronicis ?*

gations fortes ; ceux qui exigent les narcotiques, les véſicatoires, les ſudorifiques & la ſaignée ; ceux au contraire qui indiquent les uns plutôt que les autres de ces médicamens: *Imprimis determinandum* (Theſ. 57, pag. 23) *quœnam ſigna purgationem imò validiſſimam, laudanum, expectationem, veſiccantia, ſudorifera, aut venœ ſectionem ipſammet certo indicent, quœ vero non ; hujuſmodi ſigna dari habeo ut autumem, ut aſſeverem non habeo.* La ſolution du problême compris dans toute ſon étendue, ne ſeroit pas complete, ſi nous paſſions ſous ſilence deux genres de remedes indiqués par pluſieurs Praticiens, ſavoir les cauſtiques & l'uſage de l'eau froide.

Quant aux cauſtiques, nous comprenons, dans cette claſſe, ceux qui le ſont dans divers degrés, dequis les ſimples épiſpaſtiques juſqu'au cautere actuel. Les plus anciens Médecins employoient les ventouſes plus ou moins multipliées. Galien, Paul Eginete, Celſe, Riviere, Fernel, &c. ſont de ce nombre : nous voyons qu'ils les employoient, la plupart du tems, dans les coliques venteuſes, eſpérant, par cette méthode, diſſiper les flatuoſités des inteſtins, auxquelles ils croyoient frayer une nouvelle route. Les ventouſes peuvent, dans la colique de Poitou, comme dans la colique venteuſe, faire ceſſer, comme nous le verrons bientôt, pour un

un tems, le ſpame des inteſtins, & ſuſpendre les douleurs ; mais elles ne peuvent jamais devenir un moyen curatif. Galien nous en avertit, (livre xij *de Methodo medendi.*) *Quos verò non ſpiritus modo flatuoſus, ſed etiam humor quiſpiam unde is oritur malè habet, iis illico ad tempus dolor ſedatur, redit tamen vel in ſequenti nocte, vel poſtridie.* Les ſinapiſmes ſont propoſés, ainſi que les véſicatoires, par quelques Auteurs, dans cette colique. Nous avons amplement détaillé les circonſtances dans leſquelles ils peuvent être d'uſage : on peut rarement s'en paſſer dans les affections convulſives & ſoporeuſes ; s'il y avoit cependant moyen de ſuppléer aux véſicatoires par des irritans du même ordre, on les préféreroit, ſans héſiter ; l'action des cantharides eſt toujours à craindre ſur les viſceres du bas-ventre : & c'eſt même en partie la raiſon pour laquelle nous avons conſeillé l'application ſucceſſive des véſicatoires. On peut, ſans balancer, taxer d'imprudence leur application immédiate ſur les tégumens du bas-ventre. Je ſais qu'un célebre Médecin d'Angleterre, M. Pringle, donne ce conſeil. Je me ſouviens de l'avoir vu ſuivre dans un Hôpital, & que le ſujet en fut la victime. Se refuſera-t-on à l'expérience & aux avantages réels qu'on nous aſſure que les Médecins d'Aſie retirent du cautere actuel, dans

cette colique ? Ils l'appliquent ſur différentes parties du corps, mais ſpécialement aux pieds & ſur le ventre même. J'avouerai avec quelques modernes, que la détermination changée du fluide nerveux peut influer ſur la diminution du ſpaſme dans les inteſtins, & que l'irritation qui ſe fait ſur l'endroit où le cautere actuel eſt appliqué, peut occaſionner un relâchement ſubit dans les tuniques inteſtinales; mais ſi on ne ſe propoſoit que de diminuer la douleur violente du bas-ventre, par celle qu'on fait ſouffrir ailleurs, cette indication ne ſeroit pas judicieuſe, & on courroit ſouvent le riſque de trouver des malades aſſez ſenſibles pour reſſentir à la fois, & les douleurs du ventre, & celles du cautere. On doit ſe propoſer d'autres avantages dans l'uſage des cauſtiques ; & en effet, les Médecins Aſiatiques, à en juger par leurs obſervations rapportées par M. de Van Swieten, s'en propoſent d'autres : ils ne les emploient point dans la colique ſeule, & conſidérée, ſes ſymptômes à part ; leurs malades ſont, dans ces occaſions, agités de mouvemens convulſifs, ou privés de ſentiment ; circonſtances abſolument ſemblables à celles dans leſquelles nous avons conſeillé les véſicatoires. Les cauteres potentiels ne different de ce dernier genre de remede que par le degré d'irritation qu'ils poſſedent de plus qu'eux, puiſqu'il va juſqu'à

la corrosion. Les parties intégrantes de la plupart des caustiques potentiels ne pénetrent pas d'ailleurs dans la masse des humeurs, pour circuler ensuite avec elles, comme les cantharides: le cautere potentiel a eu ses partisans dans cette colique. Charles Pison vouloit qu'on en appliquât à la nuque. Ballonius (liv. premier des Epid. pag. 70) rapporte l'exemple d'un homme dont on appaisa les douleurs de colique en lui appliquant sur l'ombilic un emplâtre caustique : *Vidimus cuidam acerbitate doloris colici detento placatos esse dolores, adhibito umbilico modico emplastro caustico & veluti escharam faciente & intus feras revocante.* Soyons toujours cependant très-réservés sur l'usage de pareils remedes, comme le conseille le même Auteur que nous venons de citer: *Pericula ista non debent cautiores reddere & scientiores ad excogitanda affinia remedia, sed illis aliquantò tutiora.*

Au jugement de la meilleure partie des Médecins, il paroît qu'on devroit proscrire l'usage de l'eau froide, dans le traitement de la colique de Poitou ; le froid, par lui-même, suivant l'antiquité la plus reculée, est nuisible aux parties nerveuses, & par conséquent aux intestins, qui sont de cette nature ; plusieurs Médecins n'ont cependant pas craint de se servir de l'eau froide dans certaines coliques. Paul Eginete est un des

premiers qui l'ait vue employer dans quelques-unes de ceux qui se répandirent, de son tems, dans l'Italie, comme il le rapporte, liv. 3e, pag. 76. Forestus, Trallianus, Septalius & Naboth, en ont fait usage avec succès Il y a cependant lieu de douter de l'espece de colique que ces Médecins traitoient ainsi; il sembleroit résulter de leurs observations, qu'il s'agissoit de coliques produites par des humeurs âcres & bilieuses, où elle paroît d'abord mieux placée que dans celle-ci, étant propre à réprimer l'acrimonie & la raréfaction de la bile, pendant que les boissons chaudes l'augmentent toujours. Si ce remede a été employé avec succès quelquefois dans la colique de Poitou, il s'agit de balancer les avantages qu'il peut avoir vis-à-vis les maux qu'il peut causer. On ne peut nier que l'eau froide, prise intérieurement, ou appliquée à l'extérieur, ne puisse suspendre les douleurs de cette colique, en diminuant le volume de l'air raréfié dans les intestins. C'est ainsi que Dionis & M. Monro l'ont employée, & même la glace, dans les hernies intestinales, pour en faciliter la rentrée, empêchée par le volume des intestins dilatés par les vens; mais les mêmes accidens qu'on voit produire à cette méthode dans les hernies, peuvent également arriver dans la colique de Poitou; l'inflammation des intestins peut survenir, & bientôt

après la gangrene. Pour un bien si passager & incertain, s'exposera-t-on à un mal si dangereux? *Colicâ affectione laborantibus aquam dare frigidam, non cujusvis trivialis medici est* (disoit Amatus Lusitanus.) Les Mémoires d'Edimbourg nous attestent que des malades attaqués de constipations opiniâtres, qui n'avoient cédé à aucun genre de remede, soit de la classe des émolliens, soit de celle des laxatifs, avoient été guéris efficacement par l'application extérieure de l'eau froide; cette constipation se rencontre fréquemment dans notre espece de colique: ne profiterions-nous pas de ces épreuves, lorsque les malades sont sur-tout robustes, & qu'on a lieu de soupçonner, suivant le précepte de Trallianus, aucun vice dans les entrailles. Nous avons peu d'observations particulieres, pour appuyer cette méthode, sujete à beaucoup de difficultés. Le hazard nous a cependant fait voir plusieurs fois que quelques personnes ayant pris nombre de purgatifs, en pure perte, avoient été beaucoup plus purgés, & même sensiblement soulagés, après avoir bu, par caprice & par pure fantaisie, quelques verres d'eau froide. De ces observations, on n'en peut tirer que de foibles inductions; mais elles seront toujours assez favorables pour enhardir à faire des essais mieux suivis & plus constatés.

La suite dans le Journal suivant.

OBSERVATION

Sur une maladie de l'Oreille, accompagnée d'accidens fâcheux; par M. BERTRAND, Chirurgien à Mery-ſur-Seine.

Je fus appellé, le 10 Août 1761, pour voir la fille d'un nommé Nicolas Laurent, Laboureur à Chartres, près Mery-ſur-Seine, âgée d'environ quinze ans, d'un foible tempérament, malade depuis quatre jours. A mon arrivée, la trouvant ſans connoiſſance, j'interrogeai ſa mere ſur l'origine & les progrès de cette maladie. Il y avoit quatre ans que cette fille avoit perdu l'ouie de l'oreille gauche, à la ſuite d'une douleur violente à cette partie, accompagnée de fievre, d'inſomnie, &c. Cette douleur, après avoir duré trois à quatre jours, fut ſuivie d'un écoulement purulent, à la faveur duquel tous les accidens ſe diſſiperent, & laiſſerent la ſurdité de cette oreille. Cette maladie, qui exigeoit les ſecours de l'art les mieux adminiſtrés, fut abandonnée aux ſoins de la nature; l'écoulement purulent ſe ſupprima, environ trois mois après; cette ſuppreſſion ayant donné lieu à un nouvel engorgement dans ces parties, tous les accidens ſe renouvellerent, & après s'être fait ſentir

avec force, pendant deux à trois jours, l'écoulement purulent reparut, & ramena un calme aussi trompeur que le premier. Pendant quatre ans, cet écoulement s'étoit supprimé tous les trois mois, & chaque suppression avoit été accompagnée d'accidens plus ou moins violens, suivant le tems que l'écoulement étoit à reparoître.

La malade, dans ces premieres alternatives de douleur & de tranquillité, perdit l'ouie de l'oreille droite, sans éprouver la moindre douleur à cette partie, ni aucun autre accident. Alors les parens voyant leur fille entiérement sourde, penserent à lui chercher du soulagement. Tous les remedes dont on a fait usage n'ont point changé la nature ni la marche de la maladie de l'oreille gauche : quant à la surdité de l'oreille droite, elle a cessé entiérement au bout de deux ans, dans un tems où la malade n'employoit aucuns remedes.

L'après-midi du 6 Août 1761, la mere de la malade allant moissonner près du village, mena sa fille, qui, étant arrivée, se coucha sur une gerbe, exposée à l'ardeur du soleil, sans avoir rien mis dans son oreille, de laquelle elle n'avoit ressenti aucune douleur, depuis plusieurs mois, parce que l'écoulement ne s'étoit point supprimé. Dans cette situation cette fille s'endormit. Après

environ une heure d'un ſommeil tranquille, elle fut ſurpriſe de ſentir tout-à-coup un bourdonnement dans ſon oreille, occaſionné, dit-elle, d'abord (ce qu'elle ſoutient encore) par une mouche qui venoit d'y entrer; la mere, dans l'inſtant, regarda dans cette oreille, où elle ne vit point de mouche, mais quelques gouttes d'un ſang rouge vermeil, qui ſortoit avec l'écoulement ordinaire: à ce bourdonnement ſe joignit une vive douleur; la malade pouſſa les hauts cris; ſa mere la ramena auſſi-tôt chez elle, & chauffa des linges, qu'elle lui appliqua ſur la partie ſouffrante; moyen qui fut inutile, & peut-être dangereux. Le bourdonnement & la douleur augmenterent; le viſage ſe couvrit d'une rougeur extraordinaire; la fievre s'alluma incontinent; la malade paſſa le reſte de la journée, & la nuit du ſix au ſept, dans de violentes agitations: le ſept tous les accidens augmenterent, & ſur le ſoir, la malade étant tombée dans le délire, eut une nuit plus mauvaiſe que la précédente. Le matin du huit, les muſcles de la mâchoire inférieure & des levres entrerent en convulſion, exciterent la contorſion de la bouche, enſuite le ſpaſme cynique; quelques heures après, les extrêmités ſupérieures, & ſucceſſivement tout le reſte du corps fut agité de mouvemens convulſifs:

ils s'annonçoient par un tremblement universel de tout le corps, & se terminoient par des défaillances.

Vers le soir du huit, ces gens allerent chercher le Curé du lieu, pour donner les secours spirituels à cette souffrante; mais la trouvant sans connoissance il ne put les lui administrer. Surpris de l'état de cette fille, il essaya de lui procurer du soulagement; pour cet effet, il lui fit faire des injections dans l'oreille, avec l'huile d'hypéricum & le baume du Commandeur; ces injections n'eurent d'autres effets que d'arrêter le sang qui s'écouloit abondamment de cette partie, & non l'écoulement ordinaire: les accidens augmenterent, & la malade fut réduite à l'état le plus triste.

Le matin du dix on m'envoya chercher. Après avoir été instruit de ce que je viens de rapporter, j'examinai la malade, qui, depuis vingt quatre heures, avoit refusé toute nourriture. Elle avoit le visage violet & bouffi, les yeux éteints, les narines dilatées, les levres allongées, la bouche ouverte; il s'en échappoit beaucoup de salive écumante: les mouvemens convulsifs étoient moins fréquens; la respiration étoit laborieuse; la voix éteinte, & le pouls concentré, foible & intermittent; toute la partie latérale de la tête, du côté gauche, étoit de

couleur livide, gonflée, & menacée d'une gangrene prochaine.

Après avoir absorbé tout le pus contenu dans le conduit auditif, dont la largeur étoit augmentée du double de l'état naturel, j'apperçus, dans le fond de cette partie, une espece de membrane blanchâtre, située à l'endroit de la membrane du tambour, & que je doutai être cette partie. Je portai une sonde dessus; je la touchai un peu fort, ce qui donna lieu à un petit mouvement, après lequel elle me parut être un peu plus enfoncée; en conséquence de ce changement de situation, & après avoir réfléchi sur tous les accidens de cette maladie, je me persuadai que c'étoit un corps étranger: quelle que fût sa nature, il falloit l'extraire sans délai. Pour y parvenir, je situai la malade commodément, & je portai des pinces à anneaux dans son oreille, pour saisir ce corps étranger; mais me présentant une surface polie, & remplissant exactement le conduit auditif, je ne pus le saisir qu'imparfaitement; car il m'échappa plusieurs fois. Pendant ces tentatives, la malade ressentit des mouvemens convulsifs, & eut une si grande défaillance, que je craignis de la voir expirer. Revenue de sa foiblesse, je disposai tout pour l'extraction: aux moindres efforts que je fis pour pincer ce corps étranger, les

mouvemens convulsifs, les foiblesses reparurent, & m'arrêterent. Convaincu cependant que, si j'attendois à une troisieme fois, je trouverois les mêmes difficultés, je ne voulus pas quitter prise que je ne me fusse assuré de la nature & de la présence de ce corps étranger : j'arrachai enfin un ver de la longueur d'environ huit lignes; malgré l'état fâcheux de la malade, je continuai mon opération, & successivement je tirai quatre autres vers. Je portai ensuite une sonde dans cette oreille; les parties molles qui constituent l'organe de l'ouie, étoient détruites, & laissoient à découvert tout le conduit auditif de l'os temporal, qu'une carie rongeoit : j'y coulai quelques gouttes d'huile d'hypéricum ; j'appliquai, sur la partie latérale de la tête, des compresses trempées dans l'eau-de-vie; la malade étoit d'une foiblesse extrême, & toujours sans connoissance.

J'examinai ces cinq vers; ils étoient égaux, tant en nature qu'en grosseur; ils imitoient une figure pyramidale ou conique, dont l'extrêmité seroit tronquée; leur grosseur, prise à leur base, égaloit celle d'un tuyau de plume à écrire; la tête se terminoit en pointe, & on y appercevoit une ouverture, de laquelle partoit une petit canal noirâtre : je n'y remarquai ni barbillons, ni stigmates; leur mouvement étoit vermiculaire :

on les mit dans un vaſe dertre, où ils ont vécu cinq jours, ſans aucune nourriture, & ont été vus de tous les gens du village.

Le lendemain je vis la malade ; il lui reſtoit à peine le ſouvenir des accidens qu'elle avoit eſſuyés. Je lui fis des injections dans l'oreille, avec la teinture de myrrhe & d'aloës, ſeul remede dont je me ſois ſervi pendant le traitement de cette maladie. J'ai eu la ſatisfaction de voir la carie ſe détruire peu-à-peu, & la guériſon s'opérer en ſix mois, ſans exfoliation ſenſible ; cependant le conduit auditif de cette oreille eſt beaucoup plus large & plus profond que celui de l'oreille droite ; les ſons les plus aigus, les bruits les plus forts n'impriment aucune ſenſation ſur cet organe.

Tous les Auteurs conviennent que des vers s'engendrent dans les oreilles ; beaucoup en ont donné des obſervations (*a*) ; pluſieurs des malades qui en font le ſujet n'ont été redevables de leur guériſon qu'aux ſeuls efforts de la nature. Cette fille auroit-elle eu le même bonheur ? La ſituation des vers, le caractere, la violence & la durée des

(*a*) Traité de la Génération des Vers, par M. Andry, troiſieme édition, tome premier, pag. 91 & 92 ; tome 2, pag. 472. Pathologie de Chirurgie de Verduc, quatrieme édition, tome 2, pag. 143.

accidens n'annonçoient-ils pas ſa perte, auſſi infaillible que prochaine ?

Content d'avoir obſervé, je ne hazarderai aucun raiſonnement. Expliquer la cauſe des ſuppreſſions périodiques de l'écoulement purulent de cette oreille, fixer l'inſtant de l'origine de ces vers, en déterminant la nature, ſont autant de choſes que je laiſſe à la reflexion des maîtres de l'art.

OBSERVATION

Sur le Lilium *de Paracelſe ; par M. MONNET, Apothicaire en Auvergne.*

Si la Chymie a fourni à la Médecine des remedes utiles, c'eſt à elle auſſi à les perfectionner, à meſure qu'elle nous donne de nouvelles lumieres qui nous font connoître leurs défauts.

Le *lilium* de Paracelſe eſt de ce nombre ; malgré la réputation bien méritée dont il jouit, on ne peut pas dire qu'il ſoit encore à ſa perfection. Ayant eu occaſion de remarquer, dans pluſieurs pharmacies, beaucoup de différence & de variété, ſoit dans ſa couleur, ſoit dans ſon goût, les uns étant très-foncés en couleur, très-acres & cauſtiques, & d'autres étant plus ou moins pâles, & à proportion plus ou moins âcres, je

me déterminai à examiner toutes ces différences, & j'entrepris de chercher le moyen de l'avoir constamment dans un état de combinaison parfaite, ou du moins tel que l'alkali fixe n'y prédominât pas, étant d'une extrême conséquence pour l'usage médicinal que ce remede soit préparé de la meilleure façon, pour qu'il n'y reste pas un excès d'alkali, qui n'y peut être qu'extrêmement nuisible.

Le *lilium* fait suivant le procédé du *Codex* de Paris, n'est peut-être pas exempt de tout défaut; il varie, suivant la quantité d'esprit-de-vin qu'on y met, & suivant qu'il est plus ou moins déphlegmé; c'est ce qui fait aussi la différence de la couleur. Si on n'y met, à proportion de la matiere, que peu d'esprit-de-vin, il sera plus foncé en couleur; mais aussi il sera toujours surchargé d'alkali; si au contraire on y met beaucoup plus d'esprit-de-vin, il sera moins coloré; mais il n'y aura point d'alkali surabondant. Ainsi, si ceux qui le font de cette façon se reglent sur la couleur la plus foncée, il est certain qu'ils n'ont qu'un très-mauvais *lilium*, surchargé d'alkali; par conséquent très-âcre & caustique, que l'on peut reconnoître aisément sur la langue, sur laquelle il fait une impression aussi forte que la pierre à cautere dissoute dans l'eau.

On sait aujourd'hui que le *lilium* n'est

autre chose que le résultat de la décomposition de l'esprit-de-vin, procurée par l'alkali fixe, rendu caustique par des chaux métalliques; que c'est, comme l'explique l'illustre M. Rouelle, en augmentant le *latus* terreux des alkalis fixes, qu'on parvient à leur donner ce degré de causticité, capable d'opérer en peu de temps la décomposition de l'esprit-de-vin; soit que ce soit par des chaux métalliques ou terreuses, on y parvient également.

Delà on voit l'inutilité du procédé décrit dans presque toutes les Pharmacopées, & conservé si scrupuleusement sous le nom fastueux de *teinture des métaux*; c'est un reste des illusions alchymiques, que le préjugé a conservé, malgré les lumieres chymiques d'aujourd'hui: si on avoit voulu les consulter, elles en auroient fait appercevoir tout le ridicule. Il suffit donc, tout simplement, pour préparer ce remede, de faire détonner dans un creuset, du nitre avec une substance métallique, tel que l'antimoine; l'alkali qui en résultera sera tout aussi caustique que si on l'avoit fait détonner avec toutes les substances métalliques & régules de l'univers; & le *lilium* fait avec cet alkali sera, sans contredit, aussi beau qu'il puisse être.

La meilleure façon de faire le *lilium*, pour qu'il ne soit pas surchargé d'alkali, est de verser

ſur cette maſſe alkaline, triturée, une très-grande quantité de bon eſprit-de-vin bien déphlegmé, &, au bout de quelque tems de digeſtion, de ſéparer cette teinture par la filtration, & enſuite en retirer la ſurabondance de l'eſprit-de-vin, par le moyen de la diſtillation, dans une cornue de verre; on connoît aiſément qu'on a enlevé la ſurabondance de l'eſprit-de-vin, quand il ne reſte plus qu'une teinture extrêmement foncée en rouge.

Lors du mêlange il s'excite une forte chaleur, & on s'apperçoit que l'eſprit-de-vin ſe trouble bientôt; & ſur-tout, s'il n'y eſt qu'en petite quantité, à proportion de la maſſe alkaline, c'eſt l'annonce de la déſunion des principes qui le conſtituent; la liqueur reprend cependant ſa tranſparence, à meſure que la combinaiſon de ſes principes avec cet alkali ſe fait.

C'eſt en attaquant d'abord le principe aqueux que l'alkali procure la décompoſition de l'eſprit-de-vin; une partie de cet alkali ſe joint enſuite à ſon acide, forme un ſel ſemblable à celui qui réſulte de la combinaiſon du vinaigre avec l'alkali fixe, appellé terre foliée du tartre (*a*); l'huile, le troi-

(*a*) Il reſſemble bien plus à la combinaiſon de l'acide du tartre avec l'alkali fixe, ou au ſel végétal; car il cryſtalliſe comme lui, au lieu que la terre foliée du tartre ne cryſtalliſe pas. (*Note de l'Editeur.*)

ſieme principe de l'eſprit-de-vin étant, par ce moyen, devenu libre, ſe joint auſſi à une autre portion de cet alkali, & forme un vrai ſavon; ces deux compoſés ſe tiennent diſſous dans l'eau de l'eſprit-de-vin, d'où réſulte cette belle couleur rouge, qui eſt d'autant plus belle, qu'il s'y trouve encore de l'eſprit-de-vin qui n'eſt point décompoſé.

Cependant ſi on s'apperçoit que l'alkali ſoit encore en excès dans cette teinture, on y peut remédier aiſément, en la faiſant digérer de nouveau dans une cornue de verre, avec une portion de bon eſprit-de-vin bien déphlegmé; l'alkali ſurabondant agira de même ſur ce nouvel eſprit-de-vin, & en décompoſera proportionnellement; au bout de quelque tems, on doit en retirer le ſuperflú de l'eſprit-de-vin par la diſtillation, juſqu'à ce qu'elle ſoit bien foncée: on eſſaie enſuite ſi elle n'a plus rien d'âcre, & ſi elle ne verdit pas le ſyrop violat.

Dans le cas où elle donne des marques d'un alkali ſurabondant, on doit répéter la même choſe, & couler ainſi pluſieurs fois de l'eſprit-de-vin deſſus, juſqu'à ce qu'elle ne donne plus aucune de ces marques.

Cependant, quand on ſe ſert d'un eſprit-de-vin qui n'eſt pas bien déphlegmé, cet alkali ſe charge de ſon phlegme, & s'affoiblit, par ce moyen-là, au point qu'il ne peut

plus attaquer les principes de l'eſprit-de-vin, le moyen de remédier à cet inconvénient eſt de diſtiller doucement cette teinture juſqu'à ſiccité, & de reverſer deſſus du nouvel eſprit-de-vin ; le laiſſer encore digérer ſuffiſamment, &, au bout de quelque tems, en retirer la ſurabondance, de la même maniere ; ſi elle donne encore, après cela, des marques de cet alkali excédant, on peut répéter la même manœuvre ; & par tous ces moyens-là, on aura cette teinture beaucoup meilleure, & qui n'aura plus qu'un petit goût ſalin & une odeur très-ſuave, pourvu qu'on ait fait cette diſtillation à un très-petit feu, & qu'on n'ait pas trop pouſſé ce réſidu ; car elle ſentiroit pour lors l'empyreume.

Les alkalis fixes n'étant pas traités de cette maniere, quelque fuſion qu'on leur faſſe ſubir, n'agiſſent, en comparaiſon, que très-foiblement ſur l'eſprit-de-vin ; il s'y excite cependant, lors du mêlange, une chaleur aſſez conſidérable, qui annonce auſſi un commencement de décompoſition ; & au bout de quelque tems de digeſtion à un fort degré de chaleur, l'eſprit-de-vin ſe colore en jaune doré ; c'eſt ce qu'on appelle *teinture de ſel de tartre.*

Cette teinture differe du *lilium*, en ce qu'il n'y a qu'une petite quantité d'eſprit-de-vin qui s'y trouve altéré par l'alkali fixe ; on peut donc retirer par la diſtillation l'eſprit-

de-vin qui n'aura éprouvé aucune altération ; & on aura cette teinture entiérement ſemblable au *lilium*.

EXPERIENCES

Sur les Eaux minérales vitrioliques, & maniere d'en compoſer d'artificielles ; par M. CAPELLE, Apothicaire à Falaiſe.

Tout le monde ſait que les eaux minérales ferrugineuſes prennent une teinture violette, lorſqu'on y mêle un peu de noix de gale rapée. Les Chymiſtes, & ſur-tout ceux qui ont tenté l'analyſe de ces eaux, n'ignorent pas que cette teinture ne paroît plus, quand l'eau a été tirée de ſa ſource depuis quelques heures, & ſur-tout ſi elle a été expoſée à l'air chaud, ou à la chaleur du feu, ne fût-ce qu'à celle que donne le bain-marie.

On ne connoît, en chymie, que le fer tenu en diſſolution par quelque acide qui puiſſe donner une couleur violette, avec la noix de gale : on ne peut ſoupçonner d'autre acide, qu'un acide minéral qui ſoit uni au fer dans ces eaux ; ainſi, ou c'eſt l'acide vitriolique, ou nitreux ou marin ; que ce ſoit celui des trois qu'on voudra,

comment expliquer pourquoi le fer ſe précipite de lui-même, à l'air chaud, dans la même eau, où il reſte diſſous par la fraîcheur de la fontaine? Dira-t-on que c'eſt l'acide qui s'évapore ? Mais l'expérience apprend qu'un acide minéral, quand bien même il ſeroit dégagé, n'eſt pas le premier à s'évaporer ; c'eſt toujours l'eau qui s'évapore auparavant ; il n'y a qu'un cas où l'acide vitriolique étant combiné avec le phlogiſtique, s'éleve le premier ; mais alors il a eu une odeur vive & pénétrante ; il ſe fait ſentir par-tout où il eſt, & en ſi petite quantité qu'il ſoit ; ce qu'on n'apperçoit point dans les eaux minérales, quand elles dépoſent leur fer.

Dira-t-on qu'il ne devroit point arriver de précipitation du fer, s'il étoit diſſous par quelque acide ; parce que cet acide ne peut quitter le fer, qu'il ne ſe joigne à quelque matiere avec laquelle il a une plus grande affinité qu'avec ce même fer ? Or, quelle matiere peut-on ſoupçonner dans un fluide où le fer ne ſe précipite point, à moins qu'il n'y ait une certaine chaleur ? Il eſt bien plus facile, continuera-t-on, d'imaginer que ce métal n'eſt ſuſpendu dans les eaux minérales, que parce qu'il y eſt aſſez diviſé pour avoir une égalité de peſanteur avec l'eau, tant qu'elle eſt froide ; mais quand elle devient chaude, elle devient auſſi plus

légere ; alors le fer a un excès de pesanteur sur le fluide, delà la précipitation du fer.

Je répondrai que le vitriol de fer dissous, à la dose de 3 à 4 grains, dans une pinte d'eau commune limpide, fera une eau dans laquelle le fer se précipitera comme dans les eaux minérales. La même chose arriveroit, quand bien même on se seroit servi d'eau distillée. Il se fait donc une précipitation du fer, quoiqu'il soit uni à un acide; d'ailleurs je me suis assuré que de l'eau agitée, pendant quelques heures, avec de la limaille de fer bien nette & bien lavée, n'a ni le goût des eaux minérales ferrugineuses, ni ne donne la même teinture avec la noix de gale.

Ne dira-t-on point aussi que l'eau sépare le phlogistique du fer, & le rend par-là indissoluble dans les acides. Il est vrai qu'on seroit assez porté à le croire, vu la facilité avec laquelle l'eau le lui enleve & réduit ce métal en rouille; ce n'est cependant pas là la cause de la précipitation du fer dans les eaux minérales, puisque si on verse quelque acide minéral sur une eau ferrugineuse, dans laquelle le fer se sera précipité, il se fait une nouvelle dissolution du fer, quelques heures après, comme je l'ai éprouvé.

Après avoir détruit, à ce que je crois, les conjectures auxquelles on avoit cru pouvoir s'arrêter, pour expliquer la précipitation du fer dans les eaux minérales, je vais donner

les expériences que j'ai faites ; elles ne contribueront pas peu, ce me ſemble, à éclaircir cette matiere.

Je ſoupçonnai que la précipitation du fer dans les eaux minérales, venoit de la décompoſition du vitriol, & que ſa décompoſition ne pouvoit venir que d'une terre calcaire ou alkaline, qui ſe trouve dans toutes les eaux les plus limpides, les mieux filtrées, & même dans celles qui ſont diſtillées, comme je l'ai éprouvé, d'après le célebre & exact M. Margraf, de l'Académie de Berlin. Je crus que le moyen de m'aſſurer ſi mon ſoupçon étoit fondé, étoit d'empêcher que la terre alkaline, qui eſt toujours dans l'eau & qui monte en partie avec elle dans la diſtillation, ne pût plus y monter, en y ajoutant, avant de la diſtiller, quelque matiere qui la rendît plus peſante, en ſe combinant avec elle. C'eſt pourquoi je diſſolvis dans 4 pintes d'eau bouillante 2 onces on environ de vitriol de Mars : je la fis diſtiller au bain-marie, dans un alambic d'étain : j'en retirai 2 pintes, dans un récipient de verre bien net & bien égoutté, ayant eu ſoin de rejetter la premiere eau qui diſtilla, & de bien rincer le récipient, avant de le remettre ſous le bec de l'alambic. Je pris une pinte de cette eau diſtillée : j'y fis diſſoudre 4 grains de vitriol de fer ; ſi-tôt que ma diſſolution fut finie, j'en mis dans un verre

avec un peu de noix de gale rapée ; elle donna ſur le champ une teinture auſſi foncée qu'aucune eau minérale que je ſache : je plaçai au bain-marie la bouteille où étoit mon eau minérale artificielle ; je la fis chauffer pendant plus d'une heure ; il ne ſe fit aucune précipitation du fer, comme il arrive à toutes les eaux minérales que je connois.

Il arrive, dans cette opération, que l'acide du vitriol quitte ſon fer pour ſe joindre à la terre alkaline qui eſt dans l'eau ; par-là cette terre devient plus peſante, & ne peut monter pendant la diſtillation ; c'eſt pourquoi il ne ſe fait plus de précipitation du fer, quand on diſſout, dans cette eau diſtillée, du vitriol de Mars.

Ce qui reſte dans la cucurbite eſt un fer précipité, & de l'eau qui tient en diſſolution du vitriol qui n'a point été décompoſé, parce qu'il ne ſe trouve point aſſez de terre alkaline dans l'eau commune pour la quantité marquée du vitriol ; c'eſt pourquoi, ſi on filtre cette diſſolution, & ſi on l'expoſe à l'air chaud, il ne ſe fera point de précipité.

Il eſt facile de voir, par ces expériences, que le fer ne ſe précipite dans les eaux minérales naturelles, que parce que le ſel métallique ſe décompoſe ; & il ne ſe décompoſe que par une terre calcaire ou alkaline,

qu'elles contiennent toutes probablement, puiſque M. Margraf en a retiré des eaux de pluie & de neige ; il n'eſt pas ſurprenant que la précipitation du fer ne ſe faſſe pas pendant que l'eau eſt bien froide. Ceux qui ont quelques connoiſſances en chymie n'ignorent pas qu'il y a bien des décompoſitions qui n'arrivent qu'à l'aide de la chaleur.

Il me ſemble que la médecine pourroit retirer quelques avantages de ces expériences. On ſait les grands effets que produiſent les eaux minérales vitrioliques, quoiqu'elles ſe décompoſent dans l'eſtomac. Quels effets n'a-t-on pas lieu d'attendre des artificielles, qui ne ſe décompoſent point par la chaleur ; mais qui paſſent dans le ſang, ſans s'altérer, & qui, en portant leurs vertus juſques dans les plus petits vaiſſeaux, guériront probablement des maladies qui réſiſtent aux eaux minérales naturelles : au reſte, c'eſt aux Médecins à prononcer ſur les effets que ces eaux artificielles ſont capables de produire, & à décider des cas où elles conviennent.

Quelques expériences que j'aie pu faire ſur les eaux minérales ferrugineuſes que donne la nature, je n'ai point remarqué qu'elles différent de celles qu'on feroit, en diſſolvant quatre grains de vitriol de Mars dans une pinte d'eau de fontaine ; ainſi dans les maladies où les eaux martiales naturelles contiennent,

conviennent, les Médecins pourroient en faire préparer, à bon marché, pour leurs malades, qui, étant ſouvent éloignés des ſources, ſont obligés de faire bien des frais pour les aller prendre ſur les lieux. J'oſe aſſurer qu'elles ſeroient plus sûres que les eaux vitrioliques naturelles, qui ſont plus ou moins chargées de fer, ſuivant que les ſaiſons ſont ſeches ou pluvieuſes : elles ſeroient auſſi moins ſuſpectes, parce qu'on ſeroit certain qu'elles ne contiendroient point de cuivre ni d'arſenic.

OBSERVATION

Sur la Verge d'un enfant de neuf mois, mangée par un chien; par M. CELLIEZ, Chirurgien à Sommeſous, près Châlons-Sur-Marne

Le 8 Juillet 1762, la femme du nommé Charles Nicaiſe, Laboureur au village de Hauſſimont, ayant couché un de ſes enfants, âgé de neuf mois, dans un berceau qui n'étoit élevé de terre que d'environ un pied & demi, s'en alla travailler à la grange avec ſon mari, après l'avoir confié au ſoin d'un autre de ſes enfans, âgé de huit ans; ce dernier vint l'avertir, une demi-heure après, que ſon jeune frere étoit mordu d'un chien,

elle court auſſi-tôt à ſa maiſon, & y trouve effectivement ſon enfant jettant les hauts cris; mais quelle douleur pour elle de voir un jeune chien (*a*) qui lui rongeoit les parties naturelles, & en ſuçoit le ſang, à meſure qu'il ſortoit. Les cris plaintifs & lamentables de cette mere affligée, en arrachant ſon enfant d'entre les dents de l'animal, attirerent bientôt du ſecours à ce petit infortuné : on ſe hâta d'appliquer beaucoup de linges doux ſur la plaie, pour arrêter l'hémorragie; & ſur le champ on me fit avertir. N'ayant pu m'y rendre, qu'une bonne heure après, je trouvai tout le linge, dont je viens de parler, imbibé de ſang; à la vérité, il n'en couloit preſque plus de la plaie; la verge étoit rongée juſqu'au niveau des aînes, & environ moitié du ſcrotum mangé ou déchiré par lambeaux, avec douze ou quinze coups de dents, comme autant de coups de lancette, plus ou moins profonds, tant ſur le pubis que dans les aînes; le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, du côté droit, étoit à découvert, ſa gaîne étant

(*a*) Ce chien n'étoit âgé que d'un mois, & tettoit encore ſa mere. On ſait que d'ordinaire les enfans dans cette ſaiſon font ce qu'ils peuvent pour ſe délivrer de leur maillot qui les étouffe. Le haſard ayant conduit cet animal auprès de l'enfant, on peut croire qu'une certaine reſſemblance de la verge, avec une mamelle, put être la ſeule cauſe de cet accident.

déchirée de la longueur d'un travers de doigt ; le canal ou vaiſſeau déférent qui en fait partie, en étoit ſéparé comme s'il eût été adroitement diſſéqué, & ſortoit, par cette ouverture, de la longueur de quinze à dix-huit lignes, ayant été rompu auprès de l'épididime. La plaie offroit à la vue pluſieurs lambeaux de peau mâchée, qu'il falloit néceſſairement enlever pour en abréger la cure, ce que j'exécutai par le moyen des ciſeaux : je coupai, au même inſtant, la portion du vaiſſeau déférent qui ſortoit de la plaie; puis j'appliquai de la charpie brute, & un bandage convenable ; la plaie a été parfaitement cicatriſée au bout de quarante jours... Je penſe qu'il eſt inutile d'entrer dans un plus long détail ſur le traitement. Tout Chirurgien doit ſavoir qu'il faut avoir égard à la nature de la plaie, à ſa ſituation, & à pluſieurs autres circonſtances qui précedent, accompagnent, ou peuvent ſuivre ces ſortes de plaies : mon intention eſt plutôt de faire remarquer que je ne me ſuis ſervi d'aucune canule pour empêcher le froncement de l'uretre ; & quoique pluſieurs Praticiens s'en ſoient ſervis en pareille occaſion, je crois cette précaution non-ſeulement inutile, mais même nuiſible dans tous les tems de la cure ; on peut en juger après avoir obſervé ce qui ſuit :

L'uretre eſt un canal compoſé de mem-

branes, aſſez fortes, à la vérité ; cependant perſonne n'ignore que ces membranes ſont ſuſceptibles d'une grande extenſion, puiſque nous avons beaucoup d'exemples que des pierres aſſez groſſes ſont ſorties de la veſſie par cette voie, ſans aucune inciſion ; on ſait auſſi qu'il ſe ſépare continuellement, dans les membranes de ce conduit, une humeur glutineuſe, deſtinée à empêcher l'impreſſion que pourroient y faire les ſels urineux ; cette roſée gluante, qui couvre ſa ſurface interne, doit en entretenir la ſoupleſſe, & par conſéquent s'oppoſer au rétréciſſement de ſa cavité. On m'objectera ſans doute, qu'on ne ſe ſert de la canule que pour éviter le froncement trop conſidérable de l'extrêmité de l'uretre, préciſément où il y a ſolution de continuité, & que cette humeur glutineuſe ſera inſuffiſante, puiſque ſon action ne ſe portera pas ſur l'endroit de la cicatice : à cela je réponds que les remedes que l'on emploie à la guériſon de ces ſortes de plaies, contiennent beaucoup de parties onctueuſes, qui, par leur nature, ont la propriété d'adoucir & de relâcher ; ils doivent donc s'oppoſer aux froncemens & à la conſtriction de l'extrêmité de l'uretre. D'ailleurs la ſuppuration une fois établie, humecte elle-même les extrêmités des vaiſſeaux qui la fourniſſent, tant qu'elle dure ; elle s'étend ſur la ſurface

de la plaie ; elle l'arrose, en entretient la soupleſſe, & ne permet à aucune de ces parties, non plus qu'à la peau, de ſe brider ni de ſe rétrécir.

Après avoir établi que l'uſage des canulles paroît inutile dans le traitement des plaies, après l'amputation de la verge, voyons comment elles peuvent, dans ces mêmes cas, devenir nuiſibles. Il ſuffit de ſe rappeller combien il eſt important, pour hâter la guériſon des plaies, qu'elles ſoient panſées mollement, afin de faciliter le dégorgement des vaiſſeaux rompus, d'où dépend toujours leur ſoupleſſe, & lequel n'a lieu qu'en raiſon de ce que l'appareil eſt fait avec plus ou moins de délicateſſe ; car toutes les fois qu'une plaie eſt comprimée, ſoit par la dureté des pieces qui compoſent l'appareil, ſoit par un bandage trop ſerré, on s'apperçoit d'une diminution de ſuppuration. Le pus retenu dans les extrêmités des vaiſſeaux, les gonfle, augmente leur volume, & les vaiſſeaux, à leur tour, compriment leurs parties voiſines ; alors les fibrilles nerveuſes, qui ſont les ſeuls organes du ſentiment, étant comprimées, s'irritent, font entrer les fibres muſculeuſes en contraction, & attirent, par ce moyen, une plus grande quantité de ſang ſur la partie, d'où doit néceſſairement réſulter l'inflammation & la

douleur ; nouveaux accidens qui retarderont infailliblement la guériſon. Il doit ſuivre delà, qu'une canule introduite dans l'uretre, par ſa dureté, comprimera les bords de la plaie (ſur laquelle elle eſt appuyée ;) ces bords deviendront durs & calleux ; les vaiſſeaux comprimés reſteront gorgés, ce qui peut attirer les accidens dont on vient de parler.

Cette canule, bien loin de faciliter la ſortie de l'urine, s'y oppoſe ; car le canal doit ſe trouver plus étroit de l'épaiſſeur de la canule, dans toute l'étendue qu'elle occupe ; autrement les parois ſeront continuellement écartées : dans le premier cas, il ſéjournera à l'extrêmité inférieure de la canule quelques gouttes d'urine, dont les ſels venant à picoter la membrane interne, pourront y cauſer de la douleur, & attirer enſuite de nouveaux accidens : dans le ſecond cas, pour tenir l'ouverture du canal plus dilatée, il faut que cette canule ait plus de diametre, & conſéquemment qu'elle comprime exactement cette membrane ; de cette compreſſion, il s'enſuivra la ſuppreſſion de l'humeur mucilagineuſe ; les fibres de cette membrane n'étant plus lubrifiées, ſe roidiront, & à la fin pourront perdre leur reſſort.

Voilà au moins les raiſons qui m'ont engagé

à rejetter l'uſage de la canule, dans le traitement de cet enfant; mais je ne dois pas diſſimuler que la Lettre de M. *Louis*, inſérée dans le Journal de Médecine du mois de Décembre 1758, a ſervi à me faire faire ces réflexions; & quoiqu'il s'en ſoit ſervi lui-même pour la guériſon de ſon malade, dans les premiers jours de la cure, il n'ignoroit pas qu'elle eſt le plus ſouvent inutile, puiſqu'il paroît que ce n'eſt qu'en raiſon de l'extrême foibleſſe du malade que ce ſavant Praticien en a fait uſage. J'obſervois, chaque jour, ce conduit, avec attention, pour remédier au froncement, en cas de beſoin; & j'ai eu la ſatisfaction de reconnoître l'inutilité de la canule, & de voir pluſieurs fois l'urine en jaillir, comme dans l'état naturel, même depuis la guériſon, l'urette ayant conſervé ſon diametre ordinaire.

Si la pratique ultérieure peut raſſurer les eſprits ſur la crainte du froncement qui avoit fait imaginer les canules pour la guériſon des plaies, après l'amputation de la verge, le Chirurgien en trouvera la cure moins embarraſſante, & le malade moins douloureuſe. Il eſt aiſé de voir que la cure de cette plaie a dû être plus longue, que dans un âge de raiſon, à cauſe de l'urine qui, étant rendue à toute heure, a pluſieurs fois imbibé

tout l'appareil, peu de tems après ſon application ; ce topique, par ſon long ſéjour, dans une ſaiſon auſſi chaude, ne pouvoit manquer d'y cauſer des cuiſſons, d'autant plus vives, que cet enfant avoit la gale, & que toutes les parties que touchoit l'appareil étoient remplies de boutons galeux.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707 juſqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1722.

Nous ne diſtinguerons aucune ſaiſon dans cette année, où nous n'avons rien obſervé qui mérite d'être rapporté.

L'hiver n'a rien eu de particulier, ni pour la rigueur de la ſaiſon, ni pour les maladies qui ont été peu fréquentes, & n'ont rien eu d'épidémique.

Le printems a été plus chaud qu'il n'eſt ordinairement, ſur-tout dans ce pays-ci ; malgré cela il y a eu peu de maladies.

Le commencement de l'été & la canicule ont été froids ; vers la fin de l'été la chaleur eſt revenue ; cette irrégularité de la

ſaiſon n'a produit preſqu'aucune maladie ici : la peſte recommençoit à faire des ravages dans Avignon & les environs.

L'automne a été on ne peut pas plus tempéré & plus agréable ; auſſi a-t-on très-peu vu de maladies, excepté celles qui attaquent ordinairement les perſonnes délicates dans cette ſaiſon.

ANNÉE 1723.

HIVER & PRINTEMS. Les maladies de cette ſaiſon n'eurent rien de particulier, & ne furent point en grand nombre.

Le printems fut fort chaud aux mois de Mars, d'Avril, & juſqu'à la moitié du mois de Mai ; c'eſt ſans doute à la raréfaction trop ſubite des humeurs, produite par cette chaleur prématurée, qu'on doit attribuer les morts ſubites, occaſionnées par un coup de ſang, les éryſipeles & les pleuréſies, qui furent les ſeules maladies qu'on obſerva dans cette ſaiſon, & qui heureuſement n'attaquerent pas beaucoup de monde. Les perſonnes fortes & vigoureuſes furent le plus expoſées, vraiſemblablement à cauſe de la roideur de leurs fibres, qui prêtoient avec moins de facilité que celles des perſonnes jeunes & délicates.

Les coups de ſang ne donnoient le tems de faire aucun remede ; cependant il y eut quelques perſonnes, à la vérité, en petit

nombre, qui durent leur ſalut à une hémorragie conſidérable par le nez.

Les éryſipeles & les pleuréſies ne ſe guérirent que par un grand nombre de ſaignées faites très-promptement, & une boiſſon acidule ; les purgatifs ne furent pas d'une grande utilité, & ne durent être mis en uſage que fort tard, & lorſque la détente étoit complete.

ÉTÉ. La chaleur ceſſa, comme nous l'avons dit, à la moitié du mois de Mai, & le froid continua juſqu'à la fin de Juillet. Ce reſſerrement ſubit, précédé de la dilatation antérieure des humeurs, produiſit beaucoup de fievres intermittentes & continues, où tantôt la tête, tantôt le bas-ventre, quelquefois la poitrine, étoient affectés ; ſouvent il y avoit du délire, des mouvemens convulſifs, quelquefois la maladie dégénéroit en *cholera morbus*. Si l'on vouloit ſauver le malade, il falloit ſe hâter de le ſaigner pluſieurs fois ; mais en même-tems il falloit penſer que la bile retenue étoit la principale cauſe de tous les accidens ; c'eſt pourquoi il falloit donner le tartre ſtibié, à petite doſe, dans une infuſion diaphorétique, dans le tems même des ſaignées ; faire boire abondamment les malades d'une tiſane acidule, où on ajoutoit le nitre ; & lorſque la bile commençoit à couler d'une bonne qualité, alors on adminiſtroit un émé-

tico-cathartique, qu'il falloit répéter plusieurs fois. Le ſang que l'on tiroit aux malades étoit ordinairement inflammatoire; lorſque par haſard, ce qui étoit rare, il ne l'étoit pas, il falloit tirer un fâcheux pronoſtic de l'état des malades, peut-être parce qu'alors il y avoit diſſolution dans les humeurs. Quoi qu'il en ſoit, j'ai vu périr preſque tous ceux chez leſquels le ſang n'étoit point inflammatoire.

Vers le milieu de l'été, parurent les petites-véroles toujours conſtamment, comme nous l'avons pluſieurs fois obſervé, plus funeſtes chez les riches que chez les pauvres. Il falloit ſaigner preſque tous les malades avant l'éruption & donner une potion cordiale, avec le tartre ſtibié, deux grains ſur huit onces de liqueur; preſque tous les ſoirs, ſur-tout dans le tems de l'éruption & de la ſuppuration, une potion compoſée de ſyrop de limon & de diacode, de chaque demi-once dans ſix onces d'eau de ſcorſonere; le tout pris en une ſeule doſe.

Mlle ***, âgée de 7 ans, fut ſaignée deux fois du bras au mois d'Août; ſon ventre étoit fort reſſerré; la petite-vérole paroît, mais l'éruption ceſſe au bout de douze heures. Je ſuis mandé, je trouve la malade dans le délire, avec des mouvemens convulſifs, une fievre ardente ſans dureté dans le pouls: j'ordonne une potion cordiale, avec

le tartre ſtibié : je fais prendre des lavemens, le ventre s'ouvre, la petite-vérole paroît : le ſoir je preſcris le calmant dont je viens de parler, l'éruption continue à ſe bien faire, & la petite-vérole parcourt ſes périodes ſans aucun orage.

Mme ***, âgée de 17 ans, accouchée depuis deux mois, délicate, ſujete à des mouvemens hyſtériques, fort curieuſe de conſerver ſa figure, jolie à la vérité, n'ayant point eu ſes regles depuis ſa couche, eſt ſaignée deux fois du bras avant l'éruption, prend pluſieurs lavemens qui font effet; la petite-vérole paroît, on ſoutient l'éruption par une potion cordiale : on lui fait prendre le ſoir le julep calmant; pour tiſane, la racine de ſcorſonere, le chiendent, la régliſſe & la fleur de coquelicot; la petite-vérole ſort bien, la ſuppuration ſe fait ſans aucun accident, malgré les inquiétudes de la malade ſur ſa figure.

Dans le même tems régnoit, à Arras & aux environs, une fievre appellée *Suette*, ſur laquelle la Faculté de médecine de Paris fut conſultée (*a*).

AUTOMNE. Les petites-véroles conti-

(*a*) *Voyez*, à ce ſujet, la lettre écrite par MM. les Echevins de la ville & cité de Saint-Omer, le Procès-verbal des Médecins de la même ville, & la Réponſe de la Faculté de médecine de Paris, faite par M. *Caron*, pour lors Doyen.

nuerent à faire du ravage ; mais le traitement fut absolument le même. La seule différence, c'est que, dans cette saison, il fallut être moins sévere sur la diete. Il y eut plusieurs personnes attaquées de cette maladie, à qui il fallut donner, tous les jours, une ou deux soupes légeres, après l'éruption faite cependant; sans cela, la tête s'embarrassoit & les boutons ne grossissoient pas.



Observations Météorologiques. Décembre 1763.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	10½	10	8	27 9½	27 7⅔	27 2¼
2	6	6¾	4	27 3¾	27 8½	27 3½
3	2	7	5	28 5½	28 5¾	28 6
4	4	7	4	28 5	28 5	28 4¼
5	2¾	5	0	28 2¾	28 2	27 11¾
6	01	3	0	27 11¼	28	28 1½
7	01¾	3	0	28 2½	28 2¾	28 3
8	01¼	3	1½	28 3	28 3½	28 4
9	1½	5	3	28 5	28 5¼	28 5¼
10	½	3	1¼	28 4¼	28 3	28 1½
11	3	5	4	27 9¾	27 8½	27 7
12	3½	8	7	27 1	26 10	26 8½
13	3¾	6	4	26 11¼	27	27 1
14	3½	6	4¼	27 1	27 2	27 3¼
15	5	6	5¼	27 4¼	27 4¼	27 5
16	5	7	2	27 5¼	27 5½	27 5⅔
17	0¼	2	0½	27 6	27 6½	27 7
18	01¼	¾	¼	27 7	27 7⅓	27 6½
19	1¼	2	1½	27 5¼	27 5¼	27 6½
20	1	3	3	27 7¾	27 8¼	27 9⅓
21	4	4	6½	27 9⅔	27 9½	27 10⅓
22	5	8½	5	27 11	27 10¼	27 9½
23	4½	8	6½	27 9¾	27 10	27 10½
24	5¼	7	6½	27 11	27 10	27 10⅓
25	4¾	8	5	27 11½	27 10¾	27 11
26	1½	5	5½	27 11⅓	27 11½	27 11⅔
27	10	11	7¾	27 11¼	27 11⅔	28
28	7	10	8¾	28 1¼	27 1¼	28 1
29	9	11¼	11¼	28 1	27 1	27 11¾
30	11¾	13¾	12¼	27 10¼	27 9¾	27 8¾
31	6½	9	5½	27 10⅔	27 10	27 9¼

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S. pl. vent.	S-O. pl. gr. v.	Gr. v. couv.
2	N-O. gr. v. c.	N-O. gr. v. c.	Nuages.
3	N-O. nuag.	N-O. nuag.	Nuages.
4	S-O. couv.	S-O. couv.	Couvert.
5	S. nuag. b.	S. b. couv.	Couvert.
6	E. b. ſerein.	S-E. ſerein.	Serein.
7	S-S-E. ſerein.	S-S-E. ſerein.	Serein.
8	S-S-E. beau, couv. brouill.	S-S-E. ép. brouill. b.	Couvert.
9	S. br. pl. cont.	S. pl. fine cou.	Couvert.
10	S. br. ép. cou.	S. couv. ép. br.	Ep. brouill.
11	S. c. pl. c. vent.	S. v. beau.	Gr. v. couv.
12	S-E. v. pl. cou.	S-E. g. v. c. p. pl.	Gr. v. couv.
13	S. brouill. cou.	S. couvert.	Couvert.
14	O. cou. pet. pl.	O. couvert.	Couvert.
15	O. couvert.	O. couv. brou.	Brouill.
16	O. couvert.	O. couv. b.	Serein.
17	O. couv. br. ép.	O. ép. brouill.	Ep. brouill.
18	O. brouill. ép.	S-O. ép. br. c.	Couvert.
19	N. brouill. cou.	N. cou. nua. c.	Couvert.
20	S. couvert.	S-O. couv.	Couvert.
21	S-E. c. pl. cont.	S. pl. couv. v.	Couvert, v.
22	S. b. couv.	S. couv. nuag.	Nuages.
23	S. cou. br. cou.	S. couvert.	Couvert.
24	S. b. cou. p. pl.	S. couv. v.	Couvert, v.
25	O. gr. v. pl. nuag. pluie.	O. gr. vent, couv.	Couvert.
26	O. b. nuag.	O. couvert.	Vent, couv.
27	S. gr. v. pl. c.	S-S-O. couv.	Couvert.
28	S. pl. cont. cou.	S. couvert.	Couvert.
29	S-O. couv.	S-O. couv. v.	Gr. v. couv.
30	S-O. gr. v. c.	S O. gr. v. c. pl.	Vent, couv.
31	O-N-O. couv. pet. pluie.	N-O. couv. nuag.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 13 $\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 1 $\frac{3}{4}$ degré au-dessus de ce même terme : la différence entre ces deux points est de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 lignes, & son plus grand abaissement de 26 pouces 8 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 1 pouce 9 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 1 fois du N.
1 fois de l'E.
3 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.
13 fois du S.
1 fois du S-S-O.
6 fois du S-O.
7 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
3 fois du N-O.

Il a fait 8 jours beau.
2 jours ferein.
8 jours des nuages.
28 jours couvert.
9 jours du brouillard.
12 jours de la pluie.
11 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Décembre 1763.

Les petites-véroles ont paru durer encore au commencement de ce mois, mais elles ont diminué fenfiblement vers la fin; elles ont été auffi bénignes que dans les mois précédens.

Il y a régné, en outre, une très grande quantité de dévoiemens, accompagnés de borborygmes & flatuofités; les déjections étoient écumeufes, bilieufes & accompagnées, dans quelques perfonnes, de douleurs d'entrailles & de ténefmes; quoiqu'ils aient réfifté long-tems aux remedes, ils

n'ont cependant eu aucune ſuite fâcheuſe. Quelques purgatifs, ou même l'ipécacuanha donné au commencement, & quelques légers toniques enſuite, ont été les remedes qui ont paru le mieux réuſſir.

On a obſervé en même tems quelques fievres continues, accompagnées de déjections bilieuſes, dans leſquelles la coction a paru ſe faire difficilement. La plupart de ces fievres ſe ſont prolongées au-delà du 21e jour. Les délayans, les doux laxatifs, & ſur-tout le tartre ſtibié à la doſe d'un grain, dans une grande quantité de véhicule, & les purgatifs répétés à la fin, ont ordinairement ſuffi pour calmer les accidens, & guérir cette maladie.

Obſervations Météorologiques faites à Lille dans le mois de Novembre 1763; par M. BOUCHER, Médecin.

Il y a eu, ce mois, quelques jours de froid aſſez aigu. Le thermometre a été obſervé pluſieurs jours au-deſſus du terme de la congélation: le 21 & le 23 il s'eſt porté à 2 degré au-deſſous de ce terme; & le 22 il a deſcendu à 6 $\frac{1}{3}$ degrés au-deſſous du même terme.

Il eſt tombé aſſez de neige depuis le 17 juſqu'au 20: le tems a été pluvieux au commencement & à la fin du mois; mais la

pluie n'a été guere considérable & suivie que le 29 & le 30.

Les vents ont été *Sud* au commencement & à la fin du mois.

Le mercure, dans le barometre, a été observé plus souvent au-dessus du terme de 28 pouces, qu'au-dessous.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 10 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation; & la moindre chaleur a été de 6 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de ce terme: la différence entre ces deux termes est de 17 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 6 $\frac{1}{2}$ lignes; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes: la différence entre ces deux termes est de 13 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du N-Est.
2 fois de l'Est.
2 fois du Sud vers l'Est.
5 fois du Sud.
14 fois du Sud vers l'Ou.
2 fois de l'Ouest.
4 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 26 jours de tems couvert ou nuageux.
16 jours de pluie.
4 jours de neige.
3 jours de grêle.
10 jours de brouillards.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Novembre 1763 ; par M. BOUCHER.

La petite-vérole persistoit dans tous les quartiers de la ville & principalement dans le centre ; & elle n'étoit pas plus bénigne que ci-devant. Beaucoup de ceux en qui elle a été confluente ont succombé.

Nous avons eu encore, sur-tout parmi les pauvres, des fievres malignes, du caractere de celles que nous avons rapportées les mois précédens. J'ai vu, dans les Hôpitaux, plusieurs sujets qui en étoient attaqués ; dans quelques-uns, outre les symptômes énoncés, il y a eu éruption miliaire, des parotides, & même de la gangrene en diverses parties externes : ces malades ont guéri, traités par notre méthode curative ordinaire, & sur-tout par un usage libéral du quinquina. Les évacuations critiques ont été, dans la plupart, outre des selles bilieuses, une expectoration purulente, même en ceux en qui la poitrine n'avoit point paru spécialement affectée.

Les autres maladies de ce mois ont été des fievres continues-rémittentes, des fievres intermittentes, tierces, quartes, doubles-tierces, doubles-quartes, des fluxions rhumatismales, & des rhumatismes inflammatoires.

Cette derniere maladie exigeoit, comme toutes celles de ce genre, des évacuations

ſanguines, proportionnées à la conſtitution des ſujets & à la violence de la maladie ; mais elle étoit ordinairement compliquée d'un foyer bilieux dans les premieres voies, qu'on devoit évacuer par des apozemes composés de laxatifs anti-phlogiſtiques.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité des Affections vaporeuſes des deux ſexes, où l'on a tâché de joindre à une théorie ſolide une pratique sûre, fondée ſur des obſervations ; par M. *Pomme* fils, Docteur en médecine de l'Univerſité de Montpellier, réſidant à Arles en Provence. A Lyon, chez *Benoît Duplain ;* & ſe trouve à Paris, chez *Gogué*, Quai des Auguſtins, 1763, in-8°.

Manuel de Chymie ou Expoſé des opérations & des produits d'un Cours de Chymie : ouvrage utile aux perſonnes qui veulent ſuivre un Cours de cette ſcience, ou qui ont deſſein de ſe former un cabinet de chymie. Par M. *Baumé*, maître Apothicaire de Paris, & Démonſtrateur de chymie. A Paris, chez *Didot* le jeune; *Muſier* fils ; *de Hanſy & Panckoucke*, 1763, in-12. Prix relié 2 liv. 10 ſols.

Nous reviendrons, dans les Journaux ſuivans, ſur ces deux ouvrages.

Dictionnaire portatif de Médecine, d'Anatomie, de Chirurgie, de Pharmacie, de Chymie, d'Histoire naturelle, de Botanique & de Physique, qui contient les termes de chaque art, leur étymologie, leur définition & leur explication, tirés des meilleurs Auteurs, avec un Vocabulaire grec & un latin, à l'usage de ceux qui lisent les Auteurs anciens: ouvrage utile à ceux qui pratiquent ces arts, & nécessaire aux étudians; par *Jean-François Lavoisien*, ancien Chirurgien des Hôpitaux des armées du Roi, & maître en chirurgie à Eu. A Paris, au dépens de *Didot* le jeune, 1764, in-8°, 2 vol. reliés en un. Prix 5 liv.

Si l'Auteur eût voulu remplir toute l'étendue de son titre, deux volumes n'auroient pas suffi, à beaucoup près, pour remplir ses engagemens; aussi manque-t-il un grand nombre de termes usités dans les différentes parties de la médecine : en revanche, on en trouve beaucoup qui ne sont pas d'usage, au moins en françois, l'Auteur ayant francisé des mots grecs & latins, qu'il seroit peut-être utile de faire passer dans notre langue, mais qui n'y ont pas encore été admis. Il se trouve aussi quelques définitions peu exactes; malgré cela, nous ne doutons point que cet ouvrage ne puisse être de quelque utilité pour les jeunes Chirurgiens, à qui il

ſeroit difficile de recourir aux ſources où M. *Lavoiſien* a puiſé.

Etrennes ſalutaires ou *Précis de ce qu'il eſt à propos d'éviter & de faire pour ſe conſerver en bonne ſanté & prolonger ſa vie, avec des augmentations pour cette année 1764.*

O ſanitas! tu maximum hominibus donum.

A la Haye; & ſe trouve à Paris, chez *Didot* le jeune 1764, in-24.



TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

MARS 1764.

TOME XX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MARS 1764.

EXTRAIT

Du Manuel de Chymie ou Exposé des opérations & des produits d'un Cours de Chymie : ouvrage utile aux personnes qui veulent suivre un Cours de cette science, ou qui ont dessein de se former un cabinet de Chymie ; par M. BAUMÉ, *maître Apothicaire de Paris, & Démonstrateur en Chymie. A Paris, chez* Didot *le jeune,* Musier, de Hansy, Pankoucke, 1763, *in*-12.

NOUS ne doutons point que les personnes qui fréquentent le Cours de chymie de MM. Macquer & Baumé, ne sachent gré à ce dernier de leur avoir procuré

cette expoſition des opérations qui compoſent ce cours, & des produits qui en réſultent : c'eſt un abrégé très-propre à leur rappeller les procédés qu'ils ont vu exécuter, & les phénomenes chymiques, que leur ont préſenté les corps qui en ont fait le ſujet. On conçoit qu'un pareil abrégé n'étant ſuſceptible, ni d'extrait, ni d'analyſe, nous ne nous y ſerions pas arrêtés, ſi M. Baumé ne s'étoit pas attaché à développer un peu plus certains articles, dont nous croyons devoir rendre compte à nos Lecteurs.

Nous commencerons par l'Introduction à la chymie, qu'il a miſe à la tête de ſon expoſition. Après la définition de cette ſcience, & une idée de ce que les Chymiſtes entendent par aggrégation & mixtion ou combinaiſon des corps, il paſſe aux affinités, qu'il définit, *la tendance que les parties de la matiere ont à s'unir ou à ſe combiner enſemble*; il regarde cette tendance comme une *propriété inhérente à la matiere*, dont *la cauſe* n'eſt cependant pas encore connue, ſelon lui. En parlant des tables qu'on a dreſſées de ces affinités obſervées entre différens corps, il juge qu'il ſeroit à propos d'en dreſſer deux tables, dont l'une indiquât l'ordre des affinités des corps, par la voie humide; & la ſeconde, le même ordre des affinités, par la voie

feche. Il divife enfuite, avec M. Macquer, les affinités en fept claffes; ou plutôt il les confidere dans fept états différens, en n'admettant qu'une feule & même efpece d'affinité. Il les nomme, 1° *affinité d'aggrégation*, qu'il définit la force qui fait tendre l'un vers l'autre deux corps homogenes, & qui les fait adhérer enfemble, lorfqu'ils font réunis; 2° l'*affinité fimple de compofition*, qui font celles d'où il réfulte de nouvelles combinaifons; telles font les diffolutions des corps dans les acides; 3° l'*affinité compofée*, ou celle des corps hétérogenes qui ont enfemble une affinité égale, d'où il réfulte un mêlange fans décompofition: il en donne pour exemple l'amalgame du mercure avec un alliage d'étain & de plomb. Cette définition nous paroît avoir befoin d'être un peu plus éclaircie; c'eft ce que M. Baumé ne manquera pas de faire fans doute dans les Elémens de Chymie qu'il nous promet; 4° l'*affinité d'intermede*, ou celle des corps qui ne peuvent s'unir enfemble que par le moyen de quelqu'autre corps qui ait de l'affinité avec les premiers; 5° l'*affinité de décompofition*: M. Baumé les définit *celles d'où il réfulte de nouvelles combinaifons*; cette définition pourroit faire confondre cette efpece d'affinité avec la 3e, qu'il définit de la même maniere; mais l'exemple qu'il en donne explique fa penfée: fi fur

une dissolution de marbre par l'acide nitreux, dit-il, on versé un alkali fixe, cette matiere saline s'unit à l'acide nitreux, & fait précipiter la terre du marbre; 6° l'*affinité réciproque*, d'où il résulte des décompositions réciproques; 7° enfin *les affinités doubles*, ou les affinités de quatre corps desquels résultent deux décompositions & deux nouvelles combinaisons.

Après les affinités, notre Auteur traite des élémens ou principes primitifs des corps. Il les regarde comme des êtres de la plus grande simplicité, qui n'ont point de parties constituantes, & qui ne peuvent être apperçus par nos sens. Les disciples de Stahl seront étonnés sans doute, qu'il reproche à ce grand homme de n'*avoir pas dit avec précision, si l'on doit admettre de plusieurs especes d'élémens ou principes primitifs des corps, qui soient hétérogenes entre eux, & qui aient des proprietés différentes.* En effet, s'il est une doctrine clairement énoncée dans ses écrits, c'est celle des quatre élémens, le feu, l'eau, la terre & l'air, comme le prouvent ces deux passages de son *Specimen Beccherianum*: *Quatuor elementa vulgò dicta, non sunt mixtionum materiæ, sed tantum harum penuaria; bene verò instrumenta mixtionum dici possunt, imò & dissolutionum.* Ce qu'on appelle vulgairement les quatre élémens, ne sont pas les matériaux

des mixtions, mais ſeulement leur magaſin: on peut les regarder, à plus juſte titre, comme les inſtrumens des mixtions & même des décompoſitions ; & celui-ci : *Principia, mixtionis materialia, ſunt imprimis terra, aqua & ignis in ſuâ ſubſtantiâ, & pernumero ſingula corpuſcula : aër, mixtiones, quod certè ſciamus, non ingreditur, ſed magis ſolùm aggregationes.* Les principes matériels de la mixtion ſont ſur toute la terre, l'eau & le feu pris ſubſtantiellement, & conſidérés individuellement ; l'air, du moins que nous ſachions, n'entre point dans les mixtions, mais bien dans les aggrégations. Il eſt vrai que M. Baumé ne regarde ces élémens de Stahl que comme des principes ſecondaires, ou principes principiés, c'eſt-à-dire, comme des corps formés par la combinaiſon des différens principes primitifs, dont il convient qu'on ne peut pas déterminer le nombre : mais il ne paroît pas bien décidé ſur cette doctrine ; car il dit, quatre pages après : *On doit regarder, avec les meilleurs Chymiſtes & Phyſiciens, l'eau, le feu & la terre, comme les élémens ou les vrais principes primitifs des corps ; à ces trois principes on peut ajouter l'air*, &c. Quoi qu'il en ſoit, de ſa véritable façon de penſer ſur cette matiere, il conſidere ces quatre élémens, qu'il appelle encore une fois *principes ſecondaires*, dans la même page où

il les a regardés comme les véritables élémens ou principes primitifs des corps (voyez pag. 21;) il les considere, dis-je, sous deux états différens, 1° comme isolés, & ne faisant partie d'aucun corps composé; 2° comme bien combiné avec d'autres substances (sans doute avec des élémens primitifs, autres que le feu, l'eau, l'air & la terre) & faisant partie de corps plus composés. Il traite d'abord du feu, & donne un extrait assez bien fait de ce que Boerhaave en a dit dans la premiere partie de sa Chymie. Il n'est pas si heureux, lorsqu'il veut rapporter la doctrine de Sthal, comme on peut le voir par cette définition du phlogistique. *Il résulte*, dit M. Baumé, *des sentimens de Stahl & de Boerhaave sur le phlogistique, qu'on doit le considérer comme une substance composée, formée de l'union directe du feu élémentaire avec une matiere très-simple qui nous est encore inconnue.* On aura de la peine à reconnoître là la doctrine de l'Auteur des *Experimenta, observationes & animadversiones CCC. numero*, &c. encore moins dans ce qu'il ajoute, que c'est dans cet état de combinaison que le feu entre comme principe dans la composition des corps.

C'est encore Boerhaave que notre Auteur prend pour guide, dans ce qu'il dit sur l'air & l'eau : quant à la terre, il la divise, avec Stahl, en deux especes, en terre vitrifia-

ble, & en terre calcaire, qui ne répondent cependant pas aux trois terres de Becher, comme il sembleroit vouloir l'insinuer. En parlant de l'eau de chaux, il prétend qu'elle teint en dissolution une certaine quantité d'alkali fixe, qui s'est formé pendant la calcination de la pierre, par la combinaison intime du phlogistique contenu dans la pierre avec la terre calcaire; car il pense que les sels alkalis ne sont qu'un composé d'eau, de terre & de phlogistique, & qu'ils ne different des acides, dans lesquels il admet aussi les mêmes principes, que par leur différente proportion, & leur différente maniere de s'arranger; sans doute qu'il nous réserve les preuves de cette doctrine pour ses Elémens de Chymie.

En traitant du fer, M. Baumé expose fort au long la maniere de faire le bleu de Prusse, & la théorie que M. Macquer a donnée de ce procédé, dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences. Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de trouver ici un abrégé de ce morceau intéressant; nous supposerons qu'ils connoissent le procédé. Pendant la calcination de l'alkali fixe avec le sang de bœuf, l'alkali se charge d'une grande quantité de matiere phlogistique; mais il n'en est cependant pas tout saturé; de sorte que, lorsqu'on mêle la lessive alkaline phlogistiquée avec la dissolution d'alun & la

diſſolution de vitriol de Mars, le précipité qui ſe forme eſt de trois eſpeces, ſavoir, 1° la terre de l'alun, qui eſt précipitée par l'alkali qui n'eſt pas phlogiſtiqué ; 2° une portion du vitriol de Mars qui n'eſt point converti en bleu de Pruſſe, & qui a été précipité par la portion de l'alkali qui ne s'eſt point phlogiſtiquée ; 3° enfin, un véritable bleu de Pruſſe, formé par une portion du vitriol de Mars, précipitée en bleu par la matiere phlogiſtique que contenoit l'alkali : il n'y a que ce dernier précipité qui ſoit bleu ; l'avivage conſiſte à diſſoudre, par le moyen de l'acide du ſel marin, le fer qui n'eſt pas converti en bleu de Pruſſe. Il ſe paſſe dans cette opération une double décompoſition ; l'acide vitriolique ſeul, ou tout autre acide, n'a aucune action ſur la matiere phlogiſtique ou colorante, combinée avec l'alkali : le fer ſeul n'a aucune action ſur la même matiere, mais les affinités réunies du fer & de l'acide agiſſent enſemble ſur le compoſé d'alkali & de phlogiſtique ; le fer s'empare de la matiere colorante, avec laquelle il forme du bleu de Pruſſe : l'acide vitriolique devenu libre, ſe combine avec l'alkali fixe, & ils forment enſemble un tartre vitriolé. M. Macquer a découvert en outre, que les acides n'avoient aucune action ſur le bleu de Pruſſe, mais que les alkalis le décompoſoient, & s'emparoient de ſa matiere colorante, dont ils prenoient juſqu'au point de

ſaturation, & que lorſqu'ils en étoient ſaturés, ils n'avoient plus d'action ſur lui.

Nous allons terminer notre Extrait par quelques obſervations ſur ce que M. Baumé dit de la décompoſition des ſels ammoniacaux par la chaux. L'alkali volatil qu'on obtient par cet intermede, ſe préſente toujours, ſelon lui, ſous une forme fluide. M. Rouelle le jeune a publié dans notre Journal, qu'*il étoit poſſible, en ſuivant le procédé ordinaire, & par un tour de main très-facile, d'avoir cet alkali volatil ſous forme fluide ou concrete, à la volonté de l'Artiſte.* M. Baumé aſſure que l'Auteur du problême s'eſt trompé manifeſtement, ſe fondant ſur ce que M. Duhamel a démontré que la chaux, imprégnée de matieres phlogiſtigues, décompoſe le ſel ammoniac, comme le font les terres pures abſorbantes; d'où il croit pouvoir conclure que, pour obtenir du ſel volatil concret, en décompoſant le ſel ammoniac par la chaux, il faut que cette chaux ſoit ſurchargée de matiere phlogiſtique. Me ſera-t-il permis d'aſſurer M. Baumé qu'il eſt dans l'erreur à cet égard, & qu'on peut, ſans l'addition d'aucune matiere phlogiſtique, avec les ſeules matieres qu'on emploie pour avoir l'alkali volatil ſous forme fluide, l'obtenir concret, à volonté. C'eſt ſur quoi il ne lui reſtera aucun doute, lorſque M. Rouelle publiera la ſolution de ſes problêmes.

SUITE
DE LA METHODE CURATIVE

De la Colique de Poitou végétale ; par M. BONTÉ, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, Médecin à Coutances.

SECTION III.

Curation du troisieme période.

Du nombre de ceux qui sont attaqués de la colique de Poitou, il en est peu d'assez heureux pour n'en essuyer que le premier période : la plupart sont exposés aux douleurs cruelles, & aux dangereux accidens du second : beaucoup d'autres n'échappent à ce malheureux période que pour tomber dans le troisieme, où ils ont à supporter les suites fâcheuses de cette maladie. Les malades ne paroissent rendus à la vie que pour la traîner dans une langueur insupportable ; leur convalescence semble plutôt un tissu de nouvelles peines. Le Médecin circonspect, pour se mettre à l'abri de tout reproche, ne doit pas s'attacher seulement à les guérir, mais encore à les prévoir : *Prudentiæ studium exercere debet medicus ac tanquàm è speculo futuras tempestates ex morborum successionibus prævidere.* (Duret, *fol.* 268.)

La paralyſie eſt le ſymptôme le plus ordinaire, le plus fâcheux & le plus difficile à guérir de ceux qui ſuccedent à la colique de Poitou végétale; ainſi il eſt naturel de lui aſſigner la premiere place dans cette partie de la Méthode curative. La paralyſie, dont il s'agit, n'arrive pas tout d'un-coup; elle eſt même aſſez lente à ſe former: un engourdiſſement commence à ſe faire ſentir dans les membres; à meſure que les douleurs du bas-ventre diminuent, on en ſent davantage dans les extrêmités; on continue même d'y en éprouver de très-vives, lorſque le mouvement y eſt preſqu'entiérement perdu. Vous diriez qu'il ſe fait une vraie métaſtaſe ſur les nerfs, une eſpece de criſe, comme s'exprime Paul Æginete. Une partie de l'humeur morbifique, ſans avoir quitté ſon acrimonie, ſe porte ſur les nerfs, qu'elle rend paralytiques, en cauſant beaucoup de douleurs, parce qu'ils reſtent encore long-tems ſenſibles, & que la cauſe qui les embarraſſe, eſt elle-même fort irritante: *Omnis* (dit Duret, *fol.* 269,) *humorum anadrome ſeu recurſus ibi morbum facit ubi ſubſiſtit caſuſque infert partis obſeſſæ, morbificique humoris proprios.* Cette humeur n'embarraſſe pas d'abord tellement les nerfs, qu'elle ne ſe reporte quelquefois ſur les inteſtins; delà, avant que la paralyſie ſoit entiérement for-

mée, les malades souffrent, dans le bas-ventre, quelques alternatives de douleurs: *Quin etiam* (dit l'Auteur que nous venons de citer, *fol.* 54) *ab omni transitu & progressu facilis fit ad eas partes recursus atque reversio, unde morbifica vis primùm manavit: siquidem in illis partibus manent veteris mali vestigia.* Quoique l'humeur morbifique portée sur les nerfs ait beaucoup de part à la paralysie dont il est question, cependant les douleurs précédentes y contribuent encore beaucoup, soit par la dissipation de l'humidité, dont les enveloppes des nerfs sont naturellement empreintes, soit par le relâchement qui succde à leur extrême tension, & à leur tiraillement.

Comme cette espece de paralysie differe, à bien des égards, de la paralysie en général, sa méthode curative doit lui être particuliere. Quelques Auteurs ne balancent point de proposer les sudorifiques actifs, comme la décoction des bois: ils conseillent même de suer sous l'archet, à la vapeur de l'esprit-de-vin. La décoction des bois sudorifiques doit être regardée comme trop échauffante, au moins dans le commencement de cette paralysie; elle ne peut qu'augmenter les douleurs, la fievre qui existe, & le dessléchement des nerfs. Suer à la vapeur de l'esprit-de-vin, c'est mettre le comble à la maladie, & accélérer les progrès de la fievre lente

qui existe déjà dans cet état : *Abstineant* (dit Hoffmann) *à vaporosis balneis præsertim quæ cum spiritu vini conficiuntur qui lento hectico calore contabescunt quippè quæ valde commovent sanguinem.* On doit bannir, à plus forte raison, les purgatifs actifs réitérés, & les préparations mercurielles. Je ne crois pas qu'on ait jamais remarqué aucun bon succès de cette méthode : aussi les Auteurs ont eu soin d'avertir que les premieres douleurs peuvent se renouveller ; cela ne manque guere en effet d'arriver. Si les sudorifiques conviennent dans le commencement de cette paralysie, on ne doit choisir que les plus modérés. Schenckius se contentoit du syrop de framboise ; Heister, de la décoction de fenouil. On peut donner celle de squine, de salsepareille ou de sassafras dans l'eau, & encore mieux dans le petit-lait, dans les commencemens ; lorsque la paralysie est confirmée, on peut permettre le bochet sudorifique, & même quelques verres de la premiere décoction des bois.

Les baumes naturels, & en particulier celui du Pérou, dont Townes fait beaucoup d'éloges, ne réussissent guere, & sont, la plupart du tems, infideles, comme nous l'avons dit ailleurs. Ces médicamens sont fort incendiaires, capables d'augmenter la fievre, & de dessécher encore davantage les fibres nerveuses, privées déjà, pour ainsi

dire, de toute leur humidité, & collées à leurs capsules. On doit dire la même chose des pilules gommeuses, prescrites par un Auteur moderne. Le galbanum, le sagapenum, l'opopanax qui entrent dans leur composition, sont des gommes résines, qui contiennent une huile éthérée, fort subtile & très-échauffante; lorsqu'on les donne, il ne doit presque plus y avoir de fievre ni de chaleur à la peau. On observera de ne les prescrire qu'à de foibles doses. Les femmes hystériques s'en trouvent très-bien, ainsi que les filles qui sont dans les pâles-couleurs. On les permet plus volontiers aux personnes d'un tempérament phlegmatique, qu'à celles qui sont d'un tempérament sanguin ou mélancolique.

On propose des frictions seches, souvent répétées. Je préfere toujours les frictions humides, faites avec des flanelles trempées dans une décoction émolliente, ou dans du lait tiéde; ces frictions agitent souvent les nerfs, & en rétablissent les oscillations; lorsqu'elles sont humides, l'humidité, dont les flanelles sont chargées, pénetre à travers le tissu de la peau, & s'insinue dans les nerfs; elle leur rend celle dont ils sont dépourvus: ces frictions déterminent d'ailleurs l'action des remedes intérieurs, vers les parties affectées; elles y rappellent les sucs nourriciers. Je me souviens de les

avoir employées nombre de fois avec succès : la peau seche, aride & comme hâlée, s'humecte & devient onctueuse ; la transpiration, qui se rétablit, annonce que la peau & le tissu de toutes les parties devient perméable, & que la route des liqueurs commence à devenir libre dans les vaisseaux capillaires. Je ne finirois point en faisant le récit de tous les remedes extérieurs dont les Auteurs se sont servis en forme d'embrocations, de fomentations & de linimens. J'ai vu souvent tous ces moyens mis successivement en usage, être infructueux & inutiles. J'ai toujours remarqué que les spiritueux nuisoient beaucoup, en endurcissant sans doute la peau & les nerfs, qu'ils desséchoient encore davantage. En vain fatiguera-t-on des malades déjà épuisés par tant de remedes : laissons en partie au tems, le Coryphée des Médecins, la curation de ce symptôme ; usons de peu de remedes, & prenons garde de nuire, en voulant nous rendre trop nécessaires : *Nunquam vi morborum curationes aggrediendæ, sed paulatim & successivè agendum, & tempus expectandum* (Hoffmann, *de Legib. art. in medendo.*) Il est constant qu'à mesure que la nature reprend vigueur, & que l'épuisement se répare, la circulation se rétablit dans les vaisseaux déliés, où elle étoit interceptée ; ils se rouvrent pour recevoir les liqueurs qui

y sont poussées avec une nouvelle force ; les nerfs plus secoués, plus agités par les vaisseaux sanguins qui les avoisinent, commencent à se débarrasser, & même quelquefois le sont entiérement, par le secours seul de la nature. J'ai vu de pauvres journaliers, dénués de tout secours, languir, pendant cinq à six mois, paralytiques, après des coliques de Poitou, & guérir, pour ainsi dire entiérement, à la faveur de la belle saison, sans aucun remede.

Riviere & Schroder ont tenté de guérir la paralysie subséquente de cette colique, en appliquant, sur le bas-ventre, les aromatiques & les toniques ; comme le galbanétum de Paracelse, qui n'est autre chose que le galbanum digéré dans l'esprit-de-térébenthine, & distillé ensuite. Il étoit naturel de penser non-seulement pouvoir prévenir, mais encore guérir, par ce moyen, une paralysie, dont la premiere cause existe dans le bas-ventre ; & qui, après avoir affecté les nerfs de cette cavité, se répand dans ceux des extrêmités. C'est en suivant ces idées que l'illustre Van Swieten propose le même remede, dont il a éprouvé d'heureux effets. Sur des observations qui partent d'une si bonne main, j'ai plusieurs fois répété la même expérience, mais sans en voir de succès ; je n'en ai pas même apperçu le moindre effet sensible, dans deux ou trois

malades auxquels j'eus ſoin, dès que les engourdiſſemens parurent dans les membres, de faire appliquer ſur le bas-ventre un emplâtre de gommes férulacées. Pluſieurs, devenus paralytiques, après cette colique, en ont porté pendant des mois entiers, ayant ſoin de les faire renouveller de tems en tems, ſans en appercevoir la moindre utilité.

L'hiver n'eſt point une ſaiſon favorable pour guérir cette paralyſie ; le mouvement des liqueurs ſe trouve ralenti par l'état de l'atmoſphere ; la circulation devient languiſſante ; les vaiſſeaux ſont reſſerrés & rétrécis, & la tranſpiration interceptée ; la nature entiere ſemble être engourdie, & ne peut alors qu'être abſolument défavorable & nuiſible au but qu'on doit ſe propoſer. Vers la fin du printems, la chaleur rendue à l'air, vivifie toute la nature ; la raréfaction des liqueurs augmente, leur circulation s'accélere ; les vaiſſeaux ſe dilatent : *Æſtas fervida paralyticos juvat.* (Van Swieten, tom. iij. pag 380.) C'eſt donc dans cette ſaiſon qu'on doit employer les ſecours les plus efficaces pour ſeconder les efforts de la nature; les bains & les douches des eaux thermales, les bains froids de la mer, & les eaux minérales ſont ceux qui ne manquent preſque jamais de réuſſir Pour s'y préparer on fait uſage, pendant quelque tems, des dia-

phorétiques, on emploie les frictions dont nous avons parlé. Il est bon de faire plonger, pendant douze à quinze jours de suite, les membres affectés dans la saignée d'un animal nouvellement égorgé ; ce moyen peut être très-utile, & nous l'avons vu procurer un soulagement sensible, même assez subit. On doit avoir soin de faire étendre souvent les doigts pour éviter cette contraction & ces nodosités qui, sans cette attention, restent souvent après la parlaysie, même totalement guérie.

Cette province n'a point l'avantage de posséder des eaux thermales renommées ; celles de Bagnoles, près d'Argentan, sont les seules qu'on y trouve. Plusieurs personnes devenues paralytiques, à la suite de ces coliques, y ont trouvé leurs guérisons, soit par l'usage des bains, soit par celui des douches. La plupart des personnes sujetes à la colique du pays, & à ses suites, ne sont point en état d'entreprendre ce voyage, & encore moins celui d'Aix-la-Chapelle ou de Bourbon, dont les eaux thermales seroient très-efficaces dans cette paralysie ; les bains froids dans la mer, que tout le monde est en état de prendre, par sa proximité, ont le même succès, si on les continue quelque tems. On les prend avec les précautions qu'indique M. Van Swieten, pag. 387 : on plonge peu-à-peu le corps dans l'eau,

pour n'être pas ſaiſi d'abord d'un trop grand friſſon : on reſte les premiers jours peu de tems dans l'eau, enſuite on y reſte davantage : il convient de choiſir un tems calme & doux : on fait coucher le malade, lorſqu'il eſt ſorti de l'eau, dans un lit bien chaud, pour y attendre des ſueurs qui ne manquent guere de paroître. Le bain froid occaſionne un tremblement convulſif général, qui tend à diſſiper les embarras formés dans les muſcles, dans les extrêmités des vaiſſeaux de tous les ordres, & ſpécialement dans les nerfs ; leurs capſules, en ſe contractant comme par vibration, peuvent lever les obſtructions interpoſées entre leurs fibres, & forcer les liqueurs qui ſont arrêtées, à ſuivre leur chemin, ou à revenir ſur leurs pas. On n'ignore pas que le tremblement convulſif eſt un des moyens dont la nature ſe ſert pour guérir la paralyſie ; la fievre en eſt encore un, & on ſait qu'elle ſuccede au friſſon convulſif, occaſionné par l'uſage du bain froid ; le pouls devient plus fort & s'accélere ; les humeurs portées de la circonférence au centre, reviennent précipitamment ſur leurs pas : la ſueur termine avantageuſement ce mouvement fébrile, & entraîne avec elle une partie de l'humeur dont les nerfs étoient obſtrués. Le bain froid augmente d'ailleurs la contraction des fibres muſculaires & nerveuſes, auparavant tom-

bées dans l'atonie & le relâchement : les bains froids, pris dans la mer même, valent beaucoup mieux que ceux qu'on pourroit prendre dans les étangs ou les rivieres ; l'eau ſalée pince, agace & irrite les fibres nerveuſes. Quelques perſonnnes ont la peau ſi ſenſible, que le bain de la mer leur occaſionne des picotemens ſur toute la peau, qui devient chargée de petites puſtules rouges, avec demangeaiſon. L'agitation de l'eau de la mer, & ſa peſanteur, doivent encore être comptées pour beaucoup : les vagues portées avec force ſur les membres, y font, pour ainſi dire, l'effet des douches, & cette eſpece de percuſſion ſi favorable, dont parle Cælius Aurelianus. Nous avons vu une efficacité ſi marquée des bains de la mer, que pluſieurs malades, après trois ou quatre bains ſeulement, ont commencé à s'appercevoir d'un ſoulagement ſenſible. Au défaut des bains de mer, ne pourroit-on point ſe ſervir des bains des eaux minérales froides, dont on feroit même des douches ; ces eaux chargées d'un principe martial abondant, feroient vraiſemblablement capables de rétablir également le ton & le reſſort des fibres.

L'uſage des eaux minérales ferrugineuſes, dans le traitement de la colique de Poitou, eſt ſi néceſſaire, que tous les Auteurs s'accordent unanimement à les preſcrire ; elles con-

viennent non-ſeulement dans le dernier période, mais encore dans le premier & le ſecond, lorſqu'elle ſe borne à l'une ou à l'autre; elles ſont même utiles dans la cure prophylactique. Le fer réduit dans ces eaux en parties prodigieuſement fines, ſa diviſion, pour ainſi dire infinie, le rend propre à parcourir les vaiſſeaux les plus déliés; il s'y inſinue & devient capable d'enlever les obſtructions, de donner du reſſort à leurs fibres, & de faciliter toutes les ſécrétions: les fonctions des premieres voies ſe rétabliſſent dans leur intégrité, les digeſtions ſont plus parfaites; la premiere coction ſe faiſant bien, la ſeconde devient meilleure; tous les ſucs ſont mieux élaborés: delà renaît la vigueur auparavant anéantie; les forces ſe réparent à vue d'œil; le teint s'éclaircit; les parties paralyſées commencent à reprendre du mouvement; les doigts fléchis ſe redreſſent. Pendant l'uſage des bains & celui des eaux, on fait boire quelques verres de bon vin, comme celui d'Eſpagne, de Malaga.

Le dépériſſement dans lequel ſont réduits les malades échappés à la fureur de cette maladie, eſt extrême; le viſage eſt tombé, abattu & décharné; les yeux ſont languiſſans, & leur vivacité preſqu'éteinte; les membre exténués, ſont ſans mouvement; tout le corps reſſemble à un vrai ſquélete. Les convaleſcens réduits, pour ainſi dire, au

marasme, ressemblent plutôt à des cadavres ambulans, qu'à des hommes vivans ; dans le tems même qu'ils paroissent rendus à la vie, un ennemi secret cherche à la détruire : la fievre lente succede à celle qui existoit auparavant, & que nous avons dit avoir le caractere d'une continue : tout conspire à l'entretenir. Le sang est appauvri par la disete du suc nourricier, que les premieres voies affoiblies ne peuvent plus fournir d'une bonne qualité ; les évacuations nécessaires & fréquentes, les douleurs, les veilles, la fievre précédente l'ont dissipé : la lymphe perd le caractere muqueux qui lui est propre, & qu'il a plu à quelques Praticiens de qualifier du nom de *balsamique* ; elle prend une qualité âcre & irritante ; le mésentere souvent est obstrué, & même rempli d'ulceres, comme le prouve l'ouverture des cadavres de personnes mortes dans ce période : les solides sont endurcis & desséchés ; ils s'échauffent aisément, & conservent long-tems l'impression de chaleur qu'ils ont reçue ; on a, pour ainsi dire, à traiter une phthisie nerveuse, qui dépend, suivant Morton, *à toto corporis habitu* ; les parties paralysées sont celles qui sont le plus amaigries. On sait que l'intégrité des fonctions des nerfs influe beaucoup sur la nutrition. Il est de la derniere importance de ne point différer à remédier à cette fievre lente : *Quidquid in lentis his & tabidis præstandum*,

præſtandum, id omne maturè faciendum. (Hoffmann, *de Febrib. hect.* tom. jv, pag. 572;) les délayans, les adouciſſans, les reſtaurans ſont les ſeuls remedes indiqués. On peut preſcrire la décoction de Lower, qui n'eſt autre choſe que celle de chicorée & de gruau; le lait eſt le meilleur médicament & aliment en même-tems, qu'on puiſſe recommander: *Convenit verò tabidis non admodùm febricitantibus lac dare, & in febribus longis & languidis & præter rationem extenuatis.* (Hipp. Aph. 257.) Le lait poſſede tous les avantages qu'on peut déſirer dans cette occaſion; il humecte & rafraîchit; il rétablit les forces & les ſoutient, étant aiſé à digérer, & paſſant aiſément dans la ſubſtance des parties qu'on veut réparer: le petit-lait peut ſe ſubſtituer au lait, & eſt même quelquefois plus utile: *In morbis longis & rebellibus ſpectatiſſima certè ipſius ſplendet efficacia.* (Hoffmann, tom. iij, pag. 449.) Si on donne la préférence au lait, le lait d'âneſſe vaut mieux que celui de vache; lorſqu'on donne le dernier, il convient de le couper avec quelque infuſion ſtomachique, comme celle de ſaſſafras, de fleurs de camomille, &c. ou avec quelques eaux minérales ferrugineuſes, à la maniere d'Hoffmann. Les bains domeſtiques preſcrits par les anciens, dans les fievres hectiques, & ſi recommandés par Proſper Alpin. (*Med.*

Method. lib. vj, peuvent encore être ici placés avantageusement. Il faut multiplier, le moins qu'on peut, les médicamens; la nature s'accommode toujours mieux des plus simples & des plus doux : on doit choisir les plus efficaces, & s'attacher à ceux dont on a éprouvé le plus de succès. Il en est des remedes, dit Vedelius, comme des amis; nous en estimons mieux un bon que cent mauvais.

Non-seulement cette fievre lente, qui succede à la colique de Poitou, est par elle-même dangereuse, elle peut encore entraîner après elle la phthisie pulmonaire, ou la faire au moins appréhender dans les personnes d'une foible constitution, & qui ont la poitrine délicate. J'y ai vu succéder des toux seches, des douleurs de poitrine, avec oppression : j'ai été témoin de cet accident il n'y a guere, en traitant de cette fievre lente, un fille délicate, & d'une poitrine un peu suspecte. J'ai observé dans cette fievre lente de la colique de Poitou, une hémoptysie, après laquelle le malade cracha le pus un mois ou deux. On peut soupçonner, dans bien des personnes, &, à plus forte raison, dans celles de la constitution dont nous parlons, des tubercules dans le poumon; ces tubercules peuvent rester longtems cachés, parce qu'ils ne causent aucun accident qui les décele; mais ici la fievre

lente, d'une certaine durée, les augmente, les gonfle, & souvent même en occasionne la suppuration : *Tandem tabes in habitu corporis in lethalem phthisim pulmonarem mutatur.* (Morton, tom. j, pag. 5.) Des accidens fâcheux méritent toute l'attention du Médecin ; quoique la fievre soit la maladie essentielle, on dirige ses vues du côté de la poitrine, qui peut être intéressée, & rendre la maladie compliquée plus fâcheuse que la premiere : *In febribus etiam essentialibus debet habere curam medicus pulmonum & aliarum partium quæ fovent morbum vetere pejorem.* (Bagl. *de Succes. morb.*) Heureusement les mêmes remedes se trouvent indiqués, rarement on a recours à la saignée, parce qu'il s'agit de sujets déjà épuisés ; les béchiques adoucissans sont souvent indiqués ; quelquefois les vulnéraires légérement détersifs, dans le cas d'ulceres ; le lait est presque toujours le médicament préféré.

Dès que les personnes devenues paralytiques, à la suite de cette colique, commencent à reprendre du mouvement, on entend un cliquetis sensible dans les articulations : il s'observe même dans celles qui, sans être tombées dans la paralysie, ont beaucoup souffert dans les jointures. Ce symptôme, plus incommode que dangereux, exige rarement un traitement parti-

culier : les fomentations émollientes résolutives peuvent êtres mises en usage; elles se font avec la décoction des fleurs de camomille, de sureau, de mélilot, des feuilles de marjolaine, de laurier, de sauge, de lavande, &c. dans laquelle on trempe des linges ou des flannelles : quelques-uns proposent des bains de vapeurs, préparés avec les mêmes décoctions, auxquelles on expose les articulations où ce cliquetis est le plus fréquent; il se rencontre plus souvent dans les genoux que dans les autres articles : plusieurs emploient différens linimens; les uns se servent de l'huile de palme, de l'huile de camomille, de laurier, &c....; les autres, de l'onguent nervin, avec celui d'althæa, de la moëlle de pied de veau, &c... Tous les spiritueux, en général, sont contraires : ils peuvent augmenter la contraction des ligamens articulaires, en les endurcissant, & même occasionner une roideur dans les articulations, plus difficile à guérir que le premier mal. La nature se suffit à elle-même, sans tous ces remedes; à mesure que les forces se réparent, les fonctions se rétablissent; les ligamens s'humectent; l'humeur synoviale qui avoit cessé d'arroser les articulations, se renouvelle; les glandes articulaires reprennent leurs fonctions; la nutrition se fait; l'embonpoint reparoît; & l'huile médullaire renaît, en même-temps

que la graiſſe remplit le tiſſu cellulaire de l'habitude du corps ; les ſurfaces des os articulés gliſſent plus aiſément les unes ſur les autres ; le cliquetis ceſſe, à moins que, pendant la durée de la maladie, les ligamens ne ſe ſoient racornis & endurcis par l'oblitération preſqu'entiere de leurs vaiſſeaux.

Je ne parlerai point ici de la jauniſſe qui ſe rencontre quelquefois dans ce dernier période, ainſi que dans le premier, ni de la foibleſſe d'eſtomac qu'on y remarque toujours : il en a été queſtion plus haut.

L'hydropiſie eſt le plus dangereux ſymptôme qui puiſſe ſuccéder à la colique de Poitou, & celui auquel les malades ſuccombent ordinairement. Deux eſpeces d'hydropiſies leur arrivent, la tympanite & l'aſcite, ſouvent même elles ſont compliquées ; la tympanite commençante, ou imparfaite, eſt la plus ordinaire & la moins ſérieuſe : les inteſtins, après de ſi vives douleurs, ſont dénués de reſſort, & privés en même-tems, pour ainſi dire, d'humidité, delà leur dilatation & leur gonflement exceſſif : *Per attentam experientiam innoteſcit atroces, diûtiùſque perſeverantes in primis viis ſpaſmos, inteſtinorum atoniam & flacciditatem, motûſque periſtaltici imbecillitatem, & ex hâc demùm vehementes inflationes ſubſequi.* (Hoffmann, *de Affectione tympan.*) Nous avons déjà, en partie, indiqué comment on

pouvoit prévenir cette tympanite commençante. En général, rien n'eſt plus nuiſible, dans cet état, qu'une trop grande quantité de remedes : *Nihil perniciosius remediorum copiâ & farragine* (Bagl. *de Hidrop. ſiccâ.*) Les apéritifs, légérement carminatifs, ſont les ſeuls remedes qui puiſſent convenir : on donne le petit-lait nitré, dans lequel on fait infuſer les fleurs de camomille : on preſcrit des bouillons de poulet, dans leſquels on fait bouillir des racines de polypode, avec les feuilles de chicorée, l'écorce de citron & quelques ſemences carminatives. L'aſcite ſe remarque plus rarement dans ce période de la colique de Poitou végétale, que la tympanite commençante ; on ne laiſſe pas cependant d'en voir quelques exemples, ſurtout lorſqu'on a affaire à des perſonnes qui ont bu beaucoup de liqueurs ſpiritueuſes ; l'aſcite eſt alors preſque toujours funeſte, ainſi que l'a obſervé feu M. Dubois, après la colique de Poitou minérale : *Qui mortui ſunt, hydropici nonnulli.* (Voyez la Theſe ſur cette Colique.) Il eſt eſſentiel de ne point perdre de vue la maladie primitive, ſi on veut traiter avec ſuccès celle-ci : les inteſtins ont été vivement irrités, & ils conſervent encore une grande ſenſibilité ; l'érétiſme, à peine ceſſé, peut revenir à la moindre occaſion. Ce n'eſt point le cas d'admettre ici cette méthode active & vio-

lente, qui convient aux hydropiſies eſſentielles; les vomitifs, les purgatifs draſtiques font la baſe du traitement dans celles-là: ici, ils pourroient renouveller des douleurs qui finiroient bientôt par la gangrene; les eaux épanchées exigent, à la vérité, des évacuans; mais il convient de choiſir des hydragogues plus modérés, qu'on répete plus ſouvent, comme la manne, le ſyrop de noirprun, avec la crême de tartre & quelques grains de diagrede ou de jalap: *Neque in omnibus hydropicis* (dit Hoffmann *de Hydrope*) *omnique tempore opus eſt draſticis remediis aquarum evacuationem moliri, ſed mitiora interdum, ac leniora in majori paulò doſi exhibere conſultum eſt quæ eumdem ſæpè longèque tutiorem præſtant effectum.* Je ſçais que M. Notta, dans ſes obſervations communiquées à M. Bianchi, rapporte une guériſon opérée par le ſecours des émétiques & des purgatifs violens, dans une hydropiſie ſurvenue après la colique de Poitou. Pour moi, j'ai vu deux perſonnes périr de pareilles hydropiſies, auſſi-tôt après l'uſage de quelques ſpécifiques de cette eſpece, adminiſtrés par ces gens à ſecrets, toujours à craindre, & que la crédulité ſeule du vulgaire ignorant accrédite. Ce n'eſt pas ſeulement dans l'uſage des évacuans que doit conſiſter le traitement; il exiſte des obſtructions dans les glandes du méſantere; la bile

ne coulent pas librement; sa sécrétion est en partie interceptée : on doit donc employer les apéritifs, & les choisir parmi les diurétiques, afin de rétablir le cours des urines, & de détourner, par la voie des reins, les sérosités épanchées. Rien n'est plus propre à remplir ces indications, que les sucs dépurés de cerfeuil, de fumeterre, de pariétaire, de pissenlit & de chicorée avec la crême de tartre, & le syrop des cinq racines apéritives : il est bon d'y joindre, tous les deux jours, le syrop de noirprun : je me suis servi, avec succès, de cette méthode. Lorsque le volume du bas ventre est diminué, qu'il n'y a plus aucune fluctuation sensible, & que les urines coulent assez copieusement, il est nécessaire de se servir des toniques, afin de rétablir le ressort des vaisseaux absorbans, & des visceres du bas-ventre : le vin d'absynthe ou de génievre, lessivé sur les cendres de genêt, satisfait parfaitement à cette indication essentielle : si on la perd de vue, la curation est seulement palliative; & la maladie qu'on croyoit dissipée, ne tarde pas à récidiver, sans espoir de guérison : *Hydrops qui medicinæ concedit, ac revenit desperatus.* (Hipp. Coac. ij, édit. de Duret, pag. 342.)

Quoique la manie & la perte de mémoire soient des symptômes de la colique de Poitou, ceux qu'on observe le moins, cependant

on voit quelquefois l'un & l'autre : la manie n'eſt point alors une fureur qui oblige d'employer les châtimens, les chaînes, &c. ; c'eſt plutôt une eſpece d'imbécillité, qui n'ôte rien de la docilité des malades. Rire à tout propos, agir ſans réflexion, parler ſans ſuite, ce ſont les ſeules actions déréglées qu'on leur voit faire ; jamais aucune menace, aucun geſte, aucune action de colere ni de fureur. Cette manie ſe rencontre, ſur-tout, lorſque, dans les premiers périodes de la maladie, il y a eu des convulſions épileptiques ; l'intégrité des fonctions du *ſenſorium commune* ſe dérange ; les douleurs vives ont épuiſé le fluide nerveux ; la dure-mere ſe reſſent de l'atonie générale. On peut comparer cette eſpece de manie à celle dont parlent Sydenham & Boerhaave, qui ſuccede aux fievres intermittentes longues & opiniâtres. Les ſaignées, les purgatifs ne ſont point ici les remedes indiqués ; leur uſage deviendroit même plus nuiſible qu'avantageux ; ce ſeroit ajouter de nouvelles forces à la maladie ; les toniques & les nervins céphaliques ſont les ſeuls remedes dont on puiſſe bien eſpérer. On preſcrit, avec ſuccès, le nitre joint avec le camphre ; de maniere que la quantité du premier ſoit au moins decuple de l'autre. La liqueur minérale anodine d'Hoffmann, les infuſions céphaliques des fleurs de tilleul,

de ſtæchas & de méliſſe, nous ont réuſſi parfaitement ; un régime analeptique & reſtaurant a ſouvent ſuffi ſeul. Avec le tems, les fibres du cerveau reprennent leur état naturel, l'imagination ſe rectifie, le jugement reparoît ; on ne s'apperçoit plus d'aucunes extravagances dans les idées, ni de fauſſeté dans le raiſonnement : la perte de mémoire eſt quelquefois la ſeule cauſe d'une imbécillité apparente. Nous en avons rapporté un exemple, en parlant de ce ſymptôme, dans une autre occaſion ; elle n'exige point de remedes différens de ceux que nous avons indiqués tout-à-l'heure. Le malade qui fait le ſujet de l'obſervation citée, étoit fort âgé ; pendant pluſieurs jours il avoit été dans un coma profond ; les infuſions céphaliques lui firent un bien infini, mais ſur-tout la poudre de Zell. Comme je craignois quelque ramolliſſement dans les fibres du cerveau, par une infiltration de ſéroſités, il fut purgé pluſieurs fois avec l'agaric ; dans huit ou dix jours la mémoire revint par degrés, au point qu'il jouit encore aujourd'hui, quoiqu'âgé de ſoixante & douze à quinze ans, de toute ſa préſence d'eſprit.

Le plus grand peut-être de tous les malheurs menace les perſonnes qui ont éprouvé des récidives fréquentes de cette maladie, lorſqu'elle eſt accompagnée de convulſions épileptiques, comme il n'arrive que trop

ſouvent. Il y a fort à appréhender que l'épilepſie n'y ſuccede ; la diſpoſition naturelle des fibres du cerveau s'altere, le vice qui l'affecte eſt ſouvent incurable, & l'impreſſion qui lui eſt communiquée, ne peut ſe détruire ; l'épilepſie devient alors idiopathique, & ſouvent même héréditaire enſuite dans les familles. Nous voyons dans ce pays beaucoup plus cette maladie que dans d'autres : peut-être la colique de Poitou qui y eſt, pour ainſi dire, endémique, en eſt-elle une cauſe ſenſible. Si cette maladie eſt donc ſi fâcheuſe, ſi ſes ſuites ſont ſi funeſtes, ne doit-on pas examiner avec ſoin les moyens propres à en garantir ? C'eſt ce que nous allons entreprendre.

SECTION IV.

Curation prophylactique

La curation prophylactique conſiſte à prévenir les récidives de cette maladie, lorſqu'on l'a eſſuyée, & à ſe garantir de ſes attaques, lorſqu'on a eu l'heureux hazard de n'y être pas expoſé. L'homme qui jouit d'une ſanté conſtante, ſe fie ſur ſes propres forces, & croit braver toujours des dangers qu'il a témérairement encourus ; l'homme convaleſcent oublie bientôt les maux qu'il a ſouffert ; ſi ſa ſanté lui eſt chere il écoute encore davantage ſa ſenſualité ; il eſt bon

cependant de craindre le danger pour savoir l'éviter. Celui qui se croiroit invulnérable, hazarderoit trop pour ne pas user bientôt sa vie, & en la perdant, priveroit la société de plus d'avantages, qu'elle ne souffriroit de préjudice des moyens qu'il prendroit pour la conserver: ces moyens doivent être puisés ici dans la connoissance des causes & des principes de la colique de Poitou végétale.

Le cidre est la boisson familiere de la plus grande partie de la province, dans laquelle cette colique est, pour ainsi dire, endémique. Il est constant, par l'expérience journaliere, que les personnes qui n'en boivent point, n'y sont point sujettes: on peut donc inférer de ce fait assuré, que ceux qui viennent d'être récemment attaqués de la colique de Poitou végétale, ne doient en boire que long-tems après être guéris, & même le quitter entiérement, si les retours de cette maladie sont fréquens. Les forces digestives étant languissantes, une boisson acescente deviendra bientôt acide dans l'estomac, & fera reparoître les accidens: *Constat turbatis coctionibus, omne quod biliosum est in alimentis, in bilem, quod pituitosum in pituitam proprio nisu facessere, sicque diversa excrementa coacervari juxtà diversam non modò visceris concoquentis, sed & materiæ coquendæ diversitatem.* (Menjot, *apud*

Bonet. *Thef. pract.*) Le vin de bonne qualité, trempé avec beaucoup d'eau, fera la boiffon la plus convenable : je dis le vin de bonne qualité, car celui qui tourneroit à l'acide, feroit d'auffi mauvaife qualité que le cidre même : *Omne vinolentum*, dit Celfe, en parlant de la colique, *five acidum huic morbo alienum*; l'eau pure feroit la boiffon la plus falutaire; c'eft en effet la plus naturelle, & celle des deux tiers du monde habité. En vain donne-t-on cependant fouvent ce confeil; la plupart ne veulent point s'y rendre, l'eftomac même quelquefois ne peut s'accommoder de l'eau pure : il eft poffible d'y fuppléer, en donnant une infufion légere de cannelle ou de coriandre pour boiffon; cette liqueur n'a rien de défagréable au goût, & eft d'ailleurs ftomachique. Il n'eft pas rare de trouver des perfonnes affez opiniâtres pour vouloir continuer à boire du cidre. Il eft du reffort de la médecine, & il appartient à un Médecin, d'indiquer les moyens & les précautions qu'elles doivent prendre pour en éviter les pernicieux effets, & fe préferver des maux auxquels leur entêtement les expofe. Il convient de faire plus d'attention qu'on n'en a ordinairement à la façon des cidres. Les pommes feront choifies d'un bon terroir, & dont la qualité du fruit fera connue; les meilleures efpeces feront triées, la ven-

dange n'en ſera faite que dans leur parfaite maturité. Dès que les cidres commenceront à fermenter, il ſera bon d'y mêler, à titre de correctif, quelque plante amere, comme l'abſynthe, la centaurée, de la même maniere qu'on le pratique en quelques endroits, à l'égard de la biere. On n'ignore pas, dans le pays, que les cidres amers, qui ont du corps, ſont moins ſujets à donner la colique, que des cidres doux & délicats. Si on n'a point les attentions dont on vient de parler, on aura au moins celle de ne les boire que dans leur nouveauté, lorſque la fermentation eſt complete; dès qu'elle ſera finie, ils ne doivent point être laiſſés dans de grands tonneaux, mais tirés en bouteilles, afin qu'ils ſe conſervent mieux. Les cidres renfermés dans des tonneaux preſque vuides, ainſi que ceux qui ont été tranſvaſés & mêlangés, ne manquent guere de donner la colique aux perſonnes qui y ſont ſujetes; elles l'évitent rarement, lorſqu'elles boivent ſucceſſivement pluſieurs eſpeces de cidres; elles ſont, dans le même cas, lorſqu'elles le boivent chaud, ou étant fort échauffées: dans le premier cas, le cidre eſt déjà un peu aigri, à l'aide de la chaleur extérieure; dans le ſecond, la chaleur interne de l'eſtomac lui communique bientôt la même qualité. Lintempérance & l'ivrognerie ſont des excès toujours nuiſibles, mais

ſpécialement dans ce cas-ci : après des débauches ſuivies de cidre, la colique végétale eſt inévitable : *Si quæ intemperantia ſubeſt* (dit Celſe) *durior eſt in potione quàm in eſcâ.*

Comme le ſiege de la maladie a été dans les organes de la digeſtion, les alimens qu'on permettra ſeront légers & faciles à digérer ; le bouillon ſera d'abord la ſeule nourriture des malades ; on leur donnera enſuite des ſoupes, dont on augmentera peu-à-peu la quantité : *Et videndum quibus ſemel aut bis, & plura vel pauciora & per partes offerri conducat.* (Hipp.) Sans une exactitude ſcrupuleuſe dans le régime, les récidives ſont à craindre. Sydenham nous avertit que les moindres erreurs dans la diete renouvellent la colique : il faut être en garde contre toutes eſpeces d'alimens qui pourroient, ſoit par leur quantité, ſoit par leur qualité, rappeller les accidens : *Nam poſt dolorum acerbitatem* (dit Charles Piſon, pag. 311) *ventriculus omninò ſegnis eſt, & ſui immemor officii.* A meſure que les forces reviennent, & que l'eſtomac eſt en état de ſupporter des alimens plus forts, on diminue dans la même proportion la ſévérité de la diete, ſe propoſant toujours pour regle ce Aphoriſme d'Hippocrate : *Quæ longo extenuantur tempore corpora lentè reficere oportet ;* & cette autre maxime de Celſe : *Imbe-*

cillis hominibus rebus infirmissimis opus est, mediocriter firmos, media materia optimè sustinet; les alimens doivent être bien nourrissans sous un petit volume. Ceux qui sont sujets à cette colique, quoique d'ailleurs en bonne santé, doivent être également circonspects dans le régime; ils ne se surchargeront point d'une grande quantité d'alimens; qu'ils évitent sur-tout avec soin ceux qui, contenant beaucoup d'air, sont capables de donner beaucoup de vents, comme les fruits, les légumes, &c. La précaution de ne point faire réchauffer les mets, à différentes reprises, dans des vaisseaux de cuivre, est très-sage, dans la crainte qu'ils n'en fassent quelque légere dissolution. L'ordre dans les repas doit être encore de quelque considération; il sera régulier, autant qu'il sera possible, à moins qu'on ne soit obligé de sacrifier quelque chose à une habitude contraire: *Concedendum est aliquid consuetudini.*

Quand les malades commencent à jouir d'une convalescence un peu assurée, pour l'accélérer, on leur fait prendre l'air de la campagne, beaucoup plus salutaire que celui des villes, remplies, malgré l'avantage de leur situation, des vapeurs & des exhalaisons qui émanent des boutiques des artisans, de la transpiration des habitans & des animaux domestiques, des immondices des

rues, &c. Le grand air leur eſt toujours favorable ; la ſérénité ſe répand dans l'ame, avec celle de l'atmoſphere ; l'agilité s'augmente, & l'appétit renaît ; la tranſpiration, dont on connoît toute l'importance, devient plus libre. Un air pluvieux & nébuleux ; une conſtitution de l'atmoſphere chaude & humide, telle que les vents du midi l'amenent, anéantit les forces, & fait perdre l'appétit ; les douleurs qu'on reſſentoit à peine dans les membres ſe réveillent : la tranſpiration s'intercepte ; l'eſprit, comme le corps, ſe reſſent des impreſſions nouvelles de cet air extérieur ; nos ſens ſemblent s'appeſantir, la triſteſſe s'empare de l'ame : *Qualis inſpiratur aër ac circumfuſus tranſpiratur, tales omninò ſunt mortalium ſpiritus atque humores ; ex aëre quidem caliginoſo, caliginoſi, ex nebuloſo, nebuloſi, ex ſereno cœlo, puri ac tenues propter eàque ſalubres.* (Duret, p. 147.) L'air de la nuit eſt toujours fort contraire, non-ſeulement aux perſonnes qui ſont convaleſcentes de cette maladie, mais encore à celles qui y ſont ſujettes ; le froid & l'humidité en ſont ſouvent des cauſes déterminantes. Il eſt donc à propos de prendre toutes les précautions poſſibles pour s'en défendre : on ſe garantira ſur-tout du froid des pieds ; on ne ſera point vêtu à la légere, & on ſe trouvera très-bien de porter des

chemises de flanelle immédiatement sur la peau.

Il est encore intéressant, dans la méthode prophylactique, de porter son attention sur le choix du lieu que doivent habiter les personnes convalescentes de la colique de Poitou, & celles qui y sont sujettes ; elles ne doivent point choisir des maisons entourées de bois, environnées d'eaux croupissantes, ou situées dans des marais ; les vapeurs, qui s'élevent, en grande quantité, de ces lieux toujours humides, rendent l'air mal-sain & nuisible à la liberté de la transpiration : les maisons qu'elles habiteront seront situées dans un terrein élevé, ou dans des plaines peu couvertes, pour y jouir d'un ciel pur & favorable. Les appartemens souterreins & humides ne peuvent leur convenir, les domestiques demeureront fort peu de tems, après leurs repas, dans les cuisines où regne souvent un atmosphere cuivreux ; ils iront en plein air ou ailleurs s'occuper utilement ; les cuisines seront grandes, spacieuses & bien aërées ; on en ouvrira souvent les fenêtres, afin d'y établir un courant d'air toujours nouveau, pour emporter les vapeurs qui y sont répandues ; elles cesseront d'être aussi mal-faisantes, lorsqu'on quittera les vaisseaux de cuivre, & qu'on y en substituera de fer, de terre, &c.

Rien n'eſt ſi favorable dans les maladies chroniques, & ſur-tout dans celles du bas-ventre, que l'exercice, ſoit à pied, ſoit à cheval, dans une campagne agréable, où on reſpire un air pur; on en ſent tous les avantages dans la convaleſcence de la colique de Poitou; l'exercice à cheval doit être préféré à tous les autres; les légeres ſecouſſes qu'il excite portent leur action ſur les viſceres du bas-ventre, dont elles réveillent les oſcillations languiſſantes; les digeſtions ſe perfectionnent les embarras des viſceres ſe diſſipent, & le mouvement des membres paralytiques ſe rétablit inſenſiblement. Sydenham regardoit ce genre d'exercice ſi eſſentiel, qu'il le conſeilla comme un dernier remede à un de ſes voiſins, dont la colique avoit réſiſté à toutes ſortes de médicamens. Ce malade s'en trouva ſi bien, qu'il fût bientôt entiérement guéri.

C'eſt dans l'exercice & le travail que ceux qui ſont ſujets à cette colique en trouveront le préſervatif aſſuré. Les gens de la campagne, laborieux, en ſont rarement attaqués; la bonne ſanté dont ils jouiſſent les dédommage de leurs peines. Chez eux la vie eſt ſobre & frugale; l'appétit eſt le meilleur aſſaiſſonnement de leurs mets; s'ils ſont groſſiers, les organes de la digeſtion ſont plus robuſtes; le travail continuel leur rend même les alimens de cette qualité néceſſaires;

s'ils boivent des cidres de mauvaiſe qualité, & qui tournent à l'aigre, leurs humeurs plus alkaleſcentes ſont propres à en prévenir les mauvais effets. La pareſſe & l'oiſiveté des habitans des villes porte l'engourdiſſement dans toutes les fonctions naturelles; celles des viſceres du bas-ventre ne ſe font qu'imparfaitement: chez eux le moindre dérangement altere la ſanté; ils n'ont point le plaiſir d'en jouir, parce qu'ils connoiſſent peu de peines. Quoiqu'on condamne ici une vie molle & oiſive, on ne conſeille point de la changer rapidement en un genre de vie laborieux; il ne le faut faire, ſuivant le précepte de Celſe, que par degrés: *Neque ex nimio labore ſubitum otium, neque ex nimio otio ſubitus labor ſine gravi noxâ eſt: ergo cùm quis mutare aliquid volet, paulatim debebit aſſueſcere.*

Toutes les paſſions nous affectent ſuivant la diverſité de leurs caracteres, la différence du tempérament, de l'âge & de l'éducation. Si elles ont un rapport ſi exact avec notre conſtitution, elles n'en ont que plus de pouvoir ſur nos maladies, qu'elles ſeules cauſent ſouvent & qu'elles entretiennent: *Si quis morbus* (dit Baglivi, pag. 149) *durante animi paſſione ægrum corripuerit, ſolet interdum durare quandiu ipſa animi paſſio.* La triſteſſe eſt, de toutes les paſſions, celle qui retarde le plus la convaleſcence de

ceux qui ont eu cette colique : tant qu'elle dure, les ſécrétions ſont preſqu'entiérement ſuſpendues ; les inquiétudes long-tems continuées, affectent ſi ſenſiblement le genre nerveux, que la fievre lente peut y ſuccéder ; les fonctions de tous les viſceres du bas ventre, & ſpécialement les digeſtions, ſont toujours viciées : *Cura viſceribus veluti ſpina eſt, atque illa pungit.* (Hipp. l. ij, *de Morb.*) Les perſonnes convaleſcentes de la colique ont donc beſoin d'amuſement, de promenades & de diſſipation, qui puiſſent entretenir chez eux cette tranquillité d'ame qui leur eſt ſi néceſſaire.

Le ſommeil, propre à réparer l'épuiſement & à faire ſuccéder l'embonpoint au dépériſſement, doit être long, après la maladie en queſtion ; les veilles achemineroient infailliblement au maraſme.

Charles Piſon, pag. 267 & 268, nous fait voir, par deux exemples ſenſibles, combien le défaut d'attention dans le régime, néceſſaire à cette maladie, la rendoit familiere dans deux Couvents où il avoit été appellé. Les bons Religieux, dont ils étoient peuplés, y vivoient dans la bonne chere & dans le ſein de l'abondance ; ils y buvoient ſur-tout beaucoup de vin : *Victus illorum plenus & liberalis præſertim in meri uſu :* ils paſſoient leur vie dans une molle oiſiveté, au milieu d'un terrein marécageux, dans

lequel leur Couvent étoit situé. Dans un de ces Couvents, où on croyoit, dit-il, au sortilége, sans doute, plus qu'à la regle, les seuls Moines, à qui l'âge & les Ordres donnoient plus d'autorité, étoient attaqués de la colique; les novices, plus sobres, parce qu'ils n'avoient encore aucun droit sur la cave, en étoient exempts: *Soli religiosi præsbyteri & sui juris quique lautiore victu utebantur, ægrotabant; adolescentes quibus parcus aut nullus vini usus concessus esset, prorsùs sani degebant.*

LETTRE

De M. PLANCHON, Médecin à Péruwelz en Hainault, contenant l'histoire de la mort de l'homme qui fait le sujet de l'Observation insérée pag. 41 du Journal de Juillet de l'année 1763.

Si celui qui a fait le sujet de l'Observation que je donnai sur les effets pernicieux de la jusquiame, s'est relevé du fâcheux état où son imprudence l'avoit plongé, il ne profita pas long-tems des jours que je pus lui conserver. Sa négligence & son entêtement le firent périr un an après que je l'eus arraché à la mort.

Il fut attaqué d'une fievre tierce inter-

mittente. Les premiers jours de Février 1763 je le vis pendant trois jours : j'eus ſoin de l'évacuer amplement, & de le mettre à l'uſage des fébrifuges ; j'avois reconnu des vers, & je voulus que, malgré qu'il parût être guéri, il fît uſage des vermifuges. Je n'obtins rien : on me remercia, & il s'opiniâtra à ſuivre un régime tel qu'il trouva bon, & gouverna ſa convaleſcence ſans vouloir uſer des moyens qui pouvoient le mettre à l'abri de toute rechute.

Cette fievre, cauſée par une ſabure glaireuſe des premieres voies, & par des vers qui en ſont communément le produit, revint après quinze jours de treve ; mais il ne chercha pas à s'en faire guérir. Il la laiſſa à elle-même ; & elle continua, juſqu'au moment de ſa mort, à être tantôt tierce & tantôt double-tierce.

Il dépériſſoit journellement ; ſes forces l'abandonnoient ; & les alimens qu'il prenoit, bien peu convenables à ſa ſituation, ne réparoient pas ce qu'il perdoit tous les jours. Je ne fus plus conſulté juſqu'aux environs du 20 Mars ; alors je trouvai à propos de lui preſcrire le *vin amer cathartique & chalybé, de Fuller*, pour remplir mes indications. Il n'en fit guere uſage ; auſſi je n'en pus voir les effets ; cependant, quelques jours avant ſa mort, il demanda encore mon avis ; ſa fievre étoit alors double-tierce:

je tâchai de l'engager à prendre le ſpécifique ; il n'eût pas le tems d'en prendre plus de quatre doſes. L'avant-veille de ſa mort, des convulſions le ſaiſirent ; elles ne durerent que très-peu : delà, il abandonna les remedes, qu'il diſoit être cauſe de ſon mal ; j'eus beau l'en diſſuader, il s'obſtina à ne rien prendre : il paſſa le jour aſſez tranquillement. Je l'avois prévenu que ces convulſions devoient leur cauſe à des vers qu'il falloit détruire ; il n'en eut pas le tems. Le premier d'Avril, vers les quatre heures du matin, il tomba dans une épilepſie décidée ; les ſymptômes étoient ſi cruels & ſi effrayans, quand je le vis, que je le trouvai aux abois. A l'aſpect d'un tel ſpectacle, je décidai qu'il alloit périr : je lui fis adminiſtrer les derniers ſacremens ; & il mourut dans la violence de l'accès, après avoir lutté contre la mort pendant cinq heures.

Je fus curieux de chercher, par l'ouverture de ſon cadavre, ſi la cauſe que j'avois reconnue avant ſa mort étoit vraiment telle. En effet, je trouvai l'inteſtin jéjunum rempli d'une infinité de vers lombricaux, qui vivoient encore, ramaſſés par pelotons ; cet inteſtin étoit déjà preſque gangréné dans les endroits où les vers ſéjournoient. Je ne pouſſai pas plus loin mes recherches ; les autres dérangemens des viſceres du bas-ventre étoient l'effet des convulſions : l'eſtomac

étoit

étoit plein d'une liqueur verdâtre, porracée ; ce n'étoit qu'une bile dégénérée, telle qu'on en voit ſouvent dans les affections convulſives.

Devois-je chercher ailleurs la cauſe de ſa mort? L'irritation que ces vers porterent ſur le plexus reſſuſcita un mal auquel il avoit failli de ſuccomber, un an auparavant ; c'eſt ainſi que, par une cauſe toute oppoſée à celle qui l'avoit cruellement aſſailli l'an paſſé, il ſuccomba tout-à-coup : le genre nerveux avoit été extrêmement dérangé par les aſſauts épileptiques que la ſemence de juſquiame avoit cauſés ; delà il contracta une diſpoſition au même mal, qui devoit décidément renaître d'abord qu'une cauſe aſſez violente agaceroit le ſyſtême des nerfs. Des vers ſuffiſoient donc pour faire chez lui ce que chez d'autres moins ſuſceptibles ils n'euſſent pas fait. Je rapporterai, à propos de ce fait, ce que l'illuſtre Van Swieten nous dit dans ſes Commentaires ſur les Aphoriſmes du grand Boerhaave, *cap. de Epilepſiâ*, *pag.* 401, *tom.* 3, §. 1074 : *Verùm obſervatur quod poſt paroxyſmum epilepticum jam ſedatum & omnes functiones encephali in integrum reſtitutas, maneat tamen ejuſmodi diatheſis, ut renovetur paroxyſmus à talibus cauſis, quœ in aliis hominibus hanc diatheſim non habentibus, nihil tale producunt, ira, vanus terror, etiam levis*

crapula & plurima alia opilepticis novum morbi inſultum adferunt, uti notum eſt; ſupereſt ergo ut illis hominibus cauſa proegumena, ſive prædiſponens, quæ facit, ut tales homines abſente paroxyſmo, maneant obnoxii, ut denuò corripiantur epilepſiâ, ſi huic cauſæ latenti & nullo ſigno ſe manifeſtanti, alia cauſa occaſionalis ſe junxerit.

J'ai rapporté ce paſſage pour prouver que les vers ont cauſé le même mal que le poiſon qu'il prit. Il eſt au reſte à propos de noter qu'il eſt indubitable qu'il s'eſt empoiſonné l'an paſſé; & qu'on ne croie pas que les vers furent encore la cauſe des maux qu'il ſouffrit.

Cependant s'il a péri dans ce ſeul paroxyſme, & s'il a réſiſté à plus de vingt beaucoup plus violens, il eſt aiſé d'en reconnoître la cauſe. Ce malheureux, exténué par la fievre tierce, qu'il garda pendant deux mois, rongé par des vers qui conſumoient la plus ſaine partie du peu d'alimens qu'il prenoit, & qui ſuçoient encore le peu de ſucs nourriciers qui lui reſtoit, étoit tellement réduit, que ſes forces étoient perdues. Privé donc de ce baume nourricier, qui fait l'entretien de la vie, & dont la juſte diſtribution & la quantité requiſe eſt l'arbitre de la ſanté, avoit-il encore aſſez de forces pour ſoutenir la violence des convulſions? Les

eût-il pu soutenir, l'an passé, si ses forces eussent été aussi ruinées qu'elles étoient, au moment qu'il tomba dans cette épilepsie? Je dis plus, ces vers n'eussent pas tant irrité le genre nerveux, s'ils avoient trouvé de quoi se nourrir chez lui; mais ne trouvant point assez de chyle pour se substenter, ils cherchoient à s'en dédommager, en picotant la surface interne des boyaux où ils nichoient, pour y trouver une nourriture qu'ils ne trouvoient plus dans un corps aussi exténué

OBSERVATION

Sur une Colique de Peintre; par M. VAUNIER, Docteur-Régent de la Faculté de médecine à Bourges.

Je fus appellé, le 29 Mai dernier, pour voir la veuve Boulaud, Tapissiere à Bourges. Cette femme, depuis deux mois, éprouvoit une colique habituelle, que je regardai, à ma premiere visite, comme l'effet d'une assez forte dose d'eau-de-vie allemande, dont cette femme avoit usé, à titre de purgatif. Je conseillai une eau de poulet, pendant huit jours. Après ce tems écoulé, je revins voir ma malade, que je trouvai plus souffrante. Je prescrivis des remedes calmans & anti-spasmodiques, pendant huit

jours encore ; & au bout de ce tems, retournant, pour la troiſieme fois, chez la malade, bien loin de la trouver ſoulagée, elle me dit que ſes douleurs étoient plus violentes, qu'elles ſe faiſoient ſentir juſques dans les cuiſſes & dans les jambes, au point qu'elle ne pouvoit ſe tenir debout ; dans ce moment j'eus l'idée de la colique de Peintre. Par un détail plus exact que je me fis faire de l'hiſtoire de cette maladie, j'appris que la malade avoit eu des nauſées, que la bouche, ſans être décidément mauvaiſe, portoit un goût douceâtre & déſagréable ; ces ſignes réunis à ce que j'appercevois dans la malade, & à un état preſque naturel du pouls, me confirmerent que j'avois à traiter une colique de Peintre ; cependant, comme je ne connoiſſois cette maladie que par ce qu'en ont écrit divers Auteurs, je craignois toujours de me livrer à une opinion trop précipitée. Pour m'aſſurer davantage dans mon jugement, je demandai à la malade ſi elle avoit employé des ſoies neuves : elle me répondit qu'elle en avoit employé pendant trois mois, & cela tout récemment ; cette réponſe jointe à la couleur bleue des ſoies miſes en uſage, me firent prendre mon parti, ſans ſcrupule. Pendant un mois environ je donnai l'émétique à forte doſe, & à pluſieurs repriſes : j'employai les purgatifs tous les deux jours ; dans les jours

libres, je faisois donner un lavement assez irritant ; tous les soirs j'ordonnois un bol calmant & narcotique ; j'avois indiqué pour boisson ordinaire une tisane sudorifique : sur la fin du traitement, je fis mettre en usage les demi-bains avec les plantes aromatiques ; ce dernier moyen, avec les purgatifs donnés de tems en tems, enleva l'enflure & la roideur que les jambes & les cuisses avoient conservées pendant toute la maladie ; la santé, dans ce moment-ci, est parfaitement rétablie. D'après cette observation il ne paroît pas qu'il y ait un signe bien pathognomonique de la colique de Peintre.

Le traitement a été plus long, dans le cas que je viens d'exposer, qu'il n'a coutume de l'être ; mais n'en trouve-t-on pas la raison en ce que la malade a été fort long-tems sans demander du secours, & en ce que ceux que je conseillai d'abord n'étoient pas appropriés au caractere de la maladie. L'abondante quantité d'huile, d'ailleurs, dont la malade avoit usé dans les commencemens, n'a-t-elle pas servi à retarder l'efficacité de la cure ?

Par cette Observation on peut voir ce qu'on doit penser de la Méthode de M. de Haen, & de celle de M. Dubois.

LETTRE

De M. MARTIN, principal Chirurgien à l'Hôpital de S. André de Bordeaux, à M. ROUX, Auteur du Journal de Médecine, contenant l'histoire d'un Polype de la matrice.

MONSIEUR

Dans le tems que j'exerçois la chirurgie à Saint-André de Cubzac, gros bourg à trois lieues de Bordeaux, on me fit voir une femme de beaucoup d'embonpoint, âgée de quarante-cinq ans, qui avoit eu plusieurs enfans, & qui avoit toujours été assez heureuse dans ses couches. Elle portoit, depuis cinq années, une tumeur qui sortoit hors du vagin, d'une figure pyriforme, ayant un col très-mol, entouré d'un anneau circulaire, plus éminent dans sa partie antérieure que dans la postérieure, & autour duquel on promenoit aisément le doigt, sans pouvoir cependant reconnoître le principe du col. L'anneau circulaire étoit libre dans le vagin, débordant un peu son entrée, mais rentrant aisément dans cette gaîne, ainsi que la tumeur; de façon qu'elle ne s'appercevoit plus au dehors, quoique du volume de la tête d'un enfant de six mois; elle étoit

aſſez bien contenue par des tampons de linge, que la femme introduiſoit dans le vagin & qu'elle ſoutenoit par une eſpece de T. Par les éclairciſſemens que je pris de la malade, ſur le commencement & le progrès de cette tumeur, j'appris qu'il y avoit dix-huit ans qu'elle n'avoit eu d'enfans, lorſqu'elle commença à s'appercevoir de cette incommodité; qu'elle n'avoit pas plus ſouffert dans ſon dernier accouchement que dans les premiers, & qu'elle avoit été toujours bien réglée, comme elle l'étoit encore; mais trois ou quatre jours avant de s'appercevoir de la ſortie de ce corps extraordinaire, elle avoit eu une perte qui l'avoit jettée dans une foibleſſe extrême. Ce dernier accident, & le col de la tumeur, quoique mollet, paroiſſant avoir une eſpece de cavité, me firent prononcer que c'étoit un polype utérin, qui avoit ſon attache vers le col de la matrice, & qui, par ſon poids, avoit déplacé ce viſcere, au point de laiſſer voir ſon orifice. Ce fut auſſi le ſentiment de M. Gouteyron, Maître en chirurgie, & Chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-André de cette ville, à qui j'eus l'honneur d'écrire pour demander ſes avis. Je lui en propoſai la ligature avec un fil d'argent bien recuit, que j'aurois placé, le plus haut qu'il m'auroit été poſſible du pédicule, & que j'aurois ſerré tous les jours par degrés. Elle s'y

opposa fortement, m'assurant que ce que je prenois pour un polype, n'étoit autre chose que sa matrice descendue ; elle m'en donnoit pour preuve la facilité avec laquelle elle la faisoit rentrer, & la contenoit; cette raison me parut assez plausible, joint à la sensibilité de la tumeur, à la finesse de la membrane qui la recouvroit, à la difficulté d'uriner, lorsque la tumeur étoit dehors, aux tiraillemens qu'elle éprouvoit à l'aîne & dans l'hypogastre, &c. Je crus cependant devoir insister sur le moyen proposé; mais il ne me fut pas possible de le lui faire accepter.

Au bout d'un an je fus mandé de nouveau : je trouvai le pédicule de la tumeur si étranglé par son anneau, qu'il ne formoit avec lui qu'un seul corps, que je distinguai seulement par la partie antérieure ; la tumeur avoit considérablement augmenté de volume ; il n'étoit plus question de la faire entrer, sa figure étoit comme demi-sphérique : au plus léger attouchement il s'en détachoit des lambeaux considérables ; la mortification étoit enfin si grande, que l'odeur qui en exhaloit infectoit les personnes qui habitoient la maison. Dans une pareille circonstance, je proposai l'amputation comme l'unique ressource : je crus que dans ce degré de gangrene je ne devois guere craindre l'hemorragie ; elle fut en effet très-

peu de chofe ; la ligature que j'avois appliquée au-deffus de l'endroit où je fis la fection, tomba le lendemain ; & je ne pus, ce jour, atteindre, avec le doigt indicateur, la partie reftante : je fis dans le vagin des injections déterfives ; il en fortit peu de matiere ; & le quatrieme jour, il fut propre. L'égout que la nature s'étoit faite par cette tumeur (il en fortoit continuellement une humeur ichoreufe) le degré où la mortification étoit portée, me firent craindre un danger pour la répercuffion, ou pour une réforbtion putride. C'eft dans ces vues que je fis deux cauteres à la malade, que je la mis à l'ufage des anti-feptiques intérieurs, pour éviter quelques dépôts gangréneux, ou fievres putrides. Le premier accident, malgré mes précautions, arriva fur la partie extérieure de la cuiffe droite : la malade en fouffrit beaucoup.

Par la diffection de la tumeur que je fis affez exactement, je découvris que ce corps n'étoit qu'un compofé de plufieurs couches membraneufes, renfermant une fubftance adipeufe, qui étoit plus ou moins congelée ; ces membranes étoient fouvent confondues & liées enfemble par des bandes ligamenteufes & cellulaires : les plus intérieures étoient plus denfes que les extérieures & fembloient former comme un noyau dans la tumeur, qui avoit à-peu-près la figure

d'un cœur. La masse totale pesoit quatre livres moins un quart ; son volume étoit augmenté d'un tiers, du premier jour que je la vis, jusqu'à celui de l'opération.

De cette Observation je crois pouvoir inférer, 1° que certains polypes utérins peuvent être réduits, ainsi qu'une matrice totalement renversée, lorsqu'ils sont d'un égal volume, & susceptibles de réduction ; 2° que le polype utérin doit être lié, aussi-tôt qu'il est possible, pour éviter la mortification, qui ne manqueroit pas d'arriver, ce qui pourroit causer les accidens que j'ai dit ; 3° enfin, quoique le col de la matrice, ou l'os *tincæ* ne puisse pas être distingué d'avec un polype utérin, par une continuité apparente de leurs fibres, on ne doit pas prononcer qu'il y a renversement du fond de la matrice ; car je pense que cette maladie, sur-tout celle qui exige l'amputation, est des plus rares. (*a*)

J'ai l'honneur d'être, &c.

(a) *Voyez* les observations sur la cure radicale de plusieurs polypes de la matrice, &c. par M. Levret, Accoucheur de Madame la Dauphine, pag. 26, 27.

OBSERVATION

Sur une Plaie contuse qui s'est terminée par le sphacele de tout le scrotum ; par M. BAURIENNE, Chirurgien en chef des hôpitaux sédentaires de l'armée au haut-Rhin.

Le nommé Pierre Jacque, garçon Boucher de l'armée, âgé de quarante-cinq ans, achetant un bœuf à Francfort, & voulant l'examiner, reçut de cet animal des coups de cornes, qui lui firent deux plaies contuses, dont l'une s'étendoit depuis la partie inférieure des os pubis, du côté droit, jusqu'au périnée, du même côté, & l'autre étoit située à la partie supérieure interne de la cuisse gauche ; le blessé tomba à la suite des coups, avec perte de connoissance, & fut transporté chez lui. Il envoya chercher un Chirurgien Allemand, qui pensant que c'étoit une plaie des plus simples, se contenta de saigner le blessé une fois, & l'abandonna à son malheureux sort. Au bout de quatre jours le blessé se voyant sans secours, & à la veille de périr, se fit transporter à l'hôpital royal militaire de cette ville, le 10 Janvier 1763. J'étois à l'hôpital lorsqu'il arriva : je lui trouvai une fievre très-considérable, la bouche mauvaise & la langue

chargée ; le bas-ventre étoit météorisé, n'ayant point été à la selle depuis plusieurs jours. Dans l'examen que je fis de ses plaies, je trouvai le scrotum extrêmement tuméfié : les bords de la plaie étoient tombés en gangrene, & j'apperçus que le testicule droit ne recevoit plus de nourriture ; la cuisse gauche étoit gonflée & tendue considérablement ; différentes taches gangréneuses se faisoient appercevoir aux environs de la contusion.

Quoique le pouls fût fort élevé, les forces du malade étoient dans un état de prostration. Je lui fis donner une potion cordiale afin de ranimer les solides ; ce premier secours donné, j'emportai avec mon bistouri tout ce qui étoit sphacélé de la plaie du scrotum ; comme il y a peu d'action organique dans ces parties, je trempai des plumasseaux dans l'eau-de-vie camphrée, à laquelle j'ajoutai du sel ammoniac, & l'appareil fut appliqué suivant les regles de l'art. Je fis des taillades à la cuisse, pour dégorger & relâcher le tissu des parties, pour ralentir & m'opposer aux progrès de la gangrene ; elle fut pansée comme la plaie du scrotum : je fis arroser souvent les plaies du blessé avec la même liqueur. Le lendemain je trouvai le blessé en parfaite connoissance ; ses forces étoient ranimées, il avoit eu des envies de vomir, beaucoup de chaleur à la peau ; le bas-ventre étoit

moins tendu, par le bon effet des lavemens qu'il avoit pris. Comme j'avois lieu de présumer que la fievre n'étoit pas seulement symptomatique, mais suscitée par les mauvais levains des premieres voies, je lui fis prendre une eau de casse aiguisée avec le tartre-émétique; ce qui le soulagea beaucoup, & remplit les vues que je m'étois proposées. Les jours suivans je le mis à l'usage d'une légere eau de tamarins, & je lui fis donner plusieurs lavemens pour entretenir la liberté du ventre : il fut mis à une diete très-rigoureuse; ces premiers secours donnés, le blessé se trouva beaucoup soulagé. Le lendemain au matin, en levant le premier appareil, j'apperçus que le sphacele avoit continué ses progrès; que tout le scrotum étoit entiérement perdu : je disséquai ces parties pour m'assurer de l'état des testicules; les ayant mis à découvert, je trouvai le droit tombé en pourriture, & le gauche dans un état à pouvoir être conservé. Après avoir fait un examen scrupuleux, j'emportai le testicule droit en faisant la section du cordon spermatique près de l'anneau; comme le cordon des vaisseaux spermatiques avoit été contus & mutilé par le coup, que la gangrene avoit fait ses progrès jusqu'auprès de l'anneau, je ne fis point de ligature à l'artere spermatique, présumant bien qu'il n'y auroit point d'hémorra-

gie. Je fus obligé, après cette premiere opération, d'emporter entiérement tout le ſcrotum juſqu'au périnée; le teſticule gauche ſe trouva à découvert & dépouillé de ſes tuniques communes : je conſervai une portion du dartos du même côté. Le bleſſé fut panſé avec les anti-ſeptiques, afin de favoriſer la chute de pluſieurs petits lambeaux qui étoient gangrénés; les compreſſes furent imbibées de la liqueur ci-deſſus : je trouvai la cuiſſe dans un meilleur état; elle étoit moins tendue & moins gonflée; les plaies furent panſées avec un digeſtif émollient & anti-putride.

Le troiſieme jour la fievre prit au bleſſé; le pouls étoit fort élevé & plein, une grande chaleur à la peau; ce qui me détermina à le faire ſaigner deux fois le même jour; la fievre céda à ce ſecours & aux lavemens répétés, &c. Cependant le pouls étoit toujours fébrile; ce qui me détermina à lui faire prendre un léger minoratif : l'uſage continué d'un bol fébrifuge & anti-ſeptique termina heureuſement la fievre le dixieme jour.

Au quatrieme panſement je vis, avec plaiſir, tomber les petits lambeaux gangrénés dont j'ai parlé; la ſuppuration commençoit à s'établir quoiqu'elle fût ſéreuſe. Je continuai les mêmes panſemens juſqu'au huitieme jour, tems où la ſuppuration devint

blanche & louable; le testicule gauche se recouvroit de chairs grenues & vermeilles; je supprimai les premiers médicamens, & je couvris les plumasseaux avec le baume d'Arcæus : la cuisse continua à aller de mieux en mieux; le gonflement cessa, ainsi que la tension, & la suppuration devint louable & propre à favoriser la régénération : la guérison en fut prompte.

J'appercevois de jour en jour que la plaie du scrotum faisoit des progrès en bien; la cicatrice commençoit à se faire appercevoir : à chaque pansement je rapprochois la peau, tant du côté des os pubis, que du périnée, afin de favoriser & d'aider la nature à recouvrir le testicule gauche, qui se retiroit chaque jour vers l'anneau. Au bout de deux mois le blessé fut parfaitement guéri, ayant un scrotum moins étendu que le naturel, mais assez régénéré pour mettre à couvert le testicule gauche, qui s'est trouvé adhérent avec les chairs.

Je ne crois pas qu'il revienne des poils sur ce nouveau scrotum, comme il en est revenu à celui d'un jeune homme dont M. Quesnay parle (*a*) d'après Fabrice de Hilden, qui eut le scrotum entiérement emporté par la morsure d'une chienne en gésine; celui-ci étoit très jeune, & celui

[*a*] Traité de la suppuration, pag. 317.

qui fait le ſujet de cette obſervation, étoit d'un certain âge. M. Lerault, Médecin de Bréhal, près Granville, a donné, dans le Journal de médecine du mois de Juin 1762, une obſervation ſemblable d'un ſcrotum entiérement emporté, à la ſuite d'une gangrene qui avoit pour cauſe un froiſſement conſidérable de cette partie, ſur une ſelle très-dure. Le ſcrotum régénéré, dit ce Médecin, s'eſt recouvert de poils.

Il faut que les Chirurgiens ſoient bien attentifs lorſqu'ils emportent un ſcrotum entiérement ſphacélé, de ne point emporter les teſticules, qui ſe trouvent ſouvent confondus avec toutes les parties. Cette remarque eſt de la derniere conſéquence, puiſque l'on priveroit un homme de ſervir à la propagation de ſon eſpece; & cela, faute d'avoir bien examiné la maladie.

OBSERVATION

Sur une Hernie crurale, avec gangrene; par M. TERLIER, Maître en chirurgie, & Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi à Martigues.

Les hernies ſont ici très-fréquentes. L'abus des danſes forcées, & le grand uſage de l'huile d'olives, y rendent ſujets plus qu'ail-

leurs l'un & l'autre ſexe. Nos gens de mer ſur-tout en ſont la plupart incommodés, par la raiſon qu'à ces cauſes générales ſe joint l'exercice le plus violent des manœuvres qu'exigent les bâtimens, tant de négoce que de pêche. Dans preſque toutes ces manœuvres les boyaux ſont comprimés violemment contre les anneaux; là, ils ne réuſſiſſent que trop ſouvent à rompre ou à entraîner cette digue que la nature a voulu leur oppoſer.

On ſait combien il importe d'avoir appris à ne pas confondre les hernies proprement dites, ou les tumeurs contre nature, faites au tour du bas-ventre par quelqu'une des parties qui s'en ſont échappées, avec celles qui ſont produites par des humeurs, & qui, ſurvenant quelquefois à l'endroit des anneaux, peuvent induire en erreur. Les ſymptômes qui ont coutume d'accompagner celles-là, ainſi que les cauſes qui y ont donné lieu, ſuffiſent pour l'ordinaire à un Chirurgien un peu attentif pour les diſtinguer de celles-ci, & l'empêcher de tomber dans des mépriſes qui feroient tort à ſa réputation, & pourroient être funeſtes aux malades.

Les tumeurs qui m'ont paru mériter le plus d'attention, comme étant d'une nature à pouvoir donner lieu à de pareilles mépriſes, ſont celles qui ſurviennent quelquefois aux plis des aînes ou des cuiſſes, aux femmes

en couche. Le ſiege de ces tumeurs, leur forme extérieure, les efforts violens d'un accouchement laborieux, qui ont ſouvent précédé; tout cela, dis-je, peut rendre ces mépriſes moins inexcuſables, ſur-tout ſi, ſe trouvant compliquées d'une ſuppreſſion des lochies, les coliques & le vomiſſement ſont de la partie. J'en ai ouvert plus d'une fois, dans ma pratique, le cas le requérant : je n'en ai jamais vu ſortir qu'une humeur laiteuſe, triſte effet du lait épanché. Les précautions que je prenois en les ouvrant, & que je ne crois pas inutiles, me font les conſeiller aux jeunes Chirurgiens, qui pourroient être la dupe du rapport des malades, & de leur trop grande ſécurité.

On me pardonnera ſi, avant de venir à mon obſervation, je dis un mot des topiques émolliens, conſeillés par les plus grands maîtres, ainſi que des répercuſſifs, que quelques-uns croient aller aux mêmes fins par une route toute oppoſée. Les premiers agiſſent en détendant les parties ſur leſquelles ils ſont appliqués par tout ce qu'ils contiennent de mucilagineux. On ſatisfait, par leur application, à la premiere indication qui ſe préſente à remplir en pareil cas; mais ils peuvent, par l'abus qu'on en fait, occaſionner la mortification de la partie. On n'a que trop d'exemples de ce que j'avance. Cette partie a d'ailleurs beaucoup de diſpo-

ſition à la gangrene ; la chaleur du boyau, la mauvaiſe qualité des matieres qu'il renferme quelquefois, l'obſtacle que l'étranglement des anneaux & du péritoine mettent à la libre circulation dans cette partie, par les rameaux mézéraïques, tout cela joint à une application trop long-tems continuée des topiques émolliens, n'eſt que trop capable de faire tomber cette partie en pourriture.

Les répercuſſifs que je n'ai jamais vu réuſſir, & qui ſont auſſi inutiles que les émolliens, lorſqu'avec l'étranglement il y a des adhérences, peuvent être auſſi nuiſibles & cauſer comme eux la gangrene ; ils interceptent la circulation en criſpant les vaiſſeaux par leſquels elle ſe fait. Nous en voyons dans tous nos livres des exemples, à l'occaſion des éryſipeles, ſur leſquels on a oſé les employer : de plus, s'ils diminuent le volume du ſac, ils rétréciſſent les anneaux. Les répercuſſifs ne peuvent donc convenir qu'après la réduction du boyau par le taxis, & ils y ſont alors employés utilement.

La nommée Louiſe Paron, femme de Jérôme Guès, nouvellement mariée, étoit âgée d'environ vingt ans, & enceinte de quatre mois, voulant, en cet état, les derniers jours du mois d'Avril 1752, s'aſſeoir ſur un ſiege fort bas, elle ſentit, au pli de la cuiſſe gauche, une douleur très-vive, qui

la fit tomber en ſyncope; revenant un peu après à elle, & portant alors la main ſur la partie douloureuſe, elle y ſentit, ſans ſe beaucoup effrayer, une tumeur groſſe comme une noix : cet accident ne fut ſuivi, dans les premiers jours, que de colique auprès du nombril; mais elles ne l'affecterent pas aſſez pour lui faire faire des réflexions convenables à ſon état. Une voiſine crut la ſoulager en lui faiſant, ſur ces parties, des embrocations huileuſes; mais comme elles ne réuſſiſſoient pas, & qu'elle avoit vu quelques perſonnes ſoulagées dans des paroxyſmes de colique, au moyen des applications des herbes émollientes, elle ne les épargna pas : le vomiſſement qui vint à la ſuite ne fut regardé par les femmes que comme un effet ſimple de la groſſeſſe; mais les excrémens qui ſurvinrent par cette voie, leur firent enfin ouvrir les yeux, & je fus appellé; c'étoit le cinquieme de ſon accident : je trouvai tout l'appareil de ces bonnes femmes. La tumeur qui fixa d'abord toute mon attention, étoit double de ce qu'elle me diſoit avoir été le premier jour. La fievre qui étoit de la partie, & la groſſeſſe, me firent demander un Médecin, qui, ce jour-là & le ſuivant, fit faire beaucoup de ſaignées; de mon côté je n'oubliai rien pour réduire le boyau; mais nous étant apperçus le ſeptieme jour, à notre pre-

miere visite, de l'inutilité de tous ces secours, & que le ressort de la partie étoit perdu, quoique les tégumens fussent encore en bon état, il fut décidé que je ferois incessamment l'ouverture de la partie : je témoignai une forte envie d'être assisté d'un ancien Maître en chirurgie, & le sieur Mongin fut appellé. Ce Chirurgien, aussi recommandable par ses mœurs, que par son savoir en chirurgie, qui rendroit un si grand service à l'humanité s'il publioit un jour son remede infaillible pour la guérison des charbons, devoit être mon guide.

Notre surprise fut des plus grandes quand, à l'ouverture de la tumeur, au lieu du boyau que nous cherchions & que nous croyions gangréné, nous ne trouvâmes que de légers morceaux d'escarre, confondus dans la matiere fécale. La plaie étant bien lavée avec du vin chaud, nous reconnûmes que l'intestin rentré étoit adhérent au péritoine; ce qui m'empêcha de dilater l'anneau comme j'en avois d'abord formé le dessein, dans la vue d'évacuer les matieres qui pouvoient s'être épanchées dans la capacité du bas-ventre; j'y suppléai par la situation que je donnai à la malade, & par des injections souvent répétées avec le même vin chaud; ces injections ressortirent jusqu'au quatrieme jour, un peu chargées de matieres puantes, & ne le furent point du

tout par la ſuite. La fievre ceſſa le lendemain de l'ouverture de la tumeur, ainſi que tous les ſymptômes qui avoient précédé : je ne continuai de faire des injections que dans la vue de déterger & de conſolider l'ulcere du boyau, & aider ainſi la nature, qui ſe ſeroit peut-être ſuffi à elle-même. Ces injections étoient faites avec la décoction des plantes vulnéraires, à laquelle j'ajoutai une troiſieme partie d'eau de chaux, les quinze derniers jours du ſecond mois.

Je panſois le premier mois, trois fois le jour, attendu que, pendant tout ce tems-là, la matiere fécale ſe partageoit entre l'ouverture que j'avois faite, & l'anus; elle devenoit cependant moindre par cette premiere voie, d'un jour à l'autre, & à proportion que la cure avançoit. Les lavemens émolliens ne furent pas épargnés à la moindre menace de coliques, qui auroient pu nuire à la cure ou la retarder, c'eſt-à-dire toutes les fois qu'il y avoit lieu de craindre que les matieres ne s'endurciſſent par leur ſéjour. J'ai vu ſortir dans le premier mois, par cette plaie, au-deſſus de trente vers ſtrongles, fort longs, & de la groſſeur du tuyau d'une groſſe plume à écrire : ils aimoient mieux paſſer par-là que de continuer leur route vers l'anus. On penſe bien qu'avec ces marques de pourriture les anthelmintiques ne durent pas être épargnés :

je les mêlai, pour en détruire la caufe, aux minoratifs fouvent réitérés.

Il avoit été prefcrit à la malade un régime de vivre qu'elle méprifa; elle ne put me le cacher long-tems : je m'apperçus un jour de quelques morceaux d'une laitue qu'elle avoit mangée en falade. La crainte d'être découverte dans la fuite fervit à lui faire obferver depuis le régime avec plus d'exactitude, & à avancer la cure. Le boyau me parut devoir être abandonné à lui-même, après deux mois de panfement; de façon que je ne panfai plus que la plaie extérieure que j'avois voulu entretenir ouverte, autant de tems qu'elle avoit fervi d'égout à des matieres qu'il auroit été dangereux de laiffer s'épancher dans l'intérieur. La malade, qui jouit d'une bonne fanté, n'eut plus befoin de mon fecours vers le 25 Juillet, & accoucha heureufement, & à terme, d'une fille, qui fut baptifée dans la paroiffe de S. Genêt de cette ville.

Il me paroît que dans la préfente obfervation, le boyau n'étoit que pincé, vu fon peu de volume dans le commencement, & la facilité avec laquelle il rentra au moment qu'il fut dégorgé des matieres, que la partie de fon diametre ainfi pincée renfermoit dans une poche qu'elles avoient formée; que la gangrene & les adhérences

étoient l'effet de l'inflammation qui avoit précédé, & que l'étranglement avoit produite; & qu'enfin il ne s'étoit épanché dans l'intérieur quelque peu de matiere stercorale, que parce que la tumeur qui en étoit remplie trouvoit un plus grand obstacle en-delà de l'espace qu'occupoit le sac herniaire, avant son ouverture, que vers l'intérieur dont l'entrée étoit devenue libre par la rentrée du sac.

OBSERVATION

Sur un Agneau monstrueux; par M. *BOURGEOIS, Chirurgien à Amiens.*

Le 7 Février 1761, je fus prié, avec M. Pailart, mon confrere, de faire la dissection d'un agneau mâle & monstrueux, né deux jours avant, & mort peu de tems après sa naissance; j'y procédai, en présence de M. de Robecourt, Docteur en médecine, aggrégé au College des Médecins de cette ville, & de plusieurs autres personnes notables.

Cet animal avoit la tête conformée à l'ordinaire, excepté qu'elle portoit quatre oreilles, dont deux étoient en leur situation naturelle, les deux autres étoient jointes ensemble,

ensemble, & situées sur le milieu de l'os occipital; les conduits cartilagineux de ces dernieres ne passoient pas la face externe de l'os. Le col étoit double & intimement adhérent l'un à l'autte; l'épine étoit aussi double, depuis l'occipital jusqu'aux bouts des deux queues; les côtes s'articuloient aux vertebres dorsales de la façon ordinaire, & chacune des vraies formoit un quart de cercle & se joignoit ensuite à deux sternum. Le tronc étoit pareillement double & adhérent l'un à l'autre jusqu'à l'ombilic; le reste de chaque tronc qui formoit deux croupes étoit séparé de l'autre, depuis l'ombilic jusqu'aux bouts des deux queues. Cet animal avoit quatre extrêmités supérieures & quatre inférieures, ou, pour mieux dire, quatre pattes de devant & quatre de derriere.

Après l'avoir dépouillé de sa peau, je fis l'ouverture du bas-ventre: j'y trouvai deux veines ombilicales, que je suivis depuis le nombril jusqu'aux sinus des veines-portes de deux foies, lesquels étoient situés dans les deux hypocondres; toutes les autres parties contenues dans cette cavité étoient doubles, à l'exception de l'estomac & du canal intestinal, dont la longueur ne répondoit pas, à beaucoup près, à la grosseur de l'animal; ce canal se terminoit par deux

rectum, qui finissoient sous chaque queue, les organes de la génération étoient aussi doubles ; ayant ensuite ouvert les deux poitrines, & levé les deux sternum, je trouvai dans chacune un cœur & ses vaisseaux, le poumon & le thymus ; après quoi, je sciai le crâne : j'y trouvai les meninges, le cerveau & le cervelet dans leur situation & conformation naturelle, excepté que la moëlle allongée se divisoit en deux, pour aller former deux moëlles épinieres, en passant par deux trous occipitaux, lesquels étoient séparés l'un de l'autre par une crête osseuse & saillante en dedans du crâne.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707 jusqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1724.

HIVER. L'hiver fut chaud & humide ; malgré cela, les petites-véroles furent beaucoup moins fréquentes & moins dangereuses ; cependant on observa, dans plusieurs malades, qu'il se faisoit une nouvelle éruption vers le six de la maladie ; ce qui n'étoit

cependant accompagné généralement d'aucun fâcheux accident.

La constitution de l'air, peu ordinaire dans cette saison, produisit beaucoup d'affections soporeuses, la plûpart suivies de la mort, de pesanteurs de tête, & d'apoplexies presque toujours mortelles; cela dépendoit vraisemblablement de la dilatation des humeurs, occasionnée par la chaleur, & du ressort des vaisseaux affoibli par l'humidité extrême qui régnoit alors.

PRINTEMS. Il y eut, au commencement & pendant le cours de cette saison, des fievres malignes & des petites-véroles; ces maladies cesserent à la fin du printems; les petites-véroles furent généralement peu fâcheuses, sur-tout parmi le peuple.

ÉTÉ. La saison commença par des chaleurs très-vives, sans cependant qu'on vît beaucoup de malades; elles furent interrompues tout-à-coup, & suivies d'un froid qui parut encore plus grand, par rapport aux chaleurs qui avoient précédé; alors commen e-rent à régner des fievres malignes, dont les commencemens paroissoient peu dangereux. Il y avoit deux redoublemens par jour, & l'on observoit constamment que l'un étoit plus fort que l'autre; la tête étoit libre: cet état duroit les deux premiers jours; les redoublemens venoient réguliérement aux

mêmes heures. Le trois de la maladie, les redoublemens devenoient plus violens : on remarquoit des soubresaults dans les tendons, les malades se plaignoient d'une chaleur importune : effectivement la peau étoit brûlante; il paroissoit, sur tout le corps, de petites taches rouges, semblables à de légeres morsures de puces. Vers le quatre, les malades étoient tourmentés de nausées; quelques-uns vomissoient, & rendoient, par bas, des matieres bilieuses; alors il survenoit un délire léger, dont à peine s'appercevoient les assistans; il n'étoit sensible qu'au Médecin intelligent : vers le cinq, les accidens augmentoient, les malades paroissoient être assoupis, & étoient dans la stupeur, qui continuoit jusqu'à la mort, qui arrivoit le 5, le 6 ou le 7 de la maladie, rarement plus tard.

Un homme fort & robuste, nommé *Renaud*, fait un long voyage à pied; les deux derniers jours de son voyage, il est pris de fievre qui ne l'empêche pas de continuer son chemin. Arrivé à Paris, on le saigne du bras; il étoit pour lors au troisieme jour de sa maladie : le sang qu'on lui tire étoit très-rouge & fort sec, ce qui est signe d'une grande malignité, comme nous l'avons observé: on réitere la saignée le soir; le lendemain il est saigné du pied; les accidens augmentent : il survient des vomisse-

mens qui déterminent à faire prendre un purgatif aiguisé de quelques grains de tartre stibié. Malgré les évacuations abondantes qu'il procure, par haut & par bas, tous les symptômes deviennent plus graves, & le malade périt à la fin du 7. A peine est-il mort, que son corps se couvre de taches pourprées par-tout, & l'on est obligé de l'enterrer très-promptement, à cause de la mauvaise odeur qu'il exhale.

Un enfant, âgé de six ans, est pris de la même maladie; ses parens négligent son mal, au point de ne lui faire aucun remede, que de la tisane rafraîchissante & du bouillon. Il périt au même terme que le précédent, tout couvert de pourpre aussi-tôt après sa mort, & exhale une odeur aussi fétide.

La mere de cet enfant est prise de la même fievre, qui, dans le commencement, paroît très-peu de chose. Je suis mandé, & ce que j'avois vu dans plusieurs malades me fait tout appréhender. Je la fais saigner deux fois du bras; son sang est fort rouge & fort sec: j'ordonne, pour le lendemain, une saignée du pied, à laquelle résistent la malade & les assistans. On fait une consultation le 3, qui décide cette saignée, qui auroit dû être faite la veille: on lui fait prendre un tisane acidule, des lavemens, des bouillons légers; la bile couloit abondamment, mais la tête

étoit toujours prise : la malade ne se plaignoit d'aucun mal, & étoit continuellement dans une stupeur qui la rendoit insensible à tout, quoiqu'elle répondît juste aux questions qu'on lui faisoit. Cette situation fit conseiller par les Médecins de réitérer la saignée du pied, à laquelle on ne voulut point consentir. Les évacuations continuoient : on se décida, le 5 au matin, de lui faire prendre, en deux verres, une purgation composée de casse, de manne & de trois grains de tartre stibié, pour suppléer, quoique d'une maniere imparfaite, à la saignée à laquelle on s'étoit opposé. Malgré les évacuations abondantes que produisit cette purgation, les accidens augmenterent au point que la malade périt le 5 au soir. Son corps fut aussi-tôt couvert de taches pourprées, & l'odeur en étoit encore plus forte que celle des deux précédens.

La cause de la mort de *Renaud* & de cette femme doit être attribuée au défaut de saignées, & dans *Renaud*, au peu d'attention qu'il fit à sa maladie les deux premiers jours qu'il en fut attaqué.

L'ouverture du cadavre d'un nommé *Barbot*, qui mourut de cette maladie, confirme ce que nous venons de dire sur la cause de la mort de ceux qui périrent alors. Les poumons étoient adhérens à la plevre,

gorgés de ſang & de pus : le cœur étoit d'une conſiſtance plus molle , l'eſtomac & les inteſtins étoient ſains, le foie & les reins étoient enflammés, la dure & la pie-mere étoient dans l'état d'inflammation; les vaiſſeaux ſanguins de ces membranes, & ceux du cerveau étoient fort dilatés : il y avoit dans la tête épanchement de ſang & de ſérosité ſanguinolente.

Par cette raiſon, aucun de ceux que l'on ſaigna trop peu ou trop lentement, ne ſe tira d'affaire. Le traitement ſeul, qui réuſſit conſtamment, fut de ſaigner promptement & pluſieurs fois, en proportion cependant des forces & du tempérament, d'employer des tiſanes acidules, & donner le tartre ſtibié, à petite doſe, dans un grand volume d'eau.

Un nommé *Arangot*, âgé de 40 ans, fut pris des mêmes accidens dont il a été fait mention. Ils paroiſſoient légers aux aſſiſtans; mais la mort de pluſieurs perſonnes attaquées de la même maladie les détermina à me faire venir dès le commencement. Je fis ſaigner le malade trois fois du bras, dans le premier jour; du pied, le ſecond jour, au matin : on lui donnoit pour tiſane de l'eau de chiendent & de régliſſe avec le nitre; toutes les trois heures un verre d'eau de caſſe & de tamarins, aiguiſée de trois grains de tartre ſtibié. par pinte, & trois

fois par jour, un lavement d'eau de son & de graine de lin. Il rendit beaucoup de matiere, mais il étoit dans une foiblesse extrême : de plus, il lui prenoit tous les jours un redoublement précédé de frisson léger ; ce qui me détermina à lui faire prendre, dès le 6 de sa maladie, toutes les trois heures, jour & nuit, un gros d'un opiat composé d'une once de quinquina, d'un gros de rhubarbe, d'un demi-gros de jalap, d'un gros de sel de nitre, & d'un demi-gros de sel ammoniac ; le tout incorporé dans suffisante quantité de syrop d'absynthe : cet opiat fit rendre beaucoup au malade par les selles, les urines & les sueurs. On ne discontinua point pour cela les autres remedes ; on diminua seulement la quantité d'eau de casse aiguisée ; ce traitement continué pendant quinze jours, guérit entierement le malade, qui cependant fut peu exact sur le régime.

AUTOMNE. Les fievres malignes diminuerent de violence ; elles furent cependant encore meurtrieres, sur-tout dans les environs de Paris, par rapport à l'ignorance de ceux qui en prenoient soin. Elles avoient le caractere de fievre double-tierce ; aussi vit-on réussir constamment le quinquina donné avec les purgatifs, après avoir désempli les vaisseaux par les saignées, les vomitifs & les purgatifs.

Cette même fievre attaqua particuliére-

ment les femmes en couche, qui en furent souvent les victimes, sans qu'il fût possible de donner des raisons de cette épidémie. La plus grande partie de celles qui furent attaquées de cette maladie analogue à celle dont nous avons parlé, l'été de 1723, étoient accouchées à terme, & sans aucun accident: leurs lochies alloient bien; & néanmoins les unes, dès le troisieme jour de la couche, d'autres, dès le dix-huitieme, étoient attaquées de cette fievre, qui en fit périr un grand nombre.

Par l'ouverture du cadavre on trouvoit la matrice constamment en bon état, les visceres presque dans l'état naturel, les intestins légérement enflammés, les vaisseaux sanguins de la tête, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, fort distendus: les symptômes de la maladie confirmoient ce que l'inspection des cadavres démontroit; car les malades étoient tourmentées d'épreintes: elles alloient fréquemment à la selle, & rendoient, avec beaucoup de douleur, des matieres glaireuses, plus ou moins teintes de sang; elles avoient, dans l'abord, des élancemens à la tête, qui augmentoient par degrés, donnoient ensuite du transport qui conduisoit à une stupeur suivie presque toujours de la mort. Le traitement, qui fut accompagné du plus heureux succès, étoit

des ſaignées faites coup ſur coup au bras ; une tiſane laxative, avec deux onces de manne par pinte, dont on faiſoit boire beaucoup aux malades ; des lavemens d'eau de ſon & de graine de lin ſouvent répétés : par ce moyen les accidens ſe calmoient ; alors la bile commençoit à couler, & l'on preſcrivoit, avec ſuccès, un doux purgatif, dont il falloit cependant augmenter l'action par l'addition d'un peu de ſéné.



Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	2¼	8½	6	27 10½	27 11¼	28 1⅔
2	4½	9½	8½	28 ¾	27 10	27 8¾
3	6¾	6	2	27 9	27 11	28 4¼
4	0	6	2	28 4½	28 4½	28 3½
5	2	6½	5¾	28 1¾	28 1	27 11¾
6	5¼	7	7¾	27 10½	27 10½	27 10¾
7	7¾	9	7¾	27 10¾	27 11	27 11¾
8	6¾	8	7¼	28 1¼	28 1½	28 2⅔
9	6½	9	8	28 3	28 2½	28 2¼
10	8½	9½	5½	28 1	28 ½	27 11½
11	4¼	6½	1¼	28 4¼	28 5	28 5½
12	01¼	3	½	28 4½	28 3½	28 1½
13	1¾	5	5¼	28 1¼	28 1	27 10½
14	7¼	9½	6¼	27 7⅔	27 8½	27 8¾
15	3¾	7½	2	27 9	27 9⅓	27 9⅓
16	2¼	5	3¼	27 8¾	27 9	27 9½
17	3	6	5¼	27 9¼	27 8¾	27 3¾
18	5	8	5¼	27 3	27 4	27 3¾
19	3½	7	4	27 3½	27 3¼	27 3⅓
20	3½	7	2¾	27 4	27 5	27 7
21	3¼	6	2	27 9	27 10½	28 ⅔
22	0	5	3	28 1⅓	28 1	27 11¼
23	4½	8	6¼	27 8½	27 9	28
24	5½	7½	4	28 2⅔	28 3¼	28 3¼
25	4	7	5	28 3½	28 3¼	28 3
26	4½	6½	5	28 2	28 2	28 1½
27	4½	8	7½	28	27 11	27 9¾
28	8¾	10½	5½	27 6	27 4½	27 7
29	3¾	7	4¼	27 8⅓	27 9¾	27 11
30	2	6¼	5	28	28 ⅔	27 8⅔
31	6	9	3	27 5	27 4½	27 3

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. cou. per. pl.	O. couvert.	Couvert.
2	S. O. nuages.	S-O. c. ond. n.	Couvert, v.
3	O. N. O. v. c. b.	N-O. b. v. ser.	Serein.
4	O-N-O. beau.	O-N-O. beau.	Couvert.
5	S-S-E. cou. pl.	S-S-E. couv.	Couvert.
6	S. couvert.	S. v. couv. pl.	Couvert.
7	S. couvert.	S. couv. pl.	Couvert.
8	O-S-O. n. cou	O-S-O. couv.	Couvert.
9	S. couv. pl.	S. pluie.	Couvert.
10	S. pl. cont.	S-S O. pl. c. gr. v.	Couv. gr. v.
11	N-O. couv.	N-N-O. b. ser.	Serein.
12	N-E. serein.	S-E. beau.	Couvert.
13	S. brouil. couv	S. couv. v. br.	Vent, br.
14	S. pl. nuag.	S-O. couv.	Beau.
15	S-O. b. nuag.	S-O. beau, ser.	Serein.
16	S-O. b. couv.	S-O. couv.	Couvert.
17	S. couvert.	S. cou. pl. gr. v.	Gr. v. couv.
18	S O. gr. v. b. forte ond.	S-O. gr. v. couv. nuag.	Gr. v. nuag.
19	S-O. v. b. nua.	O. vent, nuag.	Couvert.
20	O. couv. b.	O. b. ondée.	Nuages.
21	O-N-O. couv. pet. pluie.	O-N-O. couv.	Nuages.
22	S. beau.	S. beau.	Couv. pl.
23	S. pl. nuag.	S. couv. pl.	Couvert.
24	N. cou. lég. br.	N. couv.	Couvert.
25	O. couvert.	O. couvert.	Couvert.
26	S-O. br. couv.	S-O. cou. ond.	Couvert.
27	S-O. pl. cont.	S-O. couv.	Couv. pl.
28	S-O. gr. v. pl.	S-O. gr. v. ond.	Gr. v. nuag.
29	O-S-O. v. nua.	S-O. nua. ond.	Nuages.
30	O-S-O. b. nua.	S-O. n. v. br.	Gr. vent, pl.
31	O-S-O. nuag. forte ond.	O. nuag. ond.	Gr. v. nuag. ondées.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de $10\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de $1\frac{1}{4}$ degré au-dessous de ce même terme : la différence entre ces deux points est de $11\frac{3}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces $5\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 3 lignes : la différence entre ces deux termes est d'un pouce $2\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 1 fois du N.
1 fois du N-E.
1 fois du S-S-E.
9 fois du S.
1 fois du S-S-O.
11 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
5 fois de l'O.
3 fois de l'O-N-O.
2 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 10 jours beaux.
4 jours sereins.
13 jours de nuages.
26 jours couverts.
4 jours du brouillard.
20 jours de pluie.
12 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Janvier 1764.

Les dévoiemens qu'on avoit obſervés dans le mois précédent ont duré encore pendant tout celui-ci. On a vu, en outre, beaucoup de catarres & de rhumes qui n'ont rien eu de particulier.

On a obſervé, à la fin du mois, des éryſipeles, la plupart ſans fievre, qu'on a guéris avec de légers diapnoïques & quelques minoratifs. On a commencé auſſi à appercevoir des rhumatiſmes inflammatoires, qui occupoient quelquefois tout le corps, & dans leſquels le ſang qu'on tiroit aux malades étoit ſec & coëneux. Ils ne cédoient qu'aux ſaignées répétées dans les premiers jours, aux délayans & aux anti-phlogiſtiques.



Observations Météorologiques faites à Lille dans le mois de Décembre 1763; par M. BOUCHER, Médecin.

Le thermometre n'a été, de tout le mois, observé que deux jours au terme de la congélation, ou un peu au-dessous, à savoir, le 6 & le 8 : à la fin du mois il a été observé, pendant quelques jours, vers le terme de 10 degrés.

Les vents du Sud qui ont régné presque tout le mois, ont amené beaucoup de pluie, après le 10 sur-tout; le mercure, dans le barometre, a été cependant observé, plusieurs jours, au-dessus du terme de 28 pouces; au reste, il y a eu de grandes variations dans le barometre, en des espaces de tems très-courts : le 2 le mercure, au matin, étoit descendu au terme précis de 27 pouces; &, le soir, il étoit monté à celui de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 10 degrés au-dessus du terme de la congélation; & la moindre chaleur a été de $\frac{1}{2}$ degré au-dessous de ce terme : la différence entre ces deux termes est de $10\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans la barometre, a été de 28 pouces 5 lignes; & son plus grand abaissement a été de 27

pouces: la différence entre ces deux termes est d'un pouce 5 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
2 fois du Nord vers l'E.
8 fois du Sud vers l'Est.
9 fois du Sud.
5 fois du Sud vers l'Ou.
3 fois de l'Ouest.
5 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 30 jours de tems couvert ou nuageux.
18 jours de pluie.
8 jours de brouillards.
5 jours de tempête.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Décembre 1763; par M. BOUCHER.

Les maladies dominantes de ce mois ont été la petite-vérole, la fievre catarrale, de gros rhumes, des rhumatismes & des esquinancies.

La petite-vérole n'étoit pas moins répandue, & guere moins dangereuse que le mois précédent: elle a paru, dans quelques personnes, compliquée de fievre double-tierce-continue. J'ai vu, dans un enfant de cinq à six ans, en qui la suppuration des boutons du visage ne s'étoit pas soutenue assez long tems, de nouveaux boutons sortir dans cette partie couverte de croûtes, & suppurer ensuite: l'on m'a rapporté que

cette circonſtance avoit été encore obſervée dans un ou deux autres ſujets.

Les rhumes, en général, ont été opiniâtres : la toux, en pluſieurs, a été long-tems ſeche, ou bien les malades n'expectoroient que des matieres crues : la fievre étoit ſouvent de la partie ; & pour lors la maladie tenoit de la fauſſe-pleuréſie ou péripneumonie, caractériſée par le point de côté, une oppreſſion plus ou moins conſidérable, & des filets de ſang dans les crachats. Après les ſaignées proportionnées à l'état du ſang & à la pléthore, la cure exigeoit un uſage abondant & ſuivi de boiſſons compoſées avec les pectoraux inciſifs & ſavonneux, & des loochs animés avec le kermès & l'oxymel ſcillitique.

Les fievres catarrales ont ſouvent pris le caractere & la marche de la fievre double-tierce-continue. Les eſquinancies étoient bilieuſes dans la plupart, cauſées ou entretenues par un foyer de ſaburre dans les premieres voies : c'eſt pourquoi les apozèmes faits avec les laxatifs anti-bilieux ont été employés ſouvent avec ſuccès, même dans le commencement de la cure. Il y a eu auſſi des fluxions éryſipélateuſes de même trempe.

Enfin il y a eu encore, ce mois, des fievres continues, putrides & vermineuſes, mais en petite quantité.

PRIX PROPOSÉ

Par l'Académie royale de Chirurgie, pour l'année 1765.

L'Académie royale de chirurgie propose, pour le Prix de l'année 1765, le sujet suivant :

Déterminer le caractere essentiel des Tumeurs connues sous le nom de Loupes, *exposer leurs différences, & quels sont les moyens que la chirurgie doit employer, de préférence, dans chaque espece, & relativement à la partie qu'elles occupent.*

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de cinq cens livres, fondée par M. *de la Peyronie.*

Ceux qui enverront des Mémoires sont priés de les écrire en françois ou en latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs ouvrages ; mais, pour se faire connoître, ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leur nom, qualité & demeure, & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la piece ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs ouvrages, franc de port, à M. *Morand*, Secrétaire-perpétuel

de l'Académie royale de chirurgie, à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes perſonnes, de quelque qualité & pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au Prix; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

La Médaille ſera délivrée à l'Auteur même qui ſe ſera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part; l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive & une copie nette du Mémoire.

Les ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier jour de Décembre 1764, incluſivement; & l'Académie, à ſon aſſemblée publique de 1765, qui ſe tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la piece qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit, tous les ans, ſur les fonds qui lui ont été légués par M. DE LA PEYRONIE, une Médaille d'or de deux cens livres, à celui des Chirurgiens étrangers ou regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura mérité par un ouvrage ſur quelque matiere de chirurgie que ce ſoit, au choix de l'Auteur; *elle l'adjugera à celui qui aura envoyé le meilleur ouvrage dans le courant de l'année 1764. Ce Prix d'émulation ſera proclamé le jour de la ſéance publique.*

Le même jour elle diſtribuera cinq Mé-

dailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, ſoit Académiciens de la claſſe des libres, ſoit ſimplement regnicoles, qui auront fourni, dans le cours de l'année 1764, *un Mémoire, ou trois Obſervations intéreſſantes.*

PRIX PROPOSÉ

Par la Société royale d'Agriculture de Paris pour l'année 1764.

Pluſieurs citoyens zélés pour les progrès de l'agriculture, ayant dépoſé au bureau de la Gazette du Commerce différentes ſommes ſur leſquelles ſeroit prélevée celle de *ſix cens livres*, pour être employée aux Prix dont la Société royale d'Agriculture choiſiroit le ſujet; elle n'a pas cru pouvoir en préſenter un plus important à traiter que les Maladies des beſtiaux, en conſéquence, elle a arrêté qu'elle adjugeroit un Prix de ſix cens livres au Mémoire qui donneroit *la deſcription, les cauſes, les effets & la curation des Maladies épidémiques & contagieuſes des beſtiaux; les moyens de les prévenir & d'en empêcher les progrès.*

Il ſera proclamé, dans une aſſemblée de la Société, au mois d'Avril 1765.

Les pieces qui ſeront envoyées pour concourir doivent être remiſes, avant le premier Janvier 1765, à M. *de Palerne*, Secrétaire-perpétuel de la Société; autrement elles ſeront rejettées.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms ſur leurs ouvrages, mais dans un paquet cacheté, portant un numéro pareil à celui de la piece, avec une même deviſe ſur l'un & ſur l'autre; ces paquets ne ſeront ouverts qu'après le jugement du Prix.

Toutes perſonnes ſeront admiſes à concourir, à l'exception des Membres & Aſſociés qui compoſent la Société royale d'Agriculture de Paris: les pieces ſeront adreſſées à M. *de Sauvigny*, Conſeiller d'Etat, Intendant de la généralité de Paris, qui fera paſſer aux Auteurs les récipiſſés du Secrétaire de la Société; le Secrétaire délivrera le Prix à celui qui lui repréſentera le récépiſſé de la piece couronnée; il n'y aura point d'autre formalité.



AVIS.

M. *Buch'oz*, Médecin ordinaire du Roi de Pologne, Docteur aggrégé au College royal des Médecins de Nanci, dont nous avons annoncé l'hiſtoire des Plantes de la Lorraine, page. 190 du XVIIIe volume de notre Journal, donne avis aux Cultivateurs, que le but qu'il s'eſt propoſé dans cet ouvrage n'eſt pas uniquement borné à la médecine, mais qu'il s'étend encore à l'agriculture & aux différentes branches de l'économie. Il invite, en conſéquence, les Seigneurs, les Curés & autres perſonnes qui s'occupent de l'agriculture & du jardinage, de lui communiquer toutes les nouvelles découvertes qu'ils pourroient faire ſur cette partie, & d'y joindre leurs obſervations. Il promet d'en faire uſage dans ſon Traité. Nous ſaiſiſſons cette occaſion pour corriger une faute d'impreſſion qui nous a échappé dans l'annonce que nous avons faite de cet ouvrage. C'eſt en vingt volumes, & non pas en quarante, comme on le lit en cet endroit, qu'il eſt diviſé. La Souſcription ſera de 60 livres pendant l'année 1764, & de 72 livres, les années ſuivantes. On pourra adreſſer les obſervations, franches de port, à l'Auteur lui-même, à Nanci, grande rue, Vieille-Ville.

LIVRES NOUVEAUX.

Examen de l'Inoculation, par un Médecin de la Faculté de Paris, (M. *Dorigny.*) A Londres ; & se trouve à Paris, chez *Dessain* junior, 1764, *in*-12. Prix broché 36 sols.

Réflexions générales sur l'Isle de Minorque, sur son climat, sur la maniere de vivre de ses habitans, & sur les maladies qui y regnent ; par M. *Claude-François Passerat de la Chapelle*, Conseiller du Roi, Médecin ci-devant de l'armée de France dans cette Isle, Associé-Correspondant de la Société royale des Sciences de Montpellier. A Paris, chez la veuve *d'Houry*, 1764, *in*-12.



TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

AVRIL 1764.

TOME XX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AVRIL 1764.

EXAMEN

De l'Inoculation ; par un Médecin de la Faculté de Paris. A Londres ; & se trouve à Paris, chez Dessain *junior*, 1764, *in 12. Prix broché 1 livre 16 sols.*

MONSIEUR DORIGNY annonce, dans une espece d'Introduction, que son but, en composant cet ouvrage, a été d'examiner si les vues que les Inoculateurs se sont proposées ont été remplies, & par là de décider si l'inoculation doit être admise ou rejettée. Il se plaint que la passion & l'esprit de préjugés ont obscurci cette importante question, sur laquelle on n'auroit dû consulter que la raison & les faits. Pour qu'on puisse

admettre cette pratique, il exige, 1° qu'*elle ſoit exempte de danger pour ceux qui s'y ſoumettent, ſoit dans la petite-vérole qui en réſulte, ſoit dans ſes ſuites*; 2° *que ceux qui ont été une fois inoculés ſoient deſormais à l'abri de l'aſſaut de la petite-vérole*; 3° *que les inoculés recueillent cet avantage, ſans aucun riſque ou dommage pour le reſte de la ſociété, & ſinguliérement ſans que la contagion ſe multiplie; ce qui ne pourroit arriver qu'au préjudice du public, & produire un mal général, ſous prétexte d'un bien particulier.* Ce ſont les trois points de vue ſous leſquels cet Auteur conſidere l'inoculation; ils ſont la diviſion de ſon ouvrage: il examine donc dans la premiere partie, ſi l'inoculation eſt exempte de danger pour ceux qui s'y ſoumettent, ſoit dans la petite-vérole qui en réſulte, ſoit dans ſes ſuites: il ſubdiviſe cette premiere partie en quatre articles. Il diſcute dans le premier, *ſi la petite-vérole reçue par l'inoculation forme dans ſes divers périodes une maladie ſans danger.*

Avant d'examiner cette queſtion en elle-même, il a cru devoir conſtater la nature de la petite-vérole, & le genre de traitement qu'elle exige, rechercher d'où dépend le plus ou le moins de gravité dans cette maladie, diſcuter juſqu'où la diſpoſition du ſujet peut y contribuer, & ce que peuvent les préparations ſur cette diſpoſition. Pour

démontrer d'abord l'étendue du pouvoir de la nature dans la guérison des maladies aiguës, & que la médecine n'y agit que comme cause seconde, il suppose, avec la plus saine partie des Médecins, qu'il y a dans toutes les fievres quelque chose d'hétérogene, ou qui s'écarte de l'état de santé, qu'on peut appeller la cause matérielle de la maladie. La santé ne peut être rétablie, que cette matiere ne redevienne saine, en s'assimilant aux humeurs du corps, ou qu'elle ne soit chassée par les voies convenables, ce qu'on nomme crise ou décharge critique. Cette crise, ainsi que la coction qui la précede, est uniquement l'ouvrage de la nature, qui seule en regle l'espece & le tems. Tout se réduit donc de la part du Médecin, dans les maladies aiguës, à favoriser la coction & l'expulsion de la matiere morbifique, en aidant les efforts de la nature, lorsqu'ils sont favorables, en les augmentant, lorsqu'ils sont trop foibles, ou en les modérant, s'ils sont trop violens. De toutes les maladies aiguës; il n'y en a point où ces regles doivent être plus strictement observées que dans la petite-vérole, maladie doublement critique, selon notre Auteur, où l'action de la nature est encore plus caractérisée, où les coctions & les crises sont plus multipliées que par-tout ailleurs. On doit d'autant plus les suivre, ces regles,

qu'on convient généralement qu'on doit regarder la petite-vérole comme une maladie griéve & dangereuse en elle même, & que les opinions ne sont partagées que sur le degré de danger que cette maladie en général entraîne avec elle. Mais, dit notre Auteur, ce qu'il est plus important de déterminer, c'est d'où dépend immédiatement le plus ou le moins de gravité de la petite-vérole. Il n'hésite pas de l'attribuer à la disposition où se trouvent les sujets qu'elle attaque; d'où il conclut que c'est essentiellement de la disposition du sujet à inoculer, qu'on doit travailler à s'assurer; ce qui le conduit à examiner les précautions qu'on prend à cet effet. Il prétend qu'elles ne peuvent rien ou presque rien sur cette disposition : il se fonde sur l'insuffisance de ces moyens pour changer les vices du tempérament, & sur l'impossibilité où sont, selon lui, les Médecins de connoître si les sujets qu'ils veulent inoculer jouissent du degré de santé nécessaire pour assurer le succès de leur opération.

Sentant la foiblesse de ces raisons, puisées dans une théorie qu'on peut lui disputer, notre Auteur cherche à les appuyer sur l'expérience. Il rapporte, en conséquence, tous les accidens que les partisans ou les ennemis de l'inoculation disent avoir observés dans le cours de la petite-vérole artificielle. Mais, comme les Inoculateurs, en conve-

nant de bonne foi que dans quelques cas très-rares la petite-vérole artificielle pouvoit être accompagnée d'accidens graves, & même se terminer par la mort, ont prétendu, avec raison, qu'il falloit comparer le petit nombre de ces malheureux dans la petite-vérole artificielle, avec les malheurs trop multipliés qu'entraîne après soi la petite-vérole naturelle, il croit pouvoir les accuser d'*avoir, d'une part, énormément grossi le nombre des morts de la petite-vérole naturelle, & de l'autre, d'avoir exténué outre mesure les disgraces de la petite-vérole artificielle;* & pour prouver son accusation, il oppose aux calculs fondés sur les registres mortuaires de Londres, de Breslau, d'Amsterdam, de Stockholm, de Geneve, &c. les observations éparses de quelques Médecins recueillies par M. de Haen. Qu'on nous permette quelques réflexions à ce sujet. Il n'est aucun Médecin un peu instruit qui ne convienne que la petite vérole n'a pas une marche égale dans tous les tems, ni dans tous les lieux. Il est des pays où elle est ordinairement si bénigne, qu'il n'en meurt presque personne; il en est d'autres, au contraire, où elle est si maligne, qu'un grand nombre de ceux qui en sont attaqués en sont les victimes; d'un autre côté, il regne quelquefois dans les pays où elle est le plus bénigne des épidémies si meurtrieres qu'elle enleve

le plus grand nombre de ceux qu'elle attaque ; quelquefois, au contraire, dans le pays où elle a coutume d'être le plus dangereuse, il y a des épidémies si bénignes, que presque personne n'en périt. Il résulte de ces observations, qu'il seroit injuste de juger de la bénignité ou de la malignité de la petite-vérole dans un pays ou dans un tems, par les observations presque toujours incompletes d'un Médecin particulier, faites dans un autre tems ou dans un autre lieu. Le plus sûr est de s'en rapporter aux registres mortuaires, lorsqu'on en a une suite assez longue, pour pouvoir donner des résultats les plus généraux qu'il est possible. M. Jurin a donc pu conclure, d'après ceux de Londres, qu'un quatorzieme des personnes qui mouroient dans les paroisses de cette ville, dont les registres sont compris dans les bills de mortalité, mouroient de la petite-vérole ; & que, puisque la moitié des enfans qui naissent, meurent avant d'avoir atteint l'âge de quatre ans, & la plupart avant d'avoir eu la petite-vérole, comme le démontrent les mêmes registres, il mouroit un septieme de ceux qui sont attaqués de cette maladie, en supposant que le nombre des hommes qui meurent après cet âge, sans avoir eu la petite-vérole, est égal à celui des enfans qui périssent de la petite-vérole avant l'âge de quatre ans ; il y a, par conséquent, de

l'injuſtice à le taxer de mauvaiſe foi, & à l'accuſer d'exagérer les dangers de la petite-vérole naturelle dans la ville de Londres. Mais quand même la petite-vérole ne feroit périr qu'un vingtieme de ceux qu'elle attaque, comme le croit M. Dorigny, ce ſeroit toujours un fléau terrible, dont nous devrions déſirer de nous voir délivrés.

Cet Auteur n'eſt pas plus exact dans les preuves qu'il apporte pour étayer le ſecond chef de ſon accuſation, *que les Inoculateurs ont diminué le nombre de ceux qui mouroient de la petite-vérole artificielle.* Il a recueilli avec ſoin toutes les morts qu'on a attribuées à l'inoculation; mais il ſe garde bien de les comparer au nombre de ceux qu'elle a ſauvés; ou s'il rapporte le réſultat des comparaiſons qu'ont faites quelques inoculateurs, il ne cite que les moins favorables; d'un autre côté, il n'héſite pas de mettre ſur le compte de la méthode les fautes de quelques téméraires qui, ſans talens & ſans expérience, ſe ſont ingérés de la pratiquer, & ont même prétendu la perfectionner; bien différent de M. Beer, qui convient qu'*on ne doit pas imputer à l'art les fautes des Artiſtes.* (Voyez l'Extrait de ſa Diſſertation dans notre Journal du mois de Novembre 1763, pag. 390.) Mais puiſqu'il y a eu un très-grand nombre d'Inoculateurs, ſoit en Angleterre, ſoit en France,

ſoit dans les autres régions de l'Europe, à qui il n'eſt péri perſonne ou preſque perſonne de ceux qu'ils ont inoculés ; c'eſt d'après leurs ſuccès qu'il faut juger de la bonté de la méthode, ſi l'on veut raiſonner conſéquemment; & alors on conviendra que ſi la petite-vérole artificielle expoſe à quelque danger, il eſt ſi peu conſidérable, en comparaiſon de celui qu'on court, en attendant la petite-vérole naturelle, qu'il y a un avantage immenſe à ſe faire inoculer; ce qui ſuffit pour devoir faire adopter cette méthode.

Dans le ſecond article de cette premiere partie, M. Dorigny examine *ſi la petite-vérole inoculée ne peut pas, après avoir parcouru les périodes ordinaires, laiſſer aux malades les ſuites dangereuſes que laiſſe quelquefois la petite-vérole naturelle.* Pour décider cette queſtion, il remonte à la cauſe des reliquats que laiſſe après elle la petite-vérole : il les attribue à une criſe imparfaite, & à une dépuration incomplete; enſuite il ſe demande : La criſe peut-elle être plus parfaite, & la dépuration plus complete dans la petite-vérole artificielle? Pour ſe fixer ſur ce point, ajoute-t-il, il ſuffit de comparer les deux eſpeces de petite-vérole dans leurs différens périodes. Dans la petite-vérole naturelle, la fievre qui avoit paru ſe calmer ſe renouvelle aſſez ordinairement dans l'inſtant qui précede la ſuppuration,

& c'eſt à cette fievre que M. Dorigny attribue le ſuccès de cette opération ; en conſéquence, bien loin de regarder comme un avantage l'abſence de la fievre ſecondaire, (qu'il paroît confondre avec la fievre de ſuppuration dans la petite-vérole artificielle) il croit qu'il n'en peut réſulter qu'un pus mal conditionné. Il en eſt de même de celui qui ſe forme dans les plaies ; d'où il ſe croit autoriſé à conclure que le levain morbifique n'a pas ſubi le degré de coction convenable, & que la décharge critique n'a pas, dans la petite-vérole inoculée, la qualité qu'elle doit avoir ; par conſéquent qu'il y a lieu de craindre que la dépuration ne ſoit pas complete, & qu'elle ne laiſſe après elle des ſuites fâcheuſes.

En raiſonnant d'après ces principes, on concluroit, avec autant de raiſon, que la petite-vérole diſcrete, qu'on obſerve parmi les gens de la campagne, dans quelques-unes de nos provinces, doit avoir les ſuites les plus triſtes ; car elle n'eſt preſque jamais accompagnée de la véritable fievre ſecondaire, ni même de la fievre de ſuppuration ; & qu'au contraire les petites-véroles confluentes de la plus mauvaiſe eſpece, dans leſquelles la fievre eſt toujours conſidérable, & dans leſquelles la fievre ſecondaire putride fait courir au malade les plus grands riſques, lorſqu'elle ne le conduit pas au

tombeau, ne devroient laiſſer aucuns reliquats fâcheux ; mais malheureuſement une obſervation conſtante dément ces prétendues vérités, ſi bien démontrées dans la théorie. M. Dorigny trouve, dans les Auteurs qui ont traité de l'inoculation, des preuves qui lui paroiſſent confirmer ſa doctrine ; mais, comme par-tout ailleurs, il entaſſe quelques faits particuliers, ſans jamais jetter un coup d'œil ſur le grand nombre des inoculations qui n'ont été accompagnées d'aucun de ces accidens : d'un autre côté, il met dans le même rang les accidens les plus légers & les plus graves ; & il les adopte indiſtinctement, ſans diſcuſſion & ſans examen, de quelque part qu'ils viennent. Il ne doit cependant pas ignorer que, parmi les Auteurs qu'il cite, il y en a qui ont été convaincus d'avoir publié des faits démontrés faux, ſans doute ſur des bruits qu'ils n'avoient pas aſſez approfondis. (*Voyez* les notes du Docteur Taylor, à la ſuite de ſon *Oratio Harveyana*;) mais paſſons au troiſieme article.

L'inoculation même qui emprunte d'un autre ſujet la petite-vérole qu'elle tranſmet à l'inoculé, n'ajoute-t-elle pas au danger des ſuites de la petite-vérole artificielle ? On ne doute pas, dit M. Dorigny, que le pus variolique ne puiſſe participer des levains étrangers, s'il en exiſte dans la machine,

(& que par conſéquent on ne puiſſe tranſmettre quelqu'autre maladie avec la petite-vérole) pour peu qu'on réfléchiſſe ſur la révolution ſurprenante qui ſe paſſe dans toute l'économie animale, pendant le cours de cette maladie, ſur l'élaboration qu'y ſubiſſent les humeurs, &c. Peut-être ſeroit-il auſſi exact de conclure de cette élaboration, qu'il n'y a que le venin variolique qui puiſſe ſe trouver dans le pus contenu dans les boutons de la petite-vérole ; mais la théorie nous conduit trop ſouvent à l'erreur, pour que nous puiſſions nous arrêter aux inductions qu'elle nous préſente. C'eſt donc à l'obſervation & aux faits à nous inſtruire. Ils paroiſſent manquer ici à notre Auteur, qui n'en cite que trois, dont la vérité auroit beſoin d'être plus conſtatée qu'elle nous l'a paru. Nous pourrions en dire autant des preuves, tant de théorie, que puiſées dans l'obſervation, qu'il apporte pour démontrer que l'*opération de l'inſertion emporte par ſa nature un danger particulier pour le ſujet ſur lequel elle s'exécute*, par l'introduction d'un levain étranger dans le ſang.

Nous avons dit que la ſeconde des conditions que M. Dorigny exigeoit pour qu'on pût admettre l'inoculation, étoit *que ceux qui ont été une fois inoculés fuſſent déſormais à l'abri de la petite-vérole.* La perſuaſion où l'on a été preſque dans tous les tems,

qu'on n'avoit qu'une fois la petite-vérole, est sans doute un des principaux motifs qui ont engagé à adopter la pratique de l'inoculation. En effet, si l'on étoit exposé à voir reparoître cette maladie dans le même sujet, comme on en voit reparoître un grand nombre d'autres, il seroit inutile de se soumettre à l'inoculation, qui n'auroit vraisemblablement pas plus d'efficacité pour mettre à l'abri du retour de la petite-vérole, que la petite-vérole naturelle. Mais ne suffit-il pas qu'il soit extrêmement rare qu'une même personne ait deux fois cette maladie naturellement, pour faire admettre une méthode qui la donne sans faire courir presqu'aucun danger, supposé que cette petite-vérole artificielle ne soit pas plus exposée au retour que la naturelle : or l'expérience démontre l'une & l'autre de ces assertions ; & cela suffit sans doute, car il seroit injuste d'exiger de la petite-vérole artificielle plus qu'on n'est en droit d'attendre de la naturelle. Pour avoir réfuté, avec succès, quelques idées de théorie des Inoculateurs, il ne faut pas croire avoir démontré que la petite-vérole est plus sujete à revenir après l'inoculation, qu'après une petite-vérole naturelle. On peut encore moins se flatter de prouver cette proposition par une théorie contraire ; les faits seuls peuvent décider dans ce cas, comme dans tous les autres ;

mais ces faits, il faut qu'ils soient authentiques & vrais. Il ne faut pas toujours s'en rapporter à ce qu'avance un Auteur souvent prévenu ; & lorsqu'il le puise dans d'autres ouvrages, il faudroit du moins recourir aux sources. Si M. Dorigny s'étoit imposé cette loi, il n'auroit pas cité, d'après l'Auteur de l'*Avis sur l'Inoculation*, un fait rapporté dans le Journal de Médecine ; ou du moins il ne l'auroit pas défiguré, au point qu'on auroit de la peine à le reconnoître, puisqu'on y a changé jusqu'au nom des personnages & du lieu de la scene. *Voyez* le Journal de Médecine du mois de Juin 1762, & non pas de Mai 1761, comme on lit dans l'Avis sur l'Inoculation, & dans l'ouvrage de M. Dorigny.

La question que M. Dorigny examine dans la troisieme partie, est celle-ci : *L'inoculation peut-elle se pratiquer sans la multiplication de la contagion ?* Il démontre d'abord, ce dont personne ne doute, que la petite-vérole est une maladie contagieuse. Il prétend ensuite que les épidémies où elle regne le plus ne reconnoissent pour cause qu'une certaine disposition dans l'air, qui rend les corps plus susceptibles de prendre la contagion ; & après avoir prouvé (ce que les Inoculateurs n'auront garde de lui nier) que l'application de la contagion dans l'inoculation est plus sûrement suivie de son effet, que celle qui se fait par les voies

naturelles, ce qui lui fait dire que le venin de la petite vérole artificielle eſt plus actif, ou qu'elle eſt plus contagieuſe; il tâche de démontrer que ce qu'il lui plaît d'appeller un accroiſſement de contagion dans la petite-vérole artificielle, ne ſe borne pas à ceux qui s'y ſoumettent; & que cette petite-vérole qu'il ſuppoſe plus capable de charger l'atmoſphere de miaſmes varioliques, que la petite-vérole naturelle, doit plus étendre l'infection dans la ſociété. Les preuves qu'il en donne ſont, 1° que, ſelon le Docteur Timone, une partie des boutons de la petite-vérole ſe diſſipe par une réſolution inſenſible, au lieu que ce ſont des croûtes deſſéchées, & de groſſes gales ſeches, dont la chute termine ordinairement la petite-vérole naturelle; comme ſi ce deſſéchement pouvoit s'opérer ſans qu'il ſe diſſipât une humidité contagieuſe, d'autant plus abondante, que ces croûtes ſont infiniment plus multipliées dans cette petite-vérole, ſur-tout lorſqu'elle eſt confluente.

2° Que ſi la fievre ſecondaire s'obſerve beaucoup plus dans la naturelle que dans l'artificielle, ce n'eſt pas ſeulement la coction plus parfaite, la ſuppuration qui établit cette fievre (un peu plus haut, cette fievre étoit la cauſe de la coction, ici elle en eſt l'effet:) qu'une portion de la matiere morbifique qui, s'y exhalant beaucoup moins,

eſt plus ſujete à rentrer, en eſt ſouvent la principale cauſe. Il réſulte de ce raiſonnement, que les petites-véroles les plus diſcretes & les plus bénignes, dans leſquelles on n'obſerve point cette fievre ſecondaire de putréfaction, ſont les plus contagieuſes, parce qu'il y a moins de matiere contagieuſe abſorbée.

3° Que dans la petite-vérole artificielle, l'altération des levains morbifiques étant beaucoup moins conſidérable, ceux-ci doivent beaucoup plus conſerver leur nature, leur qualité contagieuſe; que les émanations, & les exhalaiſons varioleuſes y ſont plus néceſſaires, plus inévitables, & que par conſéquent elle doit étendre l'infection plus rapidement, plus fortement, & perpétuer la maladie plus que la petite-vérole naturelle.

Nous croyons devoir faire obſerver que ce raiſonnement, comme les précédens, prouveroit, 1° que la petite-vérole diſcrete étend plus la contagion que la confluente; 2° que tout le travail de la nature, dans cette derniere, tend à donner plus de fixité au venin variolique, ce que les gens inſtruits auront bien de la peine à accorder à notre Auteur.

4° Que l'écoulement qui ſe fait par les plaies, doit le plus contribuer à augmenter la contagion, parce que le pus qui en diſtille, participant du caractere des levains morbifiques, ne peut qu'en répandre l'infection,

d'autant plus que cet écoulement continuant long-tems après que la petite-vérole est guérie, prolonge le danger de l'infection.

A ces raisonnemens, dont la force convaincra peu de personnes instruites, M. Dorigny ne craint pas d'ajouter une accusation grave, qu'il n'auroit dû hazarder qu'en l'accompagnant des plus fortes preuves: *Il est*, dit-il, *notoire que les inoculés ne s'assujettissent pas à demeurer séquestrés de la société, pendant l'intervalle de tems qui s'écoule entre le moment où le prêt venimeux leur a été fait, & celui où éclate la maladie, dans laquelle ils doivent le rendre avec usure.* Qui croiroit que ce reproche présenté d'une façon si générale, n'a été mérité que par deux ou trois téméraires qui ont osé paroître en public dans cette époque de leur maladie? Mais l'imagination de M. Dorigny prévenue contre l'inoculation, lui a grossi tous les objets. Il ne voit les Inoculateurs que comme des hommes chargés de venin dans toute leur personne, qui communiquent avec les autres hommes sans danger pour eux. Il cite à ce sujet M. Méad, qui a remarqué judicieusement que l'on peut rester exposé à la contagion variolique, la conserver un tems considérable, la transmettre à d'autres, sans être soi-même affecté de la maladie, & que les linges & hardes singuliérement portent

ſouvent ce caractere contagieux, & ont la malheureuſe vertu d'en infecter ceux qui les touchent ou en approchent. On ne niera certainement point que la petite-vérole artificielle ne ſoit contagieuſe ; que ceux qui fréquentent ou qui ſoignent les perſonnes qui en ſont attaquées, ne puiſſent s'infecter eux-mêmes ou ſe charger de la contagion ; mais on aura bien de la peine à lui accorder que tous ces dangers n'accompagnent pas, à un degré beaucoup plus éminent, la petite-vérole naturelle, ſur-tout celle qui eſt confluente.

Pour confirmer ces raiſonnemens puiſés dans la théorie, notre Auteur a recours à l'obſervation & à la pratique. Il s'appuie ſur-tout ſur le relevé du nécrologe de Londres, fait par M. Raſt, dans le Mémoire dont nous avons rendu compte dans notre Journal du mois de Novembre 1763. Nous croyons avoir démontré, d'après les faits que nous a fournis M. Short, que les calculs de M. Raſt n'étoient pas auſſi concluans qu'ils l'avoient paru au premier coup d'œil. Nos raiſons n'ont pas eu le bonheur de convaincre l'Auteur de l'ouvrage que nous analyſons, qui conclut que ces calculs méritent d'autant plus de foi qu'ils ſont ſimples, & s'accordent avec ceux de M. de Haen, leſquels ſont reſtés ſans aucune réplique : ſans doute que lorſqu'il écrivoit cela, M. Dorigny

n'avoit pas encore vu les *Nouveaux Eclairciſſemens ſur l'inoculation de la petite-vérole*, & le relevé du nécrologe de Londres, depuis 1629 juſqu'en 1758, dont on trouvera le Précis dans notre Journal du mois de Janvier pour la préſente année. Nous ſommes perſuadés que, comme il cherche la vérité de bonne foi, il auroit été détrompé par cet écrit. Nous oſons donc l'exhorter à le lire; & nous croyons pouvoir lui promettre que s'il ne le réconcilie pas avec l'inoculation, du moins il le convaincra qu'on l'accuſe de beaucoup de crimes dont elle eſt innocente.

Nous ne pouvons terminer cet Extrait ſans parler d'une preuve aſſez ſinguliere que notre Auteur apporte pour demontrer de combien d'inconvéniens l'établiſſement d'un hôpital pour l'inoculation ſeroit ſuſceptible. *On ſeroit autoriſé à ſoupçonner*, dit-il, *que les deux maiſons de l'hôpital de l'inoculation de Londres, deſtinées à l'inoculation, ſont capables d'augmenter la mortalité de la petite-vérole naturelle, parce qu'on trouve dans la Gazette de France, que depuis le 26 Novembre 1746 juſqu'au 24 Mars 1763, la proportion des morts de la petite-vérole naturelle dans cet hôpital étoit d'un ſur quatre.* Il n'auroit certainement pas tiré cette conſéquence, s'il eût achevé de lire cet article de la Gazette, & s'il eût vu que

dans cette même époque, ſur 3434 inoculés, il n'étoit mort que dix perſonnes, ce qui ne fait qu'un ſur 343 ; ou du moins il nous auroit expliqué par quel prodigue cette petite-vérole, qui eſt ſi bénigne pour ceux qui l'éprouvent, devient ſi meurtriere pour le reſte des hommes. Nous terminerons ici notre Extrait, & nous ne dirons rien d'une concluſion où l'Auteur paroît avoir un peu oublié la loi qu'il auroit voulu impoſer aux autres dans ſon Introduction.

NOUVEAU SYSTÊME

Sur la cauſe de l'Evacuation périodique du ſexe ; par M. LE CAT, Ecuyer, Docteur en médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, & Secrétaire-perpétuel de l'Académie des Sciences de la même ville, &c.

LETTRE

A l'Auteur du Journal de Médecine.

MONSIEUR,

Quoique les plus grands hommes aient traité la phyſiologie, la pathologie & la thérapeutique, & ſemblent avoir moiſſonné tous les lauriers qu'on pouvoit y cueillir, cependant ce champ eſt ſi vaſte, qu'il me paroît offrir encore à *glaner* à ceux-mêmes

qui n'ont pas, à beaucoup près, leur génie & leurs lumieres. C'est le cas où je me trouve, Monsieur, depuis plus de 30 ans que j'exerce & que je professe toutes ces parties de l'art de guérir. Je crois avoir mis çà & là dans mes cours, des choses neuves, & d'autres que j'ai améliorées. Si j'eusse pris la précaution de les confier aux Ouvrages périodiques, à mesure que je les ai produites, il en auroit vraisemblablement résulté plusieurs avantages : je n'en aurois pas perdu la plus grande partie dans l'incendie de mon cabinet, du 26 Décembre 1763. Un public plus étendu que celui qui assiste à mes leçons, en auroit peut être profité ; mais, ce qui est plus certain, j'aurois profité moi-même des avis & des critiques des gens de l'art ; enfin j'aurois ôté aux plagiaires tout espoir de s'en dire les Auteurs ; & j'aurois des dates plus authentiques de prioré contre ceux qui, courant la même carriere, ont pu avoir les mêmes idées que moi.

Ce que je devois faire depuis 30 ans, Monsieur, j'ai résolu de commencer à l'exécuter aujourd'hui : il est bien tard, me direz-vous ; mais ne vaut-il pas mieux tard que jamais ? Vos Journaux, Monsieur, sont les archives destinées à ces dépôts. Agréez donc que je vous adresse ces morceaux, à mesure que le tems me permettra de les recouvrer ou de les rétablir ; de les joindre enfin à ce

qui n'eſt pas perdu, & de donner aux uns & aux autres une forme propre à paroître dans vos feuilles.

Le nouveau ſyſtême ſur les regles des femmes eſt une de mes premieres productions : il date des années 1729, 30, 31, où j'ai composé les cours que je projetois de faire, & que j'ai fait depuis mon établiſſement à Rouen. Une trentaine de révisions, occaſionnées par autant de cours annuels, y a bien introduit quelques changemens, quelques additions ; mais le fond eſt le même.

ARTICLE I.

Expoſition & réfutation du ſyſtême le plus généralement adopté.

Je me garderai bien de parcourir les opinions diverſes qu'on a eu ſur la cauſe de l'évacuation périodique du ſexe ; je me reſtreins à celle qui eſt actuellement le plus en vogue.

Les modernes, d'après Galien, attribuent les regles des femmes à la pléthore, c'eſt-à dire, à la ſurabondance des humeurs qu'ils croient être naturelle à ce ſexe.

Voici leurs raiſons :

1° Les femmes ayant les ſolides plus mous que les hommes, doivent moins tranſpirer : or, Sanctorius a fait voir qu'un homme accu-

muloit 2 livres de fluide, tous les mois, par le défaut de la transpiration journaliere. Que sera ce donc chez les femmes ? 2° Les vaisseaux de la matrice, par leur délicatesse, leur figure entortillée, & par la situation basse de cette partie, sont plus disposés à céder au poids du sang, & à le laisser échapper. C'est, disent-ils, cette situation qui fait que la femelle du singe a aussi des regles. 3° On ajoute que l'utérus est plus spongieux, plus mou qu'aucun autre viscere ; que les veines y sont plus petites que les arteres, & sans valvules ; & qu'elles y font, par conséquent, obstacle au retour du sang vers le cœur.

Voici mes preuves contre ce systême.

1° L'enfance est l'âge où les solides sont le plus mous ; c'est aussi celui où l'on transpire le moins, comme il paroît par l'embonpoint des enfans. Dans la vieillesse, la transpiration languit encore ; ce qui est évident par toutes les especes d'excrémens sensibles que rendent les vieillards. Les mois devroient donc, selon le systême reçu, couler plutôt dans ces deux âges que dans aucun autre, & cependant ces âges en sont privés. 2° La jeunesse est l'âge où la nature fait le plus de dépense pour l'accroissement ; & l'on remarque que cet accroissement est sur-tout plus considérable dans le tems où les mois commencent à paroître ; c'est alors que la nature se développe davantage

&

& fait plus de frais que jamais. L'état d'adulte eſt à ſon tour celui où la tranſpiration eſt plus vigoureuſe & plus abondante : donc, dans ces deux âges, il y a moins de pléthore qu'en aucun autre : donc ces deux âges devroient être exempts de regles plus qu'aucun autre ; cependant ce ſont-là ceux où cette évacuation ſe montre, & où elle eſt plus abondante. 3° Les tempéramens froids, humides, cacochymes ; ceux qui vivent dans les pays froids, tranſpirent moins, & devroient avoir des regles plus abondantes ; au contraire, ils ne les ont que fort tard, rarement, & en petite quantité. 4° Les tempéramens chauds, vifs, laſcifs, ceux qui vivent dans les régions chaudes, tranſpirent plus que les autres, & devroient avoir moins de regles ; ce ſont juſtement ceux qui les ont exceſſivement & beaucoup plutôt. 5° La ſaignée, les purgatifs, les diurétiques, les diaphorétiques, les exercices ôtent la pléthore, & devroient par conſéquent ſupprimer les regles : cependant tout le contraire arrive. 6° Le froid, la peur, la triſteſſe, &c. arrêtent la tranſpiration, augmentent la pléthore, & devroient provoquer des regles copieuſes, & au contraire toutes ces choſes les ſuppriment. 7° La joie, les plaiſirs augmentent la tranſpiration, diminuent par conſéquent la pléthore, & devroient ſupprimer ou diminuer les

regles, au contraire ils les rétabliſſent & les rendent plus abondantes. 8° Les femmes maigres ne ſont telles que parce qu'elles diſſipent exceſſivement ; elles ſont bien éloignées de la pléthore, elles ne devroient donc point avoir des regles, & ce ſont ordinairement celles qui en ont le plus. 9° Il y a un grand nombre de femmes dont les ſolides ſont bien plus vigoureux que ceux de certains hommes ; ces femmes ne devroient donc pas avoir de regles, & communément ce ſont les plus vigoureuſes qui en ont de plus abondantes : les femmes foibles, languiſſantes n'en ont preſque point. 10° Si c'étoit le poids du ſang ſur les vaiſſeaux de la matrice qui déterminât ce flux par cet endroit, ces femmes, qui ſont long-tems ou toujours couchées, n'auroient jamais de regles ; les chiennes, en qui l'on ne trouve pas cette ſituation, ne les auroient pas non plus en certains tems, comme elles les ont. 11° Quelle erreur encore de croire que l'utérus ſoit le plus ſpongieux & le plus mou des viſceres ? C'eſt au contraire un des plus fermes & des plus compactes : on le prendroit pour une glande, une groſſe proſtate, dans les filles ſur-tout. Peut-on mettre ſa conſiſtance en parallele avec celle de la rate, du poumon, du cerveau ? Les veines y ſont plus petites que les arteres, & ſans valvules. On prend ici l'effet pour la cauſe ; c'eſt la

phlogofe menftruelle qui, ayant fon fiege dans le genre artériel, & qui le dilatant fréquemment, rend le genre vénal relativement moins ample : ce même féjour du fang dans les arteres, fon évacuation directe par ces canaux, font autant de circonftances qui privent les veines de ce fluide, & qui doivent en diminuer le calibre, qui eft partout proportionné à la liqueur qui doit y paffer. Elles n'ont point de valvules ; celles des poumons n'en ont pas non plus, & ces derniers vifceres ne font pas le fiege des regles : les valvules manquent dans tous les vifceres expofés à des dilatations & à des contractions alternatives qui effacent ces valvules : tels font les poumons, la fubftance du cœur, l'utérus, &c. 12° Comment s'imaginer encore que ce foit ce défaut d'écoulement de quelques cuillerées de fang qui donne tous les fymptômes de la fuppreffion des mois ? La pratique nous convainc qu'on en tire plufieurs livres du bras & du pied, fans enlever ces accidens ; ce qui ne feroit pas, s'il n'étoit queftion que de fuppléer à une évacuation auffi petite que celle des mois ; & comment une pléthore auffi légere donneroit-elle des fuffocations, des vomiffemens, des fievres, des pâles-couleurs, des langueurs, tandis que nous voyons des perfonnes de tout fexe pléthoriques à l'excès, & à qui le fang fort, pour

ainſi dire, par les yeux, jouir d'une ſanté, d'une vigueur, d'un coloris enchantés. N'eſt-il pas même contradictoire que la pléthore du ſang donne des pâles-couleurs, des langueurs, &c. Et chez qui la ſuppreſſion des regles fait-elle tous ces ravages ? chez des filles & des femmes de 18 ans, de 25 ans, de l'âge enfin le plus vigoureux, tandis que ces évacuations ſe ſuppriment impunément à 50 ans, âge caduc, en comparaiſon des précédens.

Toutes ces difficultés s'évanouiſſent, tous ces phénomenes s'expliquent d'eux-mêmes dans notre ſyſtême, que je vais avoir l'honneur de vous expoſer.

ARTICLE II.

Expoſition de notre ſyſtême ; ſon application à tous les phénomenes de l'évacuation périodique du ſexe.

Deux circonſtances, Monſieur, caractériſent un ſyſtême heureux ; l'évidence de ſon principe, ſon application juſte à tous les effets.

Commençons par établir les principes de notre hypotheſe.

Dans toutes les opérations de la génération, qui ſont le plus à portée d'être obſervées, on remarque qu'elles ont pour premier principe moteur ou occaſionnel, un certain degré de fermentation putride ; cela

eſt inconteſtable dans les Obſervations journalieres de la formation des inſectes microſcopiques; cela n'eſt pas moins conſtant dans les fameuſes expériences de la formation du poulet. Quel goût affreux n'a point un œuf couvé ?

La nature eſt uniforme, Monſieur, dans toutes ſes œuvres : un certain degré de fermentation putride eſt auſſi le principe préparatoire occaſionnel de la génération de l'homme.

Les regles des femmes ſont, de l'aveu général, la diſpoſition préparatoire, néceſſaire à la génération; c'eſt donc dans ces regles, ou dans leur cauſe, qu'il faut trouver ce premier degré de fermentation putride; & vous l'avez, Monſieur, dans la *phlogoſe voluptueuſe*, que j'établis pour cauſe de cette évacuation périodique.

Développons nos principes ſur ce ſujet.

Les paſſions ſont, en morale, des ſources intariſſables de maux & de fort peu de bien; leurs effets phyſiques dans l'économie animale même, ou à leur ſource, ſont à-peu-près les mêmes. Certaines paſſions modérées font beaucoup de bien; mais une iliade de maux eſt la ſuite de la colere, du chagrin, de la peur. Combien d'obſervations de perſonnes mortes ſubitement par des paſſions exceſſives !

Dans un degré moins violent, les épi-

lepsies, les tremblemens de membres, les pertes de la parole, de la voix, de la raison même, sont quelquefois les suites des passions, mais le plus ordinairement elles produisent des éruptions inflammatoires par tout le corps, des engorgemens de sang, des dépôts, des abscès, des suppressions totales des esprits dans certaines parties, des gangrenes, des sphaceles, des engorgemens lymphatiques, des squirrhes, &c.

Indépendamment des secousses que ces passions donnent à la machine, des érétismes qu'elles y introduisent, & qui peuvent y causer les affections que je viens de décrire, j'ai assez bien prouvé, ce me semble, dans ma Physiologie, depuis la page 128 jusqu'à la page 137, que le principe matériel des passions réside dans les diverses modifications des esprits : rarement ces modifications introduites par les passions respectent-elles les caracteres légitimes des esprits, c'est-à-dire, ceux qu'ils doivent avoir pour le bien de la machine ; plus rarement encore sont-elles propres à les perfectionner : quand elles le font, c'est toujours par un aiguillon qui tient de fort près à un stimulant maladif, & qui dégénere en vraie maladie, s'il est continu ; mais pour l'ordinaire, toute passion est un degré de dépravation du caractere légitime des esprits. Ne vous étonnez donc plus si les passions produisent des

inflammations, des engorgemens, &c. Car des eſprits dépravés ne pouvant plus donner le reſſort néceſſaire aux vaiſſeaux, le ſang le diſtend ; il paſſe dans les lymphatiques ; il s'y engoue & produit l'inflammation : la lymphe, le ſuc nourricier en font de même dans les vaiſſeaux du genre ſupérieur ; & delà les engorgemens, les ſquirrhes, &c.

Cet engorgement inflammatoire, effet des premiers degrés de la dépravation des eſprits, eſt le grand reſſort que fait jouer chez nous cette admirable providence qui ſait faire naître le bien du mal même. Elle a mis auſſi la ſource d'une des plus merveilleuſes fonctions de l'économie animale dans une de ſes dépravations produites par une paſſion. Elle a pris le feu élémentaire de la vie dans une maladie. L'amour eſt cette paſſion. Qui eſt-ce qui ignore les biens & les maux qu'elle fait ? Le Phyſiologiſte lui trouve ce mêlange juſques dans ſa ſource. L'amour eſt le délire du bel âge ; il a ſes langueurs, ſa fievre particuliere, qu'un grand Médecin, du premier ſiecle, à ſu diſtinguer de toute autre. L'amour a ſes organes propres, ſon ſens particulier ; (car vous ſavez que j'en ai fait un ſixieme ſens dans le commencement de ma Phyſiologie publiée en 1739.) Si les paſſions ſont des modifications des eſprits qui en dérangent,

pour l'ordinaire, les caracteres légitimes, certainement ce sera dans les organes propres à la plus vive de toutes les passions, dans le foyer de cette vivacité, dans le foyer de cette fievre de la jeunesse, qu'arrivera cette dépravation : delà cette phlogose périodique, dont il transude une petite quantité de sang ; effet bien chétif d'une grande cause, & dont les suites lui seront proportionnées.

Mais pourquoi cette évacuation est-elle périodique? L'amour qui est son principe, n'est pas si *lunatique* ; l'organe est permanent.

La fermentation voluptueuse est aussi permanente ; mais la phlogose, l'engorgement hémorroïdal, si l'on peut se servir de cette expression, ne peut pas être permanent, parce que l'évacuation dégage la partie, la débarrasse, & des liqueurs, & des esprits fermentés, dépravés : il faut un tems pour opérer cette dépravation ; & ce nouvel amas des uns & des autres ; & ce tems-là est ordinairement celui d'un mois. Parcourez toutes les affections des esprits, des nerfs, comme la fievre, l'épilepsie, les asthmes convulsifs, &c. vous leur trouverez à tous ces périodes & ces accès réglés.

Par-là vous vous garderez bien de confondre mon systême avec la pléthore sanguine, particuliere à l'utérus. Il n'y a nulle pléthore ici : c'est un esprit propre aux organes

de la volupté, dont le développement, la raréfaction, tel qu'en peut être susceptible un tel fluide, produit une transudation sanguine périodique; je viens de l'établir par l'atonie des vaisseaux. Je l'ai cru jadis la suite d'un érétisme ; je pensois alors qu'une inflammation qui suit une piquure, qu'une tumeur qui vient après un coup, étoient les effets de l'érétisme ; j'en suis revenu, & je n'ai pas ici la place d'en dire les raisons, au reste, je donne le choix entre l'atonie & l'érétisme : la dépravation des esprits peut même produire l'un & l'autre en différens cas, selon l'espece de cette dépravation ; enfin une atonie locale, cause souvent un érétisme général, un dépôt, un engorgement, suite d'une contusion où les solides sont brisés, dépouillés de leur structure naturelle, & par conséquent de leur ressort, produira une tension des solides circonvoisins, des douleurs & delà une fievre qui est un spasme universel. Une vessie sans ressort, occasionne une rétention d'urine ; celle-ci distendue, secoue douloureusement les nerfs : delà encore l'érétisme général. L'atonie n'est nulle part si évidente que dans la gangrene, dans le sphacele, qui viennent quelquefois de l'érétisme, & qui en sont toujours accompagnés ou suivis.

Je donne donc le choix entre l'atonie & l'érétisme pour le principe de la phlogose dont il

s'agit ici : quelque parti qu'on prenne, je n'en expliquerai pas moins aisément tous les phénomenes de l'évacuation périodique du sexe.

1° Elle n'existe point dans l'enfance, parce que le systême des nerfs n'y a point encore pris un état assez solide, la liqueur spermatique n'y existe point encore ; en un mot, Vénus n'est point encore sortie du sein des eaux.

Elle cesse dans la vieillesse, parce que les sources de cette liqueur Princesse se ferment, se tarissent : l'amour est glacé.

2° La jeunesse est l'âge des regles, parce que c'est l'âge des plaisirs ; parce que la liqueur séminale, qui en fait l'ame, pour ainsi dire, abonde dans les deux sexes, & sur-tout dans les organes de la volupté, par excellence. C'est donc à cet âge & dans ces organes principalement, que ces esprits voluptueux, dont nous avons parlé, doivent produire la phlogose que nous donnons pour principe des regles

Je viens d'admettre une liqueur séminale dans les deux sexes, comme si je croyois, avec les anciens, que la génération se fait par le mêlange de cette liqueur fournie de part & d'autre, & que j'eusse renoncé aux œufs. Non, Monsieur ; mais ces œufs, je les crois des mamelons nerveux, faits en vésicules ; & celles-ci, je les remplis de suc nerveux, de liqueur séminale de la femelle ;

enfin cette liqueur des femmes, qu'on destine ſeulement à lubrifier leurs organes, elle vient de glandes que je crois encore toutes nerveuſes comme leur liqueur, & même toutes ſpermatiques; car en quoi ces liqueurs different-elles par leur origine, par leur conſiſtance, leur couleur, leur odeur, de la véritable ſemence? Vous ſentez combien j'abrege tout ceci, qui eſt très-développé dans ma Phyſiologie.

3° Les femmes d'un tempérament ſain, chaud, vif; celles qui vivent dans les climats méridionaux, ont beaucoud de regles, & elles les ont de bonne heure, parce que toutes ces circonſtances rendent un ſujet laſcif; au contraire, les perſonnes froides, humides, cacochymes; celles qui habitent les régions glacées, les ont en petite quantité & fort tard, tous ces Etats étant le tombeau de la volupté.

4° La ſaignée, les purgatifs, les diurétiques, les diaphorétiques, l'exercice, une ſorte de diete ou de ſobriété, enlevent la pléthore, & par-là même rétabliſſent des regles ſupprimées, ou facilitent celles qui marchent déjà, parce que la pléthore, en général, accable le ſyſtême nerveux, en rend les fonctions pénibles; que rien n'eſt moins propre à la volupté qu'un ſujet chargé d'alimens, de liqueurs, d'embonpoint, &c.

Par la raiſon contraire, les perſonnes mai-

gres, mais vigoureuſes & actives, ſont plus laſcives & mieux réglées.

5° Le froid, la peur, la triſteſſe arrêtent la tranſpiration, procurent cette pléthore nuiſible dont nous venons de parler : ils éteignent le feu de la belle paſſion qui nous fournit le principe de l'évacuation déſirée ; ils la ſuppriment donc auſſi.

6° La joie, les plaiſirs de toutes eſpeces ſont autant de branches de la volupté, qui donnent plus de vie à toute la machine, plus d'énergie à toutes ſes fonctions : ce ſont les heureux momens du triomphe de Vénus ; ils ſont donc favorables à la phlogoſe menſtruelle.

7° Qu'importe maintenant à une femme, à un animal femelle, la ſituation droite ou couchée, pour avoir ou n'avoir pas des regles ? Toutes les ſituations qui augmenteront en elle ſon penchant ou ſes facultés pour l'amour, favoriſent cette criſe périodique ; & elle ſera retardée ou ſupprimée par les contraires. Delà vient que les chiennes en chaleur ont des regles dans ce temslà ſeulement ; les femmes ne les ont donc réguliérement que parce que l'amour ne s'y éteint jamais ; & cette belle prérogative eſt une de celles qui dérivent de notre ſupériorité ſur les autres animaux.

Nous exceptons de toutes ces phlogoſes voluptueuſes, principes des regles, les excès

qui les font dégénérer en une vraie inflammation maladive, capable de ſupprimer ce que l'autre produiſoit.

8° C'eſt ſur-tout dans l'explication des ſymptômes de la ſuppreſſion des regles, que mon ſyſtême devient plus néceſſaire & mieux démontré.

Que cet eſprit ſéminal fermenté, préparé à ſa maniere, & tout fait par les houppes nerveuſes de l'utérus & de ſes appartenances, que cette phlogoſe voluptueuſe, ſi naturellement placée dans ſes organes propres, ſoient transportées dans les plexus méſentériques, ils y donneront toutes les ſcenes des maladies vaporeuſes, hypocondriaques, de la folie même : dans l'eſtomac ils produiront des vomiſſemens, des appétits dépravés, &c.; dans le foie, ſon obſtruction, des coliques hépatiques, la jauniſſe, &c.; dans le diaphragme, dans la poitrine, des oppreſſions, des douleurs de côté, &c.; en un mot, tous les déſordres qui ſuivent les métaſtaſes de la ſuppuration, celles d'un ulcere, & ſur-tout d'un ulcere malin; car, dans tout ceci, ce n'eſt guere la tranſmigration d'une matiere qui peut faire ces ravages, mais celle d'un eſprit dépravé ou mû, d'un eſprit ſeulement qui n'eſt plus dans ſon organe propre, dans l'organe à l'uniſſon, ſi l'on peut dire de ſa nature, de ſa modification actuelle.

N'eſt-ce point à ce même eſprit égaré dans les diverſes parties du corps, que ſont dues ces menſtrues ſi ſingulieres, rendues par les extrêmités des doigts, par le nez, par les yeux mêmes, &c. Nous avons eu, en 1751, un exemple bien frappant de ces menſtrues ſingulieres, dans une demoiſelle du Havre, qui les rendit par l'oreille, puis par les pores de la peau même; d'abord, par les pores des tégumens de la tête, pendant quatre jours; enſuite par ceux du viſage; après cela par ceux de l'épaule, du bras, des cuiſſes, mais le plus ſouvent du viſage. Ces écoulemens étoient d'abord du ſang très-pur, enſuite du ſang mêlé de féroſités? N'eſt-ce point un eſprit analogue à celui-ci qui eſt le principe des hémorragies critiques par le nez & par pluſieurs autres parties du corps? D'où vient, après des tailles laborieuſes, ſi capables d'affecter les eſprits d'une modification extraordinaire, ai-je vu tranſuder des pores de la peau du taillé, pluſieurs jours après l'opération, des gouttes de ſang en aſſez grand nombre pour faire ſur ſon linge une tache de plus d'un pouce de diametre? N'eſt-ce pas à ce même principe qu'on pourroit rapporter les ſueurs du ſang, citées par des Auteurs fort graves?

La ſuppreſſion des mois, qui eſt ſans accidens ou avec peu d'accidens, dépend de la

perte entiere ou presqu'entiere de cet esprit, de cette phlogose voluptueuse, ou bien de ce que l'un & l'autre est rappellé du vagin dans d'autres parties, où il est presque tout employé à des opérations auxquelles il est nécessaire : tel est l'ouvrage de la génération ; & voilà pourquoi, dans les grossesses, on ne voit point de regles. Quand elles subsistent encore, c'est qu'il est assez de cette phlogose, de cet esprit, pour fournir aux ovaires, à la matrice & au vagin.

Les vomissemens, dans ces cas, viennent, ou d'une portion de cette phlogose passée à l'estomac, ou des secousses que celui-ci reçoit par consentement, des révolutions que cette effervescence excite alors dans les ovaires & la matrice. Il peut même souvent arriver que tous les symptômes de la suppression des regles, que je viens de parcourir, dépendent de ce consentement, & que la suppression des mois vienne, ou de l'érétisme voluptueux, trop violent, & capable de fermer l'issue à cet écoulement, ou de ce même érétisme supprimé au vagin, mais en même-tems très-ardent aux ovaires & aux autres parties de la génération ; & c'est peut-être là le fondement de cet ancien proverbe, *Pallida cupit* ; car on conçoit qu'un pareil érétisme doit communiquer à la surface du corps le resserrement des vaisseaux qui produit la pâleur.

Le ſein ſe gonfle dans l'approche des regles; il ſe gonfle même toutes les fois que les organes de la génération ſont affectées voluptueuſement. Il y a une ſympathie entre ces deux organes, établie par les nerfs, & encore plus par cet eſprit propre, qui y conſtitue une eſpece d'inſtinct. L'efferveſcence excitée dans l'un, ſe communique bientôt dans l'autre; & ce gonflement des mamelles en eſt une ſuite, parce que, ſoit atonie, ſoit érétiſme, le retour des liqueurs y eſt retardé, les vaiſſeaux y reſtent donc diſtendus.

Dans une femme groſſe, toutes ces circonſtances ſont, en grand & conſtamment, ce que l'approche ſeul des regles ou des plaiſirs momentanés ne produiſent qu'en paſſant.

Quand elle approche du tems de l'accouchement, le gonflement des mamelles eſt plus conſidérable que jamais; ce fluide nerveux, propre aux organes de la génération, en remplit tous les nerfs, toutes les glandes qui en ſont les produits; ces glandes, dans le méſentere, donnent viſiblement au chyle, qui n'eſt d'abord qu'une lymphe aſſez claire, une conſiſtance laiteuſe. Nos eſprits prolifiques, dans les glandes des mamelles, en font autant de la lymphe qui en remplit tous les vaiſſeaux; ce qui donne une ſécrétion du lait, d'autant plus

abondante, que l'amas eſt plus conſidérable, les glandes plus nombreuſes, les nerfs plus fournis d'eſprits, les vaiſſeaux liquoreux eux-mêmes plus remplis. Le reflux du ſang des arteres épigaſtriques vers les mammaires, fût-il heureuſement trouvé, ne donneroit jamais que des liqueurs aqueuſes lymphatiques, & non pas du lait, ſans la transformation, dont je viens de parler, de cette lymphe en lait, par les eſprits; & quand on voudroit former ce lait, premiérement dans l'utérus, comment y réuſſir ſans ces mêmes eſprits, ſans ce fluide conſervateur, dont une des propriétés eſſentielles, établie dans ma Phyſiologie, depuis la page 81 juſqu'à 84, eſt d'unir, de rapprocher & de tenir unies les molécules de nos ſolides, de nos liqueurs, &c.; rapprochement qui ſuffit pour convertir du chyle fort clair & la lymphe gélatineuſe en lait.

Les nourrices, tant qu'elles donnent beaucoup de lait, n'ont guere leurs regles, parce que la fabrique de cette liqueur abſorbe une ſi grande quantité d'eſprits, qu'elle en dépouille ſon organe aſſocié, ou au moins elle l'en prive aſſez pour y empêcher cet amas, ce ſéjour, cette effervеſcence, qui produiſent la phlogoſe menſtruelle ordinaire.

Les femmes qui ont tout-à-la fois, & du lait, & leurs regles, ont apparemment assez de ce principe fougueux pour fournir à tous les deux.

On a parcouru ci-devant les accidens de la suppression des regles dans l'âge de vigueur ; & l'on a avancé que celle qui se fait naturellement par la vieillesse, en est exempte : ceci n'est pas sans beaucoup d'exceptions. Il arrive souvent qu'elle est la source de mille maux, dont les plus fâcheux sont les écoulemens, les pertes, les abscès, les squirrhes, les ulceres, les cancers, &c. On ne sera pas fâché de voir, en peu de mots, comment les causes de ces maladies se déduisent encore de nos principes.

Les liqueurs & les organes de la génération cessant d'être fournis de cet esprit impétueux, qui occasionne l'irruption du sang menstruel, l'irruption cesse aussi. Pour que cette cessation fût sans accidens, il faudroit que l'écoulement ne diminuât qu'à proportion de la diminution du fluide, qui en est le principe, & que, quand l'écoulement cesse, cet esprit manquât totalement ou presqu'entiérement, & c'est ce qui n'arrive presque jamais.

L'écoulement légitime est dû à une certaine abondance de cet esprit, parce que cet écoulement a des obstacles à surmon-

ter, qui requierent de l'impétuosité, & cette abondance d'esprits.

A un degré au-dessous de cette abondance, la puissance des esprits n'est plus assez forte pour produire l'écoulement légitime; les obstacles, en arrêtant l'écoulement, concentrent la puissance des esprits dans l'enceinte de la machine; s'ils refluent, ils portent dans l'économie animale des désordres proportionnés à leur caractere.

Si la puissance de ces liqueurs s'exerce dans le tissu même de la matrice, en cas que ce tissu soit assez solide pour y résister, on en sera quitte pour des douleurs, des vapeurs, &c.

Si la matrice n'a point cette force, les désordres varieront suivant les degrés de sa foiblesse, ou de la force morbifique. Dans l'une, la même impétuosité qui faisoit couler du sang, ne le pouvant plus, allongera & distendra les filieres destinées à cet écoulement, en formant une substance fongueuse & variqueuse, soit dans le propre tissu de l'organe, soit vers ses surfaces. Le sang s'accumulera dans ces fongosités variqueuses, & par son séjour ou par sa force, se minera des sorties qui produiront des pertes rouges; ces embouchures une fois fermées, on sera sujet à des écoulemens, tantôt blancs, tantôt rouges, & à des pertes, suivant le plus

ou le moins de dilatation ou de foiblesse des vaisseaux, suivant le plus ou le moins d'amas & d'impétuosité des liqueurs.

Ce même séjour des liqueurs dans ces fongosités, ce même esprit dépravé, qui a formé les issues & les écoulemens, peut former aussi des ulcérations, des callosités & des squirrhes; & si ces ulcérations deviennent douloureuses par la solidité du tissu de la tumeur jointe au développement des liqueurs perverties qui y séjournent, on voit que ces ulcérations squirrheuses vont dégénérer en chancreuses; car nous avons fait voir ailleurs que les virus résident dans les sucs nerveux, dans les esprits, & que leurs différences dépendent des diverses dépravations du caractere légitime de ces esprits.

A plus forte raison comprend-on que des esprits & des liqueurs pervertis dans le tissu de ces parties, peuvent occasionner des abscès & des suppurations toujours fatales.

Il est peu de personnes qui n'aient entendu raconter des histoires sur la contagion ou les effets nuisibles attribués aux menstrues sur toutes les matieres capables de fermentation, comme le vin doux & autres.

Je ne doute pas que le plus grand nombre de ces histoires ne soient des contes; mais je ne puis me refuser à la réalité de quel-

ques-uns de ces faits, dont j'ai plusieurs expériences suivies. C'est sans doute la difficulté d'expliquer ces effets qui les a fait nier; car c'est assez la mode aujourd'hui de nier tout ce dont on ne comprend pas le comment; mais cette mode n'est pas raisonnable : elle est même ici hors de saison; ces difficultés ne sont pas, à beaucoup près, insurmontables.

Je conçois, 1° que cet esprit vivifiant, cette ame de la volupté & de la fécondation, que nous supposons dans ces organes, est empreint d'une plus grande ferveur par la phlogose menstruelle; 2° qu'il émane des fluides engorgés & séjournant dans ces parties lubriques des corpuscules avec lesquels s'allie ce fluide spiritueux, & que le fluide mixte qui en résulte se répand dans l'atmosphere.

Je pense que ce fluide, joint aux organes, est un des principaux agens de tous les phénomenes merveilleux de la génération.

Est-il donc étonnant que dans certains tempéramens ce fluide mixte soit tel que, venant à pénétrer des matieres, comme le vin doux, il affecte la partie spiritueuse active, principe de la fermentation de ces liqueurs; qu'il jette le trouble dans leurs mouvemens naturels, & qu'enfin il y produise ces révolutions tant de fois observées?

On sait qu'un rien suffit pour troubler les opérations chymiques, qui dépendent de l'action d'un esprit & d'un développement de principe. Il est tout-simple que cet esprit menstruel, d'une nature si étrangere à celui des végétaux, & chargé de corpuscules très-actifs, très-développés, arrête le mouvement, le développement particulier à ces végétaux, en éteigne le principe vivifiant, & fasse par-là dégénérer cette fermentation vivante, si l'on peut dire, en fermentation cadavéreuse, putride, en corruption enfin.

Puisque la cause des regles est une espece de phlogose voluptueuse, & en quelque sorte hémorrhoïdale des organes de la génération du sexe, il s'ensuit que l'action des remedes emménagogues consiste à porter dans ces parties cette phlogose propre à occasionner le suintement du sang ou l'évacuation désirée; & c'est l'effet qu'on reconnoît dans cette espece de médicament, dans l'aloës, par exemple.

Je ne suivrai pas plus loin ce sujet sur lequel je ne me suis peut-être que trop étendu.



OBSERVATION

Sur une maladie convulſive ; par M. T. O. CONNELL, Docteur en médecine, Bachelier de la Faculté de Paris, & Médecin de l'Abbaye royale de S. Denis, &c.

Perſonne n'ignore que le corps humain eſt ſujet à bien des infirmités ; mais de toutes les maladies qui l'affligent, il n'en eſt aucune de ſi terrible & dont les ſuites ſoient plus fâcheuſes que la convulſion. Ce ſont des contractions violentes & involontaires des parties nerveuſes, membraneuſes & muſculeuſes, d'un membre particulier, comme le *ris ſardonien*, le *clou hyſtérique*, le *priapiſme*, le *ſatyriaſiſme*, le *ſpaſme*, la *diſtortion*, &c. quelquefois de tout le corps, comme le *tétanos*, l'*emproſthotonos*, l'*opiſthotonos*, la *catalepſie*, &c.

Je fus appellé, le 6 du mois d'Août dernier, pour voir le nommé Jean-François Bullot, ci-devant Soldat dans la Colonelle-générale, pour lors à l'iſle S. Denis, âgé de 27 ans, d'un tempérament ſanguin & robuſte. Ayant reçu une bleſſure à la jambe, qui étoit dégénérée en ulcere, il eut ſon congé, & alla à Paris travailler à ſa profeſſion, qui eſt celle de préparer l'écaille

pour les tabatieres, &c. ce qui l'obligeoit à ſe tenir continuellement debout. Quelques mois après il reſſentit un roidiſſement dans les deux hypocondres; & le mal ne faiſant qu'augmenter, il prit le parti de ſe retirer chez ſes parens, à l'iſle S. Denis, où je le vis.

En l'examinant, je me ſuis apperçu qu'il étoit attaqué d'un *tétanos* : ſon corps étoit droit & roide, ſans pouvoir ſe pencher ni d'un côté, ni de l'autre; la conſtipation étoit ſi grande, qu'il ne rendoit ni vents ni excrémens; & la veſſie étoit tellement reſſerrée, qu'il n'en ſortoit qu'une très-petite quantité d'urine; le pouls dur, ſerré & vif, le tout accompagné de mouvemens convulſifs de la mâchoire inférieure, & d'un ſerrement de dents périodique, tel qu'à peine pouvoit-il avaler : à cela ſe joignoient des douleurs de reins inexprimables, & une impoſſibilité de ſupporter ſon lit. Lui ayant demandé ſi l'ulcere de la jambe couloit, ou s'il étoit ſujet aux hémorrhoïdes (l'on ſait que la ſuppreſſion de l'un ou de l'autre occaſionne des métaſtaſes) il me répondit qu'il n'avoit jamais eu d'hémorrhoïdes, & que l'ulcere étoit d'ailleurs dans un aſſez bon état. Les indications qui ſe préſenterent furent de relâcher le bas-ventre, de débarraſſer le genre nerveux, de diſſiper les ſtaſes, de réſoudre les engor-

gemens,

gemens, de rétablir la souplesse par tout le corps, & procurer enfin un calme général. Pour cet effet, comme le malade avoit été saigné deux fois du bras, avant mon arrivée, & qu'il avoit pris une médecine drastique, qui n'avoit fait qu'augmenter la crispation des fibres, je lui ordonnai de copieuses saignées du pied, qui furent répétées jusqu'à cinq fois dans deux jours de tems : de plus, des lavemens émolliens & huileux des fomentations émollientes sur toute la capacité du bas-ventre; les lavemens ne produisant aucun effet, je lui fis prendre une demi-roquille d'huile d'amandes douces, toutes les heures & demie; ce qu'il continua de faire pendant quatre jours de suite, & qui lui procura des évacuations : la quantité d'huile prise dans cet intervalle étoit de 3 livres : je lui prescrivis ensuite pour boisson, l'infusion de fleurs de tilleul, de mélisse, & quelques grains de nitre, avec de la réglisse, & par intervalles des apozemes rafraîchissans.

Cependant, malgré les évacuations, tant par la saignée que par l'huile d'amandes douces, le corps restoit roide comme une planche, depuis la clavicule jusqu'à l'os des îles, sans pouvoir aucunement se plier; les potions huileuses commencerent à dégoûter totalement le malade, & il ne voulut jamais qu'on répétât la saignée.

Dans ces fâcheuſes circonſtances, j'aurois voulu qu'il eût eſſayé les bains domeſtiques ; mais la difficulté de trouver à la campagne une baignoire, me fit renoncer au déſir que j'avois de les lui faire prendre, quoiqu'ils fuſſent, dès le commencement, bien indiqués. Les potions anti-ſpaſmodiques & calmantes furent employées, de même que quelques priſes de la poudre anti-ſpaſmodique, pour calmer & détendre les grandes contractions des muſcles & des nerfs, ſans aucun effet viſible. Comme il s'en étoit dégoûté également, auſſi-bien que de ſa tiſane & de ſon apozeme, on ſubſtitua à leur place l'orgeat léger & nitré, de la limonade, par intervalles, des ſucs dépurés des herbes rafraîchiſſantes dans ſes bouillons, leſquels étoient compoſés d'un tiers de bœuf & de deux tiers de veau : les lavemens émolliens & huileux, répétés juſqu'à quatre fois par jour, reſtoient dans ſon corps, ſans en rendre aucun, & ſon ventre n'étoit plus ſouple. On ſait que les remedes ſtimulans ſont contraires à cet état. Les jambes & les cuiſſes s'enfloient à cauſe de la difficulté du retour du ſang des extrêmités inférieures, & de la ſituation de ſon corps, étant jour & nuit dans une chaiſe, comme une planche inclinée : les véſicatoires furent appliqués au gras des jambes, immédiatement après la derniere

ſaignée du pied, ſans produire le moindre ſoulagement, quoiqu'ils fiſſent beaucoup couler : les ſécrétions & les excrétions étoient ſupprimées ; en un mot, l'économie animale étoit bouleverſée, & l'on ne pouvoit voir un ſpectacle plus digne de compaſſion ; c'étoit alors le cas d'appliquer des ventouſes, avec de légeres ſcarifications ; mais la répugnance que témoignoit toujours le malade, étoit inſurmontable ; elles n'auroient pas manqué de produire un bon effet, & tel qu'on l'éprouve dans les pays occidentaux, où, par un uſage plus fréquent qu'en France, on en retire les plus grands biens, préciſément dans les mêmes cas & dans d'autres maladies : à leur défaut, les ſang-ſues appliquées aux hypocondres eurent un excellent effet ; la fievre ſurvint enſuite, ce qui me donna l'eſpérance de le ſauver, me ſouvenant de l'aphoriſme d'Hippocrate : » *Febrem* » *convulſioni ſuccedere præſtat, quàm febri* » *convulſionem.* « Aphor. 25, ſect. 2. Chart. tom. 9, pag. 68 ; & dans un autre endroit : » *Convulſionem ſolvet febris acuta ſupervę-* » *niens, quæ priùs non fuit, ſi verò fuerit* » *priùs jam exacerbata : item convulſione* » *aut tetano laboranti febris ſuccedens mor-* » *bum ſolvit.* «

Malgré cette fievre, les convulſions de la mâchoire inférieure n'ont pas ceſſé, ſoit

qu'il n'ait point été aſſez ſaigné, par ſa faute, ou que la fievre n'ait point été aſſez forte pour atténuer & diviſer le volume des humeurs, & par-là débarraſſer le genre nerveux; car ſi elle avoit fait ceſſer les convulſions, on auroit pu l'appeller, à juſte titre, *Morbi remedium potiòs quàm morbus.*

Comme à la fin on avoit trouvé une baignoire, je lui conſeillai de prendre les bains; ce qu'il fit pendant dix jours, n'uſant pour toute nourriture que de bouillons compoſés de grenouilles, de moëlle de concombre, & d'herbes rafraîchiſſantes : ſur chaque pinte l'on mettoit deux jaunes d'œufs, & pour toute boiſſon une émulſion légere & nitrée, ce fut alors que j'eus la ſatisfaction de voir que les lavemens commençoient à faire effet; les urines couloient plus abondamment, les douleurs des reins diminuoient ſenſiblement, le roidiſſement & l'étranglement des muſcles du bas-ventre ſe ramolliſſoient, & la ſoupleſſe du corps augmentoit journellement. L'on ne peut douter que la grande quantité des remedes émolliens & huileux ne l'ait diſpoſé pour les bains, leſquels (ſi on eût pu les adminiſtrer dès le commencement) n'auroient pas manqué d'abréger conſidérablement cette cruelle maladie. Les bains étant finis, il fut purgé, de quatre jours en quatre jours, avec des minoratiſs dans du petit-lait en lavage; enfin

ſa ſanté faiſoit tous les jours des progrès : ſa maladie avoit duré 27 jours dans toute ſa vigueur, avec des ſouffrances inouies, pour peu qu'on le touchât ou qu'on le remuât. Il y avoit tout à craindre pour ſa vie juſqu'au quatorze, ſuivant Hippocrate : » *Qui* » *tetano corripiuntur, intrà quatuor dies* » *intereunt, has verò ſi effugierint, ſani* » *fiunt.* « Aph. 6, ſect. 5, Chart. tom 9. pag. 197. Item... » *Hic tertio, vel quinto,* » *vel ſeptimo aut decimo quarto morbi die* » *perit, hos ſi effugerit, convaleſcit.* « Ibid. lib. 3, cap. 12°, Chart. tom. 7, pag. 587.

On voit, par ce qu'en dit ce grand Obſervateur, qu'il mettoit plus ſa confiance dans les jours critiques que dans les remedes. Si un Médecin faiſoit de même, de nos jours, il verroit périr plus de malades que guérir par des criſes, ſoit que les tempéramens ſoient changés, ſoit que le genre de vie ſoit différent, ou que les ſaiſons & la différence des climats y contribuent ; néanmoins un Médecin ſage & attentif diſpoſe le malade à une criſe heureuſe, en ſuivant pas à pas la nature, & tâchant de combattre les accidens les plus fâcheux.

Le malade ayant été bien purgé, a commencé à prendre des potages & de la viande blanche, pendant ſa convaleſcence : je l'ai mis enſuite à l'uſage d'un opiat compoſé de conſerve, de fleurs de pivoine mâle, de

poudre de guttete, de cinnabre naturel, de ſuccin, de rhubarbe & de ſyrop de ſtæchas. Il en prenoit deux priſes par jour, & ſa boiſſon étoit une infuſion de feuilles de gui de chêne. Il s'en eſt fort bien trouvé, ainſi que du régime qu'il a ſuivi. Il m'eſt venu voir pluſieurs fois, depuis ſon rétabliſſement.

OBSERVATION

Sur les bons effets du Quinquina, dans une petite-vérole gangréneuſe; par M. HAZON, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris.

Dans l'été de 1762 les petites-véroles furent très-communes, la plupart confluentes & d'un mauvais caractere. Il y en eut quelques-unes de pourprées, dont l'humeur ſe portant à la tête avec rapidité, fit périr pluſieurs malades ſubitement.

J'avois vu, à la campagne, près Paris, quelques-unes de ces petites-véroles confluentes, que j'avois traitées heureuſement, en plaçant d'abord la ſaignée, les évacuans, tant émétiques que cathartiques, en écartant ſur-tout toute eſpece de cordial, & y ſubſtituant une boiſſon anti-phlogiſtique quelconque. La grande chaleur de la ſaiſon

& la fermentation des humeurs rendoient les cordiaux plus dangereux que dans tout autre tems de l'année, & même que dans bien d'autres épidémies de cette espece.

A ma derniere visite, & tout prêt de me retirer d'une maison où j'avois vu trois personnes attaquées de cette cruelle maladie, un enfant de cinq ans tomba malade : on se persuada, sans fondement, que la maladie ne seroit pas si dangereuse que dans les autres, & que cet enfant n'auroit pas besoin de Médecin : préjugé trop funeste & trop commun pour les enfans de bas âge surtout : je pronostiquai ce qui pourroit en arriver, & les parens s'en souvinrent par la suite. J'ordonnai, en me retirant, la saignée; la petite-vérole fut très-confluente : on purgea cet enfant au seizieme jour de la maladie ; j'avois recommandé qu'on le purgeât au douzieme : on le purgea, à ce que l'on dit, avec la manne, le sel de seignette & le syrop de pommes composé, il en arriva une superpurgation. On me manda de nouveau, au dix-huitieme jour ; & voici l'état où je trouvai cet enfant.

Il étoit très-foible, presque sans pouls ; les extrêmités froides, avec des mouvemens convulsifs dans tout le côté droit, & principalement au visage, qui étoit tout couvert d'une croûte épaisse noire : tous les

boutons du corps étoient percés & ouverts : ils montroient tous, dans leur centre, un point noir & gangréneux ; la respiration se soutenoit encore. Dans cet état, on désespéra de l'enfant ; c'est pourquoi on eut recours au Médecin, comme il arrive d'ordinaire à Paris. Je pensai d'abord à une potion cordiale ordinaire, mais faisant ensuite réflexion que le quinquina étoit le meilleur cordial connu, je l'ordonnai en poudre dans le vin, à la dose de trois gros sur une livre. J'ordonnai qu'on en donnât, d'heure en heure, trois ou quatre bonnes cuillerées à la fois : j'ordonnai en même-tems les vésicatoires aux jambes. Je revins le lendemain : je trouvai l'enfant dans le même état ; j'ordonnai de continuer. Je revins encore le lendemain, & je trouvai le malade plus mal ; car à tous les accidens précédens s'étoit joint un embarras dans la poitrine, de la difficulté de respirer, & même un point de côté ; j'ordonnai cependant de continuer le même remede. Je ne revins pas, croyant que le petit malade mourroit le soir même : toute la journée du lendemain se passa sans que je le visse ; mais on vint m'avertir qu'il paroissoit moins mal, & on me pria instamment d'y retourner. Je trouvai les forces un peu augmentées, le dévoiement diminué, les mouvemens convulsifs moins fréquens ;

les croûtes du visage tomboient : les points noirs & gangréneux des autres boutons ne s'éclaircissoient point encore : le vin de quinquina avoit modéré le dévoiement, mais ne l'avoit pas entiérement supprimé. J'en fus bien aise ; car j'aurois craint une constipation & un reflux d'humeur sur quelque partie : je diminuai le quinquina par degré, c'est-à-dire, qu'en conservant la même dose, j'éloignai les prises, à mesure que les forces se rétablissoient : je purgeai même, de tems en tems, avec la manne & le syrop de chicorée composé, car le dévoiement subsistoit toujours & toujours bilieux. Quelque attention au reste que j'aie eu à entretenir les évacuations, & à y suppléer par le purgatif employé, au moins tous les huit jours & même plus souvent, une portion de l'humeur bilieuse & varioleuse s'étant portée sur l'origine des nerfs, le mouvement cessa dans le côté droit, qui devint paralytique ; mais cet accident se dissipa comme les autres, en entretenant long-tems le vésicatoire que j'avois fait appliquer aux jambes, en même-tems que j'avois ordonné le vin de quinquina.



LETTRE

De M. FABRE, Docteur en médecine de Montpellier, & Médecin à Agen, à l'Auteur du Journal, contenant une Observation sur une Goutte-sereine, produite par une colique, & guérie par l'émétique.

MONSIEUR,

La guérison de la goute-sereine n'est pas une observation sans exemple ; elle est néanmoins assez rare pour vous prier de l'insérer dans le Journal de Médecine.

Jean Barricot, Serger, de la ville d'Agen, logé près des grands Carmes, me fit appeller, le 3 de ce mois, pour lui rétablir la vue qu'il avoit entiérement perdue.

Cet Artisan, âgé d'environ 40 ans, ayant les yeux beaux & sains en apparence, le pouls foible & lent, le visage pâle & consterné, d'ailleurs robuste ; de dessus un siege, qu'il n'osoit quitter, crainte de tomber, répondit ainsi à mes demandes.

Je n'ai jamais eu de dartre, gale ni ulcere; & je me portois bien, lorsqu'une colique me prit, il y a dix jours, si vive, que je ne savois où rester ; cette douleur d'entrailles cessa bientôt, & dans l'instant je devins tout-à-fait aveugle, tel que je suis à présent.

Il ajouta : le Chirurgien m'a ſaigné ; un de vos confreres a ordonné de me reſaigner du pied : abandonné de ces Mrs, on m'a conduit chez un Médecin étranger, arrivé depuis peu de Toulouſe dans cette ville, qui paſſe & ſe débite pour un homme à ſecrets, qui m'a dit de me faire ſaigner quatre fois dans un jour ; ce que mon Chirurgien n'a oſé faire ; en outre, d'appliquer des véſicatoires & un collyre d'eau roſe & de blanc d'œuf, ce qu'on a exécuté. Après ces eſſais, cet étranger reconſulté, m'a renvoyé aux incurables, me voyant ſans doute hors d'état de payer ſes potions hydragogues, 20 & 35 ſols, & ſes élixirs, 12 & 24 livres la phiole.

Touché de compaſſion du triſte ſort de ce miſérable, qui n'avoit pas même la reſſource des Quinze-Vingts, à l'exemple de Saint-Yves, Mead, Lieutaud, &c. je preſcrivis, ſur l'heure, au pauvre aveugle, 4 grains de tartre ſtibié ; le lendemain, une potion de demi-once de ſéné ; demi-gros de poudre de tribus, & une once de manne ; le ſurlendemain, autres 4 grains de tartre, de ſuite pendant 9 jours ; des bols de mercure doux & de diagrede, avec l'infuſion d'euphraiſe : enfin la tiſane ſudorifique & laxative du *Codex* de Paris a fini le traitement, priſe, pendant huit jours, avec la vapeur

d'esprit-de-vin & de café, reçue dans les yeux, au moyen d'un entonnoir.

Par ces remedes, Jean Barricot, le quatrieme jour, distingua la clarté des ténébres; le douzieme jour il jugea, à dix pas, des couleurs; & le vingtieme jour la paralysie des nerfs optiques (*ex colicâ*) fut totalement dissipée, la vue rétablie dans sa premiere force, & au point que Jean Barricot vendange actuellement pour ses voisins.

OBSERVATION

SINGULIERE

Sur une Fille sans langue, qui parle, qui chante, &c. par M. SAUIQUIN, Maître Chirurgien à Nantes.

Cette fille, qui est de la paroisse de Saint Hilaire, près Mortagne en Poitou, nous fut présentée en notre salle d'assemblée, où nous l'examinâmes avec toute l'attention possible. Elle nous dit elle-même qu'il y avoit environ onze ans que la langue lui étoit tombée en pourriture, à la suite d'une gangrene occasionnée par l'humeur d'une petite-vérole maligne. Elle fut près de trois ans sans pouvoir se faire entendre; elle articula ensuite quelques mots, puis elle

parvint enfin à demander ſon néceſſaire ; mais pour le préſent, elle parle & chante aſſez diſtinctement, quoiqu'elle n'ait abſolument point de langue ; ou du moins, ce qui reſte de ſa ſubſtance eſt ſi peu de choſe, qu'il ſe diſtingue de la membrane qui tapiſſe la partie inférieure de la bouche, plutôt par ſa couleur rouge & charnue, que par ſon éminence, ne préſentant l'un & l'autre qu'un plan preſqu'égal & continu juſqu'à la glotte. Cela poſé, ſi on ſe repréſente que la parole n'eſt que la modification des ſons, que la langue en eſt le principal inſtrument ; que le voile du palais, le mouvement de la mâchoire, l'action des levres & la poſition des dents y contribuent beaucoup ; que pour peu que ces parties ſoient viciées ou déplacées, la prononciation perd ſes agrémens, & que quelquefois même on auroit peine à ſe faire entendre, ſans le ſecours de l'art, ne trouvera-t-on pas encore plus merveilleux que cette perſonne puiſſe parler ſans langue ?

Pour en concevoir la poſſibilité, il faut ſe rappeller qu'il reſte encore une petite portion de la baſe de la langue, à laquelle tous les muſcles extérieurs ſont adhérens. Il paroît auſſi que le tems, la néceſſité & le grand déſir que cette fille avoit de parler, l'étude & l'application qu'elle en faiſoit,

ont rendu ces muscles plus longs, plus forts & plus agiles. En effet, les muscles génio-glosses ont une contractilité si marquée, qu'ils portent, plus avant que dans l'état naturel, ce petit reste de la base de la langue; les stylo-glosses le soulevent aussi davantage vers le palais; & la membrane qui tapisse la partie inférieure de la bouche, se trouvant, par ce moyen, plus lâche, plus ramassée & plus élevée, supplée, en quelque façon, au corps de la langue; le peu qu'il en reste étant suffisant pour lui imprimer, par communication, une sorte de mouvement capable de modifier les sons, de concert avec le voile du palais, les levres, les dents, &c. & par conséquent de mettre cette fille en état de s'acquitter des fonctions de cet organe, presqu'avec autant de facilité que s'il étoit dans toute son intégrité.

Cette exemple est rare, mais il n'est pas unique. Feu M. *de Jussieu*, Professeur en Botanique, au Jardin du Roi, rapporte, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, une Observation d'une fille qui étoit née sans langue, qui s'acquittoit des fonctions dépendantes de cet organe. Un nommé *Roland*, Chirurgien à Saumur, a donné un semblable exemple dans un Traité intitulé: *Aglossostomographie*, ou *Descrip-*

tion d'une bouche sans langue; la personne parloit & faisoit toutes les autres fonctions dépendantes de cette partie : c'étoit un garçon de huit à neuf ans, qui, par une gangrene causée par des ulceres survenus dans la petite-vérole, avoit perdu la langue. *Riolan* en rapporte un à-peu-près semblable dans son *Anthropographie*. Il est pareillement rapporté dans les Journaux d'Allemagne, qu'un enfant, dont la langue s'étoit pourrie durant la petite-vérole, parloit & goûtoit fort bien les alimens. La fille, qui fait l'objet de notre Observation jouit des mêmes facultés. Nous avons remarqué qu'elle avoit la mâchoire fort étroite, & que lorsqu'elle mange, elle est obligée de s'y prendre à plusieurs reprises pour avaler une bouchée. C'est en aspirant l'air qu'elle vient à bout de ramasser les petites parcelles d'alimens; une fois parvenus à une certaine profondeur, ce petit reste de la langue les comprime contre le palais, acheve par ce moyen de les pousser dans le gosier, qui les reçoit par son extensibilité, & qui alors les conduit plus loin, en se contractant.



OBSERVATION

Sur une Hernie, avec étranglement & gangrene, guérie par la nature; par M. LOTTINGER, Docteur en Médecine, Membre du College royal des Médecins de Nancy, Pensionnaire de la ville de Sarbourg.

Natura medicatrix optima.

Madame Nicolas, Sous-Prieure à Rintiny, (Maison assez connue dans ces contrées, par plusieurs cures d'ulceres chancreux qu'a faites, en différens tems, Mme Pacquieres, la Supérieure actuelle) portoit, depuis un an ou deux, une hernie à l'aîne du côté droit. En Novembre dernier, cette dame fut tout-à-coup attaquée d'une colique de *miserere*; elle rejettoit par le vomissement, non-seulement la nourriture & la boisson, mais encore les excrémens, & cela, en telle quantité, qu'elle infectoit tout ce qui l'environnoit. Je fus appellé, & je trouvai la malade dans cet état: j'eusse fort désiré pouvoir pratiquer la saignée; mais je n'osai tenter ce remede; l'âge de la malade, qui est plus qu'octogénaire, sa foiblesse extrême, ne me le permirent pas: j'eus donc recours aux lavemens, que je fis donner

le plus souvent qu'il me fut possible, aux fomentations & à une potion appropriée. Ces remedes ne furent pas sans quelques succès ; & j'obtins assez de calme pour que, de tems à autre, quelques cuillerées de la potion restassent dans l'estomac. Enfin le vomissement cessa absolument ; tout paroissoit mener à une guérison prochaine : les douleurs qui jusques-là avoient été très-vives & presque continuelles, cesserent, & la fievre disparut ; mais ce calme fut de peu de durée ; les douleurs & la fievre revinrent de plus belle ; la tumeur à l'aîne s'enflamma, & en peu de tems elle s'ouvrit : il parut en sortir des matieres telles que celles que la malade avoit rendues, quelques jours auparavant, par la bouche. Je voulus alors faire venir un Chirurgien pour dilater la plaie & la panser méthodiquement ; mais la malade m'assura qu'elle ne souffriroit jamais que l'on employât à son sujet aucun instrument de chirurgie, qu'elle feroit volontiers quelques petits remedes externes, & rien de plus ; voyant la résolution ferme de cette dame, je n'insistai pas davantage. Témoin, chaque jour, des merveilles qu'opere la nature, je comptois qu'elle ne nous abandonneroit pas, & certainement mes espérances ne furent rien moins que vaines ; en peu de tems, j'eus lieu de reconnoître à loisir ce qu'elle peut même dans les cas

les plus graves, & dans des ſujets exténués par le mal & par la vieilleſſe. Bientôt l'ouverture s'étendit aſſez conſidérablement, & devint une eſpece d'anus artificiel : dès ce moment le naturel parut ceſſer ſes fonctions ordinaires; & les matieres, ainſi que les vents, ne paſſerent plus que par la plaie; ſes environs, ſans ceſſe mouillés par ces matieres, & en tous ſens, attendu que la malade ne pouvoit reſter couchée que ſur ſon dos, ſe tuméfierent & devinrent très-douloureux. Pour y remédier, j'ordonnai différentes fomentations, & on fit uſage de l'onguent de guimauve; la malade s'en trouva bien : quant à la plaie même, elle fut panſée le plus ſimplement qu'il fut poſſible : on y appliqua un emplâtre chargé d'onguent de la Mere, & on la couvrit d'un cataplaſme émollient : de trois en trois heures, & même plus ſouvent, on la découvrit pour donner la libre ſortie aux matieres; car celles-ci, pour peu qu'on tardât à lever les obſtacles à leur ſortie, les rompoient avec force, & ſe répandoient de toutes parts. Je purgeai deux ou trois fois la malade, mais les médecines n'opérerent que par le canal nouveau, l'ancien reſtant toujours fermé, ſi ce n'eſt aux vents, qui, après la ſeconde médecine, s'échappoient quelquefois par là. Telle fut la méthode ſimple qui fut uniquement employée;

cependant, après quelques semaines, j'eus la satisfaction d'apprendre qu'une nouvelle médecine avoit très-bien opéré par les voies ordinaires, & de voir que la plaie commençoit à perdre beaucoup de son diametre; dans la suite, elle se rétrécit de plus en plus; & enfin, dans les derniers jours de Mars, elle fut parfaitement cicatrisée. Depuis ce tems, la malade, qui auparavant étoit dans le marasme, a repris de l'embonpoint, elle a le ventre libre, assez de sommeil, & beaucoup d'appétit. Elle fait ses fonctions de Religieuse, autant que sa vieillesse le lui permet; en un mot, elle jouit d'une santé très-rare dans un âge aussi avancé.

OBSERVATION

Sur des Contusions qu'un jeune homme a reçues dans tout le bas-ventre, avec de grandes douleurs; par M. LEAUTAUD, Chirurgien-Jugé de la ville d'Arles, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital-général du S. Esprit de la même ville, &c.

Deux hommes, du Comtat-Vénaissin, âgés d'environ 30 ans, d'un tempérament fort, vigoureux & nerveux, transportés de haine l'un contre l'autre, après bien des menaces, en vinrent aux coups; il sembloit

que la nature, pour rendre le combat plus long, leur eût distribué une égale force. La victoire auroit été long-temps indécise, si un des deux, devenu plus foible, par le grand nombre de coups qu'il avoit reçus au bas-ventre, n'eût fait un faux pas, qui le fit tomber par terre ; son adversaire se prévalant de cet avantage, se jetta sur lui, &, redoublant ses coups, le laissa presque mort sur la place.

L'adversaire cherchoit une retraite dans sa fuite précipitée, lorsque des personnes touchées de compassion emporterent le malade dans son logis, & crurent qu'il pouvoit guérir sans aucun remede ; cependant il se plaignoit vivement de ses douleurs : on commençoit à craindre pour lui, & ce ne fut qu'alors qu'on pensa au remede. On l'emmena à l'hôpital : j'examinai son mal ; je compris que le bas-ventre étoit affecté ; & je crus d'abord que, par rapport à la foiblesse, les cordiaux lui seroient salutaires. Il fut attaqué, le lendemain, d'une fievre ardente ; le foie se gonfloit d'une maniere excessive ; & comme l'inflammation étoit à craindre, à cause des vives douleurs qu'il ressentoit, & d'une tension qui le pressoit fortement au bas-ventre, près de la région du foie, je mis en usage les remedes qui me parurent les plus propres pour en arrêter le cours : les saignées du bras réitérées,

précéderent celles du pied ; les fomentations, applications des herbes émollientes, les légers purgatifs, les lavemens anodins, les tisanes émulsionnées, les juleps narcotiques, pris tous les soirs ; en un mot, tous ces remedes devinrent inutiles : ils sembloient même n'avoir été employés que pour augmenter sa douleur & sa tension ; l'un & l'autre furent si opiniâtres, que je reconnus enfin que l'enflure faisoit de nouveaux progrès dans cette partie. Le mauvais état de ce malheureux faisoit craindre pour sa vie, d'autant que la tension ne diminuoit point, & que la fievre, toujours plus ardente, ne pouvoit être calmée, nonobstant les remedes appropriés à cette maladie. Trois semaines, dans les rigueurs d'un mal si opiniâtre, avoient réduit ce jeune homme à un triste état. La casse & la manne prises, de deux jours l'un, le délivrerent de la fievre ; mais la cause principale de la maladie étoit cette tension : un mois presqu'entier se passa dans cette perplexité de maux. Je me tournai enfin vers la source de la guérison : les délayans, les légers apéritifs & les demi-bains eurent tous les succès que je m'étois promis ; la tension du bas-ventre se relâcha, & diminua sensiblement après deux jours ; & au troisieme elle cessa totalement : les selles furent le récipient de ces mauvaises humeurs

ramaſſées : j'apperçus des excrémens jaunes, mêlés de ſang pourri ; ce qui rendoit une puanteur inſupportable : ſon extrême foibleſſe me fit ſupprimer les demi bains ; mais il fallut, bientôt après, les reprendre pour accélérer ſa guériſon, en évacuant les matieres diverſement colorées, chargées d'un grand nombre de vers, dont la plupart étoient de la groſſeur d'une plume à écrire ; enfin cette dangereuſe maladie s'eſt terminée heureuſement par une convaleſcence des plus parfaites. Il eſt entiérement guéri, & il jouit actuellement d'une parfaite ſanté.

OBSERVATION

Sur une Plaie de poitrine ; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital de S. André de Bourdeaux.

Le 27 Juillet 1763, à dix heures du ſoir, on apporta dans notre Hôtel-Dieu, le nommé Raymond Vergès ; âgé de 28 ans, Matelot Bayonnois, qui avoit reçu, par un Eſpagnol, un coup de couteau, entre la derniere des vraies côtes & la premiere des fauſſes, preſqu'à égale diſtance de l'épine & du cartilage xiphoïde, avec iſſue d'une portion d'épiploon, qui bouchoit aſſez exactement

la plaie ; je ne crus pas devoir le faire rentrer, pensant qu'un emphyseme, qui n'auroit pas manqué d'arriver après la réduction, auroit été plus dangereux que la perte d'une once de graisse : je le couvris donc aussi-tôt d'un plumasseau imbibé de vin tiede, que je soutins par quelques compresses suivies du bandage de corps, & du scapulaire.

Le malade ne se plaignoit que d'une légere douleur de côté ; la respiration n'étoit nullement gênée ; l'abdomen étoit mollet, sans douleur ni tension ; enfin, après le pansement, le blessé se trouva très-bien : je crus ne devoir pas me reposer sur ce calme. Je lui fis tirer seize onces de sang ; les saignées furent répétées dans la nuit toutes les deux heures ; & j'estime que jusqu'au matin cinq heures, les quatre saignées pouvoient être évaluées à quarante-huit onces de sang. M. Gouteyron, Chirurgien en chef de l'hôpital, vit alors ce malade. Il conseilla de réitérer les saignées, à mesure que le pouls s'éléveroit, & faire les pansemens avec un plumasseau chargé de baume d'Arcæus, trempé dans l'eau-de-vie camphrée, soutenu comme au premier appareil. Le malade a été ainsi pansé jusqu'au 20 Septembre, & a été parfaitement bien guéri.

Le couteau avoit-il pénétré dans la poitrine, & percé le diaphragme, pour per-

mettre à l'épiploon de fortir ? ou auroit-il gliffé fur la partie intérieure des fauffes-côtes, pour aller bleffer les mufcles abdominaux & permettre la même iffue ? Je n'ai jamais bien conçu ce dernier chemin, & j'ai toujours été très-perfuadé du premier. Mais comme des Chirurgiens de réputation n'ont pas cru celui-ci, j'ai eu recours à l'expérience, ne fachant pas qu'aucun Auteur nous ait donné d'obfervations femblables. Sur plus de vingt cadavres, mis dans différentes fituations, j'ai porté un couteau au même endroit où étoit la plaie du bleffé ; j'ai toujours pénétré avec beaucoup de facilité dans la poitrine, & percé le diaphragme, fans léfer le poumon. Dans plufieurs, cette petite poche épiploïque, qu'on doit diftinguer de la grande, & qui s'attache à la fciffure de la rate, à la groffe extrêmité de l'eftomac, près l'orifice cardiaque, eft fortie par la plaie extérieure, auffi-tôt que j'en retirois le couteau ; au contraire, quand j'ai voulu percer les mufcles du bas-ventre, fans pénétrer dans la poitrine, la difficulté a été plus grande ; & jamais l'épiploon n'eft forti. L'expérience eft facile à faire ; les Chirurgiens un peu familiarifés avec les cadavres la peuvent aifément répéter. Avant de finir, il me refte à faire remarquer que l'épiploon n'eft point tombé en pourriture, comme on dit qu'il arrive,

arrive, quand il reste un certain tems dehors. Il s'est d'abord prodigieusement gonflé, au point d'avoir le volume d'un gros œuf de poule, ensuite, jusqu'à son entiere consommation, il a toujours fourni une suppuration des plus louables, sans qu'il soit, pendant toute la cure, arrivé aucun accident.

OBSERVATION

Sur un Enfant qui a resté, depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures après midi, pris par le col au passage, en venant au monde, adressée à l'Auteur du Journal; par M. LEAUTAUD, Chirurgien-Juré de la ville d'Arles, Prévôt de sa compagnie, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital-général du S. Esprit de la même.

Je fus appellé pour voir un enfant de cette ville d'Arles, âgé de dix jours, dont la langue étoit sphacélée. Je m'informai d'où provenoit cet accident: la mere en colere, se mit à crier contre la Sage-femme qui l'avoit accouchée; son mari, un peu moins déraisonnable, m'apprit que l'Accoucheuse étoit l'auteur du malheur de leur enfant; qu'au lieu de lui couper le filet, elle lui avoit coupé le tendon. Mais à quoi connoissez-

vous qu'elle a mal opéré, lui demandai-je ? car la langue étoit dans un état à ne plus y appercevoir aucun vestige de ciseaux. Un opérateur me l'a assuré, répondit-il.

Cette cause n'étoit pas vraisemblablement celle de la maladie, puisque l'enfant n'avoit pas perdu une seule goutte de sang, & que même il n'avoit été saisi d'aucun mouvement convulsif après l'opération ; qu'il avoit paru au contraire fort tranquille. Jusques-là la Sage-femme paroissoit fort innocente de ce dont elle avoit été imprudemment & peut-être malignement accusée ; & comme je ne perdois pas de vue le rétablissement de sa réputation, car ce cas-là avoit déjà fait dans tout le quartier un bruit épouvantable, je questionnai la mere sur les circonstances de son accouchement ; elle avoua, sur mes questions, que son enfant étoit resté, depuis sept heures du matin, jusqu'à cinq heures après-midi, pris par le col, au passage ; qu'après bien du travail, il étoit sorti la face fort livide, les yeux & le nez enflés, & les levres bouffies. Je m'informai enfin si l'enfant avoit d'abord tetté : la mere me dit que non, & que c'étoit à l'occasion de cet inconvénient, dont il avoit souffert six jours, qu'on lui avoit coupé le filet.

Je fis alors tous mes efforts pour leur faire comprendre que la cause de la difficulté que

l'enfant avoit eu à tetter, étoit l'enflure dont la langue étoit saisie ; que cet organe devoit nécessairement être ainsi tuméfié, parce que les vaisseaux qui composent le tissu des parties de la tête, ont des vaisseaux de décharge qui leur sont communs, & que ceux-ci barrés, lors de l'accouchement, en occasionnant l'enflure des yeux, du nez, des levres, ou de tout le visage, devoient avoir donné lieu, par la même raison, à l'enflure de la langue ; que cette enflure provenant de l'arrêt du sang, étoit plus que suffisante pour faire tomber en mortification les parties, & qu'au reste l'Accoucheuse n'étoit coupable de rien, sinon d'être sortie de sa sphere.

Je réussis mieux que je ne l'avois espéré ; mes gens entendirent raison ; ils convinrent que le charlatan qui avoit avancé que le désordre venoit de la coupe du filet, n'étoit pas une forte tête, & que celle qui avoit fait l'opération n'avoit aucune part à ce fâcheux événement. Quant à la langue de l'enfant, je recommandai aux parens de la toucher, le plus souvent qu'ils le pourroient, avec un pinceau de charpie, trempé dans le seul vin chaud ; qu'ils ne prendroient pas long-tems cette peine : avec cette précaution, l'enfant tette à merveille, quoique la langue, depuis le bout jusqu'au frein, soit

tombée ; en un mot, il eſt entiérement guéri, & jouit d'une parfaite ſanté.

Quoique cette Obſervation n'ait rien de ſingulier, néanmoins elle m'a paru digne de vous être préſentée ; & j'oſe me flatter, Monſieur, que vous voudrez bien en faire mention, pour le bien de l'humanité, dans votre précieux Journal, qui eſt toujours bien accueilli, afin que le public ne prête pas ſi facilement l'oreille à des charlatans qui ne ſont ordinairement que des ignorans, & des gens ſans aveu.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707 juſqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1725.

HIVER. Il y eut, dans cette ſaiſon, quelques fievre continues & intermittentes, des dévoiemens & des éryſipeles ; mais toutes ces maladies ne furent accompagnées d'aucun ſymptôme fâcheux, & n'exigerent rien de particulier pour le traitement.

PRINTEMS. Dès le commencement du printems, on vit, ſur-tout dans les hôpitaux,

& chez les pauvres, des fievres ardentes, des pleuréſies, des maux de gorge & des dévoiemens; toutes ces maladies ne furent funeſtes qu'à ceux qui en négligerent les commencemens, car alors les fievres & les pleuréſies dégénéroient en fievre maligne; mais ceux au contraire qui, d'abord, demandoient conſeil à des gens inſtruits, & non à ces gens avides de faire la médecine, qu'ils ignorent, & dont les pauvres & beaucoup de gens d'un état moyen ſont les victimes malheureuſes, guériſſoient promptement, lorſqu'on leur faiſoit en peu de tems pluſieurs ſaignées, tant du bras que du pied, & qu'on les évacuoit ſi-tôt que le permettoit la détente produite par les ſaignées réitérées. Chez quelques-uns, il reſtoit des redoublemens accompagnés de friſſons réguliers, que diſſipoit promptement le quinquina donné à petite doſe; mais il falloit le continuer pendant long-tems, & le mêler avec des purgatifs ou des béchiques, à raiſon de la maladie, ou, pour mieux dire, du ſymptôme qui avoit précédé. Les dyſſenteries n'exigeoient que les adouciſſans, quelquefois la ſaignée, lorſque la fievre étoit vive & les douleurs aiguës. Il falloit terminer le traitement par de doux cordiaux & des vulnéraires.

Lorſqu'à la pleuréſie ſe joignoient des nauſées, il falloit, malgré le point de côté &

la fievre, donner un vomitif, dès le second ou le troisieme jour de la maladie; on voyoit diminuer tous les accidens, immédiatement après l'action du vomissement. Si on négligeoit de le faire, la pleurésie dégénéroit en fievre putride, souvent mortelle.

On vit aussi régner beaucoup de petites-véroles, qui commençoient d'une maniere alarmante. Les enfans, qui furent ceux que saisit principalement cette maladie, étoient attaqués d'une fievre ardente, qui obligeoit de les faire saigner une ou deux fois, & même quelquefois davantage; le relâche, que produisoient ces saignées, auxquelles il falloit souvent faire succéder un purgatif, étoit suivi d'une éruption abondante pour l'ordinaire, mais sans aucun accident. La seule chose de particuliere qu'ont eu les petites-véroles de cette saison, c'est qu'elles ont été accompagnées d'une toux opiniâtre; ce qui est ordinairement un signe propre aux rougeoles. Par cette raison, il a fallu joindre quelques béchiques aux diaphorétiques, ordinairement usités dans cette maladie, & employer plus fréquemment les calmans.

ÉTÉ. Quoique cette saison ait été froide, pluvieuse, qu'il y ait eu, par intervalle, des vents très-froids, & que le pain ait valu jusqu'à huit sols la livre, il n'y a eu cepen-

dant que peu de maladies, & même parmi les pauvres, & rien qui méritât d'être remarqué.

AUTOMNE. En automne, on vit plusieurs apoplexies; la plus grande partie des malades se tira d'affaire, mais en tombant en paralysie, qui affecta la moitié du corps. On observa aussi quelques fievres continues, avec des redoublemens réguliers, qui ne se terminerent qu'au bout de vingt-un jours. Elles avoient les symptômes de la fievre maligne. Quelques personnes ayant observé, les années précédentes, les bons effets du quinquina, voulurent le mettre en usage; mais il fit toujours mal. Le seul traitement qui réussit consista en saignées fréquemment répétées, tant du bras que du pied, en une boisson diurétique & acidule, très-abondante; beaucoup de lavemens & des purgatifs, de deux jours l'un, à commencer dès le huitieme de la maladie. Les jours où l'on ne purgeoit point, le tartre stibié, donné à petite dose, comme altérant, fit merveille, & disposoit les malades à être abondamment évacués.

ANNÉE 1726.

HIVER & PRINTEMS. L'hiver n'eut rien de particulier, que beaucoup de misere, par

rapport à la cherté des vivres. Il y eut, malgré cela, peu de maladies, si vous en exceptez cependant ceux que la mauvaise nourriture, & trop peu abondante, avoit jettés dans l'épuisement, & souvent dans le désespoir.

Le Mois de Mai fut fort chaud, néanmoins il y eut très-peu de malades.

ÉTÉ. La cherté des vivres, & conséquemment la mauvaise nourriture des pauvres sur-tout, jointe aux chaleurs extrêmes qu'on avoit éprouvées dans le mois de Mai précédent, rendirent le scorbut très-commun, particuliérement dans les hôpitaux.

Cette même chaleur ayant excité une forte transpiration, la bile étant devenue plus épaisse & plus visqueuse, & toutes les humeurs étant dépouillées de la plus grande partie de leur sérosité, on vit régner des fievres intermittentes fort graves, lorsqu'on négligeoit, dans le commencement, de faire plusieurs saignées, d'employer une boisson acidule, avec le nitre en abondance, beaucoup de lavemens, & d'administrer le quinquina purgatif, si-tôt que la bile commençoit à couler. Malgré ces remedes sagement administrés, la convalescence étoit souvent longue; & quelquefois même il restoit une bouffissure universelle, qu'on ne dissipoit qu'en faisant prendre aux malades, de deux

jours l'un, pendant un certain tems, tantôt plus long, tantôt plus court, une pinte d'eau par verrées, dans laquelle on avoit fait fondre une once de manne, un gros de sel de nitre, & deux grains de tartre stibié. Mais ceux dont la maladie n'étoit point traitée, dès le principe, comme elle auroit dû l'être, étoient pris de délire, de mouvemens convulsifs, de vomissemens, & souvent payoient de leur vie l'ignorance de ceux qui les avoient traités mal ; on voyoit même ceux qui réchappoient, languir long-tems, & avoir une bouffissure universelle, beaucoup plus longue & plus opiniâtre que ceux qui avoient été conduits sagement. Le meilleur moyen de dissiper cet œdeme, étoit de leur faire prendre, par cuillerées, une potion composée d'un gros de confection alkermès, d'une once de syrop de coquelicot, d'un scrupule de nitre, & de quatre grains de tartre stibié, dans huit onces d'eaux cordiales.

Dans le même tems parut la petite-vérole, précédée toujours de beaucoup de fievre, de douleur de tête, souvent de délire ; aussi falloit-il au plutôt saigner du bras ou du pied, quelquefois réitérer, suivant le besoin ; rarement falloit-il faire prendre un purgatif, ou le tartre stibié : on n'employoit ces secours que chez les malades dont la langue étoit

chargée : des lavemens adouciſſans répétés pluſieurs fois par jour, & une abondante boiſſon nitrée, ſuffiſoient juſqu'au tems de l'éruption. Lorſqu'elle commençoit à ſe faire, il falloit faire prendre, le ſoir ſur-tout, une potion compoſée de ſyrop diacode & de limon, de chaque demi-once, dans ſix onces d'eau de ſcorſonere ; par l'uſage de ce calmant, la peau reſtoit humide, la petite-vérole ſortoit avec facilité & ſans aucun accident, tandis que ceux auxquels on ne donnoit point ce calmant, avoient du délire & la peau ſeche ; chez ceux là l'éruption ſe faiſoient mal. Il étoit ſouvent inutile de continuer cette potion, lorſque l'éruption étoit entiérement terminée, à moins que le malade n'eût des agitations & de la ſécheresse à la peau. Vers le quinze de l'éruption, & preſque jamais plutôt, il falloit purger & répéter beaucoup de fois la purgation, d'abord de deux jours, enſuite de trois jours l'un.

AUTOMNE. La fin de l'été fut fort chaude ; on vit continuer les petites-véroles, qui cependant furent peu fâcheuſes, quand on les traita comme nous l'avons indiqué.

Au commencement de l'automne parurent des fievres tierces & doubles-tierces, qui dégénéroient en fievres malignes, & faiſoient périr les malades, lorſqu'on avoit

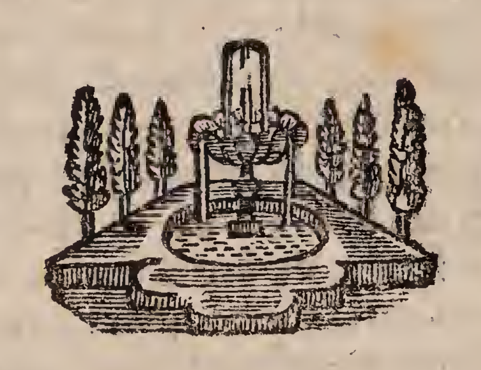
méconnu la maladie dans ſon commencement, & conſéquemment mal traitée. On vit même le corps de pluſieurs de ceux qui avoient ſuccombé à cette maladie, couverts de taches rouges, ſemblables à du pourpre.

L'exceſſive chaleur de la fin de l'été, la mauvaiſe nourriture, à cauſe de la cherté du pain, avoient exalté toutes les humeurs, & particuliérement la bile; auſſi vit-on régner ces maladies, principalement chez les pauvres dont étoit ſurchargé l'Hôtel-Dieu, auſſi-bien que les charités des paroiſſes.

Le traitement qui fut ſuivi des plus heureux ſuccès, quoique cependant j'aie vu périr quelques malades, ou d'autres ont langui long-tems, malgré les ſecours qu'on leur avoit donnés, dès le commencement de leur maladie, conſiſtoit en pluſieurs ſaignées, tant du bras que du pied, par préférence cependant au bras, à cauſe de l'engorgement des viſceres du bas-ventre; un vomitif convenoit preſque toujours, par rapport à la ſaburre des premieres voies; une boiſſon très-abondante, acidule & nitrée, ſi-tôt que la bile commençoit à couler; le quinquina pris en apozeme, avec le ſel de nitre; les ſucs de bourrache, de bugloſſe, de creſſon, auxquels on ajoutoit le ſéné, entretenoient les évacuations, & diminuoient par

degrés les redoublemens : de deux ou trois jours l'un on rendoit un des verres d'apozemes plus purgatif ; par ce moyen, j'ai tiré d'affaire la plus grande partie de mes malades. Il y en a eu plusieurs auxquels j'ai été obligé, dans la convalescence, de faire prendre les eaux de Passy, ou de l'eau rouillée, avec un gros de sel de Glauber, par pinte.

Il falloit sur-tout se ménager sur la nourriture, dans la crainte des récidives auxquelles furent exposés ceux qui mangerent trop, ou des alimens difficiles à digérer.



Observations Météorologiques. Février 1764.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 7 h. du matin.	*A 2 h. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	4½	7	4	27 2¾	27 5	27 6¼
2	3	8	6½	27 5¾	27 6¼	27 7⅓
3	6¼	6½	4½	27 8¼	27 8	27 8½
4	3½	6½	2	27 9¼	27 10½	27 11¾
5	4½	8	8	28 ½	28 ½	28 1
6	7½	10	7	28 1¼	28 1½	27 11½
7	6½	7	3½	27 10	27 8½	28
8	2	8	3	28 2	28 2¾	28 1½
9	½	6	4	28	28 11½	27 10
10	4	9	4½	27 11	27 11¼	27 11¾
11	5	6½	4	27 9¾	27 9½	28 2¾
12	2¼	8	7	28 4	28 3½	28 2¾
13	6½	10	8	28 4	28 4¼	28 4
14	6½	11	7	28 3½	28 3	28 2½
15	7	10	5	28 3	28 4	28 5
16	2½	9¾	4	28 5¼	28 5½	28 5½
17	1	9	4	28 5	28 4	28 3½
18	1	10	5	28 2¾	28 2¾	28 2¾
19	3	10	7	28 3	28 4	28 4⅔
20	5	7	5½	28 5½	28 6	28 6½
21	4	8	4½	28 6⅓	28 6⅓	28 6¼
22	2	8	5	28 6	28 5½	28 5
23	3	7	4	28 4½	28 4	28 3¼
24	3	6	2	28 2¼	28 1½	28 ½
25	½	2	½	27 11¾	27 11¼	27 10⅔
26	02¼	1	01	27 10½	27 10½	27 10½
27	01¼	3½	02	27 10¼	27 10	27 10½
28	03	4	01	27 10¼	27 10	27 9½
29	02	4	0½	27 9	27 8½	27 8

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O-N-O. nuag. vent ond.	O-N-O. nuag.	Nuag. pl.
2	N. pl. nuag.	O. nuag. pl.	Pluie.
3	S-O. couv. pl.	S-O pl. couv.	Couvert.
4	S-O. b. pl.	S-O. c. gr. pl.	Beau.
5	S-O. pluie.	S-O. couv.	Couvert.
6	S O. couv. nua.	S-O. nuag. c.	Couvert.
7	S-O. couv. pl.	S-O. pl. nua.	Nuages.
8	S-O. ſerein.	S-O. ſerein.	Serein.
9	S-S-E. ſer. b.	S. beau.	Beau.
10	S-S-O. cou. n.	S-S-O. nuag.	Couvert.
11	S. pl. gr. v.	S. gr. v. c. ſer.	Serein.
12	S. ſer. b. v.	S. nuag. vent.	Couvert.
13	S. broui. couv.	S-O. couv. v.	Couvert.
14	S. couvert.	S. couvert.	Couvert.
15	S. couvert.	S. couv. b.	Beau.
16	S. beau.	S. beau.	Beau.
17	S. gelée bl. ép. brouillard.	S. beau.	Beau.
18	S-S-E. gelée bl. ép. brouill.	S-S-E. beau.	Beau.
19	S-E. ép. br. b.	N. beau.	Beau.
20	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
21	N. couv. nuag.	N-O. c. br. ſer.	Serein.
22	S-O. épais br. nuag.	S-O. couv.	Couvert.
23	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
24	N. c. nua. ond.	N. couv. b. ſer.	Serein.
25	N. ſer. n. couv.	N. v. cou. nua.	Couv. neige.
26	N. c. nua. neig.	N. couv. neig.	Couvert.
27	N. couv. b.	N. nuag. b.	Beau.
28	S-E. ſerein.	S-E. ſerein.	Serein.
29	N-O. brouill. beau.	N-O. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 11 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 3 degrés au-dessous de ce même terme : la différence entre ces deux points est de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 $\frac{2}{3}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 2 $\frac{3}{4}$ lignes : la différence entre ces deux termes est d'un pouce 3 $\frac{11}{12}$ lignes.

Le vent a soufflé 9 fois du N.
2 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.
8 fois du S.
1 fois du S-S-O.
8 fois du S-O.
1 fois de l'O.
2 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-O.

Il a fait 11 jours beau.
7 jours serein.
19 jours couvert.
12 jours des nuages.
6 jours du brouillard.
7 jours de la pluie.
2 jours de la neige.
2 jours des gelées blanches.
3 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Février 1764.

Les rhumatiſmes inflammatoires, qu'on avoit obſervés à la fin du mois précédent, ont continué pendant tout ce mois ; ils ont été plus ou moins rebelles aux remedes les mieux adminiſtrés. Il s'y eſt joint des pleuréſies & des péripneumonies qui ont demandé le même traitement.

On a vu, en outre, un très-grand nombre de fievres catarrales, qui s'annonçoient par des horripilations & des friſſons irréguliers ; elles attaquoient, tantôt le nez ou la gorge, mais le plus ſouvent la poitrine ; alors elles étoient accompagnées d'oppreſſion, de difficulté de reſpirer, & de toux. Les crachats que les malades rendoient, étoient d'abord cruds & phlegmatiques ; & ils ne commençoient à préſenter quelque ſigne de coction, que le dix ou le onze : les urines étoient ordinairement troubles, mais ſans dépoſer de ſédiment. La plupart de ces fievres ſe ſont terminées, le quatorze, par une expectoration abondante, & des ſueurs. On a été obligé de ſaigner plus ou moins dans le commencement. Les autres remedes, dont on a fait uſage, avec le plus de ſuc-

cès, ont été les délayans joints aux béchiques, & quelques doux purgatifs ſur la fin. On a été obligé, dans quelques perſonnes, d'avoir recours au quinquina, pour arrêter les redoublemens de la fievre, qui s'annonçoient ordinairement par des friſſons très-marqués, & prenoient, dans quelques perſonnes, le type de la double-tierce.

Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois de Janvier 1764; par M. BOUCHER, Médecin.

Le tems a été au moins auſſi pluvieux, ce mois, que le précédent; la pluie a été abondante pluſieurs jours; elle a perſiſté même dans le tems que la hauteur du mercure, dans le barometre, annonçoit un tems plus favorable. Cette abondance de pluie a groſſi conſidérablement les petites rivieres de nos environs, & en a cauſé le débordement en pluſieurs cantons. Le barometre a été cependant obſervé, le tiers du mois, au-deſſus du terme de 28 pouces.

Le thermometre n'a marqué, de tout le mois, que deux jours de gelée. Le 4 il étoit au terme précis de la glace, & le 12 à 1 degré au-deſſous de ce terme.

Le 28 le mercure, dans le barometre,

étant defcendu au terme de 27 pouces 1 ligne, il y eut tempête avec plufieurs éclairs & coups de tonnerre : il y a eu encore des éclairs & du tonnerre les trois nuits fuivantes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 degrés au-deffus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de 1 degré au-deffous de ce terme : la différence entre ces deux termes eft de 9 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & fon plus grand abaiffement a été de 27 pouces 1 ligne : la différence entre ces deux termes eft de 15 lignes.

Le vent a foufflé 1 fois du Nord-Eft.
5 fois du Sud-Eft.
11 fois du Sud.
14 fois du Sud vers l'Ou.
3 fois de l'Oueft.
4 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 26 jours de tems couvert ou nuageux.
21 jours de pluie.
1 jour de grêle.
4 jours de tempête.
5 jours d'éclairs.
3 jours de tonnerre.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Janvier 1764, *par M.* BOUCHER.

Les rhumes & les fievres catarrales persistoient, mais avec moins de véhémence, que dans les mois précédens : les rhumes, dans les uns, portoient à la tête, & dans les autres, à la poitrine, & souvent à l'une & à l'autre partie.

La petite-vérole & la fievre continue-rémittente dominoient encore ; la petite-vérole cependant paroissoit moins fâcheuse que ci-devant. Dans la fievre continue, les émétiques, ou plutôt les émético-cathartiques, se trouvoient souvent indiqués, après les saignées nécessaires : dans plusieurs, les progrès de la maladie, ou du moins ses suites funestes, ont été prévenus par leur moyen, dans les personnes même en qui les évacuations avoient été très-peu considérables : ce genre de remede a aussi réussi dans la fievre catarreuses. Dans la cure de cette derniere fievre j'ai observé nombre de fois que, quoique le sang d'une premiere & même d'une seconde saignée fût dissous ou presque dissous, celui d'une troisieme & d'une quatrieme saignée, quand la violence des symptômes les requéroit, se trouvoit ferme, d'un rouge brillant, coëneux, avec peu ou point de sérosité, en un

mot, vraiment inflammatoire. J'ai eu encore autrefois occaſion d'obſerver la même choſe.

Les crachemens de ſang ont été aſſez communs ce mois, ainſi que le précédent. Beaucoup de vieux aſthmatiques ont ſuccombé, en conſéquence du relâchement des ſolides par l'humidité exceſſive, &c. Il y a eu auſſi, ces deux mois, des flux de ſang ou des flux dyſſentériques, des pertes dans la groſſeſſe, & des avortemens.

Les eſquinancies & les fluxions éryſipélateuſes ont perſiſté : celles-ci ont été, dans pluſieurs, accompagnées de boutons inflammatoires, fort douloureux, amaſſés en grouppes, en pluſieurs parties du corps; ils ſuppuroient & fourniſſoient une eſpece de ſanie ou d'*ichor*, qui, loin de terminer le mal, ne faiſoit que l'aigrir.



LIVRES NOUVEAUX.

Familles des Plantes, contenant une Préface historique sur l'état ancien & actuel de la Botanique, & une théorie de cette science ; par M. *Adanson*, de l'Académie des Sciences, de la Société royale de Londres, Censeur royal. A Paris chez *Vincent*, 1764, 2 volumes *in*-8°. Prix relié 12 livres.

Dispensatorium pharmaceuticum universale, sive thesaurus medicamentorum tam simplicium quàm compositorum, locupletissimus, ex omnibus Dispensatoriis, quotquot haberi potuerunt, permultisque aliis libris de materiâ medicâ, ac remediorum formulis, denique medicorum, tum veterum, tum recentiorum operibus congestus, digestus & variis observationibus practicis selectioribus instructus : curante D. W. Trillero. C'est-à-dire : Dispensaire pharmaceutique universel, ou Trésor abondant de médicamens simples & composés, recueilli de tous les Dispensaires qu'on a pu recouvrer, & d'un grand nombre d'autres Traités de matiere médicale, & des formules des remedes qui se trouvent dans les ouvrages de pratique des Médecins anciens & modernes, mis en ordre & enrichis d'Ob-

ſervations choiſies de pratique. Par M. *Guill. Triller*, Docteur en Médecine, &c. A Francfort, chez *Varrentrapp*, 1763, *in*-4°, 2. vol.

Dictionnaire raiſonné univerſel d'Hiſtoire Naturelle, contenant l'hiſtoire des animaux, des végétaux & des minéraux, & celle des corps céleſtes, des météores & des autres principaux phénomenes de la nature, avec l'hiſtoire & la deſcription des drogues ſimples, & le détail de leurs uſages dans la médecine, dans l'économie domeſtique, & dans les arts & métiers. Par M. *Valmont de Bomare*, Démonſtrateur d'Hiſtoire Naturelle, &c. A Paris, chez *Didot* le jeune, *Muſier*, *de Hanſi* & *Panckouke*, 1764, *in*-8°, 5 vol.

Lettre à M. ***, contre l'Inoculation, qui combat le Mémoire hiſtorique de M. *de la Condamine*, lu à l'Académie royale des Sciences, ſur l'Inſertion de la petite-vérole, dans laquelle ſont inſérés des principes pour la connoiſſance & la guériſon de cette maladie. A Nanci; & ſe vend à Paris, chez *Valleyre* fils, 1763, *in*-12.

Cette Lettre, qui eſt ſignée DE SAINT, ne fera pas grand tort à l'Inoculation; & les ennemis de cette pratique pourroient abandonner le champ de bataille, s'ils n'avoient pas de meilleurs défenſeurs.

COURS DE PHYSIQUE.

M. BRISSON, de l'Académie royale des Sciences, commencera un autre Cours particulier de *Physique expérimentale*, le 4 Avril prochain, à onze heures du matin, dans la Salle des Machines, au College de Navarre, & continuera tous les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine. Ceux qui voudront assister à ce Cours se feront inscrire, avant le 4 Avril, chez lui, au College de Navarre, rue & Montagne Sainte-Géneviève.



TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

MAI 1764.

TOME XX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MAI 1764.

EXTRAIT.

Réflexions générales sur l'Isle Minorque, sur son climat, sur la maniere de vivre de ses habitans, & sur les maladies qui y regnent; par M. CLAUDE-FRANÇOIS PASSERAT DE LA CHAPELLE, Conseiller du Roi, Médecin ci-devant de l'armée de France dans cette Isle, Associé-Correspondant de la Société royale des Sciences de Montpellier. A Paris, chez la veuve d'Houry, 1764, *in*-12.

MONSIEUR PASSERAT DE LA CHAPELLE, qui porte un nom depuis long-temps célebre dans la république des Lettres, est connu avantageusement lui-

même, par un Traité de drogues ſimples, qui a mérité les ſuffrages d'une Ecole célebre, & par pluſieurs obſervations intéreſſantes dont il a enrichi notre Journal. Le nouvel ouvrage qu'il préſente aujourd'hui au public n'eſt pas inférieur à ſes autres productions. Nommé, en 1756, Médecin de l'armée du Roi à Minorque, ſon premier ſoin fut d'examiner l'expoſition des différens quartiers où les troupes étoient réparties, la nature du terrein, celle des eaux, & le genre de vie des habitants ; ce qui le mit en état de mieux connoître les cauſes & le caractere des maladies qui pouvoient régner dans ce pays, & y attaquer les Soldats pendant le ſéjour qu'ils y feroient. Les avantages qu'il retira de ces obſervations lui perſuaderent qu'elles pouvoient être utiles aux Médecins qui lui ſuccéderoient ; ce qui l'engagea à les rédiger par écrit : il y joignit celles qu'il avoit faites ſur les maladies qui lui avoient paru régner plus particuliérement dans ce pays, & dépendre de l'expoſition des lieux & de la nature du climat. La reſtitution que la France a faite de l'iſle de Minorque à l'Angleterre, lui avoit fait preſque renoncer au deſſein de les rendre publiques ; mais quelques amis, convaincus que leur utilité pouvoit n'être pas bornée à l'iſle Minorque, l'ont enfin déterminé à les laiſſer paroître. Nos lecteurs ne ſeront

pas fâchés ſans doute de trouver ici un précis de ces obſervations utiles.

L'iſle Minorque eſt un rocher ſur lequel la mer a dépoſé une quantité plus ou moins grande de ſable ; ce qui a formé différentes inégalités qui compoſent les montagnes & les vallées de l'Iſle. Les plus hautes de ces montagnes ne s'élevent pas de trois cens toiſes au-deſſus du niveau de la mer. Les vallées ne ſont pas dans un plan aſſez incliné pour donner un écoulement aux eaux des pluies, que les vents de Nord, de Nord-Eſt, & principalement de Nord-Oueſt, y amenent, depuis l'équinoxe d'automne juſqu'à celui du printems, & même juſqu'aux mois d'Avril & de Mai. Ces eaux, forcées d'y croupir, font pluſieurs marais, entretenus d'ailleurs par des fontaines qui naiſſent au bas des montagnes ; ce qui rend l'air d'une grande partie de l'Iſle fort malſain, ſur-tout lorſque les pluies ceſſant de bonne heure, l'évaporation conſidérable qui ſe fait de ces eaux pendant l'été, qui eſt fort chaud dans ce climat, principalement lorſque le vent du Sud y regne, rend ces marais le repaire d'une infinité d'inſectes qui, venant à s'y putréfier, ne contribuent pas peu à augmenter la corruption de l'air. Les eaux dont on ſe ſert pour les uſages de la vie ſont également mal-ſaines ; elles ſont preſque toutes ſaumâtres, nitreuſes,

féléniteufes, pefantes, très-crues, incapables de diffoudre le favon : il en faut excepter les eaux de citerne, mais dont l'Isle n'est pas fuffifamment pourvue, quoique le peu de folidité du fol en rendît la conftruction très-facile.

A ces caufes fe joignent encore l'abus que les habitans font des chofes non naturelles. L'état d'abattement où les laiffent les grandes fueurs qu'ils éprouvent dans l'été, & les langueurs où elles jettent l'eftomac & les autres organes de la digeftion, leur fait faire un ufage exceffif de tout ce que l'expérience leur a appris être propre à relever l'action engourdie de ces organes, & à prévenir les congeftions humorales, qui font la fuite de leur inertie. Ils ufent, à cet effet, d'une grande quantité de liqueurs fpiritueufes, fur-tout des eaux-de-vie, & du tabac, foit en fumée, foit en maftication; ces précautions ne fauroient être blâmables, s'ils n'en abufoient pas autant qu'ils le font. Les aliments dont ils fe nourriffent ne font pas moins incendiaires; l'ail, les oignons, qui font dans cette Ifle d'une groffeur prodigieufe, les raiforts cultivés, le creffon de fontaine, le piment, le céleri, les artichauts font une partie de leur nourriture; ils préferent les falaifons en chair & en poiffon, aux viandes fraîches & aux poiffons récemment pêchés : ils ne boivent

pas beaucoup de vin, mais ils le boivent toujours pur.

Le peu que nous venons de dire ſur la conſtitution de l'air, ſur la nature des eaux, & ſur la maniere de vivre des habitans de Minorque, ſuffit pour faire connoître les cauſes des maladies qu'on obſerve réguliérement chaque année dans ce climat. Les plus communes ſont les fievres intermittentes, qui prennent ſouvent le type de tierces, doubles-tierces, triples-tierces, &c. Les fievres tierces qu'on y obſerve ſont *ſimples* ou *malignes*; les unes & les autres, ainſi que les fievres continues, s'y annoncent preſque toujours de la même façon; les bâillemens, les laſſitudes, les maux de reins, les friſſons, les nauſées, les vomiſſemens & les ſueurs, ſont les premiers ſymptômes de ces maladies. L'intervalle du premier au ſecond accès, doit être employé à préparer le malade par une diete ſévere, des boiſſons rafraîchiſſantes, des lavemens, &c. On eſt obligé d'avoir recours à la ſaignée dans la chaleur du ſecond accès; & l'on doit profiter de la rémiſſion qui ſuit, pour placer un purgatif ordinaire. Les émétiques antimoniaux ne ſauroient convenir dans ce cas, à raiſon de l'état de ſpaſme & de phlogoſe où eſt pour lors l'eſtomac; cette regle a cependant ſes bornes, car il arrive quelquefois que ce viſcere eſt ſur-

chargé d'une ſi grande quantité d'humeurs, qu'on eſt forcé d'avoir recours à ce moyen pour le vuider, ſuppoſé toutefois qu'il n'y ait aucune indice de convulſion ou d'inflammation. On réitere la ſaignée au troiſieme accès, s'il eſt plus vif que le ſecond : on répete le même purgatif, & l'on paſſe tout de ſuite à l'uſage du quinquina, mêlé avec le nitre & la rhubarbe en poudre, qu'on ne doit placer que dans les jours d'intermiſſion. M. de la Chapelle aſſure, d'après ſon expérience, que cette méthode arrête le cours des fievres tierces ſimples, en très-peu de tems.

Rien n'eſt plus inſidieux, dans le commencement, que le peu d'appareil avec lequel la fievre tierce-maligne ſe préſente ordinairement. Il eſt vrai qu'on peut obſerver qu'il y a beaucoup plus d'accablement à la fin des accès : le pouls eſt plus enveloppé & plus concentré ; les anxiétés précordiales en ſont quelquefois un ſymptôme, & décelent la malignité ſans équivoque. Comme il n'y a pas encore de tenſion dans le ventre, dans ces premiers inſtans, il n'y a point de tems à perdre ; & l'on eſt obligé de donner, à la fin de l'accès, le quinquina à grandes doſes : lorſque le ventre n'eſt pas libre, on y joint la rhubarbe & le nitre ; mais, comme il arrive le plus ſouvent que, dès le commencement, il ſurvient des

déjections séreuses, on emploie avec le quinquina la confection alkermès ou d'hyacinthe, auxquels on joint quelquefois la serpentaire de Virginie, s'il y a une foiblesse considérable. Le calme revient plus rapidement par la vertu sédative de ce remede, que l'orage ne s'est annoncé; tous les symptômes cessent, dès le moment que le fébrifuge a pu se porter en quantité suffisante dans le sang; & dans le cas où la fievre ne s'éteint pas totalement, l'accès qui suit est très-peu de chose: le fébrifuge pris dans son déclin, en moindre dose, en anéantit la cause. Lorsqu'on a méconnu cette maladie dans son principe, ou qu'on n'a pas eu recours assez promptement au spécifique, les frissons, qui d'abord étoient à peine sensibles, se convertissent fréquemment, presque tout-à-coup, en un froid excessif, qui s'empare du malade de la tête aux pieds. Il tombe en ce moment dans des cardialgies, des défaillances continuelles, avec oppression à la région épigastrique, & le plus grand accablement; accidens qui sont accompagnés de chaleur interne, de soif ardente, d'agitations convulsives, d'une respiration fréquente & laborieuse, d'un pouls affaissé, & d'une sueur froide sur toute la surface du corps. Ces circonstances, si pressantes & si critiques, demandent les plus prompts secours; le meilleur vin, la con-

fection alkermès, la thériaque, le *lilium* de Paracelse, l'application de l'hépithême thériacal sur la région de l'estomac, &c., doivent être mis en usage, pour tâcher d'exciter le mouvement, & de ramener la chaleur & la circulation dans les vaisseaux capillaires; on a recours même alors aux vésicatoires, pour rappeller les humeurs & la malignité du centre à la circonférence; mais on ne sauroit mettre trop promptement à profit le calme qui revient après l'orage, pour placer le quinquina. Il n'est pas douteux que, si on différoit l'application de ce remede, le premier accès qui reviendroit mettroit le malade dans le danger de perdre la vie.

Quelquefois l'humeur morbifique est si abondante, ou la nature si accablée, que la maladie prend le caractere d'une fievre continue, avec redoublement, & ne cache plus sa malignité. Il n'est pas permis alors de songer au fébrifuge, parce que le ventre est douloureux & boursoufflé: la tête est fort embarrassée, avec un délire sourd & obscur, dégénérant presque toujours en un sommeil léthargique: la couleur du visage & celle du reste de la peau est livide & plombée; s'il y a quelque moiteur à la peau, elle est gluante; on est alors forcé d'avoir recours à la saignée du bras, ou de la jugulaire, ou même du pied, si le ventre n'est pas tendu, aux ventouses seches & scarifiées, aux vési-

catoires; les bains, les demi-bains, les fomentations émollientes ſur le ventre; les minoratifs, tels que la rhubarbe, la caſſe, les tamarins & les lavemens adouciſſans, les boiſſons rafraîchiſſantes, émulſionnées & nitrées, le camphre enfin ſont les remedes qu'on emploie avec le plus de ſuccès. Les taches pétéchiales ſont les exanthêmes les plus ordinaires, quand la malignité ſe porte à la peau; elles ſe terminent auſſi par des parotides qui ſe réſolvent fréquemment parmi les inſulaires, & ſuppurent preſque toujours chez les étrangers. On eſt ſouvent forcé, après vingt-cinq ou trente jours de fievre continue, & de redoublemens, d'achever d'éteindre la maladie par le ſecours des apozemes fébrifuges ou du quinquina en ſubſtance.

Les autres maladies qu'on obſerve à Minorque, ſont les différentes eſpeces de fievre, le *cholera-morbus* qui y eſt ſouvent funeſte, les dyſſenteries, les maux de gorge, les péripneumonies, les ophthalmies, les rhumatiſmes, la néphrétique, les différentes maladies de la peau, comme dartres, &c. Comme ces maladies n'ont rien de particulier, nous ne ſuivrons pas M. de la Chapelle dans les détails où il entre à leur ſujet; mais nous invitons nos Lecteurs à recourir à l'original: ils y trouveront une infinité de vues utiles, & de réflexions inté-

reſſantes ſur le traitement de ces différentes maladies, qui décelent un habile Praticien, également verſé dans toutes les parties de ſon art.

DICTIONNAIRE

Univerſel raiſonné d'hiſtoire naturelle, contenant l'hiſtoire des animaux, des végétaux & des minéraux, & celle des corps céleſtes, des météores & des autres principaux phénomenes de la nature, avec l'hiſtoire & la deſcription des drogues ſimples, tirées des trois regnes, & le détail de leurs uſages dans la médecine, dans l'économie domeſtique & champêtre, & dans les arts & métiers ; par M. VALMONT DE BOMARE, Démonſtrateur d'hiſtoire naturelle, Honoraire de la Société économique de Berne, &c. A Paris, chez Didot *le jeune*, Muſier, de Hanſy & Panckouke, 1764, *in-8°*, 5 *vol. Prix relié en papier fin*, 22 *livres* 10 *ſols ; en papier commun*, 20 *livres.*

Il n'eſt guere d'étude plus intéreſſante pour l'homme que celle de l'hiſtoire naturelle : les rapports plus ou moins éloignés qu'il a avec les différens êtres qui compoſent l'univers, la lui rendent preſqu'indiſpenſable ; auſſi a-t-elle fait dans tous les

tems l'occupation des meilleurs génies ; & les ouvrages qui traitent de ses différentes branches feroient seuls une bibliotheque considérable ; mais quelque nombreux que soient ces ouvrages, il en manquoit un où les personnes qui ne peuvent pas se livrer, jusqu'à un certain point, à cette étude, trouvassent, sans beaucoup de peine, des notions exactes & abrégées des différentes substances dont ils auroient besoin de connoître la nature. Il étoit réservé à M. Valmont de Bomare, connu avantageusement du Public par sa *Minéralogie ou Exposition du Regne minéral*, imprimée à Paris, chez *Vincent*, en 2 volumes *in*-8°, & par les Cours d'histoire naturelle qu'il fait chez lui, avec l'applaudissement des connoisseurs, de nous procurer un tel livre Son *Dictionnire raisonné universel d'histoire naturelle* contient un précis très bien fait de ce qu'on trouve de plus exact dans les meilleurs Auteurs sur les différentes substances qui composent les trois regnes de la nature, & ce que lui ont appris les différents voyages qu'il a entrepris pour observer ces substances dans les lieux où la nature les produit.

Cet ouvrage devient d'autant plus intéressant pour les Naturalistes eux-mêmes, que l'Auteur a eu l'art d'allier une espece d'ordre méthodique avec l'arrangement alphabétique, si commode pour ceux qui,

peu curieux de l'enſemble, ſont bien aiſes de trouver facilement la deſcription d'une ſubſtance dont ils veulent connoître la nature. Il a eu l'attention de faire, de tous les articles principaux, autant de points de réunion, d'où l'on peut obſerver l'analogie des genres & des eſpeces, & ſaiſir la chaîne qui les lie. Le mot, *Hiſtoire naturelle*, par exemple, contient une diviſion méthodique des trois regnes de la nature, préſentée dans la diſpoſition d'un riche cabinet. Chaque regne eſt annoncé par un diſcours qui en fait connoître les caracteres principaux & les dépendances relatives. Conformément à ce plan, l'article *animal* préſente les traits généraux qui caractériſent tous les êtres compris dans le regne animal. L'article *homme* fait connoître les variétés de ſon eſpece, & ce qui l'éleve au-deſſus des autres animaux. Les mots *quadrupedes*, *oiſeaux*, *poiſſons*, *coquilles*, *inſectes*, *polypes*, &c. offrent de même les formes diſtinctives que la nature a données aux individus que ces claſſes renferment. Tous les articles relatifs d'une même claſſe, ſoit dans le regne végétal, ſoit dans le regne minéral, ſont liés par une ſemblable méthode. Les principaux articles qui ont rapport aux végétaux, ſont les mots, *plantes*, *arbres*, *bois*, *fleurs*, &c. Ceux qui ont rapport aux minéraux ſont, *terre*, *mines*, *eaux*,

mer, *pierres*, *métaux*, &c. Ces articles peuvent être considérés comme autant d'introductions qui conduisent à la description particuliere des individus.

Il a renfermé presque toujours dans les articles particuliers tout ce qui avoit quelque rapport à la substance qui en fait le sujet ; c'est ainsi qu'au mot *abeille*, outre tout ce qui concerne cet insecte, comme sa naissance, sa façon de vivre, ses travaux, son industrie, ses différentes especes, &c., on trouve encore ce qui est relatif aux *essaims*, aux *alvéoles*, au *propolis*, au *miel*, à la *cire*, &c. Il a suivi cet ordre synthétique par-tout où il pouvoit répandre plus de netteté, plus de lumiere, & former une histoire plus complete de l'individu qui fait l'objet principal de l'article.

Une chose non moins avantageuse, c'est la proportion que l'Auteur a eu l'art de mettre entre les objets dont il traite, relativement à leur importance & à leur utilité. Que l'on consulte les articles *cheval*, *chien*, *castor*, *taureau*, *bélier*, *baleine*, *morue*, *hareng*, *saumon*, *vers à soie*, *cochenille*, &c., & une infinité d'autres non moins intéressans par leur importance & par la maniere dont ils sont traités. Les avantages que le commerce retire de certaines substances, l'a engagé d'en traiter aussi un peu plus au long. Il donne la préparation du blanc

de baleine, de la colle de poiſſon, du chagrin. Il parle de la *tonte* des brebis, de la *caſtration* de certains animaux, du *manege*, de la *pêche*, de la *fauconnerie* & des autres arts qui exploitent les productions ou les dépouilles de certaines eſpeces. Il a obſervé le même plan pour les végétaux. Il a traité, avec une certaine étendue, des plantes les plus utiles, ſoit exotiques ou indigenes. Il a rapporté non-ſeulement leurs propriétés médicinales, leurs uſages dans les alimens ou pour les arts, mais encore ce qui concerne leur culture. On peut voir, à ce ſujet, les articles *bled*, *vigne*, *chêne*, *hêtre*, *peuplier*, *érable*, *garance*, *paſtel*, *lin*, *chanvre*, *luzerne*. Il s'eſt étendu auſſi ſur la culture des plus belles fleurs qui ornent nos parterres. Il fait connoître la préparation de l'*indigo*, du *roucou*, du *magnoc*, de la *glu*, du *ſagou*, du *ſalop*, du *ſucre*, &c. On lit auſſi avec plaiſir les détails où il entre aux articles *café*, *cacao*, *poivre*, *girofle*, *muſcade*, *quinquina*, *cachou*, *coton*, &c. La deſcription des minéraux n'eſt ni moins intéreſſante, ni moins bien traitée.

Pour rendre ſon hiſtoire naturelle plus complete, il a fait entrer les corps céleſtes, les planetes, les altérations de notre globe, celles de la mer, les tremblemens de terre, les vents, les météores, les exhalaiſons, les volcans, &c.

Telle eſt l'idée ſommaire que M. Bomare donne lui-même de ſon ouvrage dans l'Avertiſſement qu'il a mis à la tête du premier volume. Nous oſons aſſurer nos Lecteurs que l'exécution répond complétement à ces promeſſes. Nous voudrions pouvoir rapporter ici en entier quelques-uns des prinpaux articles, pour faire connoître la maniere dont notre Auteur traite ſes matieres; mais leur longueur & l'importance des détails qu'on y trouve, qui ne permettent pas de les abréger, ne nous en laiſſe pas la liberté. Nous choiſirons donc un article moins eſſentiel & moins long, mais qui ſuffira pour donner une idée du ſtyle & de la méthode qui regne dans tout l'ouvrage. Nous allons donner le mot *camphre*.

» CAMPHRE, *camphora*, eſt une réſine » végétale, blanche, tranſparente, friable, » légere, concrete, très-volatile, éthérée, » fort odorante, inflammable, à la maniere » des huiles eſſentielles, diſſoluble dans l'eſ- » prit-de-vin, cependant différente des huiles » & des réſines par pluſieurs propriétés » eſſentielles qui lui ſont particulieres. Cette » ſubſtance eſt d'un goût âcre, amer, échauf- » fant beaucoup la bouche, & ſi combuſti- » ble, qu'elle brûle entiérement ſur l'eau; » propriété qui la fait employer dans la » matiere des feux d'artifices. On prétend » que le camphre étoit auſſi un des princi-

» paux ingrédiens du *feu grégeois*, dont on
» faiſoit autrefois tant d'uſage : on en mêle
» auſſi dans quelques compoſitions de ver-
» nis, particuliérement dans celui qui eſt
» deſtiné à imiter le vieux lacq.

» Le camphre découle du tronc & des
» groſſes branches d'un arbre qui croît
» abondamment dans la partie occidentale
» du Japon & dans les iſles voiſines, rare-
» ment à Bornéo, en Aſie & à Sumatra,
» près de Barras. Cet arbre, qui eſt une véri-
» table eſpece de laurier, s'appelle dans le
» pays, *Caphura:* il égale en hauteur les tilleuls
» & les chênes ; étant jeune, ſon tronc eſt
» rond, revêtu d'une écorce liſſe & verdâ-
» tre : devenu vieux, il eſt raboteux, & ſon
» écorce eſt boſſelée. Son bois eſt d'un tiſſu
» peu ſerré, d'abord blanc, enſuite rou-
» geâtre, panaché comme le bois de noyer,
» d'une odeur forte & aromatique : on
» en fait pluſieurs ouvrages. Ses feuilles,
» ſemblables à celles du laurier, ſont peti-
» tes, à proportion de ſa grandeur ; étant
» froiſſées, elles ont une odeur de cam-
» phre, de même que tout le reſte de l'ar-
» bre. Des aiſſelles de ces feuilles s'éleve
» un pédicule long de deux pouces, portant
» pluſieurs petites fleurs blanches, en forme
» de tuyau, à neuf étamines, garnies de
» ſommets & d'un piſtile tendre. A ces
» fleurs ſuccedent des baies de couleur

» pourpre, brillantes, ligneuſes, de la groſ-
» ſeur d'un pois, portées chacunes ſur un
» calice très-court, d'une ſaveur tenant du
» girofle & du camphre, renfermant une
» amande blanchâtre, huileuſe, couverte
» d'une peau noire, ſe ſéparant en deux
» lobes. Le camphrier de Bornéo s'appelle
» *Sladi* : il eſt plus petit, fongueux comme
» le ſureau, ayant des nœuds comme le
» roſeau, des fruits de la groſſeur d'une
» aveline, & que l'on confit pour en faire
» uſage contre le mauvais air. Cet arbre
» contient très-peu de camphre; il s'y trouve
» en petites larmes concretes ; & il ſuffit
» de réduire le bois en petits morceaux
» comme des allumettes, & de les froiſſer,
» pour l'en retirer, au moyen du crible.
» Il parvient très-peu de ce camphre en
» Europe ; il eſt réſervé pour les Grands du
» pays ; celui du Japon eſt moins eſtimé au
» Japon même, puiſque les commerçans
» de cette contrée en donnent depuis 100
» juſqu'à 600 livres du leur, pour en avoir
» ſeulement une livre de celui de Bornéo.
» Le camphre eſt diviſé par toutes les
» parties de l'arbre *Caphur*. Kempfer dit
» que dans les provinces de Satſuma &
» de Gotéo, les payſans coupent la racine
» & le bois de camphrier par petits mor-
» ceaux ; ils les font bouillir avec de
» l'eau, dans un pot de fer fait en veſſie,

» ſur lequel ils placent une ſorte de grand
» chapiteau argileux , pointu & rempli de
» chaume ou de natte ; le camphre ſe ſublime
» comme de la ſuie blanche : ils le déta-
» chent en ſecouant le chapiteau, & ils ne
» font des maſſes friables, grainelées, jau-
» nâtres, ou biſes comme de la caſſonade,
» remplies d'impuretés : telle eſt l'eſpece
» de camphre que les Hollandois nous
» apportent des Indes. Ils ont ſeuls l'art de
» le raffiner en grand ; & quoique Pomet,
» Lemery & M. Geofroi nous en aient
» donné le procédé, on a toujours été fort
» indécis ſur la méthode que les Hollandois
» emploient pour y parvenir. L'opinion la
» plus commune & la plus reçue, eſt que
» l'état où nous recevons le camphre, eſt un
» effet de la fuſion, fondé ſur ce que les
» huiles eſſentielles concretes (comme
» eſt le camphre) ne peuvent ſe fondre
» qu'à un degré de chaleur ſemblable à celui
» de l'eau bouillante, & qu'elles ſe décom-
» poſent à ce degré qui ſeroit néceſſaire pour
» opérer la ſublimation.

» Cet objet excita ma curioſité dans un
» de mes voyages en Hollande : j'entrai
» dans un laboratoire à raffinerie de cam-
» phre, & je vins à bout de découvrir une
» grande partie de l'appareil néceſſaire à
» l'opération. Un corps de fourneau à hau-
» teur d'appui, garni d'un grand nombre de

» capſules de ſable, & d'autant de bouteilles, » ſous des couvercles de fer étamé, un » feu de tourbe très gradué, joints à plu- » ſieurs autres circonſtances, me firent ſoup- » çonner que le raffinage du camphre ſe » faiſoit par la ſublimation; la forme des pains » de camphre, concave d'un côté, & con- » vexe de l'autre, avec un ombilic ſembla- » ble à celui qu'on obſerve dans les pains » de ſel ammoniac ſublimé, ne favoriſoit » pas l'idée de la ſeule fuſion; ainſi je me » perſuadai que le camphre purifié étoit » ſublimé.

» De retour à Paris, je voulus m'aſſurer ſi » mon ſoupçon étoit fondé; & j'ai fait à ce » ſujet pluſieurs expériences ſur divers cam- » phres bruts, tant du Japon que de Bornéo, » &c. De ce travail, dont j'ai rendu compte » en 1761 à l'Académie royale des Scien- » ces, il réſulte, 1° que l'axiôme adopté le » plus généralement, que le camphre au » degré de l'eau bouillante ne peut ſe ſubli- » mer ſans ſe décompoſer, doit ſouffrir » quelque exception; 2° que pour parvenir » à la ſublimation du camphre (qui eſt ſa » purification) le feu doit être gradué & » aſſez violent; 3° que le verre vert con- » vient moins pour cette opération que le » verre blanchâtre; 4° que l'uſage des cou- » vercles eſt une maniere de réverbere, qui » conſervant & réfléchiſſant la chaleur,

» accélere la fusion du camphre ; 5° que » le contact de l'air extérieur bien ménagé, » contribue à faciliter l'opération ; 6° que » le camphre brut du Japon ne perd que » peu ou point de son poids, étant mis seul » à sublimer ; mais qu'étant mêlé à celui qui » est purifié, il déchet d'un septieme : le » camphre purifié, au contraire, étant mis seul » à sublimer, ne diminue point, tandis que le » camphre brut de Bornéo perd un vingtie- » me ; 7° enfin, que la maniere de purifier » le camphre, telle que je l'ai vu exécuter, » n'est pas aussi compliquée que celle qu'on » lit dans les Auteurs, & notamment dans la » Dissertation de M. Jean-Frédéric Grono- » vius, qui est insérée dans la matiere médi- » cale de M. Geofroy.

» On retire aussi du camphre de la plante » appellée *Camphorata*, du thym, du roma- » rin, des lauriers, de l'abrotanum, de la » lavande, de la sauge, & de presque tou- » tes les labiées (voyez *CARTHEUSER*,) » même de l'écorce & de la racine du ca- » nellier, des racines de zédoaire, de la men- » the, du jonc odorant de l'Arabie & de » Perse.

» Le camphre est calmant, sédatif, anti- » putride & résolutif. Il réussit merveilleu- » sement dans les affections du genre ner- » veux. Quelques personnes prétendent » qu'il détruit les feux de l'amour ; & l'on dit

» même que ſon odeur rend les hommes
» impuiſſans : (*Camphora per nares caſtrat*
» *odore mares.*) Mais il eſt certain que les
» gens qui travaillent continuellement ſur
» le camphre, n'ont jamais rien éprouvé de
» ſemblable. «

OBSERVATION

Sur la Catalepſie ; par M. POSTEL DE FRANCIERE, Médecin à Barenton.

La *catalepſie* eſt une maladie ſi rare ou ſi peu connue aujourd'hui, que nos Praticiens modernes les plus célebres ſemblent ne l'avoir point obſervée, & que quelques-uns même doutent qu'elle ait jamais exiſté ailleurs que dans les livres. Seroit-elle du nombre de ces maladies qui ont ceſſé d'affliger l'eſpece humaine, comme il eſt arrivé à l'*éléphantiaſis*, ou lepre des anciens ? ou ſeroit-elle un de ces phénomenes paſſagers en médecine, qu'un ſiecle voit naître & s'évanouir, tel que fut le *mentagra* de Pline ? ou enfin ne ſeroit-elle pas plutôt méconnue ou confondue avec une autre maladie, par une mépriſe où jette la deſcription peu exacte qu'en ont donnée tous les Auteurs, d'après Galien, qui l'avoit obſervée dans un de ſes diſciples ? Quoi qu'il en ſoit, voici l'hiſtoire

ſuccincte d'une maladie ſinguliere, qui, ſi elle n'eſt pas la vraie catalepſie, en a du moins la plupart des ſymptômes, & qui, par ſon extrême danger, mérite toute l'attention du Médecin.

C'eſt une affection du cerveau des plus aiguës, qui ſaiſit tout-à-coup un malade, lui ôte la voix, la parole, le mouvement & la connoiſſance: ſes yeux ſont ouverts & fixes, ſans être affectés d'aucun objet; à peine cligne-t-il les paupieres à l'approche de la main. Si on l'appelle d'un ton haut, il paroît entendre, & jette un regard fixe & étonné; cependant il ne ſerre ſeulement pas la main pour témoigner la moindre connoiſſance. Etendu & immobile comme une ſtatue, il réſiſte pourtant quelquefois, ſi on lui veut prendre le bras ou la jambe: qu'on le pique ou qu'on le pince vivement, il retire la partie ſouffrante, ou fait même quelques grimaces en ſigne de douleur, mais ſans crier ni proférer une ſeule parole. Ses levres diſtillent une ſalive gluante, telle qu'on en voit aux bœufs ou aux chiens courans; & ſi l'on veut lui ouvrir la bouche, il réſiſte opiniâtrément à l'abaiſſement de la mâchoire inférieure, comme un cheval qu'on veut brider, & il faut ſe ſervir d'un bâillon pour la tenir ouverte. En un mot, ce n'eſt plus un homme, c'eſt un animal, c'eſt un pur automate; cependant ſi les
beſoins

besoins naturels le pressent, j'en ai vu qui sortoient du lit pour aller, en chancelant, aux lieux de commodité, sans répondre même par signes à tout ce qu'on leur disoit: un autre, avec le drap de son lit, essuya sa main ensanglantée du sang qu'on venoit de lui tirer, mais tout cela machinalement, & sans aucune marque de connoissance. Le pouls des malades est embarrassé, & un peu serré; sa fréquence excede peu l'état naturel; la peau, quoiqu'un peu seche, est plus fraîche que chaude, & à peine croiroit-on qu'il y eût de la fievre. Leur sang est sec, & quelquefois coëneux; la face des trois malades que j'ai observée étoit plus pâle que vermeille, mais répondoit assez à leur tempérament bilieux. Cette maladie se termine le plus souvent par l'apoplexie, ou plutôt, si l'on veut, par un *carus* profond & mortel; alors le pouls devient petit & fréquent, la respiration haute & gênée; les yeux se ferment, les membres se paralysent, & la mort suit de près. Quand le malade a le bonheur d'en revenir, le pouls se redresse & se développe, le sang devient moins sec; la respiration plus libre & plus naturelle, la peau se relâche & détend; il commence à donner peu-à-peu des marques de connoissance, sans se souvenir, dans sa convalescence, de tout ce qui s'est passé dans le fort de la maladie.

Telle eſt l'eſquiſſe imparfaite de cette maladie, que j'ai tâché de crayonner, & dont un obſervateur plus habile & plus exact pourroit rectifier ou achever le tableau. Voyons ſi des circonſtances particulieres pourroient y ajouter quelques nouveaux traits. Je n'ai que trois obſervations à en donner, n'ayant eu lieu d'obſerver cette maladie que trois fois dans tout le cours de ma pratique. Mais l'on peut compter ſur l'exactitude & la vérité des faits que je vais rapporter.

1. Le premier malade que j'ai eu occaſion d'obſerver, étoit un Prêtre âgé d'environ quarante ans. Une gale ſeche, prurigineuſe & furfuracée, infectoit ſa peau depuis ſon enfance; ce qui lui avoit attiré le ſobriquet d'*Abbé Frottin*. S'étant chargé du vicariat d'une paroiſſe voiſine, il eut honte d'y paroître en cet état; & ſans beaucoup de précautions, il ſe ſervit d'un liniment *pſorique*, qui nétoya tout d'un coup la peau, & répercuta ainſi l'humeur galeuſe. Peu de jours après cette manœuvre il tomba dans l'état qu'on vient de décrire. J'y fus appellé le ſecond jour. Il étoit entre les mains d'un Chirurgien qui, après l'avoir ſaigné du bras & du pied, venoit de lui donner l'émétique. Le malade, qui rendoit par haut & par bas, me reconnut dans ce moment, & me ſalua par mon nom. Ce fut un inſtant

lucide qui ne revint plus. Le malade, après l'opération du remede, retomba dans le même état; &, malgré la saignée que je fis réitérer le soir, la maladie tourna pendant la nuit en apoplexie, qu'aucun remede ne put dissiper; & le malade mourut le lendemain, vers le soir.

2. Le second malade étoit un homme à-peu-près du même âge, qu'un procès ruineux, dont il envisageoit la perte comme certaine, troubloit & chagrinoit depuis quelque tems. Un soir qu'il revenoit de la Jurisdiction, à la poursuite de son procès, il fut pris subitement des symptômes ci-dessus. J'y fus appellé le lendemain matin: il fut saigné ce jour-là deux fois du bras & une fois du pied: on lui donna un lavement laxatif, & on le fit boire beaucoup de tisane, à l'aide d'un entonnoir. Je lui fis prendre, le lendemain matin, quelques grains d'émétique; le remede agit par haut & par bas. Quelque tems après l'opération, le malade parut plus mal: on revint, le soir, à une seconde saignée du pied; ce qui n'empêcha pas que la nuit même le malade ne tombât en apoplexie. La saignée de la jugulaire, à laquelle j'eus recours, les lavemens purgatifs, les épispastiques, &c. tout fut inutile, & le malade mourut à l'entrée de la nuit suivante.

Deux événemens si disgracieux sur deux

sujets, tristes victimes d'une maladie si extraordinaire & si semblable, me donnerent lieu de faire quelques réflexions sur sa cause & sur son traitement; & je résolus, si le hazard m'en procuroit de semblables une autre fois, de me conduire différemment dans la cure. Il se passa sept ou huit ans, après lesquels je fus appellé pour un troisieme, qui fait le sujet de l'observation suivante.

3. Un jeune Marchand de vingt-un à vingt-deux ans, étant en route, au retour de son commerce, se sentit abattu de lassitudes spontanées, pesanteur & douleur de tête. Il arriva le même jour chez lui; &, dans la nuit, il perdit la parole & la connoissance, avec les yeux ouverts, & tous les symptômes dont on vient de tracer l'histoire. J'y fus appellé le même jour; & trouvant un malade dans la vigueur de l'âge, & en état de soutenir les évacuations du sang; me rappellant d'ailleurs les réflexions que j'avois faites autrefois sur les deux premiers malades, je résolus d'insister davantage sur les saignées révulsives & dérivatives, & de ne pas donner, du moins si-tôt les émétiques, dont j'avois cru remarquer les mauvais effets. Je me fondai sur trois ou quatre remarques qui m'avoient frappé dans mes deux premiers malades, & qui se rencontroient en celui-ci; savoir, l'état

du pouls dur & ſerré, la ſalive gluante à la bouche, la qualité inflammatoire du ſang, & la cauſe procatarctique de la maladie, qui avoit été dans le premier une gale rentrée ; dans le ſecond, des chagrins & peines d'eſprit ; & dans celui-ci des fatigues peut-être au-deſſus de ſes forces ; d'où je crus pouvoir inférer que la cauſe prochaine de la maladie étoit une ſtaſe du ſang dans l'extrêmité capillaire des vaiſſeaux du cerveau, qui ne provenoit pas d'une ſimple ſtagnation, ou retard par relâchement ou perte de ton des vaiſſeaux, mais d'un épaiſſiſſement inflammatoire du ſang, qui, en s'engageant à l'extrêmité des carotides, s'y arrêtoit, s'y accumuloit, & , en comprimant le cerveau, interceptoit ainſi ſon influence ſur les nerfs qui en émanent. Sur cette æthiologie, que, d'après ces réflexions, je me crus autoriſé d'adopter, je comprenois qu'il ſeroit contre les bonnes regles d'employer prématurément un vomitif, ou tout autre remede agaçant & trop actif, qui, par les vives ſecouſſes qu'il cauſeroit à tout le genre membraneux, ſeroit capable de conſommer l'engorgement, en forçant le ſang de s'engouffrer de plus en plus dans les défilés étroits où il ſe trouvoit échoué, ou même de cauſer la rupture des vaiſſeaux déjà trop tendus, & d'occaſionner un épanchement funeſte, plutôt que de lever l'obſtacle que

rencontroit le ſang à ſon paſſage, & qu'ainſi l'indication qui ſe préſentoit à remplir étoit d'évacuer abondamment par des ſaignées révulſives, de délayer & de détremper le plus qu'il ſeroit poſſible, de tenir le ventre libre, en ſollicitant les ſelles, plutôt que de les forcer; de venir enfin aux évacuations dérivatives, par des ſaignées des jugulaires, des épiſpaſtiques à la nuque, &c. Tel fut le plan que je me propoſai, & que je ſuivis. Mon malade fut ſaigné deux fois du bras, & une du pied, dans ce jour. Il reçut deux lavemens d'eau de caſſe & de cryſtal minéral. On lui fit boire abondamment d'une tiſane rafraîchiſſante nitrée, & d'une eau de tamarins avec le ſyrop violat. Le lendemain on revint à la ſaignée du pied : on ajouta à l'eau de tamarins la pulpe de caſſe ; on donna encore deux lavemens ; le ventre commença à prêter, & il rendit des matieres délayées : le ſoir même je fis faire une ſaignée de la jugulaire, petite à la vérité ; mais on y revint le lendemain matin : on appliqua alors à la nuque un emplâtre véſicatoire : on continua ce jour-là l'eau de caſſe & de tamarins, qu'on aiguiſa de ſéné & d'un ſel neutre ; le ventre continua de couler ; on donna néanmoins encore un lavement. Dès le ſoir le malade commença de donner quelques ſignes de connoiſſance, qui, augmentant peu-à-peu

pendant la nuit, le matin il se trouva l'avoir entiérement récouvrée. Deux ou trois jours se passerent à humecter le malade de beaucoup de tisane, & d'un apozeme délayant; il fut purgé ensuite avec une médecine commune, & sa santé fut entiérement rétablie. Puis-je me flatter qu'elle soit dûe à la justesse des vues que je me proposai de suivre? C'est ce que je remets au jugement des savans Praticiens. J'ai souhaité bien des fois trouver quelque nouvelle occasion de réitérer cette expérience, pour en constater la réussite; elle ne s'est pas présentée depuis, mais je ne doute point que les Médecins, sur-tout des grandes villes, n'aient vu quelquefois & ne voient dans la suite une semblable maladie; ils seront ainsi en état d'apprécier à leur juste valeur les avantages ou les inconvéniens de cette pratique.

La catalepsie ne seroit donc point si rare qu'on le croit communément; & si elle passe pour telle, c'est qu'on la méconnoît & qu'on la confond avec quelqu'autre maladie soporeuse, comme le *coma*, l'apoplexie incomplete, &c. Cette méprise vient sans doute de ce que l'on n'y remarque point un symptôme, que presque tous les Auteurs ont, depuis Galien, compris dans sa description; c'est, dit-on, que le cataleptique reste dans l'attitude où il se trouve, lors de l'invasion de la maladie, & qu'il demeure

dans toutes les postures où on le veut placer ; mais ce symptôme ne seroit-il point, en raison de l'intensité plus ou moins grande de sa cause, plutôt que d'être essentiel à la maladie, qui peut, indépendamment de lui, avoir son existence & sa maniere d'être? Une forte congestion du sang venant à arrêter subitement dans le cerveau le fluide nerveux, ou à former une digue insurmontable à son émanation sur les organes des sens internes, il est conséquent, & même nécessaire que le malade reste dans la même position où il se trouve alors. Dans cet état, l'ame ne recevant aucune idée sensible, sera comme extasiée & ne pourra se déterminer à rien : le corps sera donc dans une immobilité parfaite, & comme une statue respirante ; mais comme la maladie n'est point convulsive, on doit, je crois, convenir que, si, lors de l'invasion, le corps étoit penché ou debout, un bras ou un pied levés en l'air, il est nécessaire que, par l'affaissement qui s'ensuit, des muscles destinés aux mouvemens volontaires, le malade tombe, & les membres élevés s'abaissent. L'histoire qu'on rapporte du contraire, au sujet des soldats Romains, dont plusieurs dans une marche longue & difficile, furent saisis de catalepsie, & qui néanmoins marchoient, charges de leurs armes & bagages, sans connoissance, & poussés par leurs

camarades, comme des machines; cette histoire, dis-je, ne paroît pas assez authentique pour fournir une observation sur laquelle on puisse sûrement compter. D'ailleurs ne se pourroit-il pas que ces malades fussent attaqués de quelqu'autre affection soporeuse? Mais que ce soit, si l'on veut, la vraie catalepsie, il est à croire que cet accident si singulier ne leur arrivoit que parce que l'invasion du mal ne se faisoit pas tout d'un coup, mais peu-à-peu, & par degrés: & qu'avant que la maladie eût acquis son dernier degré constitutif, les sens internes commençant insensiblement à s'émousser, & la raison & la connoissance à s'obscurcir, les malades tomboient dans un état de stupidité & d'engourdissement, paroissant comme hebêtés & en démence, tandis que les mouvemens spontanés étoient encore capables de s'exercer par l'impulsion qu'on leur communiquoit, leur volonté y ayant peu ou point du tout de part.

Me permettra-t-on d'ajouter ici pour corollaire une derniere réflexion? C'est que dans toute congestion phlegmoneuse du cerveau, qui ne fait pas la moindre partie des affections soporeuses & convulsives, l'émétique ou tout autre remede stimulant, propre à soulever vivement la vertu systaltique du systême membraneux & nerveux, sont pour le moins très-suspects, à cause du

ſpaſme & de l'érétiſme qu'ils ne manquent pas de cauſer aux extrêmités coniques des vaiſſeaux artériels, qui, déjà engoués d'un ſang coëneux & emplaſtique, s'engorgeront de plus en plus par les vibrations forcées, qu'ils redoubleront en pure perte ſur des ſucs incapables d'avancer ni de reculer; ce qui pourra occaſionner un épanchement, par la rupture des vaiſſeaux tendus au delà de leur reſſort. Cette maxime aura lieu, ſur-tout lorſque pareilles maladies attaqueront les perſonnes goutteuſes, qui y ſont les plus expoſées par l'interverſion de l'humeur arthritique, les hyſtériques, les hypocondriaques, en un mot, tous ceux qui auront des marques d'acrimonie ou de phlogoſe dans les humeurs, d'agacement & d'irritabilité dans les ſolides. Je pourrois étayer cette réflexion de quelques obſervations où j'ai cru remarquer les mauvais effets de ces remedes, qu'on emploie pourtant aſſez hardiment, appuyé du ſuffrage des Auteurs les plus graves, qui preſque tous les conſeillent en pareil cas. Mais de quelle importance n'eſt-il pas de bien diſtinguer l'état de ſtagnation & de ralentiſſement du ſang, en conſéquence de l'inertie ou affoibliſſement du ton des vaiſſeaux, qui ont beſoin d'éperon pour ranimer leurs oſcillations, d'avec celui où leur ſyſtole, loin d'être fonciérement affoiblie, n'eſt qu'opprimée par le

poids d'un ſang englué, d'une lymphe ténace & coëneuſe, que les efforts redoublés de la vertu ſyſtaltique a enfoncés & comme injectés dans les réduits les plus profonds des extrêmités artérielles ? Vouloir donc aiguillonner leur reſſort, avant que de les rendre méables en les déchargeant de ce poids accablant, n'eſt-ce pas courir les riſques ou de rupture, ou d'un engorgement conſommé ? Et qui peut s'aſſurer d'être à couvert d'une pareille bévue, ſi un auſſi grand génie que Boerhaave n'a pu s'en garantir ? Après avoir mis au rang des cauſes prédéterminantes de l'apoplexie ſanguine, les vomitifs, les volatils, & tout autre ſtimulant, peut-on être médiocrement ſurpris qu'il les conſeille dans la catalepſie ; tandis que, de ſon propre aveu, l'*autopſie* du cerveau des cataleptiques découvre ſes vaiſſeaux, tant veines qu'arteres, farcis, diſtendus, & comme bourſoufflés d'un ſang denſe, épais & inflammatoire (*a*) ? Quelle inconſéquence !

(a) *De cognoſ. & cur. Morb.* Aph. 1010. 3. & 1041, 1044.



PRÉCIS DE L'EXAMEN

Chymique des Eaux minérales de Bar & de Beaulieu en Auvergne, lu à la Société des Sciences & Belles-Lettres de Clermont-Ferrand; par M. MONNET DE CHAMPEIX.

Il n'est pas de province en France si riche en eaux minérales que l'Auvergne ; & ces eaux ont cela de particulier, qu'elles participent toutes plus ou du moins de la nature alkaline ; c'est une remarque qui a été faite par plusieurs Naturalistes & Chymistes qui sont venus visiter cette province. Les eaux qui sont l'objet de ce Mémoire, tiennent le premier rang parmi celles qui possedent le plus éminemment cette qualité. Elles sont situées dans la Limagne d'Auvergne, dans le quartier qu'on appelle *Lembron*, près la petite ville de Saint-Germain : elles sourdent en plusieurs endroits d'un petit monticule ; mais il n'y a que trois sources qui soient un peu abondantes : la plus considérable se dégorge dans une espece d'auge assez large & assez profonde, formée par plusieurs grandes pierres : c'est celle dont on fait usage, parce qu'elle a la réputation d'être la meilleure. L'eau qui découle

de ces ſources forme un petit ruiſſeau.

Ces eaux, quoique d'une chaleur égale à la température de l'atmoſphère, bouillonnent, pétillent & s'agitent long-tems même après qu'on les a puiſées, comme ſi elles éprouvoient un mouvement d'effervefcence : elles paroiſſent claires & limpides, au ſortir de la fontaine ; mais ſi on les laiſſe en repos, pendant quelque tems, dans un vaſe, elles laiſſent bientôt appercevoir une petite pellicule terne, & terniſſent les vaiſſeaux de verre, comme feroit l'eau de chaux. Leur goût décele d'avance leur qualité alkaline; & toutes les expériences que j'ai tentées pour en découvrir la nature, me l'ont démontré ſans replique. 1° Elles ont verdi ſenſiblement le ſyrop violat; 2° elles ont fait avec l'acide vitriolique, une effervefcence auſſi conſidérable, qu'auroit pu le faire un alkali tombé en *deliquium*; 3° elles ont précipité le mercure diſſous dans l'acide nitreux, en une poudre de couleur de brique ; 4° elles ont décompoſé l'alun (*a*) ; 5° l'alkali fixe y a produit un

(*a*) Je m'étois ſervi de l'alun dans mes expériences, eſpérant qu'il me feroit connoître la nature de l'alkali contenu dans ces eaux minérales ; mais j'ai eu lieu de me convaincre depuis que ce moyen étoit inſuffiſant, & que ce ſel eſt décompoſé par pluſieurs terres abſorbantes, telle

précipité blanc, très-abondant ; ce qui y décele auſſi de la ſénélite ou quelqu'autre ſel à baſe terreuſe. Quoiqu'on apperçoive à leurs ſources un ſédiment ochreux, elles ne paroiſſent pas contenir le moindre atome de fer ; & la noix de gale ne leur donne pas la moindre couleur, lors même qu'elles ſont fortement évaporées.

Inſtruit, par ces premiers eſſais, de l'eſpece de matiere que je devois trouver dans ces eaux, j'en fis évaporer lentement une aſſez grande quantité, obſervant de ſéparer, à meſure, ce qui s'en précipitoit. J'obtins, par ce moyen, une aſſez grande quantité de ſédiment blanchâtre. Je l'eſſayai avec l'acide vitriolique, qui en diſſolvit environ les deux tiers. Je conjecturai que ce qu'il n'avoit pas pu diſſoudre étoit une ſélénite : je pouſſai l'évaporation, ſans pouvoir obtenir de cryſtaux ; ce qui m'engagea à deſſécher le réſidu, qui me donna une matiere ſaline jaunâtre, fortement lixivielle, avec laquelle l'acide vitriolique forma un ſel de Glauber ſale, jaunâtre, & ne tombant que difficilement en effloreſcence ; ce qui ne me permit plus de douter que ce ne fût l'alkali minéral, ou baſe du ſel marin,

que celle qui ſe rencontre ordinairement dans nos eaux ; ce qui démontre que la baſe de l'alun n'eſt point une terre abſorbante.

mais uni à quelque matiere qui le déguisoit ainsi. En effet il eût été surprenant que la sélénite eût pu exister en aussi grande quantité dans ces eaux, avec l'alkali minéral, sans se décomposer, si cet alkali n'y eût été assez masqué par cette matiere, pour l'empêcher de manifester toutes ses propriétés alkalines : c'est ce dont je me convainquis par plusieurs expériences, auxquelles je soumis ces eaux, en y mêlant différens sels à base terreuse, qui ne parurent pas seulement les troubler ; il n'y eut que l'alùn qui parut s'y décomposer.

Soupçonnant quelque partie bitumineuse dans ce résidu, j'en fis digérer une portion, avec de l'esprit-de-vin bien rectifié ; mais quoiqu'il lui donnât une couleur citrine, cet esprit-de vin ne se troubla point, en y mêlant de l'eau, comme il auroit fait, s'il eût extrait quelque matiere bitumineuse ou huileuse ; comme ce sel ne fit que se blanchir un peu, en se calcinant, je crus que cette matiere, qui lui étoit unie, n'étoit qu'une eau-mere, comme celle que M. le Monnier a trouvée dans les eaux du Mont d'or.

Tous les autres moyens connus que je mis en usage, ne purent m'y faire découvrir le moindre atome d'autres substances salines, d'où je crois pouvoir conclure que ces eaux ne contiennent que de la terre absorbante, de la sélénite, de l'alkali miné-

ral, & de l'eau-mere ; toutes ces ſubſtances y ſont en aſſez grande quantité. Dix pintes d'eau m'ont produit demi-once & demi-gros de ſédiment, mêlangé de terre alkaline & de ſélénite, & ſix gros d'alkali minéral confondus avec l'eau-mere. Ayant répété, au bout de quelque tems, l'évaporation de pareille quantité d'eau, je n'obtins que trois gros & demi de ſédiment, & demi-once de ſel alkali, avec l'eau-mere : j'attribuai cette différence à ce que j'avois fait la premiere évaporation dans un tems extrêmement ſec, dans lequel les principes des eaux minérales doivent ſe trouver beaucoup plus rapprochées, & qu'au contraire j'avois fait la ſeconde dans un tems pluvieux, qui, en procurant à ces ſources une plus grande quantité d'eau, ſert à étendre ces mêmes principes dans une plus grande quantité de diſſolvant.

On a obſervé que ces eaux purgeoient certains ſujets aſſez fortement : on les emploie avec ſuccès dans les obſtructions, & elles ont réuſſi à déraciner certaines fievres qui avoient réſiſté au quinquina.

On remarque, aux environs de ces ſources & le long des ruiſſeaux par où s'écoulent leurs eaux, de l'alkali minéral effleuri, à peu-près comme le ſalpêtre de houſſage : on peut même y en ramaſſer une aſſez grande quantité, lorſqu'il y a quelque tems

qu'il n'a pas plu : il paroît plus pur que celui qui eſt contenu dans les eaux ; car en ayant combiné avec l'acide vitriolique, j'ai eu un ſel de Glauber beaucoup plus beau que celui que j'avois obtenu avec l'alkali de ces eaux. Cette différence vient apparemment de ce que ce ſel effleuri a diſpoſé la matiere qui le ſaliſſoit, en s'infiltrant au travers des terres.

On remarque, en outre, le long du ruiſſeau, des croûtes ou maſſes pierreuſes, très-dures & très-ſolides, & ſouvent amoncelées les unes ſur les autres ; j'ai cru pouvoir les regarder comme des concrétions formées par le ſédiment que l'eau minérale y dépoſe. En effet, ſi l'on fait attention que la terre alkaline de ces eaux minérales a beaucoup de propriétés communes avec la chaux, on concevra aiſément que ces eaux roulant à travers des terres ſablonneuſes, y dépoſent leur terre alkaline, qui, ſe joignant au ſable de la même maniere que la chaux, forme ces maſſes ou croûtes qui augmentent peu-à-peu par l'addition de nouvelles couches ; auſſi ai-je remarqué qu'aux endroits où il n'y a point de ſable, il ne s'y forme rien de ſemblable. C'eſt ainſi que s'eſt formé le pont de Saint-Allyre de Clermont, ſi célebre par les rêveries qu'on a débitées à ſon ſujet. Les Chymiſtes qui l'ont viſité, n'ont pas eu de peine à recon-

noître la cauſe qui l'a produit, dans la terre abſorbante qui eſt contenue dans les eaux qui coulent deſſous ; c'eſt cette terre qui a donné lieu à la fable de leur vertu pétrifiante, débitée par quelques Phyſiciens, & par les Géographes qui les ont copiés.

On trouve une autre ſource d'eau minérale, à une petite lieue de Saint-Germain, ſur la rive gauche de la riviere d'Aignon, au-deſſous du village de Beaulieu. Cette ſource ſort d'une grotte fort étroite, creuſée dans le roc qui borde cette rive ; elle a cela de ſingulier, qu'elle paroît & diſparoît fort ſouvent, ſans qu'on puiſſe en attribuer la cauſe, ni à la pluie, ni à la ſécheresſe : il ſemble quelle a des tems marqués pour ſes apparitions & diſparitions ; ce qui pourroit la faire regarder comme une fontaine périodique.

Cette eau a un petit goût piquant, vineux, qui n'eſt point déſagréable ; & dans tous les eſſais elle s'eſt manifeſtée tout auſſi alkaline que celle de Bar ; elle en differe cependant, en ce que la poudre de noix de gale y décele un peu de fer, par la couleur rouge qu'elle lui donne ; mais on ſent que ce fer n'y eſt ni ne peut y être dans l'état vitriolique ou ſalin, mais ſeulement dans un état de diviſion extrême ; & en cet état il ſe colore auſſi avec la noix de gale. Nous ferons remarquer, en paſſant, que par la

ſeule différence de la couleur, on peut juger en quel état le fer eſt dans les eaux minérales; celle que le vitriol produit avec la noix de gale paſſe du violet foncé au noir; au lieu que, lorſque le fer eſt ſeul, elle eſt d'un rouge vineux, plus ou moins foncé, ſelon qu'il y a plus ou moins de fer. Pluſieurs de nos eaux minérales nous préſentent ce même phénomene; telles ſont celles de Clermont, comme l'ont remarqué MM. Venel & Bayen.

Douze pintes de cette eau minérale ſoumiſes à l'évaporation ne m'ont donné qu'un gros & demi de ſédiment mêlangé de terre alkaline & de terre martiale; mais ayant enſuite continué l'évaporation, j'obtins par la cryſtalliſation huit gros d'alkali minéral, auſſi beau & auſſi pur que celui qu'on peut retirer des leſſives de ſoude.

L'intérieur de la grotte, dont nous venons de parler, eſt tapiſſé, en certains endroits, d'une matiere ſaline d'une ſtypticité inſupportable; elle paroît contenir pluſieurs ſels confondus enſemble. Voulant l'examiner, j'en ramaſſai une certaine quantité, que je leſſivai bien dans de l'eau pure; ce qui me donna une liqueur ſaline ſtyptique & fort rouſſe; en ayant mêlé avec de la poudre de noix de gale, elle noircit fortement: l'alkali fixe y produiſit un précipité verdâtre, tel

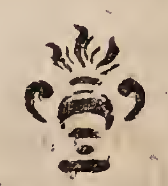
que celui qui résulte de la décompofition du vitriol martial ; avec la diffolution de mercure, il produifit un véritable turbith minéral ; ce qui ne me permit plus de douter qu'il n'y exiftât de l'acide vitriolique, & un véritable vitriol martial.

Cette liqueur faline, foumife à l'évaporation, me donna fucceffivement plufieurs précipités ochreux ; & je remarquai qu'elle étoit devenue extrêmement acide, au point de diffoudre de nouveau fer que j'y mis ; ce qui me fit juger qu'une partie du vitriol s'étoit décompofée pendant l'évaporation. Cette liqueur mife à cryftallifer, ne me donna point de vitriol, comme je l'avois efpéré, mais un fel d'une nature finguliere, cryftallifé en petites pyramides courtes, à trois ou quatre pans ; fon goût amer, & approchant beaucoup de celui du fel d'Epfom à bafe terreufe, mais mêlé d'un goût vitriolique, que les lavages ne purent point enlever, me le fit regarder comme un fel à bafe terreufe, uni à une portion de vitriol, qui étoit entrée dans la formation de fes cryftaux, ou, pour mieux dire, je penfe que l'eau vitriolique faifoit partie de l'eau de fa cryftallifation.

Cette même liqueur foumife à une nouvelle évaporation, me donna des cryftaux encore plus finguliers que les précédens:

c'étoit une quantité prodigieuſe de petites aiguilles amoncelées les unes ſur les autres, ce qui formoit des grouppes de cinq à ſix pouces de haut très-agréables à la vue. Ce ſel différoit encore du précédent, en ce qu'il avoit la ſtypticité de l'alun, participant toujours au goût vitriolique ; le reſte de la liqueur ne voulut plus cryſtalliſer ; quoiqu'il y en eût encore une aſſez grande quantité ; mais elle ſe coagula en magma.

Il paroîtroit que l'alkali minéral, contenu dans ces eaux devroit décompoſer cette matiere vitriolique, & former un véritable ſel de Glauber, dont elles ne préſentent cependant aucun indice. Cela prouve que la ſubſtance ſaline qui tapiſſe la grotte, n'y eſt pas apportée par les eaux, puiſqu'elles ne contiennent pas de ſel de Glauber, à moins qu'en détachant de la matiere ſaline, on n'en ait laiſſé tomber dedans ; ce qui arrive quelquefois. On doit conclure de ce fait, qu'il ne faut pas toujours s'arrêter au premier coup d'œil, pour juger de la qualité d'un eau minérale.



OBSERVATIONS

Sur l'Hydropisie du péritoine ; par M. DARLUC, Médecin à Caillan.

La nommée Minguaud, âgée de trente-six ans, étoit, depuis quelque tems, hydropique, sans qu'il y parût extérieurement d'une façon trop marquée, ni qu'elle en eût les fonctions dérangées. Elle s'acquittoit des travaux les plus pénibles de la campagne, avoit le visage coloré, bon appétit, ne se plaignant que d'un poids considérable vers la région ombilicale, qui l'empêchoit de marcher librement. Ses regles lui ayant manqué dans la suite, elle se crut grosse ; la pesanteur constamment marquée vers l'ombilic, qui augmenta alors, le bas-ventre qui parut tendu successivement, des mouvemens internes qu'elle crut appercevoir, un malaise dans ses fonctions l'affermirent de plus en plus dans cette idée : le terme de sa prétendue grossesse s'écoula cependant, & bien au-delà, sans qu'elle accouchât. Inquiete sur son état, elle s'adressa à un Esculape du voisinage, qui l'ayant examinée, & n'ayant découvert aucune apparence de fluide épanché dans son bas-ventre, mais bien quelque chose de dur & de rénitent,

qui s'échappoit ſous le tact, prononça qu'elle avoit été réellement groſſe, mais que le fœtus, par un de ces événemens qui ne ſont pas hors de regle, avoit été implanté hors de la matrice, d'où il étoit tombé dans le baſſin; qu'il n'étoit pas poſſible qu'elle s'en délivrât par les voies naturelles; qu'elle ſeroit heureuſe ſi elle pouvoit le porter un nombre d'années, ſans qu'il ſe corrompît, comme cela étoit arrivé; qu'il n'y avoit, dans ce fâcheux état, qu'à patienter, & attendre tout de la nature, ſans chercher à la violenter.

L'aſſertion infidelle de l'Eſculape jetta cette femme dans une ſécurité dangereuſe. Elle ne voulut d'aucun remede; à force de répéter à tout venant, qu'elle avoit un fœtus dans le baſſin, dont elle aſſuroit avoir ſenti quelquefois la tête ſous l'ombilic, il paſſa pour conſtant parmi ceux qui la connoiſſoient, qu'elle portoit un enfant mort dans le ventre; c'eſt ainſi que ſe faiſant illuſion, elle paſſa juſqu'à l'âge de quarante ans, tantôt plus, tantôt moins incommodée. Des fievres automnales, ſuite d'un mauvais régime qu'elle négligea, augmenterent tout-à-coup ſes maux; ſon ventre ſe tendit plus qu'il n'avoit été ci-devant; les pieds, les jambes, les cuiſſes tomberent ſucceſſivement dans l'anaſarque; elle ne put plus ſe lever de ſon lit, ſans être

menacée de suffocation ; dans cet état ; plutôt par bienséance, que dans l'espoir de guérir, elle me fit appeller.

Le volume de son ventre présentoit toute l'apparence d'un épanchement ascitique ; le flot du liquide s'y faisoit sentir de part & d'autre ; l'enflure s'étendoit jusqu'au-dessous des fausses-côtes, & rendoit la respiration laborieuse, en arcant le diaphragme ; l'on ne s'appercevoit pas d'une plus grande proéminence au nombril ; en un mot, tout indiquoit une ascite existante, plutôt que l'hydropisie enkistée du tissu cellulaire du péritoine.

L'on sait combien il est difficile de distinguer ces sortes d'hydropisies l'une de l'autre (*a*), sur-tout lorsque l'hydropisie du péritoine est parvenue, par ses accroissemens, à confondre les signes rationels qui l'accompagnent, avec ceux de l'ascite ; cependant l'état antérieur de la malade ; la décision infidelle de l'Esculape, qui ne laissoit pas de donner des vues ; les progrès des enflures qui avoient été plus lents que dans

(*a*) Voyez les signes caractéristiques de l'hydropisie du péritoine, principalement dans Allen, art. 817 ; dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, années 1707 ; dans ceux de l'Académie royale de chirurgie, tom. 2 ; dans le Journal de Médecine, année 1759, Mai ; dans l'Essai sur l'hydropisie, par M. Monro.

l'ascite ; ses fonctions qui n'avoient été dérangées que très-long-tems après ; son appétit, dont elle avoit joui jusqu'à l'époque de ses fievres ; la couleur de son visage qui ne changea qu'alors ; ses urines qu'elle rendit jusqu'à ce tems, proportionnellement à la boisson ; tout cela bien considéré, faisoit penser qu'elle avoit eu dans son principe l'hydropisie du péritoine ; que la dureté qu'on avoit observée d'abord, & qu'on ne pouvoit plus reconnoître, étoit quelque squirrhosité, qui avoit cause peut-être l'épanchement des sérosités dans l'abdomen, ou que le liquide contenu d'abord dans un sac, tombé dans la suite en putréfaction, pouvoit, après l'avoir rongé, manifester les symptômes de l'ascite.

Quel secours donner à cette malade, dans un cas aussi désespéré ? Quel bénéfice attendre de la paracenthese, qui, souvent curative dans les hydropisies enkistées du péritoine, lorsqu'on jouit du cas assez rare de ne la trouver accompagnée d'aucune squirrhosité, n'avoit pas même le mérite d'être ici palliative ? Cependant, comme la plus pressante indication consistoit à évacuer les eaux pour procurer quelque soulagement, donner la liberté à la malade de se mouvoir, & suspendre une suffocation menaçante ; qu'on ne se propose pas même d'autre objet, lorsqu'on commence à traiter l'ascite, que

de diminuer le volume des ſéroſités épanchées, ce qui peut concilier le ſentiment des Auteurs qui la recommandent d'un côté, & de ceux qui la condamnent ; nous procédâmes à l'opération qui fut faite avec tous les ménagemens poſſibles : la ponction nous donna environ quinze pintes d'une ſéroſité brune, épaiſſe, bourbeuſe, ſur-tout vers la fin, dont nous laiſſâmes repoſer partie dans des bouteilles, & qui dépoſa le lendemain beaucoup de flocons de matieres purulentes, & des filamens d'un ſang corrompu.

L'évacuation du liquide épanché diminua la circonférence du ventre ; la malade reſpira plus librement ; le pouls ſe développa un peu, les urines coulerent quelque tems, à la faveur des diurétiques ; & nous ſentîmes alors ſous la main le corps dur, dont le volume paroiſſoit conſidérable, & qui avoit été ci-devant l'occaſion d'un faux diagnoſtic. Cette treve ne fut pas de longue durée ; les tems étant devenus tout-à-coup pluvieux, & la malade ayant péché griévement dans le régime, les enflures augmenterent ſi rapidement, qu'en ſept à huit jours, elle ſe vit encore plus menacée de ſuffocation que par ci-devant ; elle fut la premiere à nous demander alors qu'on lui réitérât la ponction ; le triſte état où elle étoit ſembloit pourtant devoir nous l'interdire ; à

peine son pouls se faisoit-il sentir ; elle avoit le visage cadavéreux, la peau du ventre, quoique tendue, étoit livide & parsemée de vaisseaux gorgés de sang : l'odeur infecte qui s'exhaloit de tout son corps, dénotoit une gangrene menaçante ; nous balançions à nous servir d'un secours inutile, lorsqu'elle voulut, à toute instance, se faire opérer.

Le Chirurgien ayant plongé le trois-quarts à peu de distance de l'endroit où nous avions fait ci-devant la premiere ponction, sentit, après avoir percé les tégumens & les muscles, une résistance qui ne lui permit pas de pousser plus avant l'instrument ; deux fois il réitéra la même manœuvre, & deux fois il retira le trois-quarts ensanglanté, sans qu'il s'échappât de sérosités à travers la canule ; le flot des sérosités épanchées se faisoit pourtant sentir, par la pression, vers cette partie. Il fallut opérer de l'autre côté de l'abdomen ; les sérosités parurent plus bourbeuses, noirâtres, après quelques pintes d'évacuation ; de petits filamens d'un corps membraneux déchiré, se présenterent à la canulle, & arrêterent le cours du liquide : nous en retirâmes une partie avec le stylet ; à la fin, quelque chose de plus solide ayant bouché le trou de la canule, nous discontinuâmes l'opération qui devenoit fatigante pour la malade. Le bénéfice qu'elle en retira fut de peu de durée ;

cinq jours après, les enflures furent les mêmes ; le pouls s'oblitéra entiérement : elle mourut le lendemain ; l'ouverture du cadavre nous ayant été accordée, nous y procédâmes ſans délai ; & quoiqu'il n'y eut pas plus de douze heures, depuis la mort, que nous fuſſions même en tems d'hiver, il exhaloit une odeur ſi infecte, qu'il y eut beaucoup de courage à l'entreprendre.

Nous débarraſſâmes le cadavre de toute l'eau que nous pûmes, par la ponction ; & après avoir enlevé les tégumens, nous découvrîmes les muſcles tranſverſes, altérés en pluſieurs endroits, & tombant en gangrene ; les tendons des droits étoient écartés, & laiſſoient voir partie d'un grand ſac livide, épais & preſque charnu : nous détruisîmes le corps des muſcles qui étoient adhérens en pluſieurs endroits à ce ſac, pour en découvrir mieux l'origine. On le voyoit s'étendre depuis l'ombilic juſqu'aux os pubis, & recouvrir tout le bas-ventre ; ſa membrane ſupérieure étoit mollaſſe, ſanieuſe, ſe laiſſant déchirer facilement ; l'inférieure étoit plus épaiſſe, parſemée, en quelques endroits, de glandes ſquirrheuſes ; le fond contenoit encore quelques pintes d'une ſanie putride.

Il partoit, du haut du côté gauche de ce ſac, une tumeur ſtéatomateuſe, du poids

de neuf à dix livres, qui comprimoit les inteſtins de ce côté-là, & ſe confondoit avec le ſac, en s'étendant irréguliérement vers le côté droit. Cette maſſe paroiſſoit être l'épiploon qui avoit dégénéré ainſi, & cauſé peut-être tous les déſordres mentionnés. Le ſac hydropique devoit ſon origine au péritoine, dont le tiſſu cellulaire infiltré de ſéroſités par la preſſion de la tumeur ſtéatomateuſe, en ſe ſéparant du corps du péritoine, avoit formé un vuide, que la longueur du tems, de nouvelles infiltrations, des épanchemens conſécutifs dans ce vuide, avoient conduit au point où nous le voyions. Les deux ovaires étoient également tuméfiés; le gauche ſur-tout, qui, devenu ſquirrheux, s'étendoit au-deſſus du baſſin, & montroit avoir été la cauſe de la réſiſtance que nous éprouvâmes à la derniere ponction.

Les inteſtins mis à nu, n'avoient d'autre vice que celui que la preſſion du corps ſtéatomateux devoit leur occaſionner néceſſairement; ils étoient fort rapetiſſés, & la plupart, ainſi que l'eſtomac, repouſſés vers le diaphragme; le foie, beaucoup plus gros que l'ordinaire, contribuoit encore à cet état : pluſieurs hydatides étoient attachées à la concavité de ſes lobes, mais ce qui nous ſurprit beaucoup, ce fut de ne trouver aucune trace de bile dans les environs de

ce viſcere; le duodénum, le canal cholédoque, la véſicule du fiel n'en ayant pas la moindre apparence, celle-ci ſe montroit ſous l'aſpect d'une hydatide; ſes membranes épaiſſes, racornies, blanchâtres, en formoient une eſpece de corps rond, attaché au foie, dont il ne ſortit par l'inciſion que quelques gouttes de féroſité; le canal cyſtique étoit oblitéré; le cholédoque ſeulement paroiſſoit libre, & conduire au duodénum la bile dégénérée: nous n'avions cependant remarqué aucune atteinte de jauniſſe dans cette femme.

Je n'examinerai point ici ſi la paracentheſe, ou, pour mieux dire, l'ouverture du ſac hydropique, pratiquée dans ſon tems, auroit pu guérir radicalement cette femme. Je ſais avec quel ſuccès de célebres Chirurgiens de Paris, & qui ont ſi bien mérité de cette partie de la Médecine, ont tenté de pareilles opérations. Je connois leurs vues judicieuſes, leurs réflexions profondes, l'encouragement qu'ils donnent aux maîtres de l'art, la facilité avec laquelle (*a*) ils font eſpérer de détruire le ſac par une ſuppuration heureuſement amenée dans ſes membranes preſque toujours dégénérées, ainſi que le peu de riſque qu'il y auroit,

(*a*) Mémoires de l'Académie de Chirurgie, tom. 2. de l'édition in-4°.

ſelon eux, à irriter, à percer ces corps dans les tumeurs ſquirrheuſes, cauſes ordinaires de l'épanchement aſcitique ; à introduire un air toujours funeſte dans des cavités inondées de liquides tombant en putréfaction ; à former de larges plaies dans des corps cacochymes ; à extirper même les ovaires (*a*) : de plus habiles que moi l'ont déjà fait d'une façon à mettre quelques bornes aux ſuites d'une théorie auſſi brillante, & que le ſuccès n'a peut-être pas encore couronnée. Je dirai ſeulement que ſi le cas eſt applicable, ce doit être dans le commencement de la maladie, où le kiſte n'a point encore contracté aucun des vices mentionnés, où les liqueurs qu'il renferme n'ont point acquis le degré d'acrimonie & de putréfaction qu'on leur remarque dans la ſuite, où l'on a le bonheur de ne point trouver aucun de ces corps durs qui accompagnent ſouvent ces ſortes d'hydropiſies, où l'on peut avoir enfin des ſignes rationels externes, qui rendent nos conjec-

(*a*) Antonii de Haen *Ratio medendi*, tom. 2, part. 4, chap. iij, pag. 90 : *Has itaque nunc enarratas difficultates lubens fateor me huc uſque impediviſſe, quominùs optimorum virorum Academiæ regiæ Pariſienſis, tum amplexus ſententiam fuerim, tum exſecutus ; certiora priùs obſervata, numeroſioraque experimenta, in ſubſequentibus Academiæ tomis, antequàm imitari auſim, expectaturus.*

tures plus que vraiſemblables. J'aurois eu bientôt occaſion de mettre en œuvre de pareils moyens, ſi la malade qui fournit matiere à l'obſervation ſuivante, n'avoit pas mieux aimé préférer des ſecours peut-être moins aſſurés.

La D^lle^ Frenel, d'un tempérament pléthorique & ſanguin, dans ſa quarantieme année, ayant le viſage haut en couleur, & preſque toujours couvert de boutons, ſe plaignoit, depuis long-tems, d'une tenſion vers l'ombilic, ſans qu'elle en parût dérangée extérieurement; ſes jambes & ſes cuiſſes ayant enflé long-tems après, elle demanda du ſecours.

L'œdeme des parties inférieures étoit accompagné de beaucoup de tenſion; le tiſſu cellulaire, quoiqu'infiltré fortement, conſervoit, ainſi que la peau, beaucoup d'élaſticité, réſiſtoit à la preſſion, ſe remettoit facilement; la malade avoit encore le pouls tendu, dur, plein & fréquent. Je débutai par une ſaignée du bras, perſuadé que cet œdeme dépendoit de la circulation du ſang interceptée par la preſſion que l'obſtacle primitif de l'abdomen occaſionnoit ſans doute ſur les vaiſſeaux ſanguins. C'eſt un ſecours que tous les Médecins humoriſtes s'interdiſent dans l'anaſarque : ils ſemblent avoir prononcé l'anathême contre elle; il eſt cependant bien des cas où elle ne con-

tribue pas peu à accélérer la guériſon ; & pour prévenir les retours de l'aſcite occaſionnée par les douleurs d'entrailles, par les contractions ſpaſmodiques des parties internes du bas-ventre, elle ne réuſſit pas moins bien.

La ſaignée eut ici le ſuccès que j'en attendois ; elle amena du relâchement dans les parties tendues : les purgatifs & les diurétiques, joints à quelques fomentations toniques & réſolutives, mirent, dans deux mois, la malade à ſon premier état, excepté la tenſion du bas ventre, qui avoit tout le caractere d'une hydropiſie enkiſtée ; même apparence, ſignes identifiques, proéminence du nombril, tumeur, élévation circonſcrite de l'abdomen, peſanteur gravative, tiraillement toujours fixe au même endroit, le flot des féroſités renfermées dans ce ſac n'allant point au-delà, & de plus, la malade ayant porté long-tems cette incommodité, ſans que ſes fonctions, ſon appétit, ſes excrétions, & l'état des viſceres internes en paruſſent dérangées. Pourroit-on ſe tromper au diagnoſtic de la maladie par ces ſignes ? Je propoſai l'ouverture du ſac hydropique ; mais je fus entiérement refuſé : bientôt elle n'obſerva plus de régime, négligea tout remede pendans l'été, & retomba dans l'anaſarque, en automne ; les enflures furent plus conſidérables ; elle eut plus de peine à ſe mouvoir ;

les mêmes remedes les remirent encore ſur l'ancien ton ; mais ce ne fut qu'au printems ſuivant que l'anaſarque fut diſſipée entiérement.

La tenſion du bas-ventre ſe montra, dans ce tems, ſous un moindre volume, ſoit que les purgatifs réitérés euſſent emporté quelque peu des ſéroſités infiltrées dans le péritoine, ſoit que la nature eût préparé une détente aux humeurs, l'on s'appercevoit toujours de la fluctuation mentionnée : la voyant déterminée à ne point ſouffrir au moins la paracentheſe, je réſolus de tenter la réſorption des ſéroſités par quelqu'autre voie, s'il étoit poſſible.

L'on ſait le commerce que le tiſſu cellulaire du péritoine a avec les autres parties du bas-ventre ; la facilité avec laquelle des dépôts lymphatiques, des collections ſéreuſes ont paſſé d'une partie du corps à l'autre ; il eſt peu de Praticiens qui n'aient vu de pareilles métaſtaſes : l'on pouvoit préſumer de réuſſir ici, par les raiſons détaillées ci-deſſus. Il auroit reſté à procurer encore la réunion du vuide formé dans les cellules du tiſſu cellulaire du péritoine ; ce que les fomentations réſolutives, les frictions, les bandages pouvoient fort bien amener, ſurtout dans le cas préſent, où l'on ne découvroit aucune dureté interne, nulle apparence de ſquirrhoſité, où les viſceres n'é-

toient affectés d'aucun vice remarquable, où le ſac formé dans le péritoine n'étoit peut-être pas encore dénaturé : il falloit appliquer pour cela un purgatif un peu draſtique, & profiter de la bonté du ſujet pour amener des ſecouſſes vives & promptes : je me bornai à l'eau-de-vie allemande ; la diſſolution des parties réſino-gommeuſes des racines du jalap & de l'iris de Florence, dans ce menſtrue, en fait un puiſſant hydragogue. J'en fis prendre, dans des intervalles réglés, à la malade quelques onces, ayant ſoin de relever les forces par la thériaque & l'extrait des plantes ameres.

La troiſieme priſe de cette teinture alluma la fievre ; une diarrhée de matieres vertes, citrines, ſéreuſes, des coliques, des tiraillemens, des contractions dans les inteſtins, qui ſembloient partir de l'ombilic, la reſpiration offenſée, une anxiété continuelle jetterent la malade dans un danger évident. J'accourus, & lui trouvant le pouls plein, dilaté, inégal, avec le vrai caractere d'une action critique dans les inteſtins, je n'augurai pas ſi mal du trouble ſalutaire que le remede venoit de produire dans l'économie animale. Je me contentai d'en modérer l'activité par des boiſſons calmantes & anti-ſpaſmodiques, avec la camomille, la mille-feuille aiguiſée de quelques gouttes d'eſprit de nitre dulcifié, par les fomen-

tations, les lavemens mucilagineux, les juleps hynoptiques; &, dans six à sept jours, la malade fut délivrée de la fievre, des tranchées & de la diarrhée.

La peau parut, après les grandes évacuations, flasque & mollasse: l'on ne sentoit plus aucun signe de fluctuation; la rechute étoit pourtant à craindre par le relâchement & l'atonie visible des parties; les corrobo-rans externes & internes furent appellés au secours; les frictions seches, avec la flanelle imprégnée de la vapeur aromatique, du benjoin & du succin; le bandage pour serrer les parties relâchées; tout cela concourut, pendant deux mois, à leur donner plus de ressort, & à réduire la tension primordiale de l'ombilic, où il restoit pourtant encore quelque apparence d'infiltration. Nous approchions de l'automne; les fréquentes variations de l'air, le mauvais régime de la malade faisoient appréhender quelque rechute prochaine. Je proposai encore l'hydragogue à la malade; sa famille, son mari, qui est Chirurgien, étant venus au secours, elle s'y détermina, ayant beaucoup résisté auparavant: les deux premieres prises, dans l'intervalle de quatre à cinq jours, n'amenerent, comme la premiere fois, que peu de sérosité; la troisieme excita à-peu-près les mêmes symptômes, à cela près que la fievre, les tranchées & les évacuations ne

furent pas de si longue durée, la diète seule, & la boisson anti-spasmodique suffisant pour les contenir dans de justes bornes. La malade se rétablit parfaitement : elle a vécu encore assez de tems en bonne santé, étant morte d'une fievre comateuse, maladie nullement relative à celle-ci.

OBSERVATION

Sur les Vers cucurbitains ; par M. CONSOLIN, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier.

On trouve bien peu de conformité dans les sentimens des Médecins, au sujet des vers cucurbitains. Les uns les regardent comme les excrémens des vers solitaires ; les autres veulent qu'ils en soient les œufs ou les embryons : d'autres disent que le ver solitaire lui-même n'est qu'une chaîne de vers cucurbitains, accrochés les uns aux autres. Dans une Observation insérée dans le Journal de Médecine, du mois de Mai 1763, on les regarde comme le signe caractéristique & le plus certain de l'existence du ver solitaire. Suivant cette Observation, dès qu'on voit dans les selles quelques vers cucurbitains, on peut être assuré d'être attaqué du ver solitaire. Cependant dans une

observation inférée dans le même Journal, on lit qu'on a vu un ver folitaire, de la longueur de fept aunes, dont la fortie n'a été précédée ni fuivie d'aucuns vers cucurbitains. Voilà, ce me femble, fur le même fujet, des fentimens bien différens. Ce qui peut encore furprendre, c'eft que ces Auteurs, fi peu d'accord fur la nature & l'origine de ces vers plats, le font cependant fur le pronoftic qu'ils en portent. Tous, d'une voix prefqu'unanime, font craindre à ceux qui en font attaqués, les plus grands dangers, & aux Médecins les plus grandes difficultés pour les en délivrer.

Il n'y a guere que des obfervations multipliées qui puiffent nous raffurer contre ce pronoftic effrayant; elles feules peuvent faire évanouir ces dangers que, fur la foi de ces Auteurs célebres, nous avons lieu de croire certains, & enfin nous faire reconnoître des remedes affurés contre cet ennemi, que ces Auteurs nous dépeignent fi redoutable. M. Poftel de Franciere, dans fon obfervation citée ci-deffus, nous a prouvé par des faits & les raifonnemens les plus folides, que ce pronoftic étoit plus effrayant que vrai, & que les vers plats cédoient aux vermifuges ordinaires. Combien les Médecins zélés pour le bien de l'humanité ne doivent-ils pas s'empreffer à confirmer une vérité fi intéreffante? L'ob-

ſervation que je préſente pourra peut-être y contribuer.

Le nommé Michel Piala, de Courthezon, petite ville dans la Principauté d'Orange, d'un tempérament fort & robuſte, âgé d'environ quarante-cinq à quarante-ſix ans, ſans avoir paru auparavant incommodé, tomba un ſoir tout-à-coup ſans connoiſſance, avec des mouvemens convulſifs, roideur dans les membres, grincement des dents, écume à la bouche, & les autres ſymptômes d'épilepſie. Le Chirurgien qui le vit en cet état, & qui m'en a fait la relation, le ſaigna du bras, & lui fit prendre quelques potions ſpiritueuſes, qui le firent revenir entiérement. Le lendemain matin, que je fus appellé, il me dit que, de ſa vie, il n'avoit eu de ſemblable accident, ce que les parens me confirmerent; qu'il ne ſavoit pas avoir rien fait qui eût pu le lui avoir occaſionné : ſeulement il me dit que, depuis quelques jours, il avoit une légere diarrhée, avec de fréquentes envies inutiles d'aller à la ſelle; qu'il avoit apperçu dans ſes déjections des petits vers plats, blancs, pointus des deux bouts, & reſſemblant aſſez à des graines de courge; qu'il avoit de fréquens borborygmes & grouillemens dans le bas-ventre, avec un chatouillement incommode à l'anus; qu'il n'avoit point d'appétit, & qu'il

ſentoit des peſanteurs dans les bras & dans les jambes, avec une extrême laſſitude. Le pouls étoit aſſez naturel. Je ne doutai point ſur le champ que des vers de l'eſpece de ceux qu'il avoit rendus ne fuſſent la cauſe de tous ces ſymptômes. Je lui preſcrivis, en conſéquence, un purgatif amer à prendre, par-deſſus vingt grains de mercure doux, incorporés dans un peu de conſerve; ce remede fit tout l'effet que je pouvois en attendre : le malade rendit par les ſelles une quantité prodigieuſe de ces petits verts plats : il m'en montra quelques-uns, c'étoient de vrais cucurbitains, exactement conformes à la deſcription qu'il m'en avoit faite, & à celle qu'en donnent les Auteurs. Le lendemain de ſa purgation & pendant dix jours de ſuite, je lui fis prendre, tous les matins, vingt grains de mercure doux, incorporés comme la premiere fois. Il rendit, pendant tout ce tems-là, une très-grande quantité de ces vers. Ils étoient iſolés & ſéparés les uns des autres, & non pas accouplés & accrochés enſemble, comme on lit dans certains Auteurs qu'il leur arrive quelquefois, pour former cette longue chaîne que quelques-uns ont pris pour un ver unique. Après l'uſage de ces remedes, le malade ſe trouva ſoulagé, il n'avoit plus tant de borborygmes ni gonflement dans le bas-ventre, n'appercevoit preſque plus de vers

dans ſes ſelles, n'avoit plus ce chatouillement incommode à l'anus, commençoit d'avoir appétit; mais il avoit toujours cette laſſitude & cette peſanteur dans ſes membres, qui le rendoient incapable de continuer, pendant quelque tems, le moindre exercice. Pour achever ſa guériſon, & prévenir toute rechute, je voulois le faire repurger, & lui faire uſer, quelque tems, des vermifuges amers; mais, comme, à certains égards, il ſe trouvoit déjà bien, & qu'il étoit peu accoutumé à ſuivre un régime de vie, il refuſa de prendre davantage des remedes. Il eut, quelque tems après, une ſeconde attaque d'épilepſie, ſemblable à la premiere, mais moins longue & bien moins violente. Je le fis repurger, & lui fis prendre, pendant cinq à ſix jours, une priſe de mercure doux. Il rendit encore quelques vers cucurbitains, après quoi, tous les ſymptômes diſparurent; & depuis près de deux ans qu'il a été guéri, il jouit de la plus parfaite ſanté, n'a plus eu de rechute, ni abſolument rien qui pût la lui faire craindre.

S'il m'eſt permis de tirer quelques conſéquences de cette obſervation, on ne doit donc pas toujours craindre d'être attaqué du ver ſolitaire, quoiqu'on rende dans ſes déjections des vers cucurbitains. Ces derniers ne ſont donc point le ſigne certain & caractériſtique du premier, à moins qu'on

ne veuille que les vers cucurbitains ne ſoient eux-mêmes le ver ſolitaire ; mais ce ſeroit pour lors une plaiſanterie de dire qu'ils en ſont en même tems le ſigne.

Les vers cucurbitains ne ſont donc point les embryons ni les excrémens du ver ſolitaire ; puiſque, comme dans l'obſervation préſente, on peut en rendre une très-grande quantité, ſans aucune apparence ni même ſoupçon de ver ſolitaire.

Les vers cucurbitains cedent donc entiérement au mercure doux, & aux vermifuges ordinaires ; la guériſon n'en eſt donc ni ſi longue, ni ſi difficile, ni le pronoſtic ſi effrayant.

OBSERVATION

Sur une Fracture compliquée de la jambe, avec gangrene ; par M. LEAUTAUD, Chirurgien-juré de la ville d'Arles, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital-général du Saint-Eſprit de la même ville, &c.

Le nommé Joſeph Barlatier, natif d'Arles, d'un tempérament robuſte & muſculeux, âgé d'environ trente ans, domeſtique du Docteur Compagnon, Médecin de l'Hôpital, laiſſa verſer ſa charrette qu'il conduiſoit : ſa jambe, qui ſe trouvoit deſſous, fut

presque brisée du coup qu'elle lui porta : prêt à succomber aux vives douleurs de son mal, il fut transporté à l'hôpital. Je commençai par découvrir la jambe, en faisant couper le bas par un Infirmier : j'examinai de près les parties blessées, & je résolus dès-lors de mettre tout en œuvre pour guérir cet infortuné, sans le priver d'un membre dont l'usage lui étoit si nécessaire pour gagner sa vie : j'y trouvai une contusion qui occupoit toute l'étendue de la jambe, avec une plaie de la grandeur d'un écu de six livres ; le tibia, le péroné étoient fracassés : j'en fis la réduction, & j'appliquai un bandage à dix-huit chefs, pour contenir les deux os fracturés ; les saignées du bras furent réitérées, & j'ordonnai une diete des plus exactes. Au troisieme pansement j'apperçus une gangrene qui exhaloit une odeur cadavéreuse ; il s'agissoit alors de conserver la jambe de cet infortuné : je rapportai toutes mes vues à cet objet ; &, sans perdre un moment de tems, je commençai d'abord par faire quelques taillades, dans la vue de ranimer les parties, & d'y attirer de nouveau le cours du sang & des esprits : ce procédé me parut d'autant plus nécessaire, que la gangrene faisoit beaucoup de chemin, & menaçoit d'une mortification entiere ; après quoi, les remedes les plus appropriés furent employés avec célérité & avec

ſuccès : j'arrêtai par là le progrès de la gangrene ; un digeſtif animé fit tomber quantité d'eſcarres ; les compreſſes trempées dans l'eſprit de vin camphré & thériacal, la teinture de ſafran & d'aloës, l'eſſence balſamique de Stahl, &c. Tous ces remedes furent mis en uſage ; en un mot, les chairs accrurent à vue d'œil, & prirent une couleur vermeille : la plaie ſe termina par une cicatrice des plus heureuſes ; & les deux os fracturés avec ſquille, ont été réduits, ſans laiſſer preſqu'aucune difformité ; le traitement de cette maladie a été long & pénible. Il jouit actuellement d'une parfaite ſanté, & du libre uſage de ſa jambe.

Lorſque le corps a reçu un coup, dont la force & la maniere d'avoir été appliqué fait craindre qu'il n'y ait quelque os de rompu, on doit examiner attentivement la partie rompue, avant de déshabiller le bleſſé, de peur qu'en le remuant les morceaux ne s'écartent de leur contact mutuel, & que la fracture ne devienne d'une eſpece plus mauvaiſe ; on prend alors la partie bleſſée de deux côtés, à quelque diſtance de l'endroit où le coup a porté, & en le remuant avec prudence, on prend garde ſi rien ne vacille ou ne craque, les fragmens frotant l'un contre l'autre. Si l'on s'apperçoit de quelque choſe, on doit plutôt couper les habits, que les ôter, pour ne pas faire perdre aux fragmens leur contact mutuel.

OBSERVATION

Sur un Sarcome grêle, qui pendoit de la partie droite inférieure du pubis, presque jusques sur le genou d'une fille; par M. DE GLATIGNY, Médecin à Falaise.

Laurent Heister & plusieurs autres Médecins ou Chirurgiens célebres ont remarqué, depuis long-tems, que les différentes parties qui servent à la génération, soit internes, soit externes, étoient souvent infestées par des tumeurs charnues, ou des tubercules, qui prenoient quelquefois un tel accroissement, qu'elles pendoient jusques sur les genoux; mais je doute qu'on ait jamais vu une excroissance aussi singuliere que celle que j'ai eu occasion d'observer dans une fille de près de trente-cinq ans, célibataire, d'un tempérament mol, & d'une chasteté à toute épreuve. Cette fille, voulant opposer les douleurs de la pénitence aux aiguillons de la chair, étouffoit ces derniers, en s'enfonçant une aiguille dans le pubis. Il en coûta extrêmement à sa pudeur pour découvrir à ses compagnes les moyens qu'elle employoit pour conserver sa continence, & les maux qui en étoient la suite. Je ne saurois rendre par quels détours & quels

artifices la chose parvint à ma connoissance, &, par mon moyen, à celle du Chirurgien. Le jour étant pris pour la visiter, M. Morignere, Chirurgien de l'Hôpital, & moi, nous trouvâmes une bandelette charnue, semblable à un ruban, qui avoit un pied de long, sur quatre ou cinq lignes de large ; la partie inférieure avoit la forme d'un pilon, & paroissoit formée par de petits cordons membraneux, contournés en spirales, ce qui lui donnoit la figure d'une discipline de Religieuse ; lorsqu'elle marchoit, cette excroissance venoit battre sur ses genoux, ou s'embarrassoit entre ses cuisses.

Le Chirurgien ayant fait une ligature avec un cordon de soie, emporta cette excroissance charnue : la malade ne sentit presqu'aucune douleur ; il ne sortit pas une seule goutte de sang, & on ne fut pas obligé de panser la plaie ; de sorte que la ligature & le bistouri compléterent la cure. Elle fut opérée au mois de Juin 1762.



OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707 jusqu'en 1747; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1727.

Hiver. Cette saison fut fort tempérée: il n'y eut point de neige, très-peu de gélée; & quoi qu'en disent ceux qui soutiennent le froid de l'hiver nécessaire pour purifier l'air, à ce qu'ils prétendent, on vit très-peu de maladies.

Printems. Vers la fin d'Avril, vinrent des chaleurs extraordinaires, qui durerent jusqu'au 15 Mai, où le froid reprit, & dura douze jours ou environ. Au commencement de Juin la chaleur revint aussi forte que dans les premiers jours de Mai.

Depuis le commencement du printems, jusqu'à la fin du mois de Mai, il y eut beaucoup de pleurésies, dont plusieurs étoient très-graves, & quelques-unes mêlées d'un peu de malignité. La fievre étoit ardente; la douleur de poitrine étoit tantôt vague & en occupoit toute la capacité; tantôt elle ne se faisoit sentir que dans un seul endroit; les malades alloient fréquemment à la selle, mais avec des épreintes & en

petite quantité : ils ne rendoient que des matieres glaireuses ou crues ; ils avoient fréquemment une hémorragie par le nez ; leurs crachats étoient presque toujours teints de sang. Le sang, qu'on leur tiroit, étoit tantôt verdâtre, & formoit un champignon fort dur & très-coëneux, tantôt d'un rouge pourpre. Quoique les évacuations fussent abondantes par les apozemes altérans & laxatifs qu'on employoit, les malades étoient peu soulagés ; cependant, en insistant sur ces doux laxatifs & altérans, & en employant une tisane adoucissante, dont on faisoit boire beaucoup au malade, on le tiroit d'affaire pour l'ordinaire ; mais souvent la fievre & le danger duroient jusqu'au vingt-unieme jour.

On vit aussi quelques morts subites, vers le commencement du mois de Mai. Malgré les chaleurs de Juin, il y avoit peu de maladies.

ÉTÉ. La fin de Juin, & les quinze premiers jours de Juillet furent aussi froids que l'est ordinairement le mois de Mars. Le 15 de Juillet la chaleur revint très-vive, & continua dans le même degré jusqu'au 15 Septembre.

Ces variétés, qui se succéderent brusquement, produisirent beaucoup d'apoplexies, de fievres rhumatismales, de rougeoles & de petites-véroles, qui attaquoient des per-

sonnes

ſonnes de tout âge indifféremment ; ces maladies n'avoient cependant rien de particulier, ni dans leurs ſymptômes, ni dans le traitement qu'elles exigeoient.

Vers la fin du mois d'Août, dans Paris & dans les envirous, on obſerva des fievres tierces ſimples, doubles-tierces, quelquefois continues, cependant avec des redoublemens réguliers ; elles commençoient toutes par un friſſon ſuivi d'une chaleur extrême, & dégénéroient en fievres malignes, lorſqu'on en avoit négligé les commencemens.

Le traitement fut le même que celui dont nous avons fait mention pour l'automne 1726, & ſuivi d'un ſuccès égal : la ſeule différence qu'il y eut fut qu'il fallut mettre plus fréquemment en uſage la ſaignée du pied, par rapport au délire fréquent dont pluſieurs de ces fievres furent accompagnées.

Quelques femmes en couche furent attaquées de la même fievre ; le traitement fut le même, & les accidens pareils, excepté qu'à preſque toutes le corps fut couvert de rougeurs ; chez quelques-unes, dans le tems ſeulement du redoublement ; chez d'autres, pendant pluſieurs jours ; le tout accompagné d'une demangeaiſon extrême ; ce qui fit appeller par pluſieurs ce ſymptôme, *gratelle rouge*. Cet accident ne rendit

pas la maladie plus grave, & ne fit rien changer dans l'administration des remedes.

Les petites-véroles continuoient toujours sans danger pour les enfans & les pauvres, & presque toutes mortelles, ou du moins accompagnées d'accidens très-graves, & fort dangereux chez les gens riches ou avancés en âge.

AUTOMNE. La même fievre continua pendant cette saison, ayant toujours le caractere de tierce ou de double-tierce; elle étoit tantôt accompagnée le délire, tantôt la tête ne se prenoit point; les saignées, tant du bras que du pied, plusieurs fois répétées, le tartre stibié, pour vuider les premieres voies, toujours surchargées de matieres; le quinquina purgatif pris toutes les quatre heures, une boisson abondante, enfin un traitement semblable à celui de l'automne 1726, fut employé avec un succès égal.

Il y eut aussi des rougeoles & des petites-véroles, en général peu fâcheuses, qui n'avoient rien de particulier dans les symptômes, & qui n'exigerent en conséquence que le traitement ordinaire.

Plusieurs personnes furent prises d'apoplexie, & la plus grande partie en périt; quelques-uns cependant survécurent, en restant paralytiques.

On peut attribuer toutes ces maladies à

la chaleur exceſſive qui dura ſix mois entiers, pendant leſquels il y eut ſeulement, à différentes fois, pluſieurs ſemaines froides; ces variations ſubites produiſirent les maladies dont nous avons parlé.

ANNÉE 1728.

HIVER. L'hiver fut fort pluvieux, & très-peu froid. On vit régner des fievres ſemblables à celles de l'automne précédent, & dont le traitement fut le même. De plus, il y eut beaucoup de toux fort vives & opiniâtres, qui ne ſe diſſiperent que par quelques ſaignées, des adouciſſans, mais ſeulement au bout d'un tems conſidérable. On obſerva auſſi des pleuréſies, des catarres, des rhumatiſmes, des maux de gorge, des coups de ſang; les aſthmatiques ſouffrirent de fréquentes attaques de leurs maladies; enfin la plus grande partie des maladies ſembloit dépendre d'une humeur catarrale, qui, à raiſon de la partie qu'elle occupoit, produiſoit tel ou tel accident; auſſi les inciſifs réuſſirent-ils très-bien dans la plupart des maladies de cette ſaiſon, quoique différentes, du moins en apparence.

PRINTEMPS. Le printems commença pour la température, comme avoit été l'hiver; auſſi vit-on continuer les toux opiniâtres dont il a été fait mention. Mais la maladie qui fit le plus de ravage, fut la pleuréſie.

On vit plusieurs personnes attaquées de cette maladie périr, dès les premiers jours, par la gravité & l'intensité des symptômes; d'autres, quoiqu'attaquées avec la même vivacité, sembloient d'abord soulagées par les saignées & les autres remedes appropriés à leur situation; mais dans le tems que l'on concevoit le plus d'espérance, il se faisoit une métastase subite; la tête se prenoit, & le malade périssoit en très-peu de tems, quelquefois même en peu d'heures.

Un jeune homme, âgé de dix-sept ans, fut pris de point de côté, de difficulté de respirer; ses crachats étoient sanguinolens, la fievre très-vive : on le saigne plusieurs fois, on lui fait prendre beaucoup de tisane adoucisante, on l'évacue doucement; tous les symptômes diminuent en proportion des remedes prescrits, qui produisent l'effet qu'on doit en attendre : on conçoit les plus flatteuses espérances jusqu'au huit de sa maladie, qu'il lui prend un peu de délire; la fievre augmente, le pouls devient intermittent : il coule du sang par les narines : le malade répond juste à tout ce qu'on lui demande, & dit ne sentir aucun mal : on fait une saignée du pied, sans succès; on tente, avec aussi peu de réussite, un purgatif aiguisé de deux grains de tartre stibié pour deux verres; malgré les évacuations qu'il procure, le malade n'éprouve aucun

ſoulagement, & périt le douzieme jour de ſa maladie.

Un autre, appellé *Larry*, âgé de cinquante ans, a l'imprudence de boire, étant en ſueur, une cruche d'eau froide. Dès le ſoir même il eſt pris d'une pleuréſie qui, par les ſymptômes dont elle étoit accompagnée, menaçoit de ſe terminer très-mal. Je le fais ſaigner trois fois du bras le premier jour; le ſang étoit d'un rouge foncé & très-ſec: je lui preſcris une boiſſon diaphorétique très-abondante, & lui fais prendre, toutes les trois heures, un lavement émollient; une heure & demie après chaque lavement, une cuillerée & demie d'une potion faite avec deux grains de tartre ſtibié, une once de ſyrop de violettes, dans ſix onces d'eaux légérement cordiales. Le deux, il fut ſaigné trois fois encore; le ſang étoit auſſi mauvais: on continua la tiſane, les lavemens & la potion; ce qui produiſit beaucoup d'évacuations, & me détermina à lui faire prendre, le trois, une once de pulpe de caſſe, deux onces de manne, & deux grains de tartre ſtibié, en deux verres, à trois heures de diſtance l'un de l'autre, avec un bouillon dans l'intervalle; cela fit rendre beaucoup au malade, & les matieres n'étoient pas d'une mauvaiſe condition; cependant le malade n'étoit point ſoulagé. La fievre ayant augmenté le quatre, je fis faire encore deux

ſaignées au bras, reprendre la potion qu'on avoit ſuſpendue la veille, & continuer les autres remedes. Vers la fin du quatre, tous les ſymptômes de la pleuréſie ſemblerent calmés; ce qui m'engagea de faire réitérer, le cinq le purgatif preſcrit le trois. Il provoqua encore des évacuations plus abondantes, & de meilleure condition; la nuit fut moins agitée: tout ſembloit donner les plus grandes eſpérances; mais, le 6 au matin, la tête ſe prend, la fievre augmente, les crachats ſont teints de ſang. Je fais faire une ſaignée du pied; je fais continuer les mêmes lavemens & tiſanes, & en place de la potion, je fais prendre, en ſix fois, un verre, toutes les trois heures, d'une eau de caſſe, faite avec ſix onces de caſſe en bâtons, un gros de confection alkermès, quatre grains de tartre ſtibié: cela procure des évacuations; cependant le malade reſte dans la ſtupeur, eſt fort oppreſſé, & a une ſorte de râle. On continue le 7, le 8, le 9 & le 10 les mêmes remedes, ſans aucun ſoulagement, malgré les évacuations. Le dix il étoit au plus mal; les forces ſe ſoutenoient cependant toujours un peu, mais il n'avoit aucune connoiſſance. Enfin, le onze, la tête revint un peu: on continua les mêmes remedes; j'augmentai ſeulement un peu la doſe des cordiaux, & par des purgatifs réitérés pluſieurs fois, mais toujours

mêlés avec quelques cordiaux, le malade guérit enfin, après avoir été aussi près de sa fin qu'aucun de ceux que j'ai vus jusqu'alors.

ÉTÉ. L'été fut fort chaud & très-sec, entremêlé cependant de quelques jours très-froids. Il y eut des dévoiemens, des débordemens de bile, par haut & par bas, des fievres intermittentes ; toutes ces maladies dépendoient de la même cause, savoir de la bile retenue, & exaltée par la chaleur ; aussi les acides, & tous les remedes propres à faire couler la bile convinrent-ils. On vit aussi quelques fievres rouges, érysipélateuses, qui exigeoient plusieurs saignées, tant du bras que du pied. On observa aussi des petites-véroles, mais en petit nombre, & peu fâcheuses.

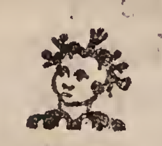
Dans le même tems régnoit à *Pontoise* une fievre de même nature, qui faisoit périr beaucoup de monde, à la vérité, par l'ignorance de ceux qui en prenoient soin, & qui croyoient devoir soutenir les éruptions par des cordiaux. On y envoya des Médecins de Paris, qui, en suivant une conduite, opposée, guérirent presque tous leurs malades, & rassurerent par leur sage conduite suivie de succès, tous les habitans alarmés.

AUTOMNE. Depuis la fin du mois d'Août jusqu'au 8 Septembre il fit un froid assez

vif, & le 8 la chaleur revint plus vive qu'elle n'avoit encore été ; elle dura jusqu'au 15 Septembre, que le froid reprit avec assez de force pour obliger de se chauffer ; de sorte que dans la même semaine la chaleur a obligé de se baigner, & le froid de se chauffer.

Ces extrêmes, toujours nuisibles à la santé, produisirent beaucoup d'apoplexies, dont on périssoit tout-à-coup, des paralysies, des petites-véroles, des fievres intermittentes & malignes.

Dans toute cette année le chaud & le froid se sont succédés par des passages brusques ; aussi a-t-on vu régner beaucoup de maladies, sur-tout chez les personnes d'un tempérament délicat.



Observations Météorologiques. Mars 1764.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. & d. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	0	1	01¾	27 7¼	27 7½	27 8
2	02¼	1	01¾	27 8¾	27 9½	27 10½
3	02½	0	01	27 10¼	27 10⅓	27 10½
4	02½	½	01½	27 10¾	27 11	27 11½
5	0½	3	01	28 ½	28 ⅔	28 1
6	1	6	1	28	27 11	27 11
7	0½	3	1	28	28 ¼	28 ½
8	0	3	1¾	28 ½	28 ¼	28
9	¾	3	1¾	28	27 11¾	28
10	0	5	2	28 ¼	28 ¼	28 ¼
11	1	4½	2¾	28 ⅔	28 2¼	28 3¼
12	2	8	2	28 3½	28 4	28 4¼
13	1	8¼	6¼	28 4	28 3¼	28 2¾
14	3	9	3	28 4	28 5½	28 6¾
15	1½	10	3	28 6⅔	28 7	28 5⅔
16	1½	12	5	28 5¼	28 4¼	28 3¼
17	2¾	15	7	28 3	28 3	28 3¼
18	5	10	5	28 4	28 4	28 4
19	3½	8	6	28 3½	28 1	28 ¼
20	6	6½	2¾	28	28	28 2½
21	½	6	½	28 3	28 3¼	28 3¼
22	0	7	3	28 3½	28 3½	28 3⅓
23	1½	7	2	28 2⅔	28 3½	28 5
24	¾	9	3¼	28 5½	28 5½	28 4½
25	1¼	11	7	28 3½	28 2½	28 2¼
26	6	10	4	28 ½	28 ⅔	28 2
27	2½	10	4	28 2	28 2	28 ½
28	3½	9	6	28	27 11¾	27 11½
29	3½	12	5	28 ½	28 1¼	28 2
30	3	15	8	28 2¼	28 1⅓	28 1½
31	5	16	11	28 1¾	28 1½	28 1¾

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	N. couv. neig.	N. neige.	Couvert.
2	N. couv. neig.	N. neige.	Neige.
3	N. neige.	N. neige. cou.	Couvert.
4	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
5	N. couv. neige.	N-O. couv.	Couvert.
6	N. couv. nuag.	N. nuag. b.	Couvert.
7	N. couv. nuag.	N. nua. couv.	Couvert.
8	N. c. nua. cou.	N. couvert.	Couvert.
9	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
10	N-E. ſer b.	N-E. nua. cou.	Couvert.
11	N-E. couv.	N-E. couv.	Couvert.
12	N. couv. b.	N. b. lég. br.	Beau.
13	S. ſer. couv.	O. couv. pl.	Couvert.
14	N-O. ſer. b.	N-O. beau.	Beau.
15	N. b. ſerein.	S. ſerein.	Serein.
16	S. ſerein.	S. ſerein.	Serein.
17	S. ſerein.	S-O. ſerein.	Couvert.
18	N. couv. b.	N. beau.	Beau.
19	S. couv. pl.	S. pl. cont.	Pluie.
20	S. pl. contin.	N-E. pl. cont.	Serein.
21	N. b. nuag.	N. nuag. b.	Beau.
22	N. c. br. nua.	N. nuag. couv.	Couv. neige.
23	N-N-O. couv. nuag. grêle.	N-N-O. nuag. ond. b.	Serein.
24	N. beau.	N-N-O. beau.	Serein.
25	O-S-O. b. cou.	O-S-O. couv.	Couvert.
26	O. couvert, pluie, couv.	O-N-O. couv. vent.	Couvert.
27	N. couv.	N. couv. b. ſer.	Serein.
28	S-O. couv.	S O. couv.	Couvert.
29	S. couv. beau.	S. beau, ſer.	Serein.
30	S. beau, nuag.	S-S-E. nua. ſer.	Serein.
31	S-E. ſer. nua.	S-O. couv. petite pluie.	Couvert, la nuit pluie.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 16 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 2 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de ce même terme : la différence entre ces deux points est de 18 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 7 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 7 $\frac{1}{4}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 $\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 16 fois du N.
2 fois du N-N-O.
2 fois du N-O.
1 fois de l'O-N-O.
2 fois de l'O.
1 fois de l'O-S-O.
3 fois du S-O.
8 fois du S.
1 fois du S-S-E.
1 fois du S-E.
3 fois du N-E.

Il a fait 11 jours beaux.
13 jours sereins.
9 jours des nuages.
24 jours couverts.
2 jours du brouillard.
5 jours de la neige.
6 jours de la pluie.
1 jour de grêle.
1 jour de vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mars 1764.

On a obſervé, pendant tout ce mois, des péripneumonies & des pleuréſies vraies, des rhumatiſmes inflammatoires, des fievres intermittentes printanieres, & ſur-tout des fievres catarrales, telles que celles que nous avons décrites dans les mois précédens. Ces fievres ont été véritablement épidémiques, & ſe ſont plus ou moins compliquées avec les autres maladies; de ſorte qu'on a été obligé d'y avoir égard dans le traitement.

On a commencé à appercevoir quelques petites-véroles, qui ſe ſont multipliées ſur la fin du mois; elles ont le plus ſouvent participé, comme les autres maladies, de la fievre catarrale: malgré cela, elles ont paru aſſez bénignes, & n'ont preſque rien demandé de particulier dans le traitement.



Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois de Février 1764 ; par M. BOUCHER, Médecin.

On n'a eu de gelée, ce mois, que dans les derniers jours ; encore a-t-elle été peu conſidérable, le thermometre n'ayant deſcendu que le 26 & le 29 juſques vers le terme de 3 degrés au-deſſous de celui de la congélation.

Il y a eu bien moins de pluie, ce mois, que le précédent. Il a tombé de la neige vers la fin du mois, mais peu abondamment. Le barometre s'eſt porté, la moitié du mois, au-deſſus du terme de 28 pouces ; le 21 il marquoit 28 pouces 6 lignes.

Les vents ont été le plus ſouvent *Sud* & *Sud-Oueſt*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 9 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 3 degrés au-deſſous de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 6 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 5 lignes: la différence entre ces deux termes eſt de 13 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
5 fois du N. vers l'Est.
2 fois de l'Est.
2 fois du Sud-Est.
8 fois du Sud.
8 fois du Sud vers l'Ou.
2 fois de l'Ouest.
3 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.

12 jours de pluie.
4 jours de neige.
1 jour de grêle.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Février 1764; par M. BOUCHER.

Nous avons eu, ce mois, dans le petit peuple, des fievres continues, putrides & vermineuses, avec un caractere de malignité. Quelques malades ont succombé en cinq à six jours de maladie; & je n'en ai pas vu guérir avant le vingt-unieme jour. Ce genre de fievre a aussi régné dans quelques cantons de la campagne. C'est dans les habitations où la mal-propreté & l'humidité dominoient, que cette maladie s'est surtout développée.

Je n'avois pas vu de rougeole, de tout l'hiver, & le mois de Février, en général, n'est guere propre à fomenter cette mala-

die ; j'en ai néanmoins traité, au commencement de ce mois, trois enfans, d'une même famille, qui ont guéri ſans accidens, quoique j'euſſe d'abord été induit en erreur ſur le caractere de la maladie, que j'avois cru être la petite-vérole.

Les fievres continues - rémittentes ont paru moins fâcheuſes & moins opiniâtres que ci-devant, & les fievres tierces ont cédé plus aiſément aux remedes indiqués.

Les vents de Nord, qui, vers le 20, ont ſuccédé à ceux du Sud, qui avoient ſoufflé trois mois preſque ſans interruption, ont cauſé, à la fin de celui-ci, de gros rhumes de tête & de poitrine, des fievres catarrales, de vraies fluxions de poitrine, & des fluxions rhumatiſmales.

LIVRES NOUVEAUX.

La Juriſprudence particuliere de la Chirurgie en France, ou Traité hiſtorique & juridique des établiſſemens, réglemens, diſcipline, police, devoirs, fonctions, récompenſes, honneurs, droits, privileges & prérogatives des corps de Chirurgie & des Chirurgiens conſidérés, ſoit dans leur Profeſſion ſimplement, ſoit dans les offices qu'ils poſſedent à ce titre, relativement au public, à eux-mêmes & aux autres Profeſſions qui y ont rapport, avec les devoirs, fonc-

tions & autorité des Juges à leur égard : *le tout déduit des constitutions apostoliques, du droit Romain, du droit coutumier, des Ordonnances, Edits, Déclarations & Lettres-Patentes de nos Rois, des Arrêts du Conseil & des Cours Souveraines : des usages des Jurisdictions les mieux réglées, & des corps de médecine & de chirurgie, & du sentiment des meilleurs Auteurs en tout genre ;* par M. *Verdier*, Avocat en la Cour du Parlement de Paris, & Docteur aggrégé au College royal des Médecins de Nanci. A Paris, chez *Didot* le jeune, & chez *d'Houry* ; à Alençon, chez *Malassis* le jeune ; & au Mans, chez *Monnoyer*, 1764, 2 volumes *in*-12. Prix reliés 6 liv.

Observations sur la nature, les causes & les effets des épidémies varioliques, & Réfutation de quelques écrits contre l'inoculation de la petite-vérole : ouvrages où l'on trouve les preuves les plus convaincantes de l'utilité de cette pratique, & les plus propres à déterminer enfin tous les citoyens à l'adopter ; avec cette épigraphe :

Neve metu falso, animum trepiditate timentes
Hâc offendatur, ne pietate, Deus. Ovid Trist.

A Geneve, 1764, brochure *in*-12 de 250 pages ; se trouve à Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*. Prix 1 liv. 10 sols.

M. *David*, Médecin de Lyon, à qui

nous devons cet ouvrage, s'attache principalement à réfuter l'écrit de M. *Raſt*, & l'*Avis ſur l'Inoculation*, dont nous avons rendu compte dans nos Journaux précédens. Pour démontrer que l'augmentation de la mortalité de la petite-vérole à Londres ne doit pas être attribuée à la pratique de l'inoculation, il fait voir que cette augmentation avoit commencé quatorze ans avant qu'on n'eût commencé à la pratiquer, c'eſt-à-dire depuis 1710, & qu'en comparant les années qui ont ſuivi l'introduction de l'inoculation à ces quatorze, la mortalité de la petite-vérole a plutôt diminué qu'augmenté, puiſque l'année commune de ces quatorze années antérieures à l'inoculation, donne 2177 $\frac{3}{14}$ morts de la petite-vérole; ce qui, en le multipliant par 38, nombre des années qui ſe ſont écoulées depuis l'introduction de cette pratique, devroit donner 82732 morts; au lieu que, de l'aveu de M. *Raſt* lui-même, il n'eſt mort réellement que 78005 perſonnes de la petite-vérole dans cette époque. M. *David* fait obſerver d'ailleurs que les épidémies qui ont dévaſté Londres ne ſe ſont pas bornées à cette ville, & qu'elles ſe ſont étendues à Boſton, dans la nouvelle Angleterre, & donnerent lieu d'y introduire l'inoculation; à la Caroline, où l'on eut recours au même préſervatif; à Rome,

à Paris, &c. Oseroit-on attribuer aux inoculations qu'on pratiquoit à Londres, les ravages que la petite-vérole a faits dans des lieux si éloignés. Nous ne suivrons pas M. *David* dans toutes les discussions où il entre sur l'origine des épidémies, & sur le projet que M. *Rast* avoit proposé pour prévenir les ravages de la petite-vérole naturelle. Nous nous contenterons d'observer que, quoiqu'on trouve un peu de diffusion dans son ouvrage, & quelques raisonnemens auxquels les anti-Inoculateurs pourroient répondre avec avantage, cependant il paroît ne rien laisser à desirer sur la question de la contagion, qu'il a discutée d'une maniere neuve.

L'Inoculation de la petite-vérole, renvoyée à Londres, par M. ***, Docteur en médecine (M. *le Hoc.*) A la Haye; & se trouve à Paris, chez *Cellot*, 1764, brochure *in*-12 de 118 pages.

M. *le Hoc* donne sous ce titre une nouvelle édition de son *Avis sur l'Inoculation*: il en a changé la forme, il a rectifié quelques citations peu exactes, & a présenté ses objections d'une maniere un peu plus développée: malgré cela nous doutons que son ouvrage nuise beaucoup à la méthode qu'il attaque. Pour donner à nos lecteurs une idée de sa façon de raisonner, nous allons rapporter la maniere dont il réfute

les inductions qu'on a tirées des listes de l'hôpital de l'inoculation à Londres. (Voyez notre Journal de Janvier 1764, pag. 95.) *Les 6436 personnes*, dit-il, *qui ont eu la petite-vérole naturelle, étoient de différens âges, de différens tempéramens; c'étoit le rebut de celles que l'on avoit jugé dignes d'être inoculées; les enfans au berceau, dans le germe des dents, dans la dentition; les jeunes filles, dans l'arrivée & l'existence de leurs regles, dans les pâles-couleurs, &c. les jeunes garçons, au commencement de la puberté; les femmes enceintes, ou en couche, ou dans le tems critique; les vieillards, les vaporeux, mélancoliques, hystériques, épileptiques; ceux qui portent dans leur sang différens vices scrophuleux, dartreux, érysipélateux, scorbutiques, vénériens, &c. composent la masse de ces 6456 personnes.*

Les 3434 personnes inoculées ont été choisies; c'est l'élite de la jeunesse, prise depuis l'âge de six à sept ans jusqu'à douze, jouissant de la plus parfaite santé, ayant été scrupuleusement examinées, pour être admises à l'inoculation qu'on veut établir. De ce nombre il n'en mourroit pas trente de la petite-vérole naturelle, si la petite-vérole naturelle choisissoit ses sujets. S'il nous étoit permis d'opposer quelques réflexions à ce raisonnement, nous conviendrions, avec M. *le Hoc*, que le seul avantage

de l'inoculation eſt de choiſir ſes ſujets, c'eſt-à-dire, de leur communiquer la petite-vérole dans le tems de leur vie où ils l'ont avec moins de danger, au lieu que la petite-vérole naturelle les prend au hazard, & ſouvent dans les circonſtances les plus défavorables. Cet avantage que notre Auteur eſt forcé de lui accorder, ſuffit pour en établir l'utilité, & même la néceſſité; car il n'y a pas d'apparence qu'il veuille faire ici des hommes ſains, & des hommes expoſés aux différentes infirmités dont il fait l'énumération, deux claſſes diſtinctes. Il conviendra ſans doute que ce ſont les mêmes individus conſidérés dans des circonſtances différentes, dont les unes rendent la petite-vérole bénigne, & les autres en accroiſſent le péril.

Mais ce n'eſt pas contre l'inoculation ſeule que M. *le Hoc* s'éleve : il attaque toutes les nouveautés qu'on voudroit introduire en médecine; ſans doute il n'a pas vu, qu'en diſant : *Pluſieurs Médecins reſpectables & bons Praticiens ont employé, à l'Hôtel-Dieu de Paris, plus de huit livres d'extrait de ciguë, préparé par un excellent Apothicaire, avec tout le ſoin poſſible, ſuivant la méthode propoſée par l'Auteur, pour tenter la guériſon des malades attaqués de cancers ou de ſquirrhes. On a eu le courage de s'en ſervir pendant dix-huit*

mois entiers, à toute ſorte de doſe. Quel en a été le ſuccès ? Les deux tiers ſont morts, les autres languiſſent ; pas un ſeul de guéri, ni même en voie de guériſon : il n'a pas vu, dis-je, que c'étoit faire à ſes confreres le reproche le plus grave qu'on puiſſe faire à un Médecin honnête homme : *Per mortes experimenta facere.* Quoique la probité de ces Médecins reſpectables, à plus d'un titre, nous fût aſſez connue pour ne pas nous en rapporter à une aſſertion échappée ſans doute dans la chaleur de la compoſition, nous avons cru devoir prendre des informations à ce ſujet. Nous nous ſommes adreſſés pour cela à deux de ces Médecins qui nous ont aſſuré qu'il s'en falloit de beaucoup que l'emploi qu'on avoit fait de l'extrait de ciguë, à l'Hôtel-Dieu, fût auſſi conſidérable que M. *le Hoc* le diſoit, & que, quoique les malades qui en avoient fait uſage n'euſſent pas été ſoulagés par ce remede, cependant aucun n'étoit mort par ſon action.

Réflexions ſur les préjugés qui s'oppoſent aux progrès & à la perfection de l'inoculation ; par M. *Gatti*, Médecin-conſultant du Roi, & Profeſſeur en médecine dans l'Univerſité de Piſe. A Bruxelles, & ſe trouve à Paris, chez *Muſier* fils, 1764, brochure *in*-12 de 239 pages.

Nous donnerons, dans les Journaux ſui-

vans, un Extrait de cet ouvrage excellent, dans lequel l'Auteur a eu l'art de traiter, d'une maniere entiérement neuve, une matiere qu'on discute depuis quarante ans.

Formules de Médecine, Latines & Françoises, pour le grand Hôtel-Dieu de Lyon, utiles aux hôpitaux des villes & des armées, aux jeunes Médecins, Chirurgiens & Apothicaires, aux personnes charitables, & aux habitans de la campagne. Par *Pierre Garnier*, nouvelle édition, revue, corrigée & considérablement augmentée par M. *L. Garnier*, Médecin ordinaire du Roi, &c. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1764, *in*-12. Prix relié 2 livres 10 sols.

Antonii de Haen, *consiliarii & archiatri S. C. R. A. Majestatis, necnon medicæ practicæ in Universitate Vindobonensi Professoris primarii; Ratio medendi in nosocomio pratico, tomus III, partes VI & VII continens*. C'est-à-dire: Méthode curative, employée dans l'hôpital de pratique; par M. *Ant. de Haen*, Conseiller & Médecin de S. M. C. R. A. & Professeur de pratique dans l'Université de Vienne en Autriche. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1764, *in*-12. Prix relié 2 livres 10 sols.

Elementa physiologiæ corporis humani, auctore Alberto Van Haller, *Præside, &c. tomus V. Sensus externi, interni*. C'est-à-dire: Les Elémens de la physiologie du corps

humain ; par M. *Albert de Haller*, &c. tome V, contenant les ſens externes & internes. A Lauſanne, aux dépens de *François Graſſet*, 1763, *in*-4° ; & ſe trouve à Paris, chez *Vincent & Cavelier*.

Alberti Van Aller, &c. *Opera minora emendata ; aucta & renovata, tomus primus : anatomica ad partes corporis humani vitales, animales, naturales acceſſerunt tabulæ æneæ.* C'eſt-à-dire : les Opuſcules de M. *Albert de Haller*, &c. tome premier, contenant les Opuſcules Anatomiques, ſur les parties du corps humain qui ſervent aux fonctions vitales, animales & naturelles, avec des figures en taille-douce. A Lauſanne, aux dépens de *François Graſſet*, 1762, *in*-4° ; & ſe trouve à Paris, chez *Vincent & Cavelier*.

Recherches ſur la maniere d'agir de la ſaignée, & ſur les effets qu'elle produit, relativement à la partie où on la fait. Par M. *David* ; ſeconde édition, revue & corrigée. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, 1763, *in*-12.



TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

JUIN 1764.

TOME XX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUIN 1764.

EXTRAIT.

Familles des Plantes ; par M. ADANSON, *de l'Académie des Sciences, de la Société royale de Londres, Censeur royal ; avec cette épigraphe :*

Tot generibus herbarum, utilitatibus hominum aut voluptatibus genitis, recensitis, quanto plura restant, quantoque mirabiliora inventu ? PLIN. Hist. natur. liv. 22. Proœm.

A Paris, chez Vincent, 1763, *in-8°, 2 vol. Prix relié 12 livres.*

LA premiere des deux parties, dans lesquelles cet ouvrage est divisé, comprend une Préface historique, une Table

chronologique des Auteurs de Botanique, & les résultats des expériences les plus modernes, sur l'organisation, l'anatomie & les facultés des plantes. La seconde partie renferme les cinquante-huit familles dans lesquelles M. Adanson a distribué toutes les plantes connues. Nous allons tâcher de donner une idée succincte de chacun de ces différens morceaux.

Le but que M. Adanson s'est proposé dans sa Préface est de faire connoître, 1° *les ouvrages de Botanique qui ont eu pour objet de jetter les fondemens & les préceptes de cette science, & d'en tracer les distributions méthodiques. Il assigne à chacun de ces systêmes leurs places, en faisant connoître leurs divers degrés de certitude, d'utilité ou de facilité; 2° à quel point en est restée la Botanique, & son état actuel, par les travaux des anciens & des modernes, tant dans la partie philosophique ou dogmatique, que dans la partie méthodique ou distributive des plantes en classes, genres, espèces & variétés; 3° ce qu'il croit avoir ajouté à cette science; les moyens qu'il emploie, tant par son nouveau plan, pour en assurer & étendre les connoissances, que par ses dénominations, pour en éclaircir, abréger & faciliter l'étude; 4° enfin ce qui reste encore à faire pour la perfectionner.* Il desireroit que tous les Auteurs qui, comme lui, ajoutent aux

connoiſſances anciennes nombre de connoiſſances nouvelles, diſtribuées ſur un plan nouveau, vouluſſent rendre compte, de cette maniere, de leurs travaux au public, & que leurs Préfaces euſſent pour objet de tracer l'hiſtoire de leur ſcience, de ce que leurs prédéceſſeurs ont fait, & de ce qu'ils y ajoutent.

Pour procéder avec méthode, notre Auteur diviſe ſon hiſtoire des progrès de la Botanique en deux parties. Il traite, dans la premiere, des méthodes univerſelles & générales; & dans la ſeconde, des méthodes particulieres, qui ſe bornent à l'examen d'une ſeule claſſe. En parlant de chaque méthode, il indique avec ſoin le nombre de claſſes naturelles qu'elle comprend, & les Auteurs qui l'ont ſuivie. En rendant compte, par exemple, de la méthode de Tournefort, il obſerve que, des vingt-deux claſſes dans leſquelles il a diviſé les 10146 eſpeces ou variétés de plantes qu'il cite, il y en a ſix, c'eſt-à-dire, près du tiers de naturelles : ce ſont la quatrieme, qui comprend les labiées; la ſeptieme, ou les fleurs en ombelle; la neuvieme, ou celles dont les fleurs ſont en lys; la dixieme, ou les papilionacées; la treizieme, ou les plantes à demi-fleurons; enfin les plantes à fleur radiée, qui compoſent la quatorzieme. Il cite enſuite les ouvrages de vingt-un Auteurs, tant François, qu'Allemands, Anglois, Ita-

liens, Eſpagnols, qui ont adopté cette méthode. Il met au nombre des méthodes générales celles qui ont diviſé les plantes, d'après leurs vertus médicinales, réelles ou ſuppoſées Il critique avec raiſon celles de ces méthodes qu'on a propoſées juſqu'ici, & en annonce une de ſa façon, fondée ſur l'identité de vertu qu'on découvre dans les plantes d'une même famille. Pour ne rien laiſſer à déſirer ſur cette matiere, il donne une liſte des Auteurs qui ont traité des plantes, en ſuivant l'ordre alphabétique, & de ceux qui en ont traité, ſans s'aſtreindre à aucun ordre. Enfin il termine cette hiſtoire par une Table de comparaiſon des différentes méthodes dont il vient de faire l'hiſtoire. Cette Table eſt compoſée de ſept colonnes. La premiere eſt deſtinée au nom des Auteurs; la ſeconde indique l'année de l'édition de leurs ouvrages; la troiſieme, les fondemens de leurs méthodes; la quatrieme, le nombre des claſſes dans leſquelles ils ont diviſé les plantes qu'ils décrivent; la cinquieme, le nombre des ſections compriſes dans ces claſſes; la ſixieme, le nombre des claſſes naturelles qu'ils ont conſervées; la ſeptieme enfin, le nombre des ſections naturelles, qu'ils ont laiſſées en entier. Il paroît, par cette Table, que la méthode de Tournefort eſt la plus parfaite, puiſque c'eſt celle qui a conſervé le plus de

classes & de sections naturelles. Cette Table est suivie du jugement que M. Adanson porte des différentes méthodes qui ont été publiées jusqu'à lui : cet article n'est, à proprement parler, qu'un développement de la Table précédente.

La seconde partie de cette Préface, qui, comme nous l'avons dit, traite de l'état actuel de la Botanique, est divisée en six sections, dans lesquelles M. Adanson parle, 1° des genres, especes, individus & variétés ; 2° des caracteres distinctifs des plantes ; 3° de leurs noms ; 4° des découvertes qui ont été faites sur les plantes ; 5° des ouvrages de Botanique ; 6° des causes qui ont favorisé les progrès de cette science ; 7° des causes qui les ont arrêtés.

Les genres, à prendre ce mot dans l'acception des modernes, étoient inconnus aux anciens. Conrad Gesner est le premier, selon M. Adanson, qui ait indiqué, en 1559, une distinction des plantes en genres & en especes ; mais c'est M. Tournefort qui, le premier, a assigné, en 1694, des caracteres génériques satisfaisans, communs à plusieurs especes de plantes, & qui ait donné des regles pour en fixer les limites. Les genres sont donc un ouvrage des modernes, dont l'objet est de rendre la connoissance des plantes plus facile, en les présentant dans des tableaux plus rapprochés. Un genre de

plante ne peut guere être naturel ; & quoi que M. Linnæus ait pu faire, il n'en a indiqué qu'un très-petit nombre, qui ont des caracteres saillans & uniques, qui font, qu'au premier coup d'œil on est porté à réunir toutes leurs especes ; aussi les Botanistes n'ont-ils pu donner des regles sûres & inébranlables, pour fixer des genres constans & invariables, c'est-à-dire, des genres naturels : ces genres naturels, s'ils existent, ne peuvent être tels que dans la méthode naturelle, en considérant toutes les parties de la plante, & non dans aucune des méthodes artificielles, qui se bornent à la considération de quelques-unes de ces parties. Depuis Tournefort, qui décrivit en 1694, 698 genres, jusqu'en 1759, les Botanistes en ont porté le nombre à 1174.

Les modernes définissent une espece de plantes, *un amas de plusieurs individus qui se ressemblent parfaitement dans les parties & qualités les plus essentielles.* Rai regardoit comme différence spécifique dans les plantes celles qui sont assez notables & fixes, qui ne sont pas dues à la culture. Le moyen de s'en assurer, est la propagation par les graines. M. Tournefort s'embarrasse fort peu si les plantes qu'il cite sont des especes ou des variétés, pourvu qu'elles different par des qualités remarquables & fixes. Suivant M. Linnæus, les especes des

plantes ſont naturelles & conſtantes ; mais M. Adanſon entreprend de démontrer que les variétés produites par les graines ſont quelquefois ſi différentes de l'eſpece primitive, qu'elles peuvent paſſer pour de nouvelles eſpeces qui ſe propagent par la même voie des graines, ce dont il cite pluſieurs exemples, & ce qu'il croit pouvoir attribuer à la fécondation de ces graines, par la pouſſiere des étamines d'une plante d'eſpece différente. Les eſpeces que les Botaniſtes ont décrites juſqu'ici ſe montent à 18655. M. Linnæus, en en retranchant tout ce qu'il lui a plu appeller variétés, les a réduites à 7000.

Avant que les Botaniſtes euſſent fait des méthodes ſyſtématiques, ils tiroient leurs caracteres diſtinctifs des plantes de toutes les parties qui s'offroient à eux ; mais depuis l'invention des méthodes, on fut obligé d'établir des regles arbitraires pour fixer quelles ſeroient les parties qu'il falloit préférer pour caractériſer ſans confuſion les claſſes, les genres & les eſpeces des plantes. Le plus grand embarras des Botaniſtes a été de fixer quelles ſont les parties dont on doit tirer ces caracteres ; & ceux qu'ils ont donnés juſqu'ici ſont arbitraires & variables, dépendans du choix & du nombre des parties d'où les méthodiſtes ont voulu les tirer.

Les anciens Botaniſtes méthodiques donnoient des noms primitifs, c'eſt-à-dire ſans ſignification, à quelques-unes de leurs claſſes ; les modernes ont cru qu'il falloit que le nom claſſique exprimât le caractere ou les caracteres aſſignés à chaque claſſe dans chaque méthode, & par conſéquent qu'il fût une vraie définition. L'uſage commun a fait de lui-même le nom du genre dans quelques plantes. Tournefort eſt le premier qui ait pris le nom de l'eſpece la plus commune d'un genre, pour en faire le nom générique. Pour diſtinguer les eſpeces, les Botaniſtes appliquerent d'abord aux noms connus & anciens une ou pluſieurs épithetes tirées des qualités ou parties quelconques des plantes. Gaſpar Bauhin eſt le premier qui ait eu en vue, par ces noms compoſés, de déſigner & diſtinguer les diverſes eſpeces de plantes les unes des autres ; ces définitions ou courtes deſcriptions de G. Bauhin ont été appellées du nom de *phraſes*, & imités par tous les Botaniſtes qui ont paru depuis lui juſqu'à ce jour.

Nous ne ſuivrons par M. Adanſon dans ce qu'il dit des découvertes qui ont été faites ſur les plantes. Il y rapporte l'époque où l'on a commencé à faire mention de chacune de leurs parties. Il fait monter le nombre des ouvrages de Botanique, qui ſont la matiere de l'article ſuivant, à environ 4000 volumes

produits par 2000 Auteurs, & fait remarquer, au ſujet de Théophraſte & de Dioſcoride, que, quoiqu'ils n'aient parlé que de 5 à 600 plantes, on voit dans leurs ouvrages des traits de lumiere & des connoiſſances ſi profondes, dont quelques-unes paroiſſent perdues aujourd'hui, qu'on ne peut s'empêcher de convenir que ces grands hommes, quoiqu'ils n'aient pas fait de méthode ſyſtématique, avoient comme nous des connoiſſances de détail, dont les tems ne nous ont conſervé que des réſultats généraux. En parlant des figures des plantes, M. Adanſon obſerve que, ſur environ 70000 que nous poſſédons depuis Corbichon en 1482, on compte à peine 10000 eſpeces différentes, tout le reſte n'étant que des répétitions; & ſur ces 10000 figures, il n'y en a guere que 1500 ou 2000 de parfaites ou completes.

Parmi les cauſes qui ont le plus contribué aux progrès de la Botanique, notre Auteur place la protection des Souverains & des Grands, les voyages qu'ils ont favoriſés, l'établiſſement des jardins de Botanique, dont il donne une liſte, avec le nom des Profeſſeurs qui y enſeignent cette ſcience, & le nombre des plantes qu'on démontre dans les principaux, enfin les Herbiers, dont les plus conſidérables ſont en France, ceux de Tournefort & de Vaillant, conſervés au

Jardin du Roi, de M. de Juſſieu & le ſien; en Angleterre, ceux de Hans-Sloane & de Sherard.

Les cauſes qui en ont retardé les progrès, ſont, ſelon lui, la vanité des Botaniſtes, leurs paradoxes, qu'il auroit pu intituler leurs erreurs, & la fureur qu'ils ont eu de donner chacun un ſyſtême nouveau. En réſumant tout ce qu'il a dit dans cette ſeconde partie, il conclut de l'état actuel de la Botanique, que ces principes ſur les méthodes, les claſſes, les genres & les eſpeces, ne ſont que conjecturals & arbitraires, puiſqu'on les a vus ſe détruire ſucceſſivement les uns les autres.

Paſſons à la troiſieme partie. M. Adanſon y propoſe un nouveau plan de travail, ſes familles & ſes additions; ce qu'il a diſtribué en cinq articles: le premier indique le moyen de trouver la méthode naturelle, *puiſque les méthodes qui ne conſiderent qu'une partie*, dit-il, *ou ſeulement un petit nombre de parties des plantes, ſont arbitraires, hypothétiques & abſtractives, & ne peuvent être naturelles...... Il n'eſt pas douteux qu'il ne peut y avoir de méthode naturelle en Botanique, que celle qui conſidere l'enſemble de toutes les parties des plantes..... C'eſt du nombre, de la figure, ſituation & proportion reſpective de ces parties; c'eſt de leur ſymmétrie; c'eſt de la*

comparaiſon de leurs rapports ou reſſemblance, & de leurs différences, & de celles de leurs qualités ; c'eſt de cet enſemble que naît la convenance, cette affinité qui rapproche les plantes, & les diſtingue en claſſes ou familles. Perſuadé donc qu'il falloit chercher dans la nature même ſon ſyſtême, ſuppoſé qu'elle en eût un (ce ſont ſes paroles) M. Adanſon examina les plantes dans toutes leurs parties, ſans en excepter aucune, depuis les racines juſqu'à l'embryon ; le roulement des feuilles dans le bourgeon ; leur maniere de s'engrainer ; leur développement ; la ſituation & l'enroulement de l'embryon, & de ſa radicule dans la graine, relativement au fruit, &c. Il faiſoit d'abord une deſcription entiere de chaque plante, en mettant dans autant d'articles ſéparés chacune de ces parties dans tous ſes détails ; & à meſure qu'il trouvoit de nouvelles eſpeces de celles qu'il avoit déjà décrites, il les décrivoit à côté, en ſupprimant toutes les reſſemblances, & en notant ſeulement les différences. C'eſt-là ce qui a donné naiſſance à ces familles, dont nous parlerons ci-après.

Dans l'article ſecond, il examine les moyens de fixer les claſſes, genres, eſpeces, individus & variétés. Il établit d'abord qu'il y a des lignes de ſéparation qui diſtinguent les êtres, fondées ſur les différences plus

ou moins grandes, qu'on remarque entr'eux. En ſuivant l'ordre que gardent ces lignes de ſéparation que la nature a laiſſées dans l'enſemble de toutes les parties & qualités des êtres comparés en total, on ſuivroit néceſſairement la marche de la nature, ou ce qui revient au même, la méthode naturelle. Les plus grands vuides, ou les interruptions les plus marquées, formeroient les trois regnes; les lignes de ſéparation un peu moindres, donneroient les claſſes, dont le nom peut être appliqué aux minéraux, & doit être changé en celui de familles pour les animaux & les végétaux: des vuides encore moindres formeroient les genres, & d'autres encore moindres diſtingueroient les eſpeces, & enfin les plus petits indiqueroient les variétés. Quand même il n'exiſteroit ni claſſes, ni genres, ni eſpeces dans la nature, dans le ſens dont l'entendent les Méthodiſtes modernes, on pourroit donc en admettre, ou au moins la nature nous fourniroit néceſſairement des diviſions analogues, qui pourroient en prendre le nom dans la méthode naturelle; car il exiſte une telle méthode, malgré ce qu'en ont pu dire certains Auteurs. Ce qu'il y a de plus difficile dans cette méthode, c'eſt de fixer ce qu'on doit entendre par eſpece. M. Adanſon prétend qu'il exiſte autant d'eſpeces qu'il y a d'individus différens

entr'eux, d'une ou plusieurs différences quelconques, constantes ou non, pourvu qu'elles soient très-sensibles, & tirées des parties ou qualités où ces différentes paroissent plus naturellement placées, selon le génie où les mœurs propres à chaque famille; & que la variété est distinguée de l'espece, par la différence quelconque constante ou non, mais moins sensible, tirée des parties ou qualités, où les différences spécifiques ne doivent pas se rencontrer naturellement, quoiqu'elles s'y rencontrent quelquefois, en suivant le génie ou les mœurs de la famille à laquelle appartient cette variété.

Ayant fait voir que les classes, les genres, les especes & variétés étoient fixés par la méthode naturelle, notre Auteur indique, dans le troisieme article, les moyens de fixer les caracteres naturels des plantes. *Ces caracteres*, dit-il, *tant classiques que génériques & spécifiques, doivent être pris de toutes les parties quelconques, plus ou moins sensibles de la plante...... Ils ne peuvent être ni les mêmes, ni en même nombre pour toutes les plantes; ils seront plus nombreux dans certaines familles, dont les plantes sont plus composées, & moins nombreux dans celles où les plantes sont moins composées.... Enfin ces caracteres doivent toujours être comparatifs, & pris de la même partie ou des mêmes parties dans toutes les*

plantes de la même famille, ou qui se rapprochent beaucoup ; car, ajoute-t-il, *ce n'est pas les faire connoître, ni les distinguer, que de prendre les différences de deux plantes voisines, l'une par les feuilles, par exemple, & l'autre par les fruits.*

En traitant, dans l'article quatrieme, du moyen de fixer les noms des plantes, il insiste principalement, 1° sur la conservation des noms anciens; 2° le rétablissement des noms qu'on a changés sans fondement; 3° l'emploi des noms de pays; 4° le choix des noms les plus faciles; 5° la suppression des noms trop longs ou rudes; 6° celle des omonymes; 7° & des équivoques; 8° l'emploi des noms comparatifs; 9° il veut qu'on donne aux familles le nom de la plante la plus commune, ou la mieux connue de chaque famille; aux genres, le nom de l'espece la plus commune ou la mieux connue, & à chaque espece un nom simple qu'on ajoutera, lorsqu'on voudra les désigner, à celui du genre; & qu'on conserve aux variétés leurs noms, si elles en ont de particuliers; 10° il croit qu'il est essentiellement nécessaire de rassembler dans une Table alphabétique tous les noms synonymes différens, sous chaque genre & chaque espece, en plaçant les plus anciens les premiers, & citant le nom de la nation ou de l'Auteur qui a nommé ou découvert le pre-

mier ces genres ou ces eſpeces ; c'eſt ce qu'il a executé ſur les 600 plantes qui étoient connues des anciens. Il ne paroît pas auſſi convaincu de la néceſſité des citations, dont les Botaniſtes ont tant abuſé depuis quelque tems. Les bornes que nous ſommes obligés de nous preſcrire, ne nous permettent d'entrer dans aucun détail ſur ce qu'il dit de la néceſſité de réformer l'orthographe : quelque fondées que puiſſent être quelques-unes de ſes obſervations, nous doutons qu'il trouve beaucoup d'imitateurs : ces ſortes d'innovations ne peuvent pas être l'ouvrage d'un moment, ni d'un particulier. Sa nouvelle orthographe ne ſervira qu'à rendre la lecture de ſon ouvrage embarraſſante, & pénible pour la plupart de ſes lecteurs.

L'article cinq eſt deſtiné à indiquer le moyen de rendre les figures des plantes plus utiles : ces moyens ſont, 1° de les joindre aux deſcriptions ; 2° de les graver plutôt que de les peindre ; 3° de les graver ſans ombre ; 4° dans tous les détails ; 5° dans leur ſituation naturelle ; & 6° dans une grandeur moyenne.

Il eſt aiſé de juger, par tout ce qu'on vient de lire dans les articles précédens, du plan que M. Adanſon a ſuivi dans l'établiſſement de ſes familles. Il expoſe de nouveau ce plan dans le ſixieme article de cette partie. Il annonce donc que ſes familles ſeront

limitées par les lignes de séparation marquées par la nature dans la ſuite des plantes, rapprochées d'abord dans l'ordre qu'elles ſemblent garder. Pour faire voir cette ſucceſſion, il a rapproché dans une ſuite continue les familles qui ſe reſſemblent le plus, & dans chaque famille les genres qui ont le plus de rapports généraux, en plaçant les premiers ceux qui ont le plus de rapport avec les genres de la famille précédente, & les derniers ceux qui approchent le plus de la famille qui ſuit, afin d'imiter la marche graduée de la nature dans la liaiſon & l'enchaînement des familles; car c'eſt de cet enchaînement que doit réſulter la méthode naturelle. Il s'attache enſuite à démontrer que ſes familles n'ont rien de commun que le nom avec celles de Magnol, & que ſon plan, ainſi que ſon exécution, ſont entiérement neufs. Dans l'exécution de ce plan, qui forme ſon ſecond volume en entier, 1° il a placé, à la tête de chaque famille, les caracteres qui lui ſont propres, & qui la diſtinguent de toutes les autres; ces caracteres ſont tirés de toutes les parties, même des qualités, vertus, &c. & décrits dans autant d'articles ſéparés; 2° il a donné enſuite les caracteres des genres, dans un nombre plus ou moins grand de colonnes, ſelon le nombre des parties ou qualités que poſſede ou qu'exige chaque famille;

de forte qu'il emploie fouvent toutes les parties de la plante pour caractérifer certaines familles.

Les avantages que M. Adanfon attribue à fes familles, font, 1° d'être fixes, & de donner à la Botanique toute la certitude & la ftabilité dont elle eft fufceptible ; 2° de préfenter une méthode univerfelle, qui embraffe toutes les plantes de tous les pays ; 3° d'abréger & de faciliter le travail ; 4° enfin de préfenter de nouvelles vues fur la connoiffance des vertus des plantes.

Dans un feptieme article, notre Auteur fait l'énumération des connoiffances nouvelles qu'il a ajoutées à celles qu'on avoit déjà fur la Botanique. Il a corrigé ou conftaté un grand nombre de genres : il en a ajouté 441 nouveaux : il a rétabli les noms anciens : il a propofé une maniere nouvelle de confidérer les fexes : il a reconnu le premier le difque qu'on avoit confondu jufqu'ici avec le neċtère, pour une efpece de réceptacle des diverfes parties de la fleur. Enfin il a imaginé 65 fyftêmes ou méthodes artificielles de Botanique, qu'il expofe dans cet article. Nous ne le fuivrons pas dans les détails où il entre à ce fujet, ce morceau n'étant pas fufceptible d'extrait.

Enfin, dans la quatrieme partie de la Préface que nous analyfons, M. Adanfon indique ce qu'il refte à faire pour perfectionner

la Botanique. Il eſt bien éloigné de croire que cette ſcience ſoit auſſi avancée que quelques modernes paroiſſent l'avoir imaginé. Il croit qu'il reſte des familles & des claſſes nouvelles à découvrir, des genres & des eſpeces anciennes à conſtater, & des nouvelles à trouver. Il entre dans un détail aſſez étendu, & dans lequel nous ſommes très-fâchés de ne pouvoir pas le ſuivre ſur les additions ou travail qu'il reſte à faire ſur les familles connues ; les corrections & les additions dont les genres connus ſont ſuſceptibles : les eſpeces n'exigent pas moins de réforme ; car, ſelon notre Auteur, ſur 18000 eſpeces qu'on trouve rapportées dans les catalogues, on n'en connoît paſſablement bien que 3 ou 4000 : ainſi il y en a au moins 14000 qui auroient beſoin d'être décrites de nouveau.

Nous nous ſommes étendus avec d'autant plus de complaiſance ſur cette Préface, qu'elle nous a paru remplie d'une infinité de réflexions & de vues entiérement neuves, ſur une ſcience d'autant plus importante, que les êtres qui en ſont l'objet ſont de l'utilité la plus immédiate pour la conſervation & l'agrément de la vie de l'homme. Nous nous contenterons d'indiquer rapidement les morceaux qui nous reſtent à parcourir.

Dans la Table chronologique des Auteurs

qui ont écrit ſur la Botanique (Table qui s'étend depuis Zoroaſtre, qui vivoit au moins dix ſiecles avant Jeſus-Chriſt, juſqu'à M. Jacquin, dont l'ouvrage a été imprimé en 1762) M. Adanſon donne, dans autant de colonnes, leur nom, leur patrie, le titre de leurs ouvrages, le nombre des plantes qu'ils ont décrites, les années où leurs ouvrages ont paru, celles de leur naiſſance & de leur mort, enfin la durée de leur vie.

A la ſuite de cette Table ſont les réſultats des expériences les plus modernes ſur l'organiſation, l'anatomie & les facultés des plantes. L'Auteur y traite, 1° de la définition des plantes; 2° de leurs parties en général; 3° de leur ame; 4° de leur organiſation & de leur ſtructure interne; 5° de leur accroiſſement; 6° de leur nutrition; 7° de leurs liqueurs; 8° de leur tranſpiration & imbibition; 9° de leurs maladies; 10° de leur abondance; 11° de leur mouvement; 12° de leur propagation; 13° de leur germination; 14° de leur feuillaiſon & effeuillaiſon; 15° de leur fleuraiſon & effleuraiſon; 16° de la maturation de leurs fruits; 17° de leurs monſtroſités; 18° de leur fécondation; 19° de la maniere de conſerver les plantes vivantes; 20° maniere de les deſſécher en herbier; 21° maniere de les analyſer. On trouve ſur toutes ces matieres, ſi l'on en excepte la derniere,

dont l'Auteur paroît n'avoir pas fait une étude particuliere, des remarques très-curieuses & très-intéressantes.

Le second volume est principalement composé de 58 familles, dans lesquelles notre Auteur a distribué toutes les plantes. Nous avons assez fait connoître son plan pour nous croire dispensés de nous étendre davantage sur ce sujet. On trouve, à la fin de ce volume, une Table alphabétique des différens synonymes que les Auteurs ont employés pour désigner les différentes plantes.

OBSERVATION

Sur un Cancer au nez, compliqué avec des tubercules squirrheux & suppurés dans la substance des poumons, guéri par l'extrait de ciguë, préparé suivant la méthode de M. Storck ; *par M.* LARROUTURE, *ancien Médecin des Hôpitaux du Roi, dans ses armées d'Italie, de Provence & de Dauphiné, présentement Médecin à Amou en Chalosse.*

Si les Médecins des grandes villes, toujours à portée de consulter les plus grands maîtres, retirent des avantages considérables des observations qui paroissent dans

le Journal de Médecine, de quel secours ne doivent-elles pas être à des Médecins relégués dans une campagne, toujours livrés à leurs seules lumieres ? Réduit à cette position, & attaché à ma profession, par goût & par nécessité, je ne puis consulter que les livres. J'avoue que le Journal de Médecine est un de ceux qui me fournit le plus de secours : non-seulement il dirige mon choix pour les livres que ma petite fortune me permet d'acheter, mais encore j'y ai puisé une infinité de moyens, auxquels un grand nombre de personnes doivent, ou la vie, ou des soulagemens qu'elles estiment autant. J'ai résisté à l'envie d'en rendre les observations publiques, tant parce que je craignois qu'elles ne fussent nouvelles que pour nos déserts, que parce que je croyois avoir remarqué dans ce même recueil, que si tous les Médecins peuvent observer, tous ne font pas également bien de publier leurs observations. Mais dussai-je ne pas mieux faire qu'eux, je dois à la reconnoissance, je dois à l'humanité, je me dois à moi-même la publication de la cure d'un cancer, que j'ai opérée par l'usage de l'extrait de ciguë, préparé suivant la méthode de M. Storck. Je crois que cette observation ne laissera aucun doute sur l'efficacité de cette plante pour cette horrible maladie ; elle prouvera même son éten-

due, puiſqu'en guériſſant radicalement, & ſans autre ſecours qu'un régime convenable, un cancer terrible, ſitué dans une partie très-délicate, elle a en même-tems détruit des tubercules ſquirrheux & ſuppurés dans la ſubſtance des poumons du même ſujet : voici le fait.

Vers le commencement du mois de Janvier 1763, je fus appellé à Bonut, petit bourg diſtant d'une lieue de celui que j'habite, pour y viſiter mademoiſelle Delaborde d'Armena, fille d'environ vingt-quatre ans, d'un tempérament vif & ſanguin, un peu maigre, & qui avoit joui d'une très-bonne ſanté juſqu'à l'époque dont nous allons parler. Je lui trouvai une fievre aſſez vive; une toux ſeche & opiniâtre, qui la fatiguoit plus la nuit que le jour; une grande oppreſſion : elle étoit ſans appétit, & d'une maigreur qui tendoit au maraſme; en un mot, elle avoit tous les ſymptômes qui caractériſent le premier degré de la phthiſie. La fievre étant forte, je craignis l'inflammation des tubercules, dont l'exiſtence me paroiſſoit démontrée; en effet, elle ne tarda pas à ſe manifeſter : malgré quelques ſaignées faites dans ces circonſtances, la fievre augmenta; il y eut pluſieurs redoublemens erratiques, & des friſſonnemens dans tout le corps; la malade cracha du ſang, quelques jours après du pus, &c. Je croyois n'avoir

n'avoir à combattre que l'engorgement des poumons, la nature & les qualités de l'humeur qui le formoit, le vice des solides qui en étoient le siege, & j'y procédois suivant les regles que l'art a prescrites jusqu'ici pour ces sortes de cas, dont j'avoue que je ne me suis jamais bien trouvé, lorsque, dans une quatrieme ou cinquieme visite que je fis à ma malade, je m'apperçus qu'elle portoit sur le nez une mouche un peu plus grande que celles qu'on met par agrément; d'ailleurs elle étoit dans un état à n'avoir pas envie de s'en donner: je lui en demandai la raison: en levant cette mouche, elle me fit voir un bouton entouré d'une cicatrice un peu calleuse, du milieu duquel il suintoit une petite quantité d'une humeur ichoreuse & fétide. La malade m'avoua que ce bouton avoit été beaucoup plus considérable; qu'elle l'avoit gardé pendant plus d'un an, sans en être beaucoup incommodée; qu'elle s'étoit pourtant toujours apperçue, avec quelque peine, qu'il croissoit successivement, & que craignant pour sa figure, dont elle avoit raison d'être jalouse, elle s'étoit adressée à un Charlatan, qu'elle avoit entendu, sur une place publique, vanter la souveraineté d'un remede qu'il avoit pour toutes sortes de boutons.

Cet homme fut appellé dans un tems où le bouton jettoit une humeur assez abon-

dante : il y appliqua ſon prétendu ſpécifique, le bouton fut fermé dans peu de jours, & notre empyrique profita des premiers momens de reconnoiſſance, pour faire bien payer quelque ſtyptique dangereux, dont la malade a encore bien plus chérement payé les ſuites. Dix ou douze jours après, la fievre, la toux, l'oppreſſion parurent; & c'eſt dans cet état que je vis la malade, quatre mois après l'application du remede. Je fis ceſſer l'uſage d'une certaine eau alumineuſe, qu'elle continuoit d'appliquer à ſon bouton : je fis faire quelques ſaignées, ſuivant l'exigence des cas : je fis paſſer quelques laxatifs : j'humectai ma malade par l'uſage du petit-lait & des eaux minérales acidules ; je cherchai à adoucir les ſels dont ſes humeurs étoient imprégnées. Entrevoyant les ſuites terribles que la métaſtaſe ne tarderoit pas à avoir, je tâchai de rappeller l'humeur qui avoit été répercutée, craignant moins un ulcere carcinomateux ſur le nez, que trente dans la ſubſtance du poumon. Quoiqu'il ne me fût pas poſſible d'atteindre parfaitement à ce but, cependant l'ulcere du nez augmenta ; je crus devoir l'abandonner aux ſoins de la nature : il en ſortit une matiere abondante très-peu liée & très-fétide ; les douleurs devinrent plus vives & plus étendues ; les vaiſſeaux devinrent variqueux ; en un mot, l'ulcere prit le carac-

tere d'un véritable cancer. Les douleurs de la poitrine diminuoient, à mesure que l'ulcere empiroit; celui-ci fit les progrès les plus rapides; son étendue & sa profondeur devenoient de plus en plus considérables, & je voyois que le moindre retardement pouvoit être funeste.

Je fis appeller les Chirurgiens des environs, que je croyois les plus instruits: ils déciderent que c'étoit un cancer, dont l'extirpation étoit impossible, à raison de son siege: je leur proposai l'extrait de ciguë; ils en rejetterent l'usage, comme d'un poison: je leur citai M. Storck & M. Astruc, mais ils ne connoissoient pas leurs ouvrages; enfin je ne gagnai, dans cette consultation, que le désagrément de voir la malade effrayée, par ces Chirurgiens, de l'idée que j'avois eu de l'empoisonner. Je proposai alors de faire un Mémoire, pour consulter à Paris ou à Montpellier: on l'accepta, mais on l'envoya à ***. MM. les Médecins & Chirurgiens de cette ville déciderent que le cancer étoit incurable; que la ciguë étoit un poison, qui n'avoit jamais réussi qu'à empoisonner, & qu'il ne restoit à la malade que l'affreuse certitude de mourir bientôt.

Scandalisé de cette réponse, que je conserve, je me transportai chez la malade,

dont l'état empiroit tous les jours : je lui lus une partie de la dissertation de M. Storck, & quelques-unes des observations répandues dans le Journal de Médecine : je lui offris de prendre, en sa présence, la même quantité d'extrait de ciguë que je lui ordonnerois. Non moins effrayée par la mort, que les autres Médecins lui présentoient comme très-prochaine, & par les horreurs qui devoient la précéder, qu'encouragée par les espérances que je lui donnois de son rétablissement, avec le secours de la ciguë, elle eut la force de se décider pour ce remede, & la discrétion de ne pas exiger que j'en fisse moi-même l'essai, auquel j'avoue que j'étois déterminé.

Je me hâtai de profiter de ces dispositions. Je la fis saigner du pied : je lui fis prendre, deux jours consécutifs, un minoratif; & pendant ce tems, je préparai mon extrait. J'en avois inutilement cherché chez nos Apothicaires. Je fis cueillir la ciguë, vers le 15 Avril, un peu trop tôt, à la vérité ; mais je ne pouvois pas attendre le tems que M. Storck marque pour sa récolte : je fus même obligé d'envoyer à Baygorry, sur les frontieres d'Espagne, à 15 lieues de chez moi, pour m'en procurer. Mon extrait fait, ma malade en commença l'usage, le 22 du mois d'Avril, dans l'ordre qui va

être rapporté, après avoir exposé l'état de l'ulcere, & celui de la malade à cette époque.

L'ulcere, situé sur la partie latérale droite du nez, avoit percé, en descendant un peu obliquement, les muscles plats, qui concourent à former cette partie. Une partie des cartilages étoit détruite, & les os propres du nez étoient découverts. Du fond de cet ulcere, il s'élevoit des fongus qui augmentoient tous les jours : il en sortoit une matiere sanieuse, plus ou moins abondante, fort fétide, & qui laissoit des impressions de rougeur sur les parties voisines qu'elle touchoit ; il y avoit souvent des hémorragies légeres.

La malade avoit toujours un peu de fievre ; mais les redoublemens étoient rares, son oppression, ainsi que la toux, avoit considérablement diminué ; cependant elle étoit encore fatiguée de l'une & de l'autre : elle ne crachoit que le matin ; les crachats étoient blancs, visqueux, épais, souvent sanguinolens ; ses regles n'avoient paru que très-irréguliérement, & très-peu, depuis la premiere époque de sa maladie. Elle sentoit des élancemens qui s'étendoient de son ulcere dans presque toute la face, mais principalement dans l'œil qui répondoit au même côté, & sur les muscles frontaux. Elle ne pouvoit ni manger, ni dormir ; ses

digeſtions ſe faiſoient mal, & elle étoit fort altérée. C'eſt dans ces circonſtances qu'elle commença le 22 Avril, comme je l'ai dit, l'uſage de la ciguë. Je vais rendre compte de la méthode que j'ai ſuivie, & des phénomenes que j'ai obſervés, tels que je les trouve ſur le Journal que j'en ai tracé dans le tems.

Malgré la confiance que j'avois pour les Auteurs qui répondent de la douceur de ſon action, je n'ai oſé en donner, les huit premiers jours, qu'un grain pour chaque doſe, étant perſuadé que cette plante pouvoit agir très-différemment, à raiſon du lieu où elle croiſſoit, & de la ſaiſon où on la cueilloit, *ſecundùm ſphæram activitatis ſuæ;* que ces circonſtances pouvoient varier, & à raiſon du tempérament du ſujet, *ſecundùm receptivitatem ſubjecti.* Je me ſuis donc conduit dans l'adminiſtration de ce remede, comme ſi je n'euſſe pas eu des obſervations & des maîtres qui euſſent pu me ſervir de guide, en un mot, comme ſi j'euſſe été le premier à en hazarder l'événement. La ciguë que j'employois venoit des montagnes; toutes les plantes qui y naiſſent ont des qualités ſupérieures à celles qui croiſſent dans nos plaines; la ciguë, par conſéquent, pouvoit avoir des qualités plus actives; elle avoit été cueillie deux mois avant le tems indiqué par M. Storck; ce qui pouvoit en

diminuer un peu l'activité, ou peut-être l'augmenter; je n'étois pas décidé là-dessus. La malade étoit sujete à des mouvemens vaporeux; elle avoit le genre nerveux fort irritable. Quoique j'eusse lu tout ce qu'on avoit publié sur la ciguë, je n'avois pas appris comment elle agissoit; elle pouvoit très bien augmenter cette irritabilité. Enfin j'aimai mieux être long-tems, & pouvoir tout examiner, que de m'exposer à être obligé de suspendre l'administration de ce remede, pour arrêter ou calmer ses effets. Ma malade n'éprouva ni bien ni mal de cet usage, pendant huit jours, & je n'en fus pas fâché.

Depuis l'instant qu'elle a commencé de prendre l'extrait, elle a tous les jours, & deux fois par jour, injecté de la décoction de ciguë dans son ulcere, & elle y a tenu continuellement une compresse trempée dans la même décoction; elle buvoit, par-dessus sa pilule, une tasse d'infusion de vulnéraires de montagne. Je dois avertir ici qu'elle a continué ces remedes accessoires pendant tout le tems du traitement.

Le 29, le 30 & le 31 j'ai augmenté la dose à deux grains par jour: aujourd'hui, 31, les douleurs diminuent; l'humeur ichoreuse n'est plus si fétide; elle acquiert même un peu plus de consistance; les duretés qui sont autour de l'ulcere diminuent

évidemment ; ſes bords deviennent moins calleux.

Les premier, 2 & 3 Mai elle n'a pas pris d'extrait ; je n'étois pas à portée de lui en fournir. Le 4, tout eſt empiré ; les élancemens ſont plus vifs qu'ils n'ont jamais été ; ils s'étendent plus loin ; l'ulcere paroît plus ſordide ; les eſpérances de la malade diminuent : ce même jour je lui ai donné des pilules de deux grains, & je lui ai preſcrit d'en prendre deux par jour, c'eſt-à-dire, quatre grains en tout.

Elle les a continuées à cette doſe juſqu'au 8, que ſes regles ont paru plus abondamment qu'elles ne l'ont fait depuis un an, mais pourtant pas autant que quand la malade jouiſſoit d'une bonne ſanté. Cette circonſtance ne m'a pas empêché de faire continuer l'uſage de l'extrait, elle m'a empêché ſeulement d'en augmenter la doſe. Elle a continué d'en prendre le 9, le 10, le 11 & le 12, quatre grains par jour, deux le matin, & deux le ſoir. Depuis le 10, le ventre eſt plus libre ; les bords de l'ulcere deviennent moins calleux ; les chairs fongueuſes ne pouſſent plus tant ; la malade commence à dormir ; les douleurs diminuent conſidérablement, & l'appétit revient un peu.

Le 13 tout va de mieux en mieux ; elle commence, ce jour, à prendre ſix grains

d'extrait, trois le matin, autant le ſoir; elle continue les 14, 15, 16 & 17; le 18 j'ai trouvé l'ulcere très-bien; les chairs ſont infiniment moins baveuſes; les champignons ne pullulent plus; il en reſte pourtant encore; la matiere n'eſt plus ſanieuſe, elle a plus de conſiſtance; ſon odeur ne frappe plus l'odorat : la malade ſent pourtant encore des élancemens aſſez vifs autour de l'ulcere & dans les parties voiſines. Je crois devoir attribuer le retour de ces douleurs, qui avoient déjà diſparu, à ce que la ciguë lui ayant manqué, elle n'a pu, depuis huit jours, faire d'injections dans ſon ulcere, ni appliquer deſſus de compreſſes imbibées de ſon ſuc. Il y a un peu de ſéchereſſe & d'ardeur dans le goſier; la toux ſe réveille, de même que l'oppreſſion : malgré ce petit orage, j'ai augmenté la doſe de l'extrait : j'ai ſeulement ſubſtitué à l'infuſion des vulnéraires de montagne, que je faiſois prendre par-deſſus, celle de fleurs de guimauve & de violettes. Les 19, 20, 21, 22 & 23 la malade a pris huit grains d'extrait, quatre le matin & autant le ſoir. Le 24 l'ulcere paroît le même; les élancemens n'ont ni augmenté ni diminué; la matiere paroît n'être pas ſi louable; la toux eſt la même; le ſommeil ſe ſoutient cependant, & il n'y a plus ni ſécchereſſe, ni ardeur à la gorge.

Les 25, 26, 27, 28, 29, 30 & 31 la malade a pris douze grains d'extrait, six le matin & six le soir; elle continue de prendre l'infusion de fleurs de guimauve & de violette. Nous avons reçu de la ciguë; elle en injecte, depuis le 26, le suc dans l'ulcere, & tient dessus des feuilles fortement contuses, en forme de cataplasme.

Le premier Juin, les élancemens, les douleurs & la toux ont entiérement disparu; le ventre n'est cependant plus si libre; l'ulcere va de mieux en mieux.

Le 2 j'ai purgé la malade avec une infusion de follécules de séné, deux onces de manne, deux gros de sel *de duobus ;* la purgation l'a un peu fatiguée, les évacuations ont été fort abondantes ; il m'a paru que les bords de l'ulcere se sont un peu racornis; la matiere a cessé de couler, il n'y a plus qu'un suintement.

Le 3 j'ai donné seize grains d'extrait, huit le matin, huit le soir. Elle a continué d'en prendre la même dose, les 4, 5, 6 & 7; ce jour les regles ont paru avec des mouvemens fébriles, un peu d'inflammation érysipélateuse au visage, principalement autour de l'ulcere. Le 8 la fievre a redoublé; l'inflammation a paru plus considérable; la toux a reparu avec vivacité: j'ai fait cesser l'usage des pilules. Ce même jour, 8, les regles ont cessé de couler: j'ai

fait faire une ſaignée du pied ; les regles ont reparu le 9 & le 10, aſſez dans l'ordre naturel. Le 11 & le 12 la fievre perſiſte très-vivement ; l'inflammation éryſipélateuſe va & vient, mais ne diſparoît pas entiérement. Le 13 j'ai fait faire une ſaignée du bras : le 14 j'ai fait prendre une potion catartico-émétique ; la malade avoit des nauſées & quelques langueurs ; elle a vomi & a été aſſez bien purgée : ce même jour la fievre a diſparu. Le 15 tout a été calme ; cependant le ſommeil qui manque, depuis ſept ou huit jours, ne revient pas. Je fais prendre, depuis le 16, un julep avec l'eau de lys, le ſyrop de violettes & quinze gouttes anodines. Le 17 j'ai fait reprendre l'uſage de l'extrait : j'ai cru devoir recommencer par de moindres doſes que les dernieres : la malade en a pris quatre grains le matin & autant le ſoir, de même que l'infuſion de guimauve & de violette. Pendant ce dernier orage, l'ulcere n'avoit point empiré ; les bords en étoient toujours un peu baveux, & dans une partie un peu calleux, mais le fond paroiſſoit aſſez bien détergé.

Le 22, le ſommeil étant revenu, je fis ceſſer l'uſage du julep, & j'augmentai la doſe de l'extrait juſqu'à douze grains : je l'ai portée ſucceſſivement juſqu'à douze grains pour le matin, autant pour le ſoir. Mais la malade & quelques femmelettes, qui

l'environnoient, ayant attribué à son usage les derniers accidens; elle passa, à mon insu, quinze jours, sans en prendre; l'ulcere empira considérablement, la matiere devint fétide; il reparut des champignons, qui s'élevoient du fond & des côtés; les douleurs devinrent cruelles, continues & s'étendirent beaucoup. J'étois absent, la malade se crut perdue : je n'arrivai que le 17 de Juillet; il fallut m'avouer le fait : je trouvai tout presque désespéré; les bords de l'ulcere crevassés & repliés sur eux-mêmes, m'en cachoient le fond & le milieu; la fievre étoit forte. Je fis saigner la malade : je prescrivis quelques narcotiques, & je fis appeller M. Pomier, Chirurgien à Orthez en Béarn. Il exerce, dans cette Ville, sa profession avec succès, & avec droiture & candeur : il me fit le plaisir de venir voir la malade : il enleva avec dextérité les bords fongueux & calleux : il ne fut pas d'avis de faire des scarifications plus profondes que je conseillois : il me rassura sur l'état des os propres du nez; je craignois qu'il n'y eût de la carie : il reconnut la maladie pour un véritable cancer; je crus m'appercevoir à sa physionomie qu'il n'en auguroit pas bien; il ne paroissoit pas avoir dans l'extrait de ciguë la même confiance que moi. Il se retira, après avoir bien fait son métier, & en faisant des vœux pour que je réussisse de mon côté.

Les premiers ſuccès m'avoient enhardi ; je ne pouvois plus douter de l'efficacité de la ciguë, lorſque la malade en avoit ſuivi l'uſage, ni des progrès de la maladie, lorſque, par caprice ou par la néceſſité des circonſtances, elle l'avoit interrompu. Les derniers malheurs la rendirent plus docile.

Je la purgeai le 22 Juillet, & le 23 elle prit douze grains d'extrait ; elle injectoit tous les jours du ſuc de ciguë, & ne manquoit pas de renouveller les cataplaſmes avec les feuilles. Le 24 la fievre & la toux diminuerent ; le 25 il n'en parut plus : le 26, elle prit douze grains d'extrait le matin, & autant le ſoir ; le 28 & le 29 elle en prit trente grains. La rapidité avec laquelle je voyois les chairs ſe régénérer, la malade ſe réparer, tous les ſymptômes diſparoître, me firent repentir d'avoir ſi fort ménagé juſqu'alors les doſes du précieux extrait. Elle en a pris juſqu'au 15 Août, en allant par degrés, un demi-gros le matin, & autant le ſoir. Ce jour, 15 Août, il n'y avoit plus d'ulcere ; la cicatrice eſt parfaite, elle eſt même plus belle que je ne devois l'eſpérer ; il n'eſt plus beſoin de mouche. La malade a pris depuis des eaux acidules, des bains domeſtiques, & a repris très-promptement ſon embonpoint naturel ; ſes regles coulent naturellement ; enfin, graces à M. Storck, & ſur-tout, graces au ſavant M. Aſtruc,

ſon cancer eſt parfaitement guéri : je dis, graces à M. Aſtruc, car j'avoue que ſi je n'avois lu ce qu'il dit dans l'ouvrage ſi précieux qu'il a donné ſur les Maladies des femmes, dans l'article *du cancer de la matrice*, tom. III, chap. vij, pag. 324 & ſuiv. ſur l'extrait de ciguë ; j'avoue, dis-je, que j'aurois eu bien de la peine à vaincre la prévention où j'étois contre cette plante.

Je crois pouvoir conclure de l'obſervation que je viens de rapporter, 1° que l'extrait de ciguë a détruit des tubercules ſquirrheux & ſuppurés dans la ſubſtance du poumon, dont il y a tout lieu d'attribuer la cauſe prochaine à la répercuſſion de la matiere qui ſuintoit du cancer ; 2° qu'on pourroit peut-être tenter ſon efficacité dans toutes les maladies de poitrine qui viennent de concrétions lymphatiques ; ce ſont ſans doute les plus nombreuſes, & celles que l'on a combattues juſqu'aujourd'hui avec le moins de ſuccès ; 3° que ce même extrait adminiſtré avec prudence, non-ſeulement n'eſt pas un poiſon, mais qu'il eſt au contraire un ſecours très-aſſuré contre les cancers portés même au dernier degré de malignité, comme celui qui fait le ſujet de cette obſervation, & qu'il y a tout lieu de croire qu'il détruit abſolument & pour toujours les cauſes pro-cathariques, antécédentes & conjointes de cette horrible mala-

die, qui a été jusqu'à présent l'écueil des Médecins & des Chirurgiens. Je dis pour toujours, puisqu'il y a neuf mois révolus que la Dlle. qui fait le sujet de l'observation, n'a absolument rien ressenti, ni du côté de sa poitrine, ni d'aucune autre partie; & ce n'est que pour donner une observation plus certaine que j'ai tant tardé à la rendre publique; 4° que la ciguë dont on s'est servi dans le reste du Royaume, soit à Paris ou ailleurs, doit être moins active que la ciguë de Vienne, dont se sert M. Storck, & que celle des Pyrénées, dont je me suis servi, puisqu'il est constaté par différentes observations, qu'à Paris & ailleurs cet extrait n'a pu que pallier la maladie, en empêcher les progrès, & que, pour me servir des termes de M. Astruc, les succès ne répondent pas encore aux espérances qu'on en avoit conçues, quoiqu'on n'en aye pas éprouvé de mauvais effets; au lieu que la ciguë des Pyrénées a eu, dans le cas compliqué que je présente, les mêmes avantages que la ciguë d'Allemagne; 5° qu'il peut se faire que dans le long espace que nos montagnes occupent, on y rencontre aussi cette espece de plante, avec ces différens degrés d'activité; puisque j'ai appris que M. Porte, Médecin à Pau, & M. Ducos, Chirurgien fort éclairé, à Bareges, s'en étoient servis sans succès. Quarante lieues

d'éloignement peuvent même dans les montagnes présenter un sol bien différent. Je me suis servi de la ciguë d'Echaux ; j'en ai fait une bonne provision d'extrait ; je n'en changerai pas, je crois qu'il y auroit de l'imprudence : & malgré l'éloignement des lieux, je m'y rendrai toutes les années pour y faire l'extrait.

OBSERVATION

Sur une Colique opiniâtre, guérie par les purgatifs ; par M. PLANCHON, Médecin à Peruwels, près Condé en Hainault.

Purgantia quandoque bene cedunt in colicâ præsertim si nulli adsint vomitus nec febris, denturque in formâ liquidâ.

BAGLIVI, de Colicâ, pag. 72.

On sait assez que la colique a différentes causes. Parmi celles que l'expérience nous met sous les yeux tous les jours, il en est une qui est assez fréquente ; & c'est l'amas des *matieres fécales* qui ont séjourné quelque-tems dans les gros intestins : la paresse du ventre, qu'une vie sédentaire & peu active, l'inertie de la bile, son défaut d'excrétion & le relâchement des boyaux peu-

vent faire naître, donne souvent lieu à l'accumulation de ces matieres.

On voit résulter de cette accumulation dans les gros intestins, les symptômes de colique les plus affreux. Le degré d'acrimonie que ces excrémens y acquierent par leur séjour, leur épaississement, l'irritation & la violente distraction qui en résulte, donnent le sentiment de la plus vive douleur, qui exige le plus prompt secours; sinon le malade court risque de périr.

Ce secours est d'autant plus difficile à procurer, que les parois des gros intestins, violentés à l'excès, sont comme aglutinés par ces excrémens épais, gluans & acrimonieux. L'observation suivante donnera lieu d'en juger.

La femme du nommé Théodore Destrebecq, Marchand à Leuze en Hainaut, âgée de trente ans, fut prise le 27 Mai 1759, à dix heures du soir, de douleurs de coliques atroces, qui partoient de la région du *cœcum*; elles étoient accompagnées d'une constipation opiniâtre, qu'une paresse de ventre avoit précédée depuis six semaines.

Je la vis le lendemain, l'après-dînée, dans le même état; elle avoit pris différentes liqueurs pour se soulager, & un Apothicaire lui avoit donné une dose de *Diaturbith cum Rheo & de Sel d'Epsom*; mais ces remedes n'avoient procuré aucun soulagement.

Y avoit-il ici à ſe tromper ſur la cauſe de ſa maladie ? Tout démontroit l'engorgement des gros inteſtins, par l'amas des matieres fécales : la tenſion douloureuſe du bas-ventre, ſon gonflement, ſa dureté, mais ſpécialement le ſentiment d'une violente diſtenſion du *cæcum*, rendoit cette cauſe inconteſtable, d'après ce qui avoit précédé.

Il falloit ici éviter une inflammation prête à s'établir, relâcher les parties ſouffrantes & éréthiſées, calmer la vive douleur, délayer & évacuer ces excrémens retenus. Je la fis donc ſaigner du pied (notez qu'elle étoit bien réglée) ; j'employai les délayans, les émolliens, les huileux, les calmans les plus accrédités, & quelques légers carminatifs ; je ne négligeai pas les lavemens de toute eſpece, ni les fomentations du bas-ventre. Tous ces remedes ne produiſoient aucun effet, alors je donnai de doux minoratifs, tels que la manne & l'huile d'amandes douces avec la rhubarbe ; & de cette nuit-là, elle alla quatre ou cinq fois à la ſelle : ces évacuations diminuerent conſidérablement les ſymptômes de cette colique. Ce calme me fit inſiſter ſur les évacuans par le bas ; mais je n'en eus pas toute la ſatisfaction : elle les vomit, & refuſa de répéter ſa potion purgative. Bientôt après un nouvel aſſaut ſurvint : les douleurs reprirent avec force ; le ventre devint plus tendu & plus

gonflé ; les urines se supprimerent, le pouls fut plus fréquent & plus petit, des angoisses, des mal-aises inquiétans l'agitoient ; & les douleurs étoient si vives, qu'il lui étoit impossible de faire aucun mouvement dans son lit ; & la jambe droite étoit comme paralysée.

Il y avoit ici à craindre le plus grand de tous les dangers, si on ne la secouroit bientôt. D'abord je la fis saigner du bras : je répétai les lavemens, & je les rendis purgatifs, émolliens & huileux ; ils ne servoient qu'à gonfler le ventre, & souvent ils ne pouvoient entrer. Les suppositoires ne firent rien : je donnai de doux purgatifs ; il ne résulta aucun effet de ces remedes ; tout servoit à remplir l'estomac & les intestins. Cependant je voyois la nécessitté de lâcher le ventre : je donnai donc des purgatifs plus irritans, encore falloit-il consulter le goût de la malade, un peu trop capricieuse. Je n'en eus pas de meilleurs effets ; & cependant les symptômes augmentoient, de sorte que je craignois qu'elle ne pérît pendant cette nuit. Il étoit dix heures du soir ; déjà une sueur froide nous dénotoit combien la nature étoit oppressée : le pouls étoit défaillant, le ventre avoit acquis un volume encore plus considérable ; enfin, les symptômes étoient presque à leur comble, près d'intercepter entiérement la circulation.

On ſent aſſez que la malade n'eût pas tardé de ſuccomber à la violence d'une colique auſſi cruelle, ſi le ventre ne ſe fût bientôt débouché : c'eſt pourquoi je ne voulus pas l'abandonner à ſon malheureux ſort, & je fis un dernier effort pour la ſauver. Je lui fis pourtant adminiſter les Sacremens, & je lui preſcrivis ſix grains de *kermès minéral* dans une once d'huile d'amandes douces & autant de ſyrop d'althæa ; elle en prit d'abord la moitié ; &, deux heures après, elle prit le reſte. Ce remede fit effet : il donna un aiguillon aux autres purgatifs ; & pendant la nuit elle évacua huit fois par le bas des excrémens gluans, épais & fétides en grande quantité ; de ſorte que le matin, 29, les urines avoient repris leur cours, le ventre étoit détendu, les douleurs étoient appaiſées, excepté la région du *cæcum*, qui étoit encore dure & douloureuſe : c'étoit un reſte d'excrémens accumulés dans cet inteſtin : la malade ſe donnoit du mouvement dans ſon lit, & la jambe droite avoit plus d'action ; enfin, il y avoit un calme qui promettoit une prochaine convaleſcence : les évacuations continuerent ce jour-là, & je n'appliquai qu'un onguent diſcuſſif & calmant, & enſuite un emplâtre analogue ſur l'endroit douloureux. La nuit du 29 au 30 fut bonne ; la malade dormit, & le matin elle

prit une potion purgative qui procura des évacuations abondantes, qui diminuerent encore considérablement les douleurs. Le lendemain je répétai la potion purgative, qui entraîna une abondance extrême d'excrémens de même nature; alors son ventre reprit son état ordinaire; les douleurs se dissipérent insensiblement, l'appétit lui revint, & elle reprit des forces que ce cruel assaut avoit anéanties.

Cependant, après six jours de convalescence, elle ressentoit encore quelques douleurs *obtuses* vers le *cœcum*, entretenues, sans doute, par un reste de matieres dont cet intestin n'avoit pu se débarrasser. Je la repurgeai, & elle rendit encore des excrémens de même nature; alors elle ne tarda plus à se bien porter, & recouvra bientôt sa premiere santé.

Cette colique n'a-t-elle pas quelque analogie, vu ses symptômes & sa cure, avec la *pituite* des anciens? On pourroit le croire, d'après ce que dit *Thomas Burnet*, dans son livre intitulé: *Thesaurus midicinœ practicœ*, tom. j, sect. 58, pag. 309. » *Inter* » *pituitosas, ut crudelissimam eàm refert* » *Galenus, quœ à pituitâ vitreâ intestinis* » *tenaciter impactâ, ortum ducit, quœ pali* » *infixi vel terebri perforantis speciem exhi-* » *bet, hunc comitatur affectum frequens* » *nausea & vomitus, excrementorum reten-*

» *tio ; ita ut interdùm ne flatum quidem*
» *suprà vel infrà exercernere possunt, &*
» *sæpè dolor, modo in unâ, modo in aliâ*
» *vehementiùs infestat ; per quæ signa non*
» *ineptè à dolore nephretico distinguitur, sed*
» *manifestiùs multò, si dolor locum renibus*
» *altiorem occupârit, & rejectâ per sedem*
» *pituitâ vitreâ, vel fæcibus induratis, aut*
» *aliâ materiâ dolor quieverit.* «

Au reste, les purgatifs, spécialement le kermès minéral, sauverent cette malade. Il est donc aisé de sentir que des coliques de cette espece exigent plutôt des évacuans des premieres voies, que les calamans, les émolliens & les huileux, & on trouvera différentes observations qui le prouvent. (Vide *Martin. Ruland. Curat.* 61, *Cent.* 10. *Idem, Curat.* 45. *Cent.* 7. *Lazar. River. Observ.* 27, *Cent.* 2. *Idem, Observ.* 1, *Cent.* 2.) Ce dernier y joignoit quelquefois le laudanum, de même que Fuller, *Pharmacop. extempt. ad pilul. colicas* *, où il dit : » *In colicâ biliosâ verò quando dolor sævus in uno quodam loco, præsertim ventriculo & intestinis superioribus defigatur, alvus sit pertinacissimè clausa & nul-*

* ℞. *Pilul. è duob.* semi-unc.
Calomel. scrup. iij.
Ol. succin. gutt. ij.
Laud. Londin. gr. ij.
De eod. q. s. f. N° V.

» *lum clisma possit injici, propter spasmum*
» *intestina retrahentem, hæ pilulæ in subsi-*
» *dium venire solent; primo enim dolorem*
» *sedant, dein motum peristalticum vehe-*
» *menter stimulant & materiem morbosam*
» *exterminant; quod si primâ vice exhi-*
» *bitæ, prout sæpè evenit, operationem non*
» *sortiantur, fotibus carminativitis non in-*
» *terim neglectis, repeti debent, ut operatio*
» *sequatur, quam primùm enim per intesti-*
» *na viam sibi faciunt, spasmus & morbus*
» *solvitur.* «

Si la colique bilieuse, comme dit Fuller, admet ce traitement, je ne doute pas que ses pilules ne soient préférables dans des cas tels que ceux dont j'ai parlé plus haut.

Lettre de M. BOULON, Médecin à Abbeville, à M. ROUX, Auteur du Journal de médecine.

MONSIEUR,

Tandis que les observations de M. Philip sur le *Mémoire concernant une question anatomique, relative à la Jurisprudence*, & la réponse de M. Louis, intéressent l'attention de vos lecteurs, je crois qu'ils liront avec plaisir le récit de deux faits qui servent

à l'éclairciſſemeut de quelques-uns des objets controverſés.

PREMIER FAIT.

Le 24 Mai 1725, Antoine Maubert, dit *Gloria Patri*, fut pendu à Abbeville, en vertu d'une Sentence du Prévôt de la Maréchauſſée. Le bourreau le croyant mort, livra ſon corps à des confreres de la Charité, qui le porterent au cimetiere de S. Jacques, où ſa foſſe étoit préparée. On s'apperçut, avant que de l'y jetter, qu'il donnoit quelques ſignes de vie. Auſſi-tôt la populace s'empreſſa de chercher un Chirurgien, pour lui donner du ſecours. On trouva le ſieur Dailli, alors maître Chirurgien à Abbeville, qui ſaigna le mourant *du bras*, ſur le bord de la foſſe, en préſence de la multitude, que la ſingularité de l'événement groſſiſſoit à chaque inſtant. Cette ſaignée eut un effet prompt; il reſpira & reprit connoiſſance: quelques autres ſecours qu'il reçut à l'Hôtel-Dieu, où il fut tranſporté auſſi-tôt, acheverent de le rappeller à la vie. Vous croyez peut-être, Monſieur, que cet homme avoit la trachée-artere garnie à l'angloiſe, ou, tout au moins, oſſifiée? La ſuite de ſon hiſtoire va vous détromper. La rumeur publique avoit appris au Prévôt ce qui venoit de ſe paſſer au cimetiere de S. Jacques; il avoit envoyé ſes Archers pour ſe ſaiſir du criminel;

criminel : ils ne furent pas obligés de le garder long-tems ; dès le lendemain, il se trouva en état d'être reconduit au supplice *à pied* (tel est l'usage à Abbeville :) il y fut, ce jour-là, pendu & étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuivit. Cette observation prouve assez bien que la saignée du bras est d'un secours prompt en pareil cas ; *que M. Philip n'a pas tort*, en la préférant à la saignée de la jugulaire ; que le sang sort *par l'ouverture des veines du bras* d'un pendu : elle sert encore à régler la conduite des Médecins qui auroient à secourir des pendus, puisque quand M. Louis citeroit, en faveur de la saignée de la jugulaire, une observation aussi concluante que celle-ci (ce qu'il n'a point encore fait) on devroit toujours donner la préférence à la saignée du bras, comme plus simple, plus facile à faire, & comme exempte des inconvéniens d'une nouvelle compression des veines jugulaires, qui, dans le systême de M. Louis, devroit être rejettée.

AUTRE FAIT.

Au mois de Septembre 1751, le nommé Cuvélier, Laboureur, fermier de la ferme de Granvallée, Paroisse de Blangis, dans le comté d'Eu, âgé de quatre-vingts ans, sa femme, âgée de soixante-dix ans, & son valet, furent pendus en place publique, à la

ville d'Eu, comme complices du meurtre d'un Garde de la forêt d'Eu. La tête de la femme se sépara entiérement du tronc, de même que dans le cas rapporté par Alberti. La même chose alloit arriver au mari, si le bourreau, s'appercevant, sans doute, de la luxation des vertebres, n'avoit interrompu l'exécution, pour faire placer sous le patient une table qui soutînt en partie le poids de son corps. La luxation des vertebres a donc lieu chez les pendus. M. Louis, qui affecte de ne pas *croire le fait de la vieille femme pendue à Paris*, croira peut-être celui-ci, qui vient de se passer à la vue de toute une ville, en 1751. Que cette luxation soit fréquente, ou rare, relativement au nombre des pendus, c'est ce qu'on ne pourra savoir qu'en les examinant tous : or cet examen n'ayant pas été fait jusqu'à présent, comment M. Louis peut-il avancer qu'en admettant le fait cité par Alberti, il seroit unique parmi trois cens mille ?

Je suis très-parfaitement, &c.

D'Abbeville le 25 Novembre 1763.



EXTRAIT

De quelques Lettres concernant les Poudres d'AILHAUD, adreſſées à l'Auteur du Journal de Médecine.

La lettre de M. Dupuy de la Porcherie, Médecin de la Rochelle, que nous avons inſérée dans notre Journal de Décembre dernier ; & l'obſervation de M. Rouſſin, Médecin de Rennes, que nous y avons jointe, nous ont attiré pluſieurs lettres ou obſervations ſur les poudres du ſieur Ailhaud, dont nous croyons devoir rendre compte au public.

Deux de ces lettres nous ont été adreſſées par M. de Chevy, qui prend les titres d'*ancien éleve de feu M. Petit, célebre Chirurgien de Paris, ancien Chirurgien commenſal de feu S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne.* Dans la premiere, datée du 10 Janvier 1764, il nous envoie les copies de deux atteſtations que nous croyons devoir tranſcrire en entier.

» Rien ne m'a plus ſurpris que de voir » mon nom dans le Journal de Médecine, » ſans nulle participation de ma part. Je ne » puis me diſpenſer d'atteſter que la poudre

» du ſieur Ailhaud n'a pas fait ſur moi les » effets qu'on annonce (*a*). Depuis plu- » ſieurs années j'avois à la levre ſupé- » rieure une éruption dartreuſe ; on me con- » ſeilla l'uſage d'une poudre qui renvoya » l'humeur. Je ne fus pas long-tems ſans en » reſſentir de grandes incommodités. Il me » vint un dégoût général, un mal-aiſe con- » ſidérable, des palpitations de cœur, des » envies de vomir, qui m'annonçoient une » maladie ſérieuſe. En cet état, un de mes » amis me conſeilla l'uſage de la poudre de » M. Ailhaud : je n'en pris qu'une ſeule doſe » qui me purgea ſans aucune douleur ; *néan-* » *moins la maladie, qui avoit déjà fait de* » *grands progrès, continua & dégénéra en* » *fluxion de poitrine ;* maladie que j'avois » eſſuyée deux autres fois dans les années » précédentes. Je ne me trouvai mieux que » lorſque l'humeur reparut & reprit ſon ſiege » ordinaire. J'ai depuis conſeillé l'uſage de » la poudre à pluſieurs qui n'en ont éprouvé » que de très-bons effets. Ce que je certifie » véritable. A Rennes ce 10 de Janvier » 1764. *Signé* L. M. Texier, Curé de Saint » George.

» Je ſouſſigné, Recteur de la Paroiſſe de » S. Aubin de Rennes en Bretagne, certifie » à qui il appartiendra, que tous ceux qui

(*a*) Voyez le Journal cité, pag. 518.

» ont fait ufage des poudres de M. Ailhaud,
» à ma connoiffance, en ont éprouvé les
» plus heureux effets, & que plufieurs ma-
» ladies opiniâtres & déſeſpérées ont cédé
» à l'efficacité de ce remede, & que je fuis
» en état de nommer les perſonnes, pour en
» donner une preuve convaincante. En foi
» de quoi j'ai délivré le préſent pour
» ſervir en tant que beſoin ſera. A Rennes
» ce 10 Janvier 1764. *Signé* A J. Mongo-
» din, Recteur de la Paroiffe de S. Aubin
» de Rennes. «

Le ſieur de Chevy qui diſtribue la poudre du ſieur Ailhaud à Rennes, ajoute que *M. Texier lui avoit atteſté n'avoir jamais reſſenti aucune attaque de goutte, & que s'étant livré aux ſoins de la Faculté dans une fluxion de poitrine, ces Meſſieurs voulurent lui perſuader que le mal des pieds, pour y avoir été ſaigné, étoit la goutte, que le remede violent & corroſif* (les poudres) *lui avoient occaſionnée;* mais que certains ménagemens & le déſintéreſſement de ſon Médecin l'avoient empêché de l'inférer dans ſon certificat, lui en laiſſant le ſoin.

Dans la ſeconde lettre, datée du 24 Mars dernier, M. de Chevy, après s'être plaint de ce que nous n'avions pas encore fait uſage de la premiere, entreprend d'examiner la conduite que M. Dupuy de la Porcherie a tenue dans la maladie de la femme

qui fait le ſujet de l'obſervation déjà citée ; mais comme il défigure l'obſervation de M. Dupuy, pour y répondre avec plus d'avantage, & que d'ailleurs il ſe montre, malgré tous ſes titres, peu inſtruit en médecine, nous nous croyons diſpenſés d'en rien extraire. Cette obſervation de M. Dupuy de la Porcherie paroît avoir alarmé les partiſans de la poudre du ſieur Ailhaud. L'un d'eux, M. Peronne, Receveur des fermes du Roi à la Rochelle, nous a écrit à ce ſujet la lettre ſuivante, datée de la Rochelle du 28 Février :

» Si j'avois moins d'expérience des pro-
» diges que produit journellement, ſur tou-
» tes eſpeces de maladies, la poudre purga-
» tive de M. Ailhaud, Médecin d'Aix en
» Provence, j'aurois vu, avec moins de
» douleur, dans votre Journal de Médecine
» du mois de Décembre dernier, page 502,
» que M. Dupuy, Médecin de cette ville,
» dans la lettre qu'il vous a écrite, pour vous
» accompagner au procès-verbal d'ouver-
» ture de la femme du nommé Robert Traiſ-
» neur, de cette ville, attribue la mort de
» cette femme à une priſe de poudre d'Ail-
» haud, & conclut, après l'examen fait du
» cadavre, que cette femme eſt morte avec
» tous les ſymptômes d'une femme empoi-
» ſonnée. D'après la lecture, je déſirai m'é-
» claircir du fait, moins par rapport à moi,

» qui ai l'expérience de l'efficacité de ladite » poudre, que pour tranquilliser l'esprit des » amis que j'ai engagés à en faire usage. Pour » y parvenir, je me transportai chez le » sieur Verdier, distributeur de la poudre » purgative. Avez-vous, lui dis-je, con- » noissance que la mort de la femme du » nommé Robert ait été occasionnée par » une prise de la poudre d'Ailhaud? Non, » me dit-il. M. Dupuy, l'un de vos Mé- » decins, le prétend cependant. Voyons » ensemble le nommé Robert, & assurons- » nous de la vérité. Quel fut notre étonne- » ment de reconnoître, dans les réponses » de cet homme, que le procès-verbal du » sieur Dupuy n'étoit dicté que par la ja- » lousie! La reconnoissance que je dois à » M. Ailhaud, mon amour pour la vérité, » & plus encore le bien de l'humanité, » m'ont fait demander audit Robert une » déclaration de ce qui avoit occasionné la » mort de sa femme; en conséquence, il » se présenta chez le sieur Nouveau, No- » taire, qui en a dressé l'acte que je prends » la liberté de vous adresser, &c. « *Plus bas il ajoute* :

» Il y a environ six ans que je fus dange- » reusement malade, abandonné de Mes- » sieurs de la Faculté de cette ville : ce fut » alors que je me décidai à faire usage de » ladite poudre, qui, après trois cens prises

» ou environ, me rétablirent dans ma pre-
» miere ſanté : j'ai eu, depuis ce tems,
» diverſes autres maladies, comme fluxion
» de poitrine & fauſſe pleuréſie, toutes gué-
» ries par le ſeul ſecours de ladite poudre. «

Pour donner plus d'authenticité à ſa lettre, M. Péronne l'a fait certifier par le diſtributeur des poudres d'Ailhaud à la Rochelle. Nous tranſcrirons ce certificat avec ſon orthographe.

Je ſouſſigne diſtributeur de la poudre de Monſieur Alleauf dans cette ville certiffie que le contenu de la lettre ſis deſſus & de l'autre part eſt ſincere & véritable. A la Rochelle ce 29 *Février* 1764. Verdier.

Enfin, dans la déclaration du nommé Robert, reçue par Nouveau, Notaire à la Rochelle, le 27 Février 1764, contrôlée & ſcellée le même jour, & dont M. Péronne nous a adreſſé une copie en forme ſur papier timbré, légaliſée le 29, il eſt dit » que feue Louiſe Lené, ſa femme, ayant
» eu querelle, au mois de Juin dernier, un
» jour de mardi d'après la fête de S. Jean-
» Baptiſte, avec une femme de cette ville,
» à la grande rue, où ſe tient d'ordinaire le
» marché, Paroiſſe de S. Sauveur de ladite
» ville, elle avoit reçu un coup d'artichaut
» que lui donna cette femme, dont elle ſe
» mit ſi fort en colere qu'elle ſe bleſſa ; ce

» qui fut manifesté, au bout de neuf jours,
» par un germe, étant alors enceinte de qua-
» tre à cinq mois : que deux ou trois jours
» après cette fausse couche ladite Lené,
» sa femme, auroit imprudemment & sans
» attendre son rétablissement, lavé du linge
» en un bassiot qui étoit dans la cour de leur
» maison, qui lui avoit occasionné une in-
» flammation dans le bas-ventre, avec un
» dépôt, dont la fievre s'est ensuivie & qui
» lui a continué jusqu'à sa mort arrivée au
» commencement d'Août dernier, environ
» les dix à onze heures du matin; qu'il
» estime que cette mort inopinée ne peut
» provenir que de cette fausse couche, de
» l'inflammation & du dépôt qui l'a suivie,
» & non pas d'une prise de poudre d'Ail-
» haud, que ledit Robert son mari lui avoit
» donnée à prendre dans la nuit qui a pré-
» cédé son décès, & qu'elle lui demanda
» avec instance, puisque premier d'avoir pris
» cette prise de poudre, elle souffroit des
» douleurs si excessives & si violentes, qu'il
» la croyoit morte à chaque instant, & de
» laquelle poudre elle avoit fait, au besoin,
» plusieurs fois usage, s'en étant toujours
» bien trouvée, & en faisoit même prendre
» quelquefois à lui-dit Robert son mari, qui
» déclare aussi, en outre, comme la vérité
» est, que, pendant toute la maladie de

„ ladite feue Lené sa femme, elle n'a point
„ été saignée du tout, &c. "

Qu'on nous permette quelques réflexions. Si l'on compare les observations de M. Dupuy de la Porcherie & de M. Roussin insérées dans le Journal de Décembre, avec les pieces qu'on vient de lire, on verra, d'un côté, deux Médecins qui s'élevent avec raison contre l'abus d'un remede, qui, quelque bon qu'il fût en lui-même, seroit devenu funeste par l'application qu'on en fait indistinctement dans toutes les maladies & dans tous les tems des maladies; de l'autre, un prétendu éleve de M. Petit, qui n'a pas appris de ce grand maître qu'on ne sauroit remédier à tous les maux qui affligent l'humanité par un seul médicament; des Prêtres, un Receveur des fermes, qui, s'aveuglant sur leur état, attribuent à l'usage d'un poison le peu de santé que la seule force de leur tempérament leur a conservée; enfin un misérable gagne-deniers, qui croit pouvoir décider de la cause qui a terminé les jours de l'infortunée compagne de sa misere.

M. Texier, après avoir fait rentrer imprudemment une dartre, éprouve des accidens pour lesquels il a recours aux poudres d'Ailhaud. Malgré leurs bons effets, le mal fait des progrès; il éprouve une fluxion de

poitrine qui ne fut guérie que lorſque l'humeur dartreuſe reparut au-dehors ; il ſent des douleurs aux pieds : un Médecin éclairé lui dit que c'eſt la goutte ; il aime mieux en croire un empyrique ſans talens, qui l'aſſure que c'eſt l'effet des ſaignées qu'on lui a faites.

M. Péronne eſt guéri d'une maladie déſeſpérée par trois cens priſes de la poudre ; (quel eſt le malade qui, dans le cours d'une maladie, prendroit trois cens purgations qui lui ſeroient preſcrites par un Médecin ?). Mais ces trois cens priſes d'un remede ſi merveilleux n'ont pas empêché que, dans l'eſpace de ſix ans, il n'ait eu diverſes maladies qu'il caractériſe de fluxions de poitrine & de fauſſes pleuréſies ; car la poudre, en rétabliſſant la ſanté, a auſſi le privilege d'apprendre à connoître les maladies.

Le nommé Robert Traiſneur, à la Rochelle, a connu & pu certifier que l'imprudence que ſa femme avoit commiſe, deux ou trois jours après une fauſſe-couche, de laver du linge dans ſa cour, lui avoit attiré une inflammation dans le bas-ventre, avec un dépôt que trois Médecins & un Chirurgien chargés juridiquement de faire l'ouverture de ſon cadavre, n'ont pas eu le talent d'appercevoir ; enfin ce malheureux

qui ne ſait ni lire ni écrire, a pu décider qu'une priſe d'un purgatif draſtique n'a pas occaſionné la mort de cette femme attaquée, ſelon lui, d'une inflammation & d'un dépôt dans le bas-ventre. C'eſt par des atteſtations de cette eſpece que l'authenticité qu'on leur donne ne rend pas plus concluantes, qu'on en impoſe aux perſonnes qui ſembleroient devoir être le plus à l'abri de la ſéduction ; mais par un aveuglement dont il ſeroit bien difficile de trouver le principe, les hommes paroiſſent ſe livrer avec le plus de confiance aux erreurs qu'il leur importeroit le plus d'éviter. Paſſons aux autres pieces dont il nous reſte à rendre compte.

M. Lamoulere, Chirurgien à Sainte-Colombe près d'Agen, nous a communiqué quelques obſervations ſur une lettre de M. le Marquis de Carbonneau, Chevalier de S. Louis, inſérée dans le Recueil que M. Ailhaud a fait imprimer depuis peu à Carpentras. » Le Curé dont il eſt fait men-
» tion à la pag 80, dit M. Lamoulere, eſt
» un de mes parens, Curé à Fontarede ; il
» s'en faut de beaucoup qu'il ſoit dans un
» meilleur état aujourd'hui qu'avant de
» prendre la poudre. Dans les plus vives
» chaleurs de l'été, comme dans l'hiver, il
» éprouve, dans tout un côté, un froid ſi

» fort, qu'il eſt obligé d'avoir recours à
» l'art pour recouvrer une chaleur que la
» nature lui refuſe.

» Je ne ſais quelle étoit la maladie dont
» M. de Carbonneau dit avoir été guéri ;
» mais je ſuis très-sûr que M. le Curé de
» Sainte-Colombe, qu'il cite comme ayant
» eu la même maladie, n'avoit, lorſqu'il
» s'eſt laiſſé perſuader de prendre une priſe
» de la poudre, qu'une légere indiſpoſition,
» qu'un peu de régime & une boiſſon dé-
» layante auroient guérie sûrement.

» Quant à cette pauvre fille, ſans reſſource,
» accablée par la fievre, nous obſerverons,
» à ſon ſujet, que les fievres intermittentes
» dont ſont attaqués, dans le printems &
» l'automne, les habitans de ce pays, cé-
» dent aiſément à des remedes très-ſimples,
» & pourroient être guéries par le régime
» ſeul, s'il étoit poſſible d'y aſtreindre les
» malades. C'eſt donc ſans fondement que
» l'on veut perſuader au public que cette
» guériſon eſt un prodige remarquable. «
Après quelques autres obſervations de même
eſpece, que nous retranchons pour abréger,
M. Lamoulere conclut ainſi ſa lettre :

» Telles ſont les guériſons ſurprenantes
» que la poudre d'Ailhaud a opérées dans ce
» canton ; tels ſont les malades qu'elle a
» retirés du tombeau. Ne ſuis-je pas en

» droit de douter de tous les autres effets
» qu'on leur attribue, dès qu'ils ne sont
» observés que par des personnes sans prin-
» cipes & sans lumieres dans l'art de con-
» server & de rétablir la santé. «

Nous croyons devoir insérer en entier la lettre que nous a adressée M. de la Maziere, Médecin de Poitiers, en date du 22 Janvier 1764. La voici :

LETTRE

A M. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c., Auteur du Journal ; par M. DE LA MAZIERE, *Conseiller-Médecin du Roi, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Poitiers, Docteur de Montpellier, touchant les Poudres d'*AILHAUD.

MONSIEUR,

Les observations que les Médecins les plus accrédités ont communiquées à votre Journal, touchant les effets funestes qu'ont produits les poudres d'Aix, le jugement qu'en a porté M. Vandermonde, votre illustre prédécesseur (*a*), n'ont pas peu contribué à dissuader une partie de leurs panégy-

(*a*) Journ. de Méd. Tom. XV, pag. 459.

riſtes. Comme il s'en trouve encore quelques-uns qui ne peuvent ſe déterminer à abandonner le ſyſtême qu'ils ſe ſont fabriqué ſur l'uſage de ces poudres, j'ai cru devoir vous faire part des triſtes cataſtrophes qu'elles viennent de produire dans la ville de Poitiers, & dont le public a été témoin; elles ſerviront à faire connoître aux partiſans de M. Ailhaud la fauſſe idée qu'ils ont conçue de ſon remede, & les engageront à devenir, dans la ſuite, plus circonſpects.

Que M. Ailhaud n'éclate donc plus en invectives contre les Médecins François, qui communiquent des obſervations contraires à ſes intérêts! Les Médecins étrangers ne lui ſont pas plus favorables. Ce qu'en rapporte l'illuſtre M. Tiſſot, Médecin à Lauzane, ſi connu & ſi recommandable par les différens ouvrages dont il enrichit tous les jours la médecine, mérite d'être rapporté ici........ » Il n'y a preſque pas d'an- » née qu'il ne s'accrédite quelqu'un de ces » remedes, dont les ravages ſont plus ou » moins grands, à proportion de leur plus » ou moins de vogue. Peu, heureuſement, » en ont eu autant que les poudres d'un » nommé *Ailhaud*, habitant d'Aix en Pro- » vence, & indigne du nom de Médecin, » qui a inondé l'Europe, pendant quelques » années, d'un purgatif âcre, dont le ſou- » venir ne s'éteindra que quand toutes ſes

» victimes auront fini. Je ſoigne, depuis » long-tems, pluſieurs malades dont j'adoucis les maux, ſans eſpérer de les guérir jamais, & qui ne doivent les triſtes » jours qu'ils coulent qu'à l'uſage de ces » poudres..... Heureuſement tous les » remedes qu'on débite ne ſont ni auſſi » employés ni auſſi dangereux (*a*).

Le public impartial ne verras pas, avec indifférence, le témoignage d'un ſi grand homme ; mais la ſecte de M. Ailhaud ne ſera peut-être pas encore convaincue ; elle le ſera du moins lorſqu'elle verra deux Etats floriſſans (*b*), non moins jaloux que la France de ſoulager leurs ſujets & de prolonger leurs jours, ſévir contre les poudres d'Aix, les proſcrire & en défendre l'entrée, ſous les peines les plus rigoureuſes.

Ce qui a le plus contribué à faire embraſſer le ſyſtême de M. Ailhaud & à accréditer ſes poudres, c'eſt l'envie & la facilité qu'on trouve à faire la médecine ; auſſi voyons-nous les partiſans de M. Ailhaud, toujours munis d'un paquet de ſes poudres, aller avec empreſſement chez les

(*a*) M. Tiſſot, Avis au peuple ſur ſa ſanté, édit. de 1762, pag. 538. Paris.

(*b*) L'Eſpagne & la Moſcovie. M. Thiery, Journ. de Méd. Tom. XI, pag. 174 ; & M. Dupuy, Tom. XIX, pag. 514.

malades de leur connoiſſance & les ſolliciter d'en faire uſage, ſans faire aucune réflexion ſur les dangers qui en peuvent réſulter.

Avec cette poudre,

Fingunt ſe medicos quivis, idiota, ſacerdos,
Judæus, monachus, hiſtrio, raſor, anus.

Mais, ſans entrer dans un plus grand détail, je m'en tiendrai aux ſeules obſervations.

I. OBSERVATION.

La fille de M. Bobineau, Marchand de bois, âgée d'environ onze à douze ans, d'un tempérament délicat, ayant été attaquée d'une fievre tierce intermittente ſimple, au commencement du printems de 1763, fit uſage des remedes appropriés en pareil cas; la fievre ſe diſſipa, & la malade ſe trouva bien pendant trois ſemaines ou environ: ce tems expiré, ſoit que la malade n'eût pas continué aſſez long-tems les fébrifuges, ſoit que par le mauvais régime il ſe fût régénéré de mauvais ſucs dans les premieres voies, la fievre tierce reprit au mois de Mai: on négligea la méthode curative ordinaire, pour adminiſtrer les poudres d'Aix, comme remede plus prompt, plus ſûr & plus efficace. En effet, le 25 Mai, on fit prendre de la poudre ſuſdite à la malade, avec toutes les précautions qu'exige ſon Auteur; la fievre devint des plus vio-

lentes, la ſoif preſqu'inextinguible; le viſage parut bouffi; le ventre ne coula que très-peu; le lendemain, on réitéra la même drogue, qui produiſit une telle ardeur dans le ventricule, que la malade diſoit qu'elle étoit empoiſonnée : il s'excita des mouvemens ſpaſmodiques dans toutes les parties du corps; le ventre ſe météoriſa; les dents ſe ſerrerent, & la malade expira le même jour. Pendant cette ſcene tragique on fit appeller le Médecin ordinaire de la maiſon, pour obvier aux accidens; mais les progrès du poiſon furent ſi rapides, qu'il ſe trouva dans l'impoſſibilité de placer les remedes qui auroient pu convenir. Il demanda, avec inſtance, qu'il fût permis de faire faire l'ouverture du cadavre; ce qui lui fut refuſé opiniâtrément.

II. OBSERVATION.

Madame Laurandeau, épouſe d'un célebre Avocat de notre ville, fut attaquée, vers le mois d'Août ou Septembre dernier, d'une fievre ſynoque putride : étant pour lors à la campagne, on fit appeller le Médecin ordinaire, qui, par le grand nombre d'occupations qu'il avoit, ne put s'abſenter; mais ſur le récit qu'on lui fit de la maladie, il mit par écrit ce qu'il étoit à propos de faire. Les remedes, vu qu'on craignoit une inflammation au bas-ventre, ne pouvoient être que

doux & très-doux, tels que les décoctions de casse, &c. Ces remedes ne produisant pas, au gré de M. Laurandeau, les évacuations qu'il désiroit, & Madame étant toujours dans une triste situation, il fit prier derechef son Médecin ordinaire de venir à sa campagne ; la chose fut impossible : il s'adressa pour lors à un autre qui ne put lui accorder ce qu'il lui faisoit demander. Ce fut un sujet de plaintes & de murmures contre tous les Médecins, contre ceux même à qui on ne fit faire aucune demande. Mécontent d'un tel refus, il étudia lui-même la maladie de son épouse dans le Dictionnaire portatif de santé, administra, à moitié dose, les remedes prescrits pour les fievres putrides, qui ne produisirent aucun effet, comme son Chirurgien l'en avoit prévenu, attendu que la dose des purgatifs n'étoit pas suffisante : on l'engagea à faire appeller un Médecin, il ne voulut plus y avoir recours ; mais pour se venger de l'insulte prétendue de ceux qui n'avoient pu adhérer à ses sollicitations, il se retourna du côté des poudres d'Ailhaud, dont il avoit entendu dire des merveilles. Il en fit prendre une prise ou deux à la malade, qui produisirent une abondante évacuation par les selles ; elle parut soulagée ; on chanta victoire. Le miracle que venoient de produire les poudres

d'Aix, fut publié par toute la ville. S'étant apperçu que la malade avoit éprouvé de la chaleur, de la soif & une foiblesse à faire craindre pour ses jours, on en discontinua l'usage pour recourir à des remedes plus doux, tels que les tamarins, la casse, la manne, &c. Par ce moyen la fievre cessa, & elle entra en convalescence. Elle ne se ménagea pas pour lors autant que l'exigeoit son état; elle accorda trop à son appétit, faisant même usage de nourriture difficile à digérer. Par cette mauvaise conduite les digestions ne purent que se mal faire; & le chyle ne put communiquer à la masse des liqueurs qu'une mauvaise qualité : on vit bientôt toute l'habitude du corps devenir édémateuse; ce à quoi il fallut obvier. Quelques personnes de l'art consultées, prescrivirent des tisanes diurétiques, des hydragogues. La malade, par une répugnance invincible, ne put condescendre à ce qu'on exigeoit d'elle; on eut recours une seconde fois aux poudres d'Aix; on lui en fit prendre plusieurs prises, qui, loin de procurer du soulagement, ne firent qu'augmenter le mal. Sur la fin de la maladie l'estomac se trouva tellement affecté par cette drogue, que la malade rendoit, par le haut, le peu de nourriture qu'elle pouvoit prendre; elle mourut enfin au commencement de Janvier d'une enflure universelle, & entié-

ment épuiſée, après avoir éprouvé des douleurs conſidérables.

III. OBSERVATION.

Le révérend Pere Denis, Minime, que j'ai eu occaſion de voir pluſieurs fois, m'a rapporté qu'ayant eu quelques légeres indiſpoſitions, qui ne l'empêchoient cependant pas de vaquer à ſes occupations (il n'étoit pas alors à Poitiers) il ne voulut faire aucun remede. Un de ſes confreres l'engagea à prendre des poudres d'Ailhaud, pour prévenir, diſoit-il, un plus grand mal : il ſe laiſſa perſuader ; mais par l'uſage qu'il en fit il eut la douleur de voir ſon mal s'accroître de jour en jour : il s'opiniâtra néanmoins à ſuivre la théorie de M. Ailhaud, par l'aſſurance que lui donna ſon confrere, d'une prompte guériſon : les promeſſes furent vaines. Ce Religieux étant arrivé à Poitiers, devint languiſſant, quelques mois après tomba dans l'hydropiſie aſcite, dont il eſt mort, malgré l'adminiſtration des remedes les mieux indiqués.

Comme les ſymptômes qu'éprouvent la majeure partie de ceux qui prennent les poudres d'Aix, ſont l'ardeur, la ſoif, ſouvent même de la douleur à l'eſtomac, on a lieu de ſoupçonner qu'elles ſont compoſées de remedes actifs, & que, ſuivant la décompoſition qui en a été donnée dans

le Journal de Médecine (*a*), il y entre des draſtiques, on voit la vérité de ce qu'avance un des plus célebres Auteurs de notre ſiecle (*b*). *Purgantia draſticotera hydropem produxere*; & il ajoute: *Civem Wittenbergenſem poſt ſumptum à circumforaneo purgans draſticum in hydropem aſciten incidiſſe, & ægrè tandem valetudini priſtinæ reſtitutum fuiſſe.*

Concluons, en faiſant attention aux circonſtances ci-deſſus énoncées, que les poudres d'Aix produiſent leurs mauvais effets, plus ou moins promptement, ſuivant le degré d'irritabilité qui ſe trouve dans le ſujet qui en fait uſage; que pour mettre fin à une drogue qui, depuis pluſieurs années, fait gémir & ſouffrir une partie de l'humanité, il ſeroit de la derniere importance de faire l'ouverture des cadavres de ceux qui en ſont les triſtes victimes; par ce moyen on parviendroit bientôt à déciller les yeux des citoyens qui, par ignorance ou par facilité, ſe laiſſent aller au torrent de la prévention. Que ne devons-nous pas eſpérer, à ce ſujet, de la vigilance des Magiſtrats, toujours ſurveillans à la ſûreté publique!

(*a*) Journ. de Méd. Tom. XI, pag. 470.

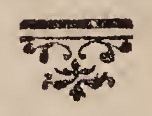
(*b*) Hoffm. *Diſſertat. de Hydrope aſcite*, Tom. VII.

OBSERVATION

Sur une Tumeur squirrheuse, d'une grosseur énorme, extirpée par M. ICART, Maître en Chirurgie de la ville de Moissac, & ancien Chirurgien-Major des vaisseaux du Roi.

Le corps humain, sujet à une infinité de maux, offre tous les jours à la Chirurgie de nouvelles observations à faire & des opérations à tenter. J'ai fait, à Castres, le 21 d'Août 1763, une opération des plus singulieres, & peut-être sans exemple, à un Maréchal de Vielmur, nommé Saliéges, âgé d'environ cinquante à cinquante-cinq ans. Il portoit, depuis dix-huit ans, une tumeur qui peut être regardée en son genre comme un phénomene; elle pesoit quarante-deux livres & demie; son attache prenoit aux vertebres du col, s'étendoit dessous les omoplates, & descendoit sur les fesses; elle étoit ronde par le bas & beaucoup plus grosse que par le haut, en sorte qu'elle avoit la figure de ces larmes de verre, appellées *larmes bataviques*; elle étoit indolente & ne faisoit souffrir le malade que par son poids: la peau étoit de couleur naturelle & parsemée de petits points noirs, en-

foncés comme des grains de petite-vérole, & rangés ſymmétriquement en forme de quinconce. L'hémorrhagie fut ſi abondante dans le tems de l'opération, qui ne dura qu'une minute, qu'il ſe perdit cinq à ſix livres de ſang; il ſortoit à gros bouillons de deux arteres groſſes comme de gros tuyaux de plumes à écrire, qui partoient de l'épine du dos: le ſang avoit tant de force, qu'il rompit le fil de la ligature. Les veines donnerent peu de ſang, qui s'arrêta avec facilité. Le malade débarraſſé de ſa beſace, fut en même tems guéri d'une douleur habituelle qu'il reſſentoit au ſein & aux genoux: les ſuites de l'opération ont été des plus heureuſes: il n'a eu de fievre que les quatre à cinq premiers jours: la plaie eſt ſur le point d'être cicatriſée. Cet homme eſt d'un tempérament gai, robuſte; ce qui n'a pas peu contribué à accélérer ſa guériſon. La tumeur a été ouverte en pluſieurs endroits; je n'y ai rien trouvé de particulier.



OBSERVATION

Sur une Balle qui est restée deux ans dans la substance du cerveau d'un Soldat, sans y produire d'accident, mais qui à la fin cependant lui causa la mort; par M. VOLAIRE, Chirurgien-Major du Régiment de Vexin.

Le nommé Raphaël Tabarié, Soldat de la compagnie de Tournon, reçut, le 21 Juin 1761, un coup de pistolet d'un Dragon de la Légion Britannique: il servoit alors dans les Volontaires de S. Victor. Le coup porta à la partie supérieure de la tempe droite & fit un fracas considérable. Les Chirurgiens qui l'avoient pansé, ont toujours cru que la balle étoit sortie; ils lui avoient tiré, dans l'espace de quarante jours que durerent ces pansemens, onze esquilles que ledit Soldat me fit voir, lorsqu'il fut guéri & qu'il vint rejoindre le régiment, m'assurant qu'il n'avoit éprouvé aucun accident pendant tout le tems de sa cure. Il a continué, depuis ce tems-là, son service jusqu'au premier Octobre dernier, qu'il tomba malade au quartier. Je fus le voir; il se plaignoit d'une douleur très-vive à la tempe gauche & dans l'oreille. Après l'avoir bien examiné, je le fis saigner, & lui fis appliquer un cataplasme, pour cal-

mer ſa douleur, renvoyant au lendemain à examiner la choſe plus en détail. On vint m'appeller dans la nuit, en me diſant que ce Soldat ſe mouroit, s'étant donné, à pluſieurs repriſes, la tête contre la muraille; je m'y tranſportai ſur le champ, & j'y arrivai comme il expiroit. Le lendemain, je fis l'ouverture de ſa tête; j'y trouvai la moitié d'une petite balle logée dans la ſubſtance du cerveau. Il eſt bien ſurprenant qu'une ſubſtance ſi molle ait pu ſupporter, pendant deux ans & demi, la préſence de ce corps étranger ſans accident; mais il eſt plus ſurprenant encore que ce corps étranger ait produit une mort ſi prompte au bout de ce tems.

OBSERVATION

Sur deux Tumeurs & un ulcere écrouelleux, guéris par les pilules de ciguë; par M. MUTEAU DE ROQUEMONT, Maître en Chirurgie & Accoucheur à Mortagne au Perche.

Le fils d'un nommé Billot, journalier, âgé de ſix ans, & attaqué, depuis long-tems, des écrouelles, me fut adreſſé, après qu'on eut épuiſé ſur lui tous les remedes uſités en pareils cas. Je lui trouvai un gonflement ſquirrheux aux glandes parotides & maxillaires, & un ul-

cere dans l'articulation du bras droit, qui étoit très-gonflé ; il étoit, avec cela, dans un véritable état de marasme. Je crus que c'étoit le cas d'employer les pilules de ciguë ; en conséquence, je lui en fis commencer l'usage, que je portai peu-à-peu jusqu'à la dose d'un gros par jour, dans l'espace de six mois ; je lui faisois, outre cela, appliquer de la ciguë en forme de cataplasme, & je le purgeois, tous les douze jours, avec huit grains de la pâte alexitere de Rotrou, qui lui faisoient faire chaque fois sept à huit selles. Le traitement ne présenta rien de singulier ; l'engorgement des glandes se dissipa peu-à-peu. Au bout de six mois je crus devoir diminuer peu-à-peu la dose des pilules, que je lui fis continuer encore pendant deux mois, au bout desquels il fut parfaitement guéri. Cette cure s'est soutenue depuis le mois de Février 1763 jusqu'à présent.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707 jusqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1729.

HIVER. Le froid a été plus long qu'en 1709, mais moins fort de cinq degrés ; il a

duré depuis l'automne jusqu'au 4 Mai ; à la vérité, il n'a pas toujours été de la même force, mais il persistoit, & il étoit toujours accompagné d'une bise très-froide. Cette continuité de froid & de bise produisit beaucoup de rhumes, de pleurésies, la plupart très-dangereuses, & quantité de fievres intermittentes & continues. Il y eut aussi des gens de toutes sortes d'âges, attaqués d'apoplexie. Vers la fin de cette saison les hôpitaux furent chargés d'un grand nombre de scorbutiques.

PRINTEMS. L'opiniâtreté & la longueur du froid, qui dura jusqu'en Mai, rendit très-fréquentes & très-dangereuses les pleurésies & les péripneumonies ; elles faisoient périr presque tous ceux qui en étoient attaqués, lorsqu'on avoit négligé les premiers jours de la maladie ; mais lorsque le Médecin étoit appellé dès le commencement, il guérissoit la plus grande partie de ses malades, s'il avoit soin de prescrire, dès le premier jour, deux ou trois saignées, de les réitérer le second jour, d'employer en même tems une boisson délayante très-copieuse, une portion huileuse & vulnéraire, où quelquefois on ajoutoit quelques grains de tartre stibié, de faire appliquer des fomentations émollientes sur le côté affecté, & de faire prendre beaucoup de lavemens. Par ce traitement continué exactement jour & nuit,

pendant trois jours, le malade avoit presque toujours assez de rémission dans le pouls, pour permettre de lui faire prendre, dès le quatre de sa maladie, en deux verres, manne & casse, de chaque une once, avec deux ou trois grains de tartre stibié : malgré les évacuations que procuroit ordinairement ce purgatif, tant par haut que par bas, il arrivoit souvent que la fievre & le point de côté reparoissoient avec plus de force ; il falloit pour lors avoir recours à la saignée, la répéter même suivant les circonstances, sans discontinuer pour cela les lavemens, les boissons, potions, &c. Quelques purgatifs réitérés achevoient de terminer la cure : cependant la plus grande partie des malades eut besoin, dans la convalescence, de faire usage du lait d'ânesse ou de vache, coupé avec quelque infusion légérement vulnéraire. Le sang, que l'on tiroit aux malades étoit fort coëneux, & ne changeoit point de nature, quelque nombreuses que fussent les saignées. Dans le même tems, le scorbut obligea l'Hôtel-Dieu de Paris d'ouvrir l'Hôpital S. Louis.

ÉTÉ. L'été fut mêlé de chaleurs vives, interrompues par des froids vifs & subits, occasionnés par un vent de Nord, qui régnoit, depuis un an, avec peu d'interruption ; aussi vit-on toujours beaucoup de malades attaqués de pleurésies, de rhumes

& de catarres. Il y eut aussi des fievres ardentes, avec des redoublemens réguliers, quelques fievres malignes: dans tous ces cas, il falloit beaucoup saigner, sur-tout du bras; car la viscosité des humeurs, & particuliérement de la bile, rendoit les saignées du pied souvent dangereuses, par l'engorgement qu'elles excitoient dans les visceres du bas-ventre: aux saignées plusieurs fois répétées il falloit joindre une boisson abondante, plus ou moins incisive, des potions qui remplissent les mêmes indications; lorsque la bile commençoit à couler, des purgatifs réitérés terminoient la guérison; mais la convalescence étoit longue, & souvent sujete à récidive, lorsque le malade faisoit quelque imprudence, même la plus légere.

Le scorbut étoit moins violent, & l'on ferma l'Hôpital S. Louis dans le mois de Septembre.

AUTOMNE. Il y eut quelques petites-véroles, en général, peu fâcheuses; les fievres ardentes & malignes, accompagnées de délire, & d'une grande difficulté de respirer, furent plus communes; ces maladies étoient longues, opiniâtres; elles firent cependant périr peu de monde, lorsqu'elles furent bien traitées.

Les toux, catarres & péripneumonies continuoient, & attaquoient indistinctement des gens de tout âge.

Plusieurs personnes périrent d'apoplexie, sans être soulagées par aucun remede.

ANNÉE 1730.

HIVER. Les toux violentes, les pleurésies, les péripneumonies & les catarres continuoient à régner. Ce qui réussit le mieux, fut la saignée répétée, sur-tout au commencement des maladies, des tisanes béchiques incisives.

Plusieurs personnes périrent tout-à-coup de catarres suffoquans & d'apoplexie; les remedes, quoique faits à tems, ne furent presque d'aucune utilité; quelques malades cependant, mais en très-petit nombre, échapperent & se tirerent d'affaire; d'autres survécurent, mais paralytiques.

Il y avoit aussi toujours, mais en moindre quantité, des fievres ardentes & malignes, dans lesquelles la poitrine étoit toujours affectée, & la plupart des malades crachoient le sang.

Les toux opiniâtres continuoient, & cette maladie épidémique régnoit non-seulement à Paris, mais en France & dans toute l'Europe.

PRINTEMS. Les toux violentes, les affections de poitrine faisoient toujours du ravage; il y avoit aussi des fievres malignes & ardentes, accompagnées de délire, & d'intermittence dans le pouls; mais dans toutes,

la poitrine étoit attaquée, la respiration gênée, avec ou sans crachement de sang.

On peut attribuer cette multiplicité de maladies à l'inconstance de la saison, qui varioit à chaque instant.

Le traitement le plus heureux étoit des saignées beaucoup de fois réitérées, en très-peu de tems; car la plupart des malades, chez lesquels on négligeoit de les faire, dès le commencement de la maladie, périssoient pour la plupart. Il falloit aussi, pour pouvoir porter un pronostic plus sûr, faire grande attention à la qualité du sang que l'on tiroit aux malades; lorsqu'il étoit d'un rouge très-vif, & qu'il y avoit peu d'eau, c'étoit presque toujours fait des malades. Un nommé M. *Cresbone*, entr'autres, me fournit la preuve de ce que j'avance, & de ce que j'ai eu occasion d'observer beaucoup de fois: je l'ai choisi par préférence, attendu qu'il m'avoit appellé dès le commencement de sa maladie, & qu'on n'avoit pas perdu un seul instant. Je le fis saigner sept fois dans les trois premiers jours: j'employai une boisson diaphorétique légérement incisive, dont il prit beaucoup: son sang étoit rouge & fort sec; il n'éprouva aucun soulagement des saignées, & périt le sixieme jour de sa maladie.

Mais lorsque le sang étoit coëneux, quoiqu'inflammatoire, il y avoit lieu d'espérer

la guérison du malade ; les saignées répétées un très-grand nombre de fois, toujours cependant en proportion des forces & de la situation du malade, diminuoient les accidens ; le sang changeoit de nature, devenoit moins mauvais. A ces saignées il falloit ajouter une eau de caffe aiguisée de deux ou trois grains par pinte ; le crachement de sang ne devoit point mettre obstacle à l'usage de cette eau de caffe, à laquelle il falloit ajouter souvent un gros de sel de nitre : on faisoit prendre, par intervalles, au malade, quelques cuillerées d'une potion légérement cordiale & vulnéraire ; & lorsque, par ces remedes aidés d'une boisson très-abondante de tisane béchique, on voyoit couler la bile, alors on purgeoit, avec succès, les malades ; il falloit réitérer plusieurs fois le purgatif. Par ce moyen, les malades guérissoient, mais leur convalescence étoit longue, sujete à récidives ; & presque tous eurent besoin de faire usage du lait, pour rétablir leur poitrine fatiguée par une maladie qui les mettoit presque tous aux portes de la mort.

Dans le même tems régnoit une fievre double-tierce continue, dans laquelle la poitrine étoit presque toujours attaquée, & qui avoit souvent des symptômes de malignité ; les remedes qu'il falloit employer étoient à-peu-près les mêmes, à cette diffé-

rence près cependant, qu'après avoir mis en usage les saignées & les évacuans, il falloit recourir au quinquina uni aux purgatifs, aux béchiques ou aux cordiaux, à raison de l'indication.

Il y eut alors aussi beaucoup d'apoplexies, la plupart mortelles, ou suivies au moins de paralysies.

De plus, il régna, parmi les enfans surtout, beaucoup de fievres rouges & de rougeoles.

ÉTÉ. L'été fut le plus souvent froid, mais la température de l'air varia beaucoup dans cette saison. Les rougeoles continuerent; il y eut beaucoup de fievres intermittentes, accompagnées de douleurs violentes à la tête; les catarres, les toux persévérerent, ce qu'on doit sans doute attribuer aux changemens & aux passages subits du froid au chaud.

AUTOMNE. Malgré les variations de la température de l'air pendant cette saison, il y eut peu de maladies, excepté la petite-vérole & la rougeole, qui furent fort communes; cette derniere maladie même fut fort dangereuse chez plusieurs enfans.



Observations Météorologiques. Avril 1764.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	9½	8	7	28 2¼	28 2½	28 3
2	6½	12	8	28 3¾	28 3½	28 3⅓
3	6¾	15	10	28 3½	28 4⅓	28 4¼
4	9	16	9	28 4¾	28 4	28 3¾
5	7½	14	8	28 3	28 2½	28 1¼
6	6½	15	9	28 ¾	28	27 11
7	8	12	6½	27 9¾	27 9¾	27 8¾
8	5	12	6½	27 9	27 7	27 5½
9	5½	13½	6½	27 2¼	27 2¼	27 2½
10	5	12	6½	27 2¼	27 2½	27 2¾
11	5	12	6¼	27 3¼	27 4¾	27 7¼
12	5	12	7½	27 9	27 9½	27 9¼
13	7½	14	5½	27 8¾	27 8¼	27 7½
14	4	11	5	27 9	27 9	27 9½
15	4	11	4½	27 8¾	27 8	27 7½
16	3¼	7½	4½	27 7¾	27 8	27 8½
17	3¼	7	4	27 8	27 7	27 11
18	3	10	4	28 ¾	28	27 11¾
19	2	10½	5½	28 1½	28 2½	28 3⅔
20	4	10¼	3¾	28 3¾	28 4	28 4¼
21	3	11	4¾	28 4¼	28 3⅔	28 3⅓
22	3	10	4¾	28 3¼	28 2¾	28 2¼
23	3½	12	7	28 2	28 1½	28 1¼
24	5	16	9¼	28 1⅔	28 1½	28 1½
25	7¼	15½	7¼	28 1⅓	28 1	28 ½
26	6	10	4	27 11½	27 10	27 10
27	3½	11	5	27 10	27 10	27 10¼
28	5	13	9	27 9½	27 9	27 8½
29	9	13½	9	27 9¼	27 9¼	27 9¼
30	7½	14	10¾	27 8¾	27 9	27 9½

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. pl. contin.	O-N-O. pl. c.	Pluie contin.
2	N. couvert.	S. nuag.	Couvert.
3	S. couv. nuag.	S. cou. pet. pl.	Couvert.
4	N-O. couv. n.	N. beau.	Beau.
5	N. couv. b.	N. beau.	Beau.
6	N. nuag.	N-E. c. pet. pl.	Couvert.
7	N-O. pl. cont.	O-N-O. pl. c.	Nuages.
8	N-O. nuag.	S. couvert.	Couvert.
9	S. pl. gr. v. nuag. f. ond.	S-S-O. gr. v. nuag. f. ond.	Couvert.
10	S-S-O. n. c. pl.	S-O. n. f. ond.	Couvert.
11	S-O. pl. couv.	S-O. n. ond. b.	Beau.
12	O-S-O. nuag. vent, ond.	O-S-O. vent, nuag. ond.	Nuages.
13	O. nua. pl. v.	N-O. v. n. f. on.	Couvert.
14	N-O. b. nuag.	N-O. nuag.	Nuages.
15	O. b. v. nuag.	S-O. v. pl. cou.	Couvert.
16	N-O. pluie.	N-O. pluie.	Pluie.
17	S-E. c. pl. con.	S-O. gr. v. pl.	Couvert.
18	O. ser. nuag.	O-N-O. n. pl.	Gr. v. gr. pl.
19	N-N-O. b. n.	N-N-O. nuag.	Couvert.
20	N-N-O. beau, couv. pet. pl.	N-N-O. beau.	Beau.
21	N. beau.	N. b. nuag. b.	Serein.
22	N-N-E. b. v.	N-N-E. v. b. f.	Serein.
23	N-E. ferein.	N-E. ferein.	Serein.
24	N-E. ferein.	N-E. ferein.	Serein.
25	N-E. fer. beau.	N-N-O. b. v.	Vent, nuag.
26	N-N-O. beau, nuag. v. ond.	N-O. pluie, vent, nuag.	Beau.
27	O. b. nua. ond.	O-N-O. nuag.	Couvert.
28	S-S-O. cou. pl.	S-O. pl. cont.	Couvert.
29	S-S-O. couv.	S-S-O. couv.	Couvert.
30	S-S-O. n. pl.	S-O. couv.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 16 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 2 degrés au-dessus de ce même terme : la différence entre ces deux points est de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 $\frac{3}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 2 $\frac{1}{4}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 14 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du N.
1 fois du N-N-E.
4 fois du N-E.
1 fois du S-E.
4 fois du S.
5 fois du S-S-O.
6 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
5 fois de l'O.
4 fois de l'O-N-O.
7 fois du N-O.
4 fois du N-N-O.

Il a fait 9 jours beau.
5 jours serein.
8 jours du vent.
20 jours des nuages.
18 jours couvert.
18 jours de la pluie.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Avril 1764.

Les maladies qu'on a obſervées le plus communément pendant ce mois, ont été des fievres intermittentes & des petites-véroles. Les premieres ont pris le plus ſouvent le type de tierces & de doubles tierces. Les remedes qui ont le mieux réuſſi, après qu'on a eu fait précéder les remedes généraux, ont été les apéritifs ſalins, unis aux décoctions des plantes ameres. Lorſqu'on débutoit par le quinquina, on s'expoſoit aux récidives : cependant il eſt arrivé dans quelques perſonnes, que la violence des accès a obligé de recourir d'abord à ce ſpécifique ; mais lorſqu'ils ont été calmés, il a fallu revenir aux apéritifs & aux plantes ameres.

Les petites-véroles ont continué à être aſſez bénignes pendant tout ce mois : on en a cependant vu quelques-unes ſe compliquer avec des fievres d'un mauvais caractere, qui ont rendu le traitement plus difficile. Malgré cela, peu de perſonnes en ſont mortes.

On a encore vu, pendant ce mois, un aſſez grand nombre d'apoplexies, & beaucoup de rhumes & de catarres.

LIVRES NOUVEAUX.

Recueil des Mémoires les plus intéressans de Chymie & d'Histoire Naturelle, contenus dans les Actes de l'Académie d'Upsal & dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Stockholm, publiés depuis 1720 jusqu'en 1760 ; traduits du latin & de l'Allemand. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1764, *in*-12, deux volumes. Prix relié 4 livres 10 sols.

Dissertation sur l'inutilité de l'amputation des membres, par M. *Bilguer*, Chirurgien général des Armées du Roi de Prusse; traduite & augmentée de quelques remarques; par M. Tissot, D. M. &c. A Paris, chez *Didot* le Jeune, 1764, brochure *in*-12 de 150 pages. Prix 1 livre 16 sols.

» L'extrait de la Dissertation dont je » publie actuellement la traduction, dit » M. Tissot dans sa préface, m'en avoit » donné une très-haute idée ; mais en la » lisant, je la trouvai encore meilleure que » je ne l'avois cru. Elle me parut un ouvrage » de chirurgie le plus utile & le mieux » fait.... « Nous ne doutons point que les gens de l'art ne confirment ce jugement de l'homme célebre à qui nous devons cette traduction, & qu'il n'ait la satisfaction qu'il

paroît désirer, *d'avoir contribué à accréditer la doctrine contenue dans cet excellent livre, & à déterminer le grand nombre de Chirurgiens qu'il met en état de pouvoir en profiter, à abandonner la cruelle & meurtriere méthode de l'amputation, pour suivre celle que M. Bilguer propose.* On a cru jusqu'à présent que l'amputation étoit le seul moyen efficace de remédier aux maux suivans. 1° *La gangrene & le sphacele qui détruisent un membre jusqu'à l'os; 2° un tel délabrement dans un membre, soit fracture ou lacération, qu'on ait tout lieu de craindre les accidens les plus cruels, la gangrene & la mort; 3° une forte contusion de toutes les parties molles, qui a en même tems brisé les os; 4° les blessures des grands vaisseaux qui portent le sang à un membre, soit qu'on croie ne pouvoir pas arrêter le sang autrement, soit qu'on craigne que le membre ne périsse par le manque de nourriture; 5° une carie dans les os, qu'on croit incurable; 6° enfin un cancer qui ronge une partie.* M. Bilguer démontre que, dans tous ces cas, non-seulement l'amputation n'est pas le seul moyen qu'on puisse employer, mais qu'il n'est pas même le plus efficace: il prouve qu'il y en a de beaucoup plus sûrs, & il les indique. M. Tissot a orné sa traduction de notes très-intéressantes & telles

qu'on avoit lieu de les attendre d'un homme auſſi éclairé que lui.

Mémoire contre la légitimité des naiſſances prétendues tardives, dans lequel on concilie les loix civiles avec celles de l'économie animale; par M. *Louis*, Profeſſeur royal de chirurgie, Cenſeur royal, Chirurgien-Conſultant des Armées du Roi, &c. A Paris, chez *Cavelier*, 1764, brochure *in*-8° de 92 pages.

Diſſertation ſur les dépôts du ſinus maxillaire; par M. *Bourdet*, Dentiſte du Roi, Chirurgien ordinaire Opérateur de S. M. A Paris, chez *J. Th. Hériſſant*, 1754, brochure *in*-12 de 46 pages.





TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les six premiers mois du Journal de Médecine pour l'année 1764.

LIVRES ANNONCÉS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

Chymie et Pharmacie.

Histoire naturelle.

Extraits de Livres.

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

HISTOIRE NATURELLE.

AVIS DIVERS.

Fin de la Table des Matieres.

